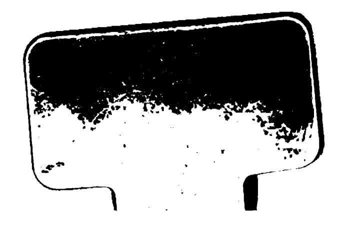



600088365-



LA HOLLANDE CATHOLIQUE.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

HISTOIRE DE SAINT LÉGER et de l'Église des Francs au VIIe siècle, 1 vol. in-8°, Paris, 1846.

ÉTUDES SUR LA COLLECTION DES ACTES DES SAINTS par les RR. PP. jésuites *Bollandistes*, précédées d'une dissertation sur les anciennes collections hagiographiques et suivies d'un recueil de pièces inédites. Paris, 1850.

SOUS PRESSE :

SPICILEGIUM SOLESMENSE, collection d'ouvrages inédits des Pères et Docteurs des douze premiers siècles, publiée en deux séries de cinq volumes grand in-8°. Cette collection fait suite au *Spicilege* de d'Achery, aux *Analectes* de Mabillon, au *Thesaurus anecdotorum* et à l'*Amplissima collectio* de Martène et Durand. Le prix d'une souscription intégrale à l'une des deux séries est de 10 fr. par vol. pour les 300 premiers souscripteurs, et de 15 fr. pour les souscriptions ultérieures ou partielles. Les auteurs grecs et orientaux sont publiés dans leurs textes originaux et accompagnés de traduction. Le premier volume paraîtra très prochainement.

Imprimerie COSSON, rue du Four-St-Germain, 47.

BIBLIOTHÈQUE NOUVELLE.

RELIGION, HISTOIRE, SCIENCES, LITTÉRATURE,

PAR UNE SOCIÉTÉ D'ÉCRIVAINS CATHOLIQUES

SOUS LA DIRECTION DE

M. LOUIS VEUILLOT,

Rédacteur en chef de l'*Univers*.

LA HOLLANDE CATHOLIQUE,

PAR

LE R. P. DOM PITRA,

Moine bénédictin de la congrégation de France.

PARIS,

AUX BUREAUX DE LA BIBLIOTHÈQUE NOUVELLE

ET DE LA REVUE CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE.

Librairie classique-catholique,

Rue de Lulli, 3, place Louvois.

1850.


BIBLIOTHECA · BODLEIANA ·
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA

BIBLIOTHÈQUE NOUVELLE.

LA HOLLANDE CATHOLIQUE.

AVIS AU LECTEUR

Il est inutile de dire comment ces lettres, ces notes, ces souvenirs furent recueillis d'abord ; puis communiqués partiellement à un journal religieux, sous le titre de *voyage historique*, lequel aboutit à ce livre, réduit aux proportions et aux termes d'une causerie. Une seule chose me presse à cette troisième évolution de mon dessein, c'est d'indiquer mon but et de l'atteindre ; le voici en trois mots : Comment se forme, décline et se relève un peuple catholique.

Je crois avoir rencontré ce peuple dans la Hollande. Il m'était à peu près inconnu, quand au mois de mai 1847 j'arrivais à sa frontière. On me dit : allez ! et j'allai ; entrez ! et j'entrai. J'allai, sans itinéraire tracé devant moi. J'entrai, sans connaître

une seule face amie. Je ne pouvais même compter sur des souvenirs. La Hollande est le seul pays occidental où mon vieil Ordre, qui pourtant l'a faite de ses mains et l'a sauvée des eaux, n'a pas depuis trois cents ans une pierre où reposer sa tête, un coin de grève pour mettre le pied et remonter sa tente.

Je ne pouvais réclamer des sympathies nationales. Pour un passager obscur, que sont les plus chaleureuses ? Puis, toutes les digues de ce pays sont un mur contre les idées françaises ; notre prestige, qui lui a peut-être enlevé la Belgique, l'irriterait plutôt. *Frankreyk !* J'entends encore ce mot qui blessait moins mes oreilles qu'il n'agaçait mes plus pacifiques hôtes. J'en ai vu, à ce seul mot, renversant toutes leurs graves habitudes, me tourner brusquement le dos.

Je devais moins encore espérer une confraternité religieuse : Je posais le pied sur une terre protestante. J'avais à grand'peine, prêtre et religieux, traversé, sans avanies, la Belgique, hélas ! libérale.

J'allai donc à l'inconnu de toutes sortes, laissant le temps, les occasions, la Providence nouer et dénouer le fil enchevêtré de mes impressions, sans carte ouverte à l'avance, sans opinions préconçues. Je n'ai su qu'après avoir vu ; je répète ce que j'ai entendu ; je n'ai même rien lu qui ne remontât

d'ordinaire aux temps latins de la Hollande et par delà l'époque malheureuse de la séparation. Nous n'avons pas même eu ces causeries approfondies et suivies qui font l'éducation d'un voyageur. Par condescendance, on nous parlait français; nous avons craint d'en abuser. Le Hollandais est circonspect. Nous évitions les questions utiles, par appréhension des indiscrètes. Nos frères catholiques, nos amis du clergé séculier et régulier, le bienveillant *domné*, le docte et poli mennonite, l'universitaire et le magistrat, tous nous honoraient d'un si bienveillant accueil, que pour ne pas troubler cet affectueux commerce, nous laissâmes échapper les plus belles occasions de discourir et d'interpeller. Que personne, à l'occasion de ce livre, ne soit donc pris à parti, et que le peu de responsabilité qui s'y trouve engagé nous reste en entier.

Quant à nous, il peut y avoir assurément méprise, ignorance, mais de système et de parti pris à l'avance, de préjugés ou d'antipathies même religieuses, nous en étions vraiment exempt. Hommes et lieux, évènements et temps se découvrirent successivement d'eux-mêmes. A chaque jour suffisait son soleil; à chaque heure, son horizon. Partout je voyais, j'écrivais, je sous-lignais; le sommeil au besoin se prêtait à céder, dans la nuit ou avant

l'aurore, l'heure indispensable pour que chaque jour envoyât au jour son souvenir, sa page et ses notes.

Tel est mon livre; à mon insu, au bout de huit mois, il était fait, dans mes souvenirs, dans mes cartons, en quelques lettres, inaperçues des amis qui les reçurent, comme de celui qui les écrivait. Nul n'a pensé moins que moi et plus tard que moi à faire de tout cela le livre que voici.

Nous allions nous acclimater, malgré l'hiver, à ce bout du monde, à ce pôle de la France, quand nous fut donné le signal du retour. Mais à peine à la frontière, la révolution de février survient et nous arrête. Nous arrivions donc à la patrie, comme nous étions entré dans la Hollande, allant à l'inconnu, à un peuple nouveau, à des horizons inexplorés. Comme nous prenions langue, le dirons-nous? une méprise emportait nos bagages à la capitale; seulement après plusieurs jours, et non sans avoir traversé quelques barricades, nos malles reparurent disloquées et bouleversées; à peine avons-nous remarqué que la moitié de ce livre restait égarée. Je ne sais quelle providentielle occurrence, au bout de deux années, vient de nous rendre ces notes, au moment de les mettre en œuvre.

Toute cette brusque situation et le flot montant des évènements avaient profondément enfoui nos

chers souvenirs de Hollande. Nous fûmes donc encore privés de ces impressions fraîches qui permettent de refaire, au retour, comme une nouvelle carte routière, et d'arranger à plaisir son odyssée.

Mais à deux années, à plus d'un siècle de distance, une autorité toujours décisive et chère, des conseils aussi imposants que persuasifs firent appel à nos souvenirs, et nous obligèrent à un second *Voyage historique*, dans les colonnes d'un journal, avec un cortége illustre de collaborateurs, et un public d'élite. Enfermé dans des limites étroites, il fallut y encadrer notre plan, qui va s'amoindrir encore sous sa dernière forme. Nous l'annonçions, le 20 mars 1849, par la lettre suivante adressée à M. Dupanloup, depuis évêque d'Orléans.

Lettre à M. le Directeur de L'AMI DE LA RELIGION.

MONSIEUR,

J'avais recueilli, dans quelques voyages, diverses pièces glanées sur mon chemin, sans les compter, sans prévoir ce qu'elles deviendraient. Des amis curieux, faisant l'inventaire au retour, voulurent bien s'étonner de la récolte du voyageur. Plusieurs virent, comme une bonne fortune providentielle, dans certains documents perdus, oubliés ou inconnus. La nouvelle en vint jusqu'à vous, Monsieur, et me valut de votre part des entretiens qui

m'ont déjà abondamment récompensé des jours et des nuits les plus laborieuses de mon voyage.

Vous consentez de plus, Monsieur, à en faire part aux nombreux et honorables lecteurs de votre feuille. Vous pensez que plusieurs feront volontiers diversion aux graves et légitimes préoccupations du présent, pour remonter, avec un pèlerin rétrograde, à quelques étapes oubliées derrière nous. Vous estimez opportune encore, une revue sévère, avec nouvelles pièces en main, du procès pendant depuis trois siècles. Il est temps, me disiez-vous, d'en finir avec le malentendu de l'histoire. Il faut que les voiles se déchirent, et que les morts ressuscitent pour rendre témoignage à l'Église trahie. Évoquons ces protestations d'outre-tombe, et, comme saint Stanislas de Cracovie, disons au mort de se lever, et de nous suivre devant le juge.

Je me laisse entraîner moi-même; aussi bien, ceux qui ont droit de disposer de mes actes me commandent de mettre en ordre, pour les confier à votre public, comme à un jury choisi et des plus compétents, ces documents, ces notes, ces correspondances que j'appellerai un *Voyage historique*. Si je ne puis, dans le cadre d'un journal, insérer de longs textes, je m'engage à en donner la très fidèle substance; à ne rien affirmer que je n'aie vu et vérifié sur place, lu et copié dans des sources

originales et incontestables. Je puis, Monsieur, en appeler à vous-même de l'abondance et de la sincérité de mes preuves ; et, s'il plaît à Dieu de nous mener, avec vos lecteurs, jusqu'au bout de ces lettres, volontiers je promets de publier en appendice les pièces justificatives.

Qu'il me soit seulement permis de distribuer librement, au fur et à mesure des évènements qui nous viendront, la série des documents et la succession de ces lettres, fallût-il passer d'un temps à un autre, et nous déplacer brusquement. Non que je veuille promener vos lecteurs à l'aventure, ni chercher des effets de perspective. Je laisse à d'autres le voyage littéraire, mais je tiens à conserver la réalité libre et variée de mes excursions. Je n'ai point eu mission spéciale de fouiller dans des archives et des bibliothèques. Je les ai visitées, au passage, à divers temps et à temps perdu, sans plan préalable, sans penser au public, sans prévoir surtout notre dernier horizon. Je raconterai, comme j'ai vu, en voyageur affairé qui passe, va et se souvient à l'occasion. D'ailleurs, les excursions en apparence les plus détournées, je l'ai reconnu après coup, nous ramèneront à une même grande route, et il sera vrai, une fois encore, que tous les chemins conduisent à Rome.

Toutefois, Monsieur, c'est loin de Rome que

nous fixerons notre point de départ et de ralliement, au risque de dépayser tous vos lecteurs. Nous serons le plus souvent dans la Hollande, aussi loin, semble-t-il, de la France que de Rome; la Hollande, le seul pays peut-être ou le protestantisme soit sérieux, le seul dont on ne parle presque jamais parmi nous; le pays qui pourtant donne aujourd'hui au catholicisme l'une de ses plus belles victoires, et qui a le plus sagement profité de toutes nos révolutions.

Étudier la Hollande, c'est assister à la formation, à la décadence et à la résurrection d'un peuple catholique, lequel, sans commotion, sans révolte, et par la seule énergie de sa persévérance et de son droit, arrive au triomphe de sa foi. Ce spectacle, en nos jours, est digne d'attention.

De plus, ce n'est point perdre de vue la France. En vérité, Monsieur, qui montre mieux jusqu'où va la propagation des idées françaises, et ce que pourra la France quand elle comprendra sa mission de première fille de l'Église, de sœur aînée des nations chrétiennes, qui le montre mieux, je vous le demande, que ce peuple batave, profondément séparé de nous par la langue, par les mœurs, par la religion dominante, par le sol et le ciel, *autochtone*, s'il en fut et tout-à-fait *sui generis*, et qui pourtant n'a jamais manqué de se mouvoir à tous nos mouve-

ments, de battre à chaque pulsation de la France?

Pour ne pas remonter plus haut que le seizième siècle, et sans parler des premiers rois francs qui ont fondé l'église d'Utrecht, ni des derniers ducs de Bourgogne qui ont vu sous leur règne le plus grand éclat de cette église et de ce peuple, au XVI[e] siècle, sa révolution ne fut consommée, que le jour où la politique française sacrifia les intérêts catholiques à l'antagonisme des maisons d'Autriche et de Bourbon.

L'église néerlandaise se relevait, quand le jansénisme français, qui y subsiste encore, vint s'y abattre, et y jeter ses racines les plus vénéneuses et les plus vivaces. Que de choses la Hollande peut nous apprendre sur les intrigues qui ont si douloureusement remué la France et le monde chrétien.

Mais le jansénisme, fait philosophe, nous valut une révolution qui renversa l'Église en France, et la releva dans la Hollande. C'est l'uniforme spectacle de nos cinquante années. Jamais en aucun temps les passions de l'homme ne furent plus librement agitées, et jamais la volonté de Dieu ne s'est faite sur la terre plus souverainement.

Ainsi, quand les généraux de la Convention, passant sur le corps de la Belgique, sur ses églises et ses monastères, s'en vinrent proclamer, de Bréda

à Groningue, l'égalité de tout homme devant la loi, ce fut le moment où les catholiques relevèrent enfin leur tête humiliée, et se réveillèrent d'une oppression plus dure que celle des Irlandais.

Napoléon fit son frère roi de Hollande, pour avoir des conscrits, des marins, une flotte, un blocus continental. Dieu se joua du conquérant, comme des commissaires de la Convention. Le roi Louis ne parut sur le trône que pour achever de réhabiliter, par son exemple, par ses lois tutélaires, par tout son règne, ces catholiques qui ne pouvaient croire à leur émancipation. Nous dirons, en détail, ce que fit pendant sa courte royauté de trois ans ce *bon roi Louis*, comme l'appelle la Hollande, si équitable et si honnête, qu'il demeure béni de tous, et populaire encore, après quarante ans, dans tous les souvenirs.

Le congrès de Vienne mit la Belgique et la Hollande sous la rude main du roi Guillaume I[er]. Habile parfois, surtout par sa ténacité, il n'épargna rien pour fondre ensemble Belges et Bataves, protestants et catholiques. Le péril fut extrême pour l'Église dans toute l'étendue des Pays-Bas. Plus le danger croissait, moins on voyait le moyen de sauver à la fois les catholiques belges et ceux de Hollande. La crise était au comble, quand vint 1830. Le libéralisme triomphant détacha la Belgique de la Hol-

lande, en même temps que le dévouement des Brabançons obtint, dans la Néerlande, une ovation nationale, et devint le rempart de la patrie.

Mais il fallait encore le contre-coup de 1848 pour achever, d'une part, de classer la Belgique, en retrempant sa nationalité, et en la détachant de notre démocratie violente ; et d'autre part, pour provoquer l'émancipation définitive du catholicisme hollandais. Ce qu'on espérait à peine, après vingt ans d'agitation pacifique, quelques jours l'ont accordé : le rejet *du placet*, le *culte public*, le *droit de réunion et d'assemblée*, l'espoir fondé d'un *enseignement libre*, *l'élection directe* appelant tous les catholiques à entrer dans la vie politique, et à marcher de front avec leurs plus dédaigneux rivaux.

L'homme s'agite et Dieu le mène. Cela parut si manifeste en cette circonstance qu'une personne qui ne se dissimule pas les périls des temps présents m'écrivait ces paroles remarquables :

« Maintenant, puisse la France comprendre sa mission ! qu'elle marche en avant vers Rome et nous la suivrons : autrement, elle sera devancée. Si vos hommes politiques s'obstinent à tenir l'Église en suspicion et en sujétion, les hommes d'État de nos pays protestants, pourraient bien comprendre autrement, de leur point de vue humain, l'im-

portance du catholicisme. Qui sait s'il n'y aurait pas, par exemple, à Saint-James, un politique qui se dirait, que pour primer sur la France, une chose seule manque à l'Angleterre, c'est d'ajouter à son immense production manufacturière, à son commerce cosmopolite, à son vieux patriotisme, la fécondité, l'énergie, l'expansion du principe catholique. L'Angleterre convertie rétablirait l'union religieuse des dix-sept provinces que la réforme seule a pu disjoindre : l'apostolat de l'Irlande et de l'Angleterre recommencerait, et s'en irait au Nord et en Germanie, en passant par la Hollande. Si la France s'y joint, M. de Maistre aura prophétisé; le rendez-vous sera à Constantinople. Sinon, Paris tombera au-dessous de Byzance, et nous péririons dans les ignominies du Bas-Empire. »

Je ne sais, Monsieur, si ce sont là des *idées napoléoniennes*; mais en voyant tout-à-coup, par des péripéties si inattendues, monter au suprême pouvoir le fils de ce *bon roi Louis*, si étranger parmi nous, que même, à cette heure, la France connaît à peine ce nom béni de nos frères de Hollande, je me suis demandé si Dieu l'avait oublié : s'il ne récompensait pas le père d'être descendu du trône, pour n'être pas complice des aberrations impériales, en plaçant son fils si haut, à la voix de six millions d'hommes? Dieu veuille achever cette

grande leçon, et faire comprendre que lui seul peut maintenir un homme, un nom, un peuple sur un pavois aussi glissant.

Ne nous flattons point toutefois d'être vite compris et facilement satisfaits. Nous ne sommes pas de meilleure condition que nos frères de Hollande, d'Angleterre, d'Irlande. Savons-nous ce qu'ils souffrent pour conquérir le royaume de Dieu? combien de forts et de violents, avant de l'emporter, se sont consumés en labeurs? J'aimerais, Monsieur, je vous l'avoue, à redire encore quelque chose de ces longs et opiniâtres combats. Ce passé de nos frères est notre histoire d'aujourd'hui et de demain, ou plutôt c'est la même lutte pour tous, à tous les points du ciel, depuis trois cents ans.

Agréez, Monsieur, le profond respect de votre très humble serviteur,

Fr. J.-B. Pitra,
De l'abbaye de Solesme.

20 mars 1849, en la veille de la fête de saint Benoit.

Trente lettres devaient, à partir de cette date, se suivre de près dans le même recueil; nous livrions notre portefeuille avec pleine liberté de l'ouvrir à notre choix; l'éditeur à son tour se réservait son triage au gré des évènements. Un tiers survint, l'émeute plus ou moins permanente, la révolution

toujours déraillée. Notre plan fut bouleversé, et le Voyage néerlandais, au bout d'un an, avait à peine fourni la moitié de ses étapes.

Notre plan primitif avait trois sections principales : d'abord, quelques excursions préliminaires donnaient les vues d'ensemble, les origines, les traditions, et menaient rapidement à la chute de l'évêché princier d'Utrecht. Cette chûte et la longue désolation de cette Église, ravagée par tous les fléaux, nous préoccupait par dessus tout ; puis les temps modernes devaient être touchés, mais incidemment, et pour indiquer un meilleur avenir. Ce fut par là qu'il fallut commencer ; quelques notes sur le roi Louis devinrent de circonstance et presque de vogue. Le reste du temps, et c'est un reproche peut-être à nous faire, se perdit dans le lointain des origines bataves. Ainsi notre œuvre, prise tantôt par les pieds, tantôt par les cheveux, toujours informe et mutilée, demeura à l'état d'ébauche insignifiante et indéfinissable.

Plusieurs nous ont fait ce reproche, et pour y répondre on nous propose de faire un livre ; afin de ne pas échouer en cette troisième tentative d'Études sur la Hollande, nous entrons immédiatement en matière : sans perdre de temps à remanier les pièces que nous avions préparées pour une autre destination.

PREMIÈRE PARTIE.

La Hollande catholique avant la réforme.

Vues générales. — Origines et traditions.

I.

Fragment d'une lettre à M. Philippe Guignard, élève de l'École des Chartes, archiviste.

5 mai 1847.

MON CHER AMI,

Je suis à peine entré dans la Hollande, que je m'étonne déjà de l'étrange et dédaigneux oubli qu'on a eu pour les catholiques de ce pays. Je viens de feuilleter le livre d'un observateur intelligent, impartial, qui m'est tombé sous les yeux à mon arrivée (1). L'auteur, familiarisé avec les régions du Nord, se proposait de trouver les traditions littéraires et poétiques de la vieille Hollande; il a dû parcourir tout le pays jusqu'au fond de la Frise. Il a vu beaucoup de choses; il a parlé de tout en très beaux termes. Deux millions de catholiques et à

(1) *Lettres sur la Hollande*, par M. X. Marmer.

peu près dix siècles de traditions lui ont seulement échappé. J'ai peine à m'en croire moi-même et je feuillète une nouvelle fois son livre; cent pages au moins ont dû se soustraire à mes yeux. J'ai beau revoir une à une ces pages, jolies du reste, légèrement savantes et décemment mondaines, j'arrive au bout du livre sans soupçonner ni les mille ans du *Batavia sacra*, ni trois siècles de luttes formidables, ni cinquante ans d'une transformation qui remue la Hollande sur tous ses pilotis séculaires; rien, vous dis-je, du passé, du présent, de l'avenir catholique de ce pays.

J'ai besoin d'expliquer à vous comme à moi ce phénomène. Défiez-vous, me disait-on à mon entrée dans la Hollande, des livres, des voyageurs et des voisins. Les livres se copient, les voyageurs imaginent ou s'abusent, les voisins trompent. Mais la plus décevante chose, à mon avis, et la plus déçue, c'est le visiteur attitré, recommandé, attendu à jour fixe, au poste assigné. Il y trouve la courtoisie hollandaise, qui le festoie, lui parle sa langue, le promène par la main, et le ramène à la frontière, un bandeau sur les yeux, ravi aux anges, et encore mieux mystifié. C'est le sort immanquable du touriste littérateur, qui se présente, ses tablettes en main, son album sous le bras, surtout s'il a le triple inconvénient d'ignorer la

langue nationale, d'être catholique et de se livrer sans réserve à la politesse protestante, au lieu d'aller droit à ses frères. La conspiration du silence, avec toutes sortes d'égards, de prévenances, de bons offices très réels, l'enveloppe de ses mailles, et lui dérobe la terre et le ciel, et jusqu'à la mer qui est partout. S'il est poète, il chante la république qui l'a mis si poliment à la porte. S'il est catholique, il lève les mains au ciel, pour bénir cette hospitalité si libéralement réformée. S'il est homme de bon ton, il se confond en remercîments pour avoir été si agréablement déçu, et se promet bien de ne pas s'en vanter.

Allons donc droit à nos frères, mon cher ami. J'ai dès l'abord retrouvé en eux ce que vous aviez remarqué, lors de vos vacances de Fribourg, dans les cantons mixtes de la Suisse : ce type de la bonne physionomie catholique, qui tranche au milieu de la foule, et frappe les moins prévenus; ces traits calmes et reposés, qui révèlent une âme en paix, cet affectueux empressement qui trahit la famille, ce sourire de foi à la vue d'un prêtre, d'une croix, d'une image bénie. Je me suis rappelé ce que j'ai vu moi-même ailleurs dans les stations du Great-Western, ces pauvres Irlandais qui, entre mille voyageurs affairés, démêlent indiscrètement l'homme de leur communion, et

vont à lui par une sorte de flair naïf, qui dépiste et trahit le plus sévère *incognito.*

Je ne crois pas surtout qu'on puisse se méprendre sur nos jeunes catholiques, dans les pays de foi militante. Là, le front de nos adolescents porte encore comme un caractère baptismal. Il faut voir réunies dans une société de Saint-Vincent de Paul, dans un cercle d'étudiants, dans une nombreuse famille, ces figures épanouies, expansives, appendues à un récit pieux, à un appel généreux : le cœur bat sur leurs lèvres et leur foi pétille en leurs regards.

Ces nuances sont plus graves dans un âge plus avancé. Mais jusque sous la bure du villageois, le plus rude batelier des *trekschuyten* (1) révèle, pour peu qu'on le regarde, le *cor unum* des enfants de l'Église (2). A en croire les observateurs, ce *facies*

(1) On appelle ainsi des bateaux qui servent aux communications intérieures, un peu lents, mais fort commodes et très économiques. Souvent le paysan hollandais y transporte sa famille, son ménage et tout son bétail. Tout y est néanmoins en si bon ordre qu'on peut lire, écrire à bord et s'y reposer, comme chez soi.

(2) Il nous arriva d'en faire une agréable épreuve : à l'une de nos plus lointaines excursions, nous quittions, pour nous rendre à Leeuwarden, Dokkum, où nous

indéfinissable partage la Hollande en quatre zones distinctes : de Bréda à Bois-le-Duc, du Brabant à Utrecht, d'Arnheim à Zwolle, et de là au fond de la Frise. C'est qu'en effet le catholique est chez lui dans le Brabant, et comme étranger au cœur de la Hollande; il rentre en ses foyers au delà d'Utrecht, prédomine dans la Gueldre, et disparaît presque entièrement dans la Frise.

Mais pour le touriste ordinaire, la Hollande commence à Rotterdam et finit à l'Amstel. Le plus aventureux pousse à la pointe du Helder : il a vu la mer du Nord et la mer du Sud à la fois, le Zuiderzée. Quant aux trois provinces catholiques, le Brabant, la Gueldre, l'Ower-Yssel, elles sont rayées de sa carte.

avions pu vénérer les reliques de saint Boniface, sur le théâtre de son martyr. Embarqué sur un *trekschuyt*, et presque seul avec le batelier, nous nous décidâmes, sur sa physionomie catholique, à lui adresser quelques mots en sa langue. Il nous répondit brusquement en nous serrant la main, et en assez bon français : « Je suis Français, moi, vieux soldat de l'empereur, et catholique du Pape. » Il me combla de bontés et me raconta des choses curieuses du roi Louis, dont on ne tarit pas dans la Hollande.

II.

Lettre au même sur les légendes de la Gueldre et de l'Ower-Yssel.

Lütte, près Oldenzaal, 5 septembre 1847.

MON CHER AMI,

Inconnu et inattendu, j'arrivais à minuit aux frontières de la Prusse et du Hanovre, à Oldenzaal. Il me fallut, le lendemain, épuiser mon latin pour faire comprendre mon origine, ma race, mon espèce au pasteur du lieu. Pourtant j'étais au berceau des Francs-Saliens, mes vieux pères; *Olden-Zaal* leur doit son nom; Otmarus, un de leurs rois anté-mérovingiens, n'a-t-il pas nommé, près de là, *Otmarsum*, témoin, m'a-t-on dit, Tritbème en son Hirsauge? Et je vous le demande, ne pouvais-je pas me réclamer, à titre de famille, du patron bénédictin du lieu, saint Pléchelme, et, à titre de compatriote, du premier apôtre des Tubantes, saint Gombert de Reims, sorti de l'Aquitaine, et venu par votre Champagne jusqu'ici, pour convertir les ancêtres de Clovis, pendant que son frère, saint Nivard, achevait d'en baptiser les neveux?

Mille autres désappointements m'assaillirent en cette halte lointaine; mais j'ai trouvé toujours, à

chaque contretemps, une consolation. C'en fut une véritable que d'être admis, après beaucoup d'instance, à vénérer le chef de saint Pléchelme. Ce trésor est gardé avec une si avare et si légitime sollicitude qu'il apparaît au grand jour seulement une fois l'an, et rentre ensuite dans l'obscurité d'une cachette dont le pasteur garde le secret. J'ai pu voir et baiser ce chef patriarchal, parfaitement conservé; je regrettai de ne pouvoir faire remonter jusqu'à saint Baldéric, à qui on l'attribue, la châsse qui me parut du XIV[e] siècle. J'admirais de belles chaînes d'or et d'argent, quelques médaillons byzantins, une croix dont j'aimais l'antique inscription : *Deus meus semper in vita;* la statuette suspendue à cette croix, d'un donataire chanoine de céans, avec lequel nous dîmes tous ce qui était écrit : *Sancte Plechelme, orate pro nobis.*

Avant de quitter ce mystérieux réduit, par l'odeur alléché, je déterrais trois paniers de parchemins et de vieux livres, la plupart incunables. Ce fut le trop court régal de quelques moments hâtifs, et le commencement de mon enquête sur les archives d'Oldenzaal.

J'appris bientôt que la majeure partie était à la campagne, au presbytère de Lütte. Conservez ce nom avec respect, et si vous rencontrez jamais le pasteur, archiviste, veuillez vous découvrir. Je l'ai trouvé

poursuivant opiniatrément un long travail d'inventaire et de dépouillement historique sur les dernières archives du célèbre chapitre de saint Pléchelme. En 954, le pieux et belliqueux Baldéric, duc de Clèves, évêque d'Utrecht, père et défenseur de la patrie, le fonda au plus fort du flux et reflux des Normands. Oldenzaal fut sa citadelle avancée, et pour rempart il lui donna un chœur de moines ou de clercs, psalmodiant devant le chef de l'apôtre du pays. Ce chef fut par lui déposé dans un reliquaire, semblable apparemment à celui qui subsiste encore, en forme de casque guerrier; et peut-être était-ce la coiffure de guerre que Baldéric portait en pourchassant les Normands.

Je laisse à de plus habiles à en décider, et en attendant que je vous fasse part de ma récolte diplomatique, je passe à la poésie de mes cours, à ces légendes locales que vous m'avez instamment recommandé de recueillir sur place. Le bon pasteur de Lütte m'a ouvert la voie, dans de longues causeries latines. Vorper du Mont-Thabor, le Plutarque de la Frise, qui m'accompagne toujours, reprend aux heures perdues ces récits légendaires. C'est justice que de mentionner encore deux guides qui m'ont amené ici, et renseigné le long du chemin, le chapelain de la collégiale et un très honnête descendant des Brunkhorst, l'une des

familles les plus historiques de ces contrées.

Ce double cortége d'honneur se plut à me faire admirer la magnificence du pays, l'ancien comté de Bentheim. C'est un parc continu ; je conçois qu'autrefois on l'ait appelé le *paradis des nobles.* L'histoire de ce pays est tout-à-fait héroïque, depuis les Romains qui sont partout les géants antédiluviens, jusqu'aux Templiers, dernière chevalerie des *Tubantes.* N'oubliez pas que ce nom est dans Tacite, et que Germanicus et Drusus sont venus jusque-là. Germanicus y a détruit un magnifique temple de *Tanphana*, et Drusus, mort à trente ans, a laissé un tel renom de terreur, qu'aujourd'hui encore la plus grande imprécation des Tubantes est de vouer à la colère de Drusus.

Après Drusus, ce fut Attila, les Huns, les Francs, les héros des Nibelungen, qui laissèrent les traces les plus durables. A l'époque où ces titans transportaient les montagnes, l'un d'eux cahotant sous son faix, un mamelon de rochers se détacha de son épaule, et resta dans la campagne. Le paysan le montre du doigt, et l'appelle encore *Hunnenberg.*

Un âge d'or suivit l'ère des batailles ; alors resplendit le paradis des nobles. C'est en ce beau parc de chasses que Charlemagne et Louis-le-Débonnaire chevauchaient avec le plus de délices. Il

me semblait, en ces beaux jours d'automne, où je contemplais ce superbe pays, entendre encore les fanfares de ces chasses impériales. Vous ne serez pas plus surpris que moi qu'ici comme partout Charlemagne vive encore après dix siècles. Il y a, m'a-t-on dit, une foule d'usages populaires, de locutions proverbiales, d'appellations géographiques, qui remontent au dompteur des Saxons, des Maures et des Lombards. On vient de publier un poème que l'on s'accorde à regarder comme l'un des chefs-d'œuvre de l'épopée du moyen âge, *Flore et Blanchefleur* (1) dont l'auteur est l'harmonieux Thierry d'Assenèdes. Sur ses traces, un autre Homère, enfant de Harlem, Nicolas Verbrechten, à la cour d'un illustre troubadour de la Hollande, le comte Florent V, a chanté le fondateur de la maison d'Orange, le premier des Guillaume? Auriez-vous deviné que ce héros était notre saint abbé *Guillaume de Gellone*, l'un des plus célèbres paladins de Charlemagne?

Je me suis toujours persuadé que les Templiers étaient appelés à continuer, dans les poésies populaires, les prouesses des paladins, s'ils étaient demeurés toujours bataillant sous leur croix rouge.

(1) *Floris ende Blancefloer*, publié par le savant allemand Hoffmann de Fallersleben.

Mais le repos de l'Occident les perdit. L'Orient en eût fait des martyrs et des héros; la vie de caserne en fit des apostats. Nulle part ils n'ont pu trouver grâce dans les souvenirs du peuple, qui a bien droit d'être entendu dans ce procès. Voici l'un de ces témoignages populaires. A Otmarsum, il advint qu'une fois, selon la coutume, le commandeur et ses frères menaient une joyeuse nuit. Des cavaliers soudain frappent aux portes, enveloppent la commanderie, pénètrent partout : le lendemain tout était massacré. Selon d'autres, le feu du ciel était tombé là. Les deux versions concordent.

J'omets beaucoup d'autres récits qui me furent contés à travers champs, et qui, je l'avoue, m'ont laissé moins d'impression que le splendide aspect du pays; encore m'a-t-on dit qu'il avait beaucoup perdu, depuis la ruine de la noblesse cathotholique, de sa beauté, de sa culture, de ses futaies héréditaires, de ce pompeux décor que les grandes existences, et surtout la noblesse fidèle semblent projeter autour d'elles, comme une ombre de fête et de joie.

Ce pays frappe plutôt par sa face agreste et les larges aspérités de son sol, qui semblent empreintes sur le front rugueux des pâtres que nous rencontrions. Je retrouvais là le singulier phénomène que présentent les phases de la physionomie dans

la Hollande. J'étais aux confins de la Frise et de l'Ower-Yssel, et nulle part peut-être la transition des nuances n'est plus tranchée : le Frison protestant vous rencontre sans détourner la tête ; s'il vous regarde, c'est en travers, *torvo oculo ;* s'il vous rend votre salut, c'est en deux seuls mots : *tag, herr !* ou plus brusquement encore : *tag !* Si vous lui demandez le chemin, il n'a jamais qu'un geste et qu'un mot : tout droit ! *rect huit !*

Arrivé dans l'Ower-Yssel, les figures s'épanouissent, les têtes se découvrent, les saluts affectueux vous préviennent ; le parler hollandais reprend son abondance, ses formules onduleuses, et même une sorte d'euphémisme de bon cœur qui triomphe sur les lèvres des plus dures syllabes.

La nature elle-même a sa part de fête et comme une parure endimanchée sous cet horizon plus pieux. C'est l'inverse de ce que vous avez pu remarquer en Suisse. Là, Dieu semble avoir abandonné à l'hérésie la graisse de la terre : une sorte de fascination païenne, de mirage sensuel plane sur les belles vallées protestantes, sur ces magnifiques lacs de Genève, sur ce riche bassin de Zurich. Ici, le monotone aspect de la Frise attriste comme les parois nues d'un prêche calviniste ; tandis que le pieux Ower-Yssel est émaillé de verdure, de fleurs, de nappes d'eaux limpides. Zwolle surtout

m'a ravi : j'y arrivais, après une nuit fatigante, par l'une de vos plus fraîches matinées de la Côte-d'Or, à travers des jardins, des villas, des cours d'eaux semés de fleurs. C'est du milieu d'une corbeille touffue de feuillages et de fruits que la petite ville, encore toute gothique, élève avec coquetterie la herse et les tourelles de ses portes, le beffroi de son stadhuis, la campanille de Saint-Michel, l'archange-patron, qui doit aimer a déployer ses ailes sur sa cité toujours amée et féale (1).

Je vais décidément tomber dans la sotte philosophie des climats et dans le fétichisme ridicule de la géographie, si j'en viens à vous dire que ce poétique aspect des lieux se reflète dans les plus vieilles légendes de l'Ower-Yssel. Cependant Worper ne m'a raconté qu'une seule traditions sur les origines trans-isalanes : je vous laisse deviner ce récit, plus gracieux et aussi mystérieux que le sphinx féminin de Thèbes. Je crois seulement qu'il faut en chercher le mot ailleurs que dans les fables grecques ou scandinaves. Veuillez interroger plutôt

(1) On a toujours conservé dans l'église Saint-Michel, même lorsqu'elle appartint aux protestants, une horloge où à chaque heure une statuette de l'archange levait le bras et transperçait de sa lance l'hérésie, écrasée sous ses pieds sous forme de serpent.

la grande féerie du christianisme, et songez au plus beau des enfants des hommes, amené sur notre rive des profondeurs d'un éternel océan, par une vierge plus blanche que les cygnes de la Norwège, voyageur égaré de sa route et captif, venu pour réparer une race épuisée et maudite, sans qu'il soit permis de savoir ni de chercher témérairement ce qu'il est, d'où il vient. Je trahis mon secret peut-être, vous en jugerez.

La mort avait ravagé le noble castel de Hussen. Il ne restait qu'une jeune orpheline, frêle et dernier rejeton des comtes de Clèves. Comme elle se promenait dans son deuil, avec ses filles et ses pages, le long des berges du Rhin, un blanc cygne apparut sur l'eau, battant des aîles et tirant une chaîne d'argent; il amène à la rive un bel adolescent, qui demande l'hospitalité. Reçu au château, honnêtement hébergé, on le prit pour un fils de roi, et une illustre alliance lui fut offerte; il accepta, à condition que la fiancée ne demanderait jamais à son époux inconnu d'où il venait, ni ce qu'il était. De longs et joyeux jours se passent, et pour abréger les incidents, un moment vint où la dame, enhardie et ne pouvant plus retenir sa curiosité, demande à l'inconnu qui il est. Pour toute réponse, le nouvel Orphée s'en retourne au rivage, y trouve la barque, le cygne, la chaîne d'argent, et disparaît.

C'est de là que la maison de Clèves porte en ses armes un cygne d'argent, demi éployé, et voguant d'azur.

Je ne garantis pas plus l'exactitude de ce blason que son explication. J'ai hâte même de couper au court, et de passer avec vous en Gueldre, ne fût-ce que pour sortir des influences climatériques et démentir la théorie de la végétation des légendes. Nous sommes encore en un beau pays, et, ce qui est meilleur, en plein catholicisme. Mais il en a coûté cher : la guerre des dieux a remué ici des montagnes ; tous les fléaux y ont passé depuis Attila; les onze mille vierges, moissonnées par le Tartare, ont été vues non loin de là; sainte Cunera a laissé son nom à un canton voisin. Parmi ces roches pittoresques, redressées en murailles et en crénaux de guerre, un monstre apparut; son souffle était mortel, et ceux qu'il n'atteignait pas de son haleine empestée, mouraient d'effroi au cri qui sortait incessamment de son gosier caverneux : Gueldre ! Gueldre ! Une sorte de trinité propice vint en aide : un Médiateur-Pontife, le seigneur *de Ponte*, assisté de Wichard et Lupolde, attaquèrent la bête dans une sombre nuit, et, guidés par les éclairs de ses yeux, en délivrèrent la contrée. Sur le lieu de ce combat fut bâti le château des puissants ducs de Gueldre.

Or, il y eut véritablement un génie malfaisant, un cri funèbre, le mot d'ordre d'une guerre permanente. Faut-il remonter à la lutte contre le paganisme que figure ordinairement la légende cosmopolite du dragon occis, de la bête vaincue? Ou plutôt, n'était-ce pas une guerre satanique que les conflits sanglants et permanents des ducs de Gueldre avec les évêques d'Utrecht? Le génie païen, ravivé dans la race des Hohenstaufen, n'a-t-il pas déchaîné une meute acharnée contre saint Martin, et pris pour mot d'ordre cet aboiement de la bête, Gueldre! Gueldre!

Vous riez peut-être du pélerin et de son thaboritain, aussi crédules l'un que l'autre. J'en pourrais appeler à un argument sans réplique pour le plus obstiné *cartophylax* de l'école des Chartes : je puis affirmer qu'après avoir parcouru les archives de tout ce pays, à Deventer, à Zwolle, à Arnhem, au château de S'Heerenberg et dans plusieurs collections particulières, il faut admettre une guerre de cinq cents ans dont la Gueldre a été le centre, et qui n'a fini qu'après le renversement complet de l'antique et puissante église d'Utrecht. Peut-être vous en dirai-je quelque chose, si je vous rends compte en détail de mes excursions d'archiviste ambulant.

III.

Au même, sur la Frise,

16 septembre, Leeuwarden.

Mon cher ami,

Voici deux nuits que je viens de prendre, afin de gagner du temps, pour aller et venir par la Frise. J'ai traversé un pays presque désert, de vastes nappes de prairies, des clairières silencieuses, dont la lune accidentait à peines les ombres monotones. Que faire là, sinon de penser aux morts? Je me pris donc à chercher, dans le lointain nébuleux et flottant de ces steppes, et parmi les ombres rares et douteuses des grands arbres, la pointe des vieux clochers, les tours abbatiales, les hauts manoirs de la Frise d'autrefois. Vorper m'avait dit, la veille, qu'alors il y avait peu de cités, mais partout des villages, entremêlés, sans interruption, de monastères et de châteaux. Et pourtant je ne voyais que des solitudes. Pour les repeupler, j'évoquais tous mes souvenirs; je fis descendre, à la clarté des étoiles, une terre ancienne et des cieux effacés, une Jérusalem passée. Il ne fallait pas un grand effort d'imagination : une barque, l'a-

vant-veille, m'avait fait cotoyer les ruines de *Bethléem;* tout le jour précédent, j'avais conversé avec un moine du *Mont-Thabor ;* il y avait sûrement sous mon horizon une *Béthanie*, deux *Sion*, la *Galilée*, un *Mont-des-Olives*, le *lac de Génézareth*, la *fontaine de Silo.* Ici la *vigne du Seigneur*, là sa *villa* ou son *palais ;* ailleurs le *champ des roses*, le *pré des fleurs*, la *rose du val en Hasca*, le *bois de Notre-Dame.* Or, en ces vallées, ces jardins, ces prairies embaumées, une seule fleur s'épanouissait, la rose de Hasca, la fleur de Jessé, Notre-Dame de la Frise; et cette fleur exhalait, au soleil des croisades, les parfums du Mont-Cassin, du Carmel, de Clairvaux, de Prémontré, de la Chartreuse; et cet encens, quoi qu'on dise, était encore pur et abondant, même aux derniers jours; puisqu'alors florissaient Henri de Hesse, Henri Kalkar, Jean Ruysbroeck, l'angélique prieur du Val-Vert. Laissez-moi reconnaître encore, à la trace embaumée de leurs pas, Gérard-le-Grand, Floris de Deventer, Thomas du Mont-Saint-Agnès, ces premiers frères de *la vie commune*, qui ont passé trop vite sur cette terre des saints, hélas! si désolée! Laissez-moi saluer Celle qui, après une si longue désolation, demeure encore la patrone de ces lieux, et trône en reine d'azur sur l'écu provincial de Twente, portant sur

un fond d'or le poupon d'argent à la couronne impériale !

Veuillez croire, mon cher ami, que je n'ai point fait de la poésie oiseuse à la belle étoile, mais de la statistique. Je venais précisément d'étudier de près, la veille, une sorte de *monasticon frisiacum*, dans le plus prosaïque des historiens, un dernier volume du *Charterboek* de la Frise, comprenant la feuille des bénéfices. On craignit au siècle dernier cette importune révélation, et un arrêt des États en ordonna la mise au pilon ; l'un des rares exemplaires sauvés m'est tombé sous la main, grâce à une copie tirée par un docte et noble Frison, M. Haan de Hettema. Un autre, enrichi de notes, a été mis gracieusement àma disposition par l'un des principaux magistrats protestants de Gro ningue. Le temps seul me manqua pour profiter de cette offre courtoise. Je reviens à mes courses nocturnes.

J'avais donc laissé derrière moi les champs presque déserts, tantôt des Cannates et des Attuaires, tantôt des Chérusques et des Ansibares ;

Terque domos ditis vacuas et inania regna.

A mesure que je m'enfonçai dans ces pays inconnus, mes idées semblaient s'assombrir, et j'en vins, au détour de je ne sais quel marais, à penser

aux terribles jugements de Westphalie, à la fameuse *vehme.* J'étais dans le cercle redoutable de sa juridiction qui embrassait tout le *Tractus saxonicus.* Je venais d'avoir sous les yeux, et j'avais copié de ma main, à ma dernière nuit de Groningue, l'un des actes les plus extraordinaires de ce mystérieux tribunal.

Son origine se perd dans la légende; je puis vous en parler, sur la foi du docte Henri Brumann (1), recteur, il y a deux cents ans, de l'école

(1) Nous devons indiquer d'autres travaux plus récents et plus savants, et avant tout les articles de M. Albert-du-Bois, dans l'*Université catholique.* Aux sources alléguées par le savant magistrat, nous ajouterons: B. Thiersch, *Vervemung des Herzogs Heinrich des Reichen van Baiern durch die heemliche Acht in Westphalen,* Essen, Badeker, 1835. — *Der Hauptstuhl der Westphalischen Vemgerichts auf dem Koningshofe,* vor Dortmund Dorsmund, 1838, 8° — *J.* Dircks, *Dissert. historico-jurid. inaug. de judiciis vemicis,* Amstelod, 1835. — *A. I. W.* Sloet, *Zutphen voor het Veemgericht* (Nyhoff's *Bydrage voor vaderlasche Geschiedenis,* II. *D. Bladz,* 133.) — J. Voigt, *Commentatio de ord. Equit. teutonicorum certamine cum judiciis secretis gesto,* Konigsberg, 1823. — Id., *Die Westph. Vehmgerichte in Beziehung auf Preussen Koningsberg,* Bornhager, 1836. Wigand, *des Vemgerichte Wetsphalens,* etc., etc.

de Zwolle, le Tacite de l'Ower-Yssel. Sa chronique *trans-isalane* est montée sur le ton de la *Germanie :* ici, il avait beau champ, et pouvait choisir entre les réminiscences de Séjan ou de Domitien. Je cite à peu près textuellement :

Les Saxons, tant de fois vaincus par Charlemagne, tant de fois révoltés, parjures, déprédateurs violents, avaient mérité, surtout par leur foi punique, l'extermination. « *Traduci, decumari, internecione deleri jure poterant.* » — Ce mot mérite d'être souligné, à la décharge du bienheureux Charlemagne.

Toutefois, le débonnaire empereur leur permit encore d'user de l'eau et du feu, leur donna des lois, des magistrats, la cité et le droit d'appel à Auguste, pour les cas ordinaires. Mais comme sanction suprême de la nouvelle république, pour dompter ce nouveau peuple par la terreur, et écraser dans leurs premiers germes les révoltes et les désordres les plus dangereux, il suspendit sur leurs têtes l'épée de Damoclès ; il établit un aréopage secret d'archontes intègres et connus de lui seul. Ils se partageaient les cantons, passaient partout inaperçus, inspectaient tout, et se rassemblaient le jour ou la nuit, dans un carrefour des bois, pour conférer.

Cette assemblée était en plein air, sous la tente des anciens clans saxons, dans une enceinte tracée par une corde qui formait la *clausura*, hors de laquelle on ne pouvait prononcer l'exécration. Comme dans les mals carlovingiens, douze ou sept juges siégeaient selon l'importance des causes.

Tous étaient juges et témoins, au besoin accusateurs et bourreaux. Aucun ne pouvait se récuser, ni le parent, ni le nouveau marié, ni le plus jeune assesseur ; ceux-là, au contraire, étaient désignés de préférence pour exécuter la sentence.

L'arrêt porté, un messager nocturne apparaissait çà et là laissant une hache appendue aux portes. C'était le signal suprême et irrévocable.

Nul n'était exempt de cette juridiction occulte, si ce n'est les personnes ecclésiastiques, l'enfant au-dessous de douze ans et le vieillard au-delà de soixante-dix. Quiconque s'opposait à l'exécution de l'arrêt encourait la peine prononcée par la Vehme. Son ressort atteignait surtout les félonies que les tribunaux ordinaires de gré ou de force n'avaient point puni. L'empereur Frédéric III et son chancelier Ulric de Passau furent cités devant la Vehme. Des villes et des provinces entières tombaient sous son anathème. Nous avons vu les pièces du procès intenté aux puissants seigneurs de Berg, aux villes et cités de Zutphen, d'Ootmarsum, de Gronin-

gue (1). La Vehme n'était jamais plus terrible que contre un accusé qui lui résistait par le nombre et le rang. Le cas de contumace provoquait des séances à huis-clos, et permanentes, jusqu'à pleine satisfaction; au besoin on faisait appel aux cent cinquante tribunaux épars dans l'Allemagne, qui pouvaient mettre en campagne cent mille affiliés armés du poignard vehmique.

Sous ce régime, dit encore Henri Brumann, la province de Saxe fut enfin pacifiée; et le tribunal secret parut si utile et si sagement constitué qu'il se perpétua après la mort de Charlemagne et durant

(1) La cause des seigneurs de Bergh était pendante entre Theodorick Van Dyse, et Villem II, seigneur de Berg: l'arrêt fut prononcé en 1488. La pièce originale se trouve dans les curieuses archives du château de S'Héeren Berg, qui me furent obligeamment ouvertes par le possesseur actuel, homme aussi lettré que distingué par sa naissance, et grâce à la bienveillante médiation de Me Van Nispen de Zevenaar, en ce moment membre du parlement hollandais. Voir pour la cause des cités désignées ci-dessus, J. Dumbar, *Hist. de Deventer*, t. 1, p. 579, 581. E. A. J. W. Sloet., *Zutphen voor het Veemgericht* dans un recueil publié par Me Nyhoff, archiviste d'Arnhem, *Bydrage voor Vaderlasche Geschiedenis*, II. D. Bladz, 133.

des siècles ; ce fut, dit-on, la sentence lancée contre Groningue qui amena la chûte de la Vehme.

Je sors décidément, mon cher ami, de la légende pour passer à l'histoire que vous estimez la plus sérieuse, l'histoire diplomatique : je cède au plaisir de joindre à cette lettre une note qui résumera l'une des plus curieuses chartes inédites que j'aie rencontrée nulle part, cette fameuse sentence de la Vehme contre la ville de Groningue (1).

IV.

Lettre du tribunal dit de la Vehme, en date du premier mardi après la fête de l'apôtre saint Jacques, de l'an 1456.

En copiant cette pièce singulière dans son vieil idiôme presque inintelligible, même en Hollande, et en repassant la traduction que nous publions ici

(1) L'original hollandais est aux archives de Groningue ; j'en dois la communication à M. Feith, qui se proposait d'en publier le texte hollandais. J'en possède en outre une traduction faite par M. Charles Van Nispen de Zevenaar, qui a heureusement triomphé des difficultés qu'offrait le style de la chancellerie vehmique au xve siècle.

en partie, il s'est présenté à notre esprit quelques réflexions que nous aventurons comme préliminaires :

Que le tribunal vehmique remonte à Charlemagne, ou par-delà ou en-deçà, son principe est, à notre avis, en dehors du christianisme; c'est le droit payen de résister par toute voie licite ou illicite à la force injuste ou présumée telle. Ce droit n'a cessé, et n'a fait place, dans l'Europe civilisée, à la justice régulière, que par l'ascendant prépondérant de l'Église. C'est la médiation et le contrepoids suprême de l'autorité chrétienne qui a protégé à la fois la force et la faiblesse : la force contre l'insurrection ténébreuse ou patente des opprimés; la faiblesse, contre les abus impunis de la force. Cet antagonisme permanent tend à pousser le monde au chaos, et si l'Église eût manqué à la société, depuis longtemps elle serait tombée sous le despotisme alternatif ou du plus fort armé du glaive, ou du plus faible armé du poignard.

Or, au moment où la race payenne des Hohenstauffen disparut brisée contre la Pierre, et épuisée dans sa lutte téméraire contre le sacerdoce chrétien, l'empire d'Allemagne était comme retombé sous le droit barbare de la justice irrégulière, ou de la force brutale. C'est maintenant un lieu commun que cette politique impériale n'était rien autre

qu'une réaction des passions sauvages contre le juste et le droit, une restauration, sur le type de Néron, du César empereur et grand pontife. Dans cette situation extrême, on conçoit qu'il se soit élevé des institutions aussi extraordinaires que la Vehme. Il faut que de bien impérieuses circonstances en aient amené la création, pour qu'elle ait pu subsister deux ou trois siècles, non-seulement sans soulever contre elle d'opposition populaire, mais avec la coopération publique et active des cités, des républiques et même des empereurs. Tout ce qu'il reste des actes du fameux tribunal a une forme très officielle et se réclame sans conteste de l'assentiment et de la sanction impériale. Ce n'est qu'après ou vers le temps que Frédéric III fut lui-même cité au tribunal de la Vehme qu'apparaît un premier acte impérial tendant à son abrogation. Nous croyons donc très digne d'attention cette double particularité incontestable : la Vehme apparaît historiquement à la chûte des Hohenstauffen; elle ne disparaît qu'après que Pie II eût solennellement cassé l'un de ses arrêts, la sentence contre Groningue

Nous ne pouvons nous empêcher de faire encore un rapprochement. C'est au moment où cette sorte d'inquisition terrible, mystérieuse, irresponsable succombe par l'affermissement du pouvoir pontifi-

cal, qu'une autre inquisition prend ses formes canoniques. Y aurait-il une corrélation providentielle entre ces deux institutions? Et maintenant que la seconde a de nouveau disparu des sociétés modernes, serions-nous menacés de voir réapparaître le droit sauvage de la justice privée ou secrète, la Vehme et la feda? Nous laissons à de plus habiles à poursuivre ces inductions, pour mettre sous les yeux du lecteur et livrer à ses réflexions l'un des derniers actes connus de la Vehme westphalienne.

« Nous, Herman de Grôte (1), de par l'autorité et la puissance impériale, franc comte du franc siége à Wunnenbourg (2), et les frères westphaliens Lub-

(1) Herman de Grôte se rencontre comme franc comte du franc siége de Linden, comté de Satheim, en 1448. J. Voigt., p. 84, 88, 86, 169. Usener, p. 290.

(2) Wunnenbourg, petite ville à sept lieues au sud de Paderborn, en Westphalie, sur les bords de la petite rivière *Aa*, fameuse depuis la victoire complète de Charlemagne sur les Saxons, en 794. Elle fut presqu'entièrement brûlée en 1785. Il y reste environ mille habitants logés dans des maisons de bois couvertes en chaume. L'un des francs siéges, les plus fameux, selon Théod. Eerck, p. 228, était le franc siége *entre la Porte de Wunnenbourg.* C'est devant ce tribunal que

bert et Ludeke, hommes solides et graves, reconnaissons et savoir faisons, à jamais, par ces présentes, ayant vertu de lettres patentes;

» Qu'au franc siége de Wunnenbourg, où nous siégeons et tenons audience avec plein droit de jugement et procédure, par devant nos véritables collègues, assesseurs et témoins sous-mentionnés, et conformément aux règles de la procédure, enquis et requis étant de statuer toutes peines corporelles et infamantes, selon les lois et coutumes de très auguste prince et seigneur, le seigneur Charlemagne, de bienheureuse mémoire, empereur romain, toujours amplificateur de l'empire, dûment assemblés, en temps légitime, et pendant le jour, le banc tendu et lié (1);

» S'est présenté devant nous en ces derniers temps l'honorable Gérard Bruenss, procureur et

l'empereur Frédéric III, et son chancelier Ulrich de Passau, furent cités à comparaître en 1470. J. C. P. Kopp, § 106; Niesert. II, 97, 105.

(1) Il y a dans l'original tantôt « *le banc étant tendu* » tantôt « *tendu et lié*, » ailleurs « *clôture sainte et secrète* ; » c'est, ce nous semble, désigner la double formalité essentielle de siéger sous une tente et dans une enceinte fermée par un cordeau. (J. Grimm., p. 763.)

défenseur ayant plein pouvoir de l'honorable Thierry van Hokkelem;

» Lequel s'est plaint que nonobstant et contre certaines lettres authentiques et non annulées, que les honorables bourgmestres et conseils des villes de Brême et Groningue avaient écrites, scellées et remises audit van Hokkelem et à Ghisela son épouse légitime, à diverses occasions, concernant quelques biens, meubles et immeubles, à lui apportés et assignés comme dot véritable par la même sienne femme légitime (1), ainsi qu'il est contenu et expliqué plus au long aux lettres sus-mentionnées;

Les susdits bourgmestre et conseil de la ville de Groningue retiennent, endommagent et enlèvent ces biens donnés, assignés et possédés en partage par ledit Thierry et sa femme légitime... Que continuant à pousser jusque-là l'audace et à se déporter ainsi et par eux-mêmes, et par d'autres en leur nom, ils s'attribuent ces biens, s'en réservent les

(1) La ville de Groningue pouvait légitimement décliner ou disputer la compétence du franc tribunal en matières civiles, telles que la cause présente. J. Voigt, p. 83, 165. On lit dans Æneas Sylvius, *Europa*, c. xxix. *Degeneravit autem hoc judicium : nam viles aliquæ personæ admittuntur et civilia negotia tractare audent, quibus erat solum de criminalibus permissa potestas.*

revenus, dépouillant Van Hokkelem et sa femme, contre la loi de Dieu et de l'honneur, contre le droit, l'équité et toute convenance; aux grands et pernicieux dommages et pertes dudit Thierry Van Hokkelem, lequel continue à en souffrir et à en être privé tous les jours; et tel est ce dommage qu'il l'estime raisonnablement être de cinq mille florins rhénans de l'Allemagne, ayant cours, de bon aloi, et que, à peine, pour pareille somme il consentirait à passer par telle privation et à souffrir ces pertes;

» Ensuite a requis du susdit tribunal franc, par le ministère de l'avoué par lui choisi un jugement équitable, statuant si la plainte précitée était une réquisition légitime ou illégitime de sentence vehmique; et s'il était de la compétence du même franc tribunal de prononcer, en clôture sainte et secrète, en ce cas, une sentence ayant force de banc royal (1).

» Sur quoi, il lui a été déclaré et signifié, comme, de son droit, étant par jugement équitable, sans opposition ni récrimination, que quand la plainte serait reconnue conforme à la vérité et prouvée, ainsi qu'il appert, en ce cas serait-il fondé dans sa requête de sentence vehmique; et qu'il compétait au

(1) Le franc siége suprême était la chambre du conseil impérial (*Keyserlyke Rykskammer*), Voigt, p. 38.

franc tribunal de prononcer sentence ayant force de banc royal, en clôture sainte et secrète;

» A donc requis le susdit Gérard Bruenss, et de nous a obtenu par juste arrêt, conforme aux droits du tribunal franc, et du Saint-Empire, qu'en suite de sa plainte et requête, nous ayons à faire assigner ceux de Groningue, leur conseil et assesseurs, à comparaître à une audience fixée en temps légitime et convenable;

» A laquelle même audience sont venus et se sont présentés devant nous, à Wunnenbourg, entre la porte supérieure, où nous siégeons et formons le franc siége, et l'assemblée des échevins étant dûment et complètement formée pour statuer sur les peines corporelles et infamantes, comme plus haut a été dit (1);

» Les huissiers du Saint-Empire et du tribunal franc, lesquels ayant eu mandement de porter l'assignation, ont reconnu et déclaré sur la foi du serment prêté au Saint-Empire qu'ils avaient effectué ladite citation d'après les droits du franc siége et la coutume établie (2);

(1) Cette formule répétée aurait suffi à la ville de Groningue pour alléguer une fin de non-recevoir

(2) Ceci confirmerait l'opinion de ceux qui nient que la Vehme ait pu lancer des arrêts sans forme de procès,

» Et Thierry Van Hokkelem, par son advoué, requérant que justice lui fût faite, sans injustice contre les accusés.

» Sur ce, il a été déclaré que, dans le même franc tribunal, seraient appelés les susdits accusés de Groningue aux quatre points cardinaux, à l'est, au sud, au nord, à l'ouest; afin de s'assurer si quelqu'un de leur part se présente pour défendre leur corps et honneur.

» Nul n'ayant répondu de ceux de Groningue, ni personne en leur nom, la procédure fut suspendue par nous, conformément aux coutumes et droits du franc siége. Après quoi Thierry Van Hokkelem, par son advoué, ayant itérativement requis ceux de Groningue, cités, assignés et prévenus pour audience légitime, ne se présentant pas, ni eux, ni personne en leur nom, et mé-

sans entendre l'accusé, ni le citer, ni le prévenir. Marquard Freher dit positivement : *Et sane ipsa horum judiciorum ordinatio nihil minus volebat quam inscios, inauditos, indefensos, indicta neque cognita causa damnari. Imo ternam citationem reorum, etiam contumacium ante omnia requirebat, datis in singulas citationes* VI *hebdomalibus et* III *diebus, ut habet ipsa reformatio*, cap. IV. Le plus ancien historien de la Vehme, Æneas Sylvius affirme non moins nettement le contraire *loc. cit.*

prisant les ordres du Saint-Empire, comme rebelles et contumaces, que justice néanmoins lui fût faite, sans injustice contre les accusés;

» Auquel cas il lui a été déclaré que lesdits accusés, rebelles et contumaces, étaient exclus de la paix, et encouraient la vindicte du Saint-Empire, comme gens sans honneur, sans foi, sans droit, sans paix, n'ayant plus, tant par eaux que par terres, et par tous les pays, villes et villages, châteaux et manoirs, ni sécurité, ni sauf-conduit;

» Et qu'il devenait loisible audit Thierry de Hokkelem d'user de ses droits et de choisir, pour les revendiquer, de vrais et francs échevins, trois à sa droite et trois à sa gauche, solidairement chargés de faire aboutir et conclure sa requête, selon les droits du franc tribunal saint et secret, par sentence d'exécration et de condamnation, de dispersion et de perdition, et par jugement vehmique contre les profanes;

» Attendu qu'après que très honoré franc comte Aspelaën Hornepenninck eut envoyé à ceux de Groningue, par le ministère de l'huissier du Saint-Empire et du sien, une lettre en termes officieux, les admonestant pour leur plus grand bien en cette affaire;

» Qu'alors ceux de Groningue avaient maltraité et emprisonné les messagers, de sorte qu'on

ignore où ils se trouvent, morts ou vifs; de quoi le très honoré Aspelaën Hornenpenninck nous a envoyé sa lettre authentique et scellée, se plaignant à nous de pareille forfaiture et action déraisonnable;

» Adonc unanimement avons déclaré que par là les susdits sont tombés dans la plus haute trahison et disgrâce du très haut prince et seigneur l'empereur et roi romain; et se sont eux-mêmes condamnés et mis hors la loi, tant les citoyens que les habitants et tous ceux qui résident en leurs habitations, pour autant qu'ils sont du sexe masculin et d'âge au-dessus de douze et au-dessous de soixante-dix ans, et sauf toutes personnes ecclésiastiques (1); et ensemble seront comme eux sans honneur, sans foi, tous ceux qui auront avec eux société et communication quelconque, vente et achat d'aucune espèce.

» Contre lesquels est attribué et assigné audit Thierry van Hokkelem le droit de poursuivre, saisir, courre sus, lier et frapper, rançonner et prendre à partie corps et biens, continuer et ne point cesser d'en agir de telle sorte, en la mesure des coutumes en vigueur à l'égard de

(1) J. Privileg. Caroli IV, a. 1354, apud Marq-Freher.

toutes gens atteints, convaincus et frappés de la sentence d'exécration, et mis hors le banc de l'Empire, et cela aussi longtemps, aussi souvent et à l'égard d'autant de personnes qu'il sera besoin, pour que et jusqu'à ce que ledit Thierry van Hokkelem et ses hoirs soient satisfaits pleinement et entièrement en toutes plaintes, frais et dommages, nonobstant priviléges, sauf-conduits, garanties, franchises, droits seigneuriaux et autres;

» Ainsi faisant, par nous Herman de Grôte, franc comte, les sus-mentionnés de Groningue, tant citoyens et habitants de leurs maisons ont été par le droit de notre charge, par l'autorité et la puissance du Saint-Empire, frappés de sentence vehmique et d'exécration, savoir tous les précités et tous ceux qui ont avec eux société ou rapport quelconque, permettent ou ont permis aux leurs d'en avoir en quelque manière que ce soit; et les mettons hors de toute paix et droit, sous la flétrissure, peine, amende et disgrâce la plus haute du Saint-Empire, le tout en vertu de la présente lettre, valable jusqu'au jour où ils se soumettront et reviendront à récipiscence.

» C'est pourquoi nous prions tous princes et seigneurs, augustes et redoutés, seigneurs rois, ducs, comtes, gentilshommes, banniers, cavaliers et soldats, bourgmestres et conseils, villes commu-

nes, juges et drossards, employés, officiers et sujets du Saint-Empire;

» A savoir, vous, très augustes princes et seigneurs, seigneurs de Bourgogne, Danemarck et Suède;

» Vous pareillement, princes et seigneurs de haute lignée, ducs de Brunswick, Holstein, Mecklembourg, Wolgast, Baert, Stetin, Bavière, Autriche, Clèves et Juliers, Bergh et Gueldre, Hollande et Zélande.

» Comme aussi les nobles seigneurs, sires de Tekenebourg, Diepholt, Oldenbourg, Rethberg, Lippe, Marcke, Brunkhorst, Batenbourg, Wilch, Homaet, Kulenbourg, Borkele, Berghe, Meghe, Hokkelem, Dorpmunde et Limbourg, tous comtes, gentilshommes, banniers et hommes libres.

» Et vous, autant que vous êtes, puissants et redoutés chevaliers et hommes de guerre, très honorés et prudents bourgmestres et conseils, citoyens et universités, corporations et résidents ez-ville de Cologne, Osenbruggen (1), Pabborn (2), Minden, Brêmes, Staden, Hambourg, Lubeck, Orsmar, Rostock, Sand, Grippenvolde, Angkelem,

(1) Osnabroug.

(2) Paderborn.

Stetin, Dansckc (1), Deventer, Campen, Swolle, Sæst, Lippe, Bussch, Anvers, Bruxelles, Mechgolen (2), Louvain, Diest, Nimègue, Ruremonde, Arnhem, Zutphen, Harderwyck, Tenelenbourg (3), Wageningen, Hattem et Wezel, en deçà et au-delà du mont Harze.

» A tous, pour le cas où la présente lettre sera venue à leur connaissance ; à tous, francs comtes et assesseurs du tribunal saint, franc et secret, ordonnons en vertu de notre charge, par tous les serments que vous avez prêtés au Saint-Empire, d'avoir à donner main forte et assistance à Thierry van Hokkelem, à ses hoirs, procureurs et plein pouvoir contre les sus-mentionnés de Groningue, leurs gens et fauteurs, pour attaquer, courir sus, appréhender, frapper, garotter et emprisonner jusqu'à ce que satisfaction et réparation soient faite avec restitution, frais et dommages.

» Et ordonnons en outre et prions, nous franc comte susdit, les très révérends seigneurs, les seigneurs archevêques et évêques, de prêter également secours et assistance.

(1) Dantzick.
(2) Bois-le-Duc.
(3) Malines.

» Que si aucuns se trouvent qui contreviennent à cet ordre et dénient aide et main forte audit Thierry van Hokkelem, par lui requis et exhortés, et, contrairement à la présente lettre dûment exhibée en copie authentique et équivalente, les condamnons et soumettons par la présente aux mêmes peines et dans la même mesure portée contre ceux de Groningue par ladite sentence vehmique d'exécration.

» Avons écrit ceci en foi du serment que nous avons prêté au saint Empire pour notre charge, et en témoignage de pure vérité, à la prière dudit Thierry van Hokkelem, accusateur ; et avons, de par le franc tribunal, reçu en nos mains ce document authentique, appendu notre scel à cette présente lettre, et prié les graves et redoutés nos chers sires Lubberte et Ludeke, frères westphaliens, assesseurs, et le très honoré Henri Tot dem Busche, franc comte de la seigneurie de Ravensberg, d'appendre également leurs sceaux à cette lettre pour plus grande et irrécusable preuve de vérité, ce qui a été fait (1).

(1) L'original porte encore quatre sceaux pendants en lacs de chanvre ; au second sceau est annexé une bande de parchemin donnant acte et copie au commissaire de van Hokkelem, à l'appui de ses conclusions

» Ce à quoi avons acquiescé, nous Lubbert et Ludeke, frères westphaliens, et nous Henri Tot dem Busch, franc comte de la seigneurie de Ravensberg. Sur ce, en présence de, à et pardevant véritables collègues et assesseurs du tribunal franc, savoir :

» Hans (1) Roven, huissier.
» Hans Hillen ;
» Henri Franke ;
» Hans de Rasseke ;

et mentionnant les quatre sceaux qu'il est difficile de désigner avec précision, les marges étant rongées et les légendes frustes. Celui qui est attribué au franc-comte Herman de Grôte porte un glaive tranché en pointe, couronné de deux petites figures indéchiffrables. — Le 2e et le 3e sceau sont plus petits, celui de Lubberte porte l'écusson incliné ; le baume surmonté d'une double croix agencée, l'écu à la croisille senestre potencée. Le sceau de Ludeke, semblable à l'écu de Lubberte, mais droit, porte une bande horizontale en chef et en pointe. Le sceau du franc comte, Tot dem Busch, porte pour inscription : SIGILLUM HENRICI SYLVÆ. L'écusson est droit, portant un chien se mouvant sur une barre de droite à gauche, la queue levée, étalée au dos ; au-dessous trois épées ou barres perpendiculaires, la pointe en bas.

(1) Jean.

» Henri Savoder ;
» Hans Tepelen ;
» Hans Bodenweldes;

» Et autres gens très honorés, et assez estimables francs échevins pour servir de véritables témoins, requis pour ce et spécialement priés; a été donné cet acte l'an de Notre-Seigneur mil quatre cent cinquante-six, le premier mardi (1) après saint Jacques l'apôtre.

Ainsi, pour 5,000 florins rhénans, Groningue, alors la plus puissante ville de la Hollande et l'une des plus florissantes du Nord, était vouée à l'exécration et mise hors la loi. Un siècle plus tôt, la sentence vehmique eût sorti son plein effet. Malgré la décadence du franc tribunnal, l'émoi fut sérieux; Groningue s'empressa d'opposer une confédération de villes liguées avec elle, et peut-être crut-on l'occasion favorable pour renverser le tribunal secret. Deventer, Kampen, Zutphen entrèrent

(1) Le jugement de Vehme s'appelait *Friding, jugement du mardi* ou de mars ; aussi le mardi était-il à son tour appelé *Dingesdag*. Frey, dans les mythologies du nord, est le dieu de la force et de la guerre, la justice du plus fort, *J. Gobelinus*, *Cosmidrom. seu Chron. univers.*, *æt.* II, *c* 4.

dans cette ligue ; l'empereur fut appelé à connaître la cause. Après trente ans, le procès durait encore.

Les archevêques de Cologne intervinrent. Les théologiens discutant les droits de la Vehme, la citaient au jugement de Dieu et la déclaraient une invention frauduleuse et satanique (1). Le bon sens et le sentiment chrétien se révoltaient et conspiraient ensemble. C'est le moment que dans sa suprême sagesse l'Église attend d'ordinaire, pour fonder ou renverser une institution, et la Providence, en cette occasion, lui fraya merveilleusement les voies pour affranchir l'Allemagne de l'une des dernières servitudes du paganisme. Au moment où cette cause excitait le plus vivement l'attention, un voyageur qu'une tempête avait conduit des plages barbaresques au milieu des orages du concile de Bâle, Æneas Silvius, passait de là en Angleterre ; une

(1) *J. Johannes de Francofordia, contra scabinos occulti judicii frymeros appellatos*, apud Marq-Freher. On lit dans ce curieux et rare opuscule ces paroles véhémentes qui nous semblent l'écho de l'indignation publique : « Et ita in causa sunt quod anima, quæ pretiosior est toto mundo, immo infinitis mundis, veniret ad sempiternam perditionem. Heu ! heu ! et iterum heu ! Et prodolor ! quomodo tales pro hujusmodi mortibus Deo respondebunt, mortibus dico duobus, temporali et æterna ! »

nouvelle bourrasque l'entraîne jusqu'en Norwége et le rejette en Écosse ; il voyage par la neige et traverse l'Écosse et l'Angleterre, puis débarque en Frise et prend note, en habile observateur, de tout ce qu'il voit. L'opulence de la Frise, ses mœurs, son langage, ses insitutions, son Église, son clergé frappèrent son attention ; et bien qu'on l'accuse d'avoir chargé son tableau d'ombres trop odieuses, il dut être affligé de voir ce riche et beau pays dans l'anarchie et sous le coup d'une justice plus humiliante que les scandales, le franc tribunal. Il étudia la Vehme et consigna dans son pittoresque ouvrage *sur l'Europe* (1), les plus anciens renseignements historiques que nous possédions sur les tribunaux westphaliens. Le voyageur revenu à Rome, devint pape, et l'un des premiers actes du pontificat de Pie II fut de fulminer une bulle qui en cassant la sentence contre la cité de Groningue, portait à la Vehme un coup dont elle ne se releva pas. La bulle est de l'an 1483, et adressée aux doyens des puissants chapitres de Saint-Martin de Groningue, de Saint-Liévin de Deventer et de Saint-Nicolas de Campen, comme légats apostoliques députés à l'exécution des lettres pontificales. C'est l'un des bienfaits inconnus de la papauté qui depuis, et

(1) Voir *Europa*, c. XXIX, inter op. *Æneæ Sylvii.*

surtout dans la Hollande septentrionale, a été vouée à son tour à une sorte d'exécration. *Impies et ingrats Frisons*, dit la légende de saint Boniface, *de fils et d'amis devenus ennemis, de néophytes, bourreaux.*

V.

Origines chrétiennes de la Frise.

Lettre au R. P. dom Guéranger, abbé de Solesme.

Dokkum, *in palæstra SS. Martyrum,* O. N. VII id. sept. 1847.

« MON TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

» Parvenu au point le plus éloigné de l'itinéraire que vous m'avez tracé, à quelques pas de la mer du Nord, à Dokkum, où fut martyrisé saint Boniface, avec cinquante-et-un compagnons, mes devanciers et mes pères, je ne puis venir jusque-là, sans m'arrêter ni vous écrire. A cette distance, Dieu m'est témoin, qu'après Lui, rien ne m'est plus présent que votre souvenir; c'est celui d'un père et d'un ami; chère et consolante amitié, la plus agréable que je puisse avoir ici-bas devant

Dieu ! Grâces à vous, rien ne m'est étranger à ce bout du monde ; et je suis ici, comme en famille, avec ces martyrs de la Frise, avec ce patriarche du Nord qui, à soixante-quinze ans, s'arrachait aux prières de ses disciples, aux larmes de saint Lulle, et disait : « Il faut que j'aille au bout de mon voyage. » Il s'en vint finir là où je suis :

Sistimus hic tandem, nobis ubi defuit orbis !

» J'ai eu quatre heures à passer ici : j'en ai réservé une pour vous écrire, recueillir quelques notes et copier, avec l'obligeant pasteur de Dokkum, de précieux titres que l'on peut ajouter au *Analecta bonifaciana* du Père Papebroch. J'ai dû aller à une lieue dans la campagne visiter le *Champ du martyre*, que la Frise protestante appelle encore avec respect : *Moordwoude*, le *Bois du meurtre* J'ai fait le tour de la Fontaine aux trois sources (*Fasbrünn*, *Bonifacii fons*), qui n'a jamais rien perdu ni de son eau intarissable, ni de sa popularité séculaire. J'ai passé le reste du temps dans la petite église de Dokkum, devant la châsse du grand apôtre, en présence de son chef, si admirablement nommé, dans les vieux inventaires de ces trésors, la *couronne* de la tête de saint Boni-

face, *corona capitis*. J'ai pu toucher de mes mains une antique chasuble ronde, d'un tissu soyeux, blanche comme la tunique des martyrs dans l'Apocalypse, et, comme elle, purifiée dans le sang de l'agneau. J'ai vénéré une chape mieux conservée, de couleur bleue et blanche, en zônes concentriques alternées ; de beaux oiseaux blancs et bleus, imitant les cygnes, semblent voguer et monter sur ces ondulations nuageuses ; j'ai pensé aux grands aigles qui décorent à Metz une chape contemporaine de celle-ci, le pluvial de Charlemagne. Mais j'ai vainement cherché l'évangéliaire en caractères latins et grecs, de la main de saint Boniface, disait-on, et conservé jusqu'à ces derniers temps. Vorper du Mont-Thabor et Kempius en parlaient encore dans leurs chroniques, comme d'un monument subsistant. Tous deux virent également une pierre qu'on m'a montrée, et que l'on a toujours cru être l'un de ces pains qui, enlevés avec les autres trésors des martyrs, se transformè- sur les épaules des meurtriers en fardeaux inutiles ; il n'est que trop vrai que si les saints changent en or tout ce qu'ils touchent, on ne peut rien prendre aux saints qui ne se convertisse en pierre et ne retombe sur la tête des ravisseurs.

» J'étais ému, mon très révérend Père, à la

pensée que depuis trois cents ans, le premier peut-être j'apportais ici, quoique indigne, l'hommage de notre ordre! Seul, après tant de pèlerins qui m'ont précédé, après tant d'illustres visiteurs à la suite de tant de saints sortis du sang de ces martyrs! Il me semblait voir saint Lulle venant de Fulda pour recueillir le premier ces grands ossements de nos pères; saint Ludger, à son retour de Rome et du Mont-Cassin, rassemblant autour de ce tombeau la première chrétienté de Dokkum, et fondant ici le plus ancien monastère de la Frise; saint Villehad, le pèlerin de Jérusalem, élevant sous ces cloîtres les fils des nobles Frisons, conquis par lui et baptisés des eaux du *Fasbrünn*; saint Anschaire dictant les actes de saint Villehad, avant de pénétrer lui-même plus avant dans les plages du Nord; enfin le bienheureux Alcuin, célébrant saint Boniface et saint Willibrord, et gravant sur ses tablettes ces beaux vers que je m'étais réservé de relire ici. Ils m'ont paru prendre une teinte locale, le cachet d'une inscription lapidaire, et, comme cette lettre, la date de Dokkum :

HIC Pater egregius meritis BONIFACIUS, almis,
Cum sociis pariter fundebat sanguinis undam,
Inclyta martyrii sumentes stemmata sacri.
Terra beata nimis, sanctorum sanguine dives!

Transvolat HINC, victor miles, ad præmia cœli,
Ultima *cespitibus* ISTIS vestigia linquens (1)...

» Terre pourtant malheureuse : Calvin règne ici plus sûrement que nulle part, et depuis trois cents ans ce ciel est d'airain, cette terre de fer. Cette libre et noble Frise, la voilà donc *vrie Friz!* Elle, le rendez-vous de tant d'apôtres, le berceau des saints, le champ des martyrs ; l'asile qui protégeait les vieux évêques d'Utrecht des hommes du Nord et des empereurs de la Germanie ; le bastion de la chrétienté contre les Danois et les Saxons, la digue de l'Europe contre l'Océan, l'avant-garde des Croisés ; cette Frise chevaleresque et pontificale qui reçut son épée, ses franchises et sa noblesse de

(1) Ici, Boniface, l'illustre père, fécond en mérites,
Avec ses frères, a répandu un flot de sang.
Recueillant les glorieux insignes du saint martyre,
O terre trop fortunée, enrichie du sang des saints !
Ici donc s'élance aux couronnes des cieux le [guerrier vainqueur!
D'ici, sur ces gazons, demeure l'empreinte de ses [derniers vestiges.

Nous avons suivi un texte corrigé sur plusieurs manuscrits et publié par M. Haan de Hetema, en son édition de Vorper.

Charlemagne et de saint Pierre! A Westscappelle, à quelques pas devant moi, reste encore le lieu que l'Océan n'a osé dévorer, où saint Wilfrid, portant l'Évangile, fut jeté par la tempête? Voici Franecker, la patrie de saint Frédéric; puis l'antique Stavoren, la paroisse de saint Odulfe qui y remplaça les rois frisons. Là, saint Wigbert et saint Ludger tirèrent de l'abîme le Fostland, et y plantèrent la croix ombragée des palmes de leur martyre. Oldenzaal eut pour fondateur saint Plechelme, et le bienheureux Baldéric pour restaurateur. Saint Marcellin évangélisa les Tubantes, et saint Boniface est mort là! Tant de bénédictions seraient-elles perdues, Dieu n'écoutera-t-il pas *toutes ces voix qui crient sous l'autel*, sous les ruines, le long de ces sentiers désolés: *Quare non defendis sanguinem nostrum?* Dieu veuille ne plus attendre qu'un moment, et compléter le nombre des frères de ces martyrs. *Sustinete, modicum tempus, donec impleatur numerus fratrum vestrorum.*

» Je ne puis vous dire, mon très révérend Père, toutes les pensées qui me venaient dans la solitude de cette Église, en présence de cette vénérable châsse, humble fenestrage, appliqué à la paroi d'un mur, couvrant un petit caveau, étroit et dernier asile du chef couronné de saint Boniface.

» Je faillis ne pas remarquer une inscription qui

a pourtant son pieux intérêt, je dirai presque son éloquence (1) :

PRO RELIQUIIS SANCTI BONIFAC
SOCIETATI JESU
NOBILITAS FRISIACA PERPETUO D. D.
ANNO 1665.

» Ainsi, les derniers moines de Dokkum avant d'aller à leurs Pères, remirent à la noblesse frisonne et placèrent sous la garde de son épée, ce trésor; il passa, en don perpétuel, aux fidèles et fortes mains des enfants de saint Ignace, dignes héritiers des vaillants chevaliers et des vieux moines. Mais, hélas! moines et jésuites, nobles frisons et pauvres fidèles, tout a presque disparu de la Frise entière : à peine une poignée de catholiques timides, surveillés par un fanatisme qui se meurt, qui a eu ses crises terribles, qui peut encore avoir une agonie convulsive! Il n'importe : trois cents ans ont passé, et non loin de Dokkum, les fils de saint Ignace veillent encore, plus d'un noble Frison demeure fidèle; et voici qu'un pauvre enfant de saint Benoît s'en vient d'une loin-

(1) *Pour les reliques de S. Boniface, à la Société de Jésus, la noblesse frisonne à jamais reconnaissante, année* 1665.

taine et petite abbaye, prier là pour la résurrection de la Frise; humble prière assurément, mais qui n'en fait pas moins suite, sans interruption, à onze siècles d'invocation :

VI.

Premiers établissemens chrétiens de la Hollande.

—

Mémoire adressé à Mgr. Zwysen, évêque de Gerra, vice-supérieur des Missions hollandaises, *ad interim* (1),

Sur les Archives d'Alkemade.

Tillebourg, 8 juillet 1847.

MONSEIGNEUR,

Il m'eût été difficile d'entrer dans la Hollande sous des auspices plus heureux et plus encoura-

(1) En juillet 1847, Mgr. Ferrieri ayant été rappelé à Rome pour être envoyé en légation dans l'Orient et à Constantinople par sa Sainteté Pie IX, Mgr. J. Zwysen, évêque de Gerra, fut nommé pour remplir *par interim* les fonctions de *chargé d'affaires du Saint-Siége et vice-supérieur des Missions hollandaises*. Mgr. de Gerra s'acquitta de ces hautes fonctions avec sa distinction accoutumée. Ce prélat, jeune

geants ; puisqu'il m'est donné, dès mon premier pas, non seulement d'être honoré de votre hospitalité, mais de remplir une mission historique que Votre Grandeur daigne me confier. Cette mission m'est chère à bien des titres : délégué par le vice-supérieur des missions de la Hollande, dont le mérite, apprécié même en dehors de nos rangs, a pu conquérir une royale amitié, et parvenir jusqu'aux marches du trône pontifical, elle me ramène aux plus chères études de ma vie, à l'un des objets de mon lointain voyage.

I.

« La collection d'Alkemade que vous me chargez, Monseigneur, de reconnaître au passage, renferme une série de documents se rattachant principalement à l'histoire ecclésiastique de la Hollande. Je n'hésite pas à en croire l'homme érudit qui, avec l'urbanité hollandaise, s'est empressé de me faire connaître ce dépôt momentané.

encore, est parvenu par son mérite, et sans quitter sa modeste cure de Tillebourg, au rang éminent qu'il occupe parmi les catholiques de Hollande, respecté des protestants eux-mêmes, honoré par le feu roi, jusqu'à ses derniers moments, d'une cordiale amitié qui n'a pu susciter ni envie, ni ombrage.

ment confié à ses investigations : c'est, après les archives d'Utrecht, devenues, dit-on, inaccessibles, le plus précieux trésor des antiquités chrétiennes de la Hollande. J'y ai vu, dès l'abord, d'amples matériaux pour la collection de la *France chrétienne*, interrompue au moment où s'ouvrait ce vaste champ du *Batavia sacra*, plutôt profané qu'exploré par le jansénisme (1). Van Heussen a mis à contribution et mentionné plusieurs fois ce dépôt. Mais quel ravage n'y a pas fait un siècle révolu ! L'historien janséniste y avait trouvé, pour la seule abbaye de Rynsburg, *jusqu'à neuf cents diplômes.* Le vénérable Cornélis van Alkemade consacra, à former cette collection, sa longue et la-

(1) On connaît les travaux considérables, au moins par leurs proportions, qu'entreprit van Heussen dans un but schismatique, savoir : *Batavia sacra*, 1 vol. in-fol., et *Historia Episcopatus ultrajectini*, en 2 vol. in-fol. ; l'un et l'autre ouvrage a été revu, amplifié et traduit par van Ryn. Ces œuvres ont pour savant et indispensable correctif les *Analecta* d'Hoynck van Papendrecht, vicaire-général du cardinal d'Alsace et surtout l'*Historia ecclesiæ ultrajectinæ*, 1 vol. in-fol., par le même auteur. Le P. Mozzi a profité habilement de ces travaux dans son *Histoire des révolutions de l'Eglise d'Utrecht*, récemment traduite et imprimée en Belgique.

borieuse carrière de quatre-vingt-trois ans. Il avait pu, en d'heureuses conjonctures, pénétrer partout, glaner de toutes mains, même dans les secrètes archives des Hautes-Puissances d'Amsterdam. Il avait tiré ses plus rares pièces à double et triple exemplaire. Il avait joint aux copies authentiques, aux parchemins originaux, des sceaux, des médailles, des dessins, des gravures qui ornent encore les plus belles pages de van Heussen. Son gendre, van der Schelling, conserva et enrichit encore cet héritage jusqu'en 1748. Alors une première dispersion eut lieu, par un encan dont le catalogue est une rareté diplomatique. Une fois entamé, le musée diminua en passant à van den Bosch, qui le transmit à Vollenhove. Offembach en a donné une description. Wagenaar et Miéris y puisèrent abondamment pour leurs grands ouvrages. Kluit était fier d'en avoir enrichi cette collection à jamais regrettable, qui périt avec lui dans la catastrophe de Leyde (1). Le fils du quatrième

(1) Il en reste heureusement les pièces les plus anciennes dans l'ouvrage que Kluit a commencé sous ce titre : *Historia critica comitatus Hollandiæ, et Zeelandiæ*, t. 3. *Medioburg.*, 1780, 1783. Kluit mourut le 12 janvier 1807.

possesseur de ce trésor dilapidé se décide à le mettre en vente.

» J'ose exprimer, Monseigneur, le vœu ardent qu'après tant de vicissitudes, au moins les plus précieuses de ces pièces soient sauvées par quelques-uns de vos généreux catholiques, et puisqu'ils n'ont pu conserver nulle part les archives de leurs pères, il y a ici, ce semble, dans quatre cents portefeuilles et cinq cents volumes environ, une occasion providentielle de recommencer un nouveau trésor de chartes catholiques.

» Je ne puis insister, Monseigneur, qu'en confiant à votre indulgence mes premières notes. Sans vous soumettre un inventaire détaillé qui vous sera fourni d'autre part (1), je me permettrai de résumer quelques vues d'ensemble ; votre bonté fera grâce aux redites d'un nouveau-venu, pour qui, à cette distance, tout est découverte, et lui pardonnera un peu de prédilection pour tout ce qui tient au *Monasticon batavicum*.

II.

» Les plus anciennes pièces originales de la collection d'Alkemade ne vont pas au delà du XIIe

(1) Le catalogue de vente, rédigé avec soin par M. Schotel, était sous presse et sur le point d'être distribué.

siècle; des copies et des notices, malheureusement moins sûres, suppléent aux titres primitifs et représentent jusqu'aux plus lointaines traditions : feuilleter ces pièces, ces copies, ces notices, c'est passer en revue presque tous les âges catholiques de la Hollande.

» C'est remonter même aux premières origines qui placent, avant saint Willibrord et les Irlandais, des missionnaires francs; avant les Francs, des Romains; et, avec ces premiers envoyés de Rome, des légionnaires chrétiens déplacés par Tite ou Vespasien, des apôtres soldats venus de la Grèce, de l'Orient, peut-être du siége de Jérusalem.

» Ces gemmes grecques, ornées de colombes, d'ancres, de l'ΙΧΘΥΣ, que l'on a trouvées à Nimègue, à Dorestad; ces médailles du *Judæa capta* semées avec les bronzes du Haut-Empire tout le long du Rhin; ces amulettes basilidiennes et ces *abraxas* des plus vieilles sectes gnostiques; ces comptoirs si anciens des Juifs de Trèves et de Cologne; puis ces tombes crucifères de la XXIe légion, qui, à l'heure même, arrêtent les Bollandistes et déconcertent les antiquaires de Mayence : n'est-ce point un nouvel horizon historique qui se lève sur le berceau de la foi belge, là où ne semblait flotter qu'un mirage légendaire ?

Les premières chartes hollandaises obligent de

faire remonter aux rois francs un apostolat, que représente peut-être ce patronage de saint Martin, de saint Remy, si persévérant à Groningue, à Arnhem, à Doesburg (1), et surtout à Utrecht, dont les habitants se laissent toujours appeler les *hommes de saint Martin.* Une petite-fille de Clotilde épousa successivement deux rois qui régnèrent sur le Rhinland. « Ne serait-ce point à Théodéchilde, demande Wagenaar, que ces peuples doivent les premiers rayons du christianisme ? » Au septième siècle, saint Cunibert de Cologne prend posession d'Utrecht; un frère de saint Nivard, Gombert, s'en vint de Reims mourir à Oldenzaal. Saint Eloi, saint Amand, saint Bavon ont dû passer non loin d'ici. Nous sommes à quelques lieues des domaines de sainte Gertrude de Nivelles. Dagobert, qui eut, selon un titre authentique, un *castrum* à Wiltenbourg, érigea à saint Thomas un autel qu'une donation de Charles-Martel montre encore debout au huitième siècle. Le second Dagobert, mort martyr, traversa la Frise avec saint Wilfrid, qui deux fois reprit cette route pour aller à Rome.

» Mais ce ne sont là que les précurseurs du Père des Bataves, saint Willibrord, qui, avec douze

(1) *In villa dagerberch... cui sanctus Martinus est patronus*, Carta Ebroïni n° 720 aut 721; Bondam. *Carterboek*, p. 203.

compagnons et par cinquante ans d'apostolat, tira ce pays d'un double abîme. Partout où les hommes de Dieu s'arrêtent, saint Adalbert à Egmont, saint Liwin à Deventer, saint Wéréfride près de Nimègue, saint Plechelme à Oldenzall, on voit le sol s'affermir, les cités sortir des eaux, et sur elles le ciel s'ouvrir. Ce sont là, comme parle un poète, les dieux qui ont créé cette terre, les vrais Belges qui ont fait ces rivages :

Tellurem fecere Dii; sua littora, Belgæ.

» L'Océan s'arrêta. Mais les Normands franchirent les digues et vingt fois les Frisons les rompirent : l'Église batave surnagea toujours. Et comme cette terre est baignée par toutes les grandes eaux du continent, là aussi convergent tous les courants de l'apostolat. Ce ne sont plus des hommes isolés, mais des armées régulières, campées le long du Rhin, qui achèvent la conquête et disent à la barbarie : « Tu viendras jusque-là. » Corwey, le cénacle du Nord, a sa colonie de Leeuwarden. Prum, Fulda, Werden ont leurs jallons dans l'Over-Yssel. Saint Pierre de Gand, saint Waast d'Arras défrichent des domaines aux portes d'Utrecht. Le docte abbé de Seligenstadt, Eginhard signe une constitution impériale comme évêque du vieil Utrecht.

Epternach n'interrompt jamais, des Ardennes au fond de la Zélande, la procession de ses abbés et de ses moines; et c'est comme au chœur de ses fêtes et en cadence que s'humanisent ses indomptables colons (1). L'abbé Théofrid, appelé à Middelbourg, pour suspendre, de par saint Willibrord,

(1) Epternach a conservé jusqu'à nos jours la procession *rhythmique*, si imposante, de ses pèlerins annuels. Nous ne serions pas étonné que quelque bel esprit belge n'eût rougi pour sa patrie d'y voir encore subsister une procession *dansante*, bien que peut-être il ait naïvement partagé l'enthousiasme national qui accueille chaque année la procession au moins aussi étrange des *Géants*. Nous nous en tiendrons avec nos lecteurs, je pense, au récit pieux et profondément ému que nous fit un docte bollandiste, lequel, témoin de ce rhythme électrique de milliers de pèlerins marchant en cadence, affirmait n'avoir vu de sa vie rien d'aussi imposant. Nous voudrions qu'un archéologue, sans divagation, fît une enquête sur les origines de cette procession. Nous ne serions pas étonné qu'il aboutit à quelque marche militaire et nationale des anciens Frisons ou Saxons, à qui S. Willibrord aurait permis de conserver, dans son cortége et jusqu'aux portes de son monastère leurs danses patriarchales. Nous permettrons même aux mythographes d'y voir à leur aise un symbole de la civilisation des barbares s'opérant au chant de l'Orphée chrétien.

une *faida* exterminatrice, dicte, au milieu de tous les Walacres assemblés, un pacte de famille que corroborent le serment de l'abbé et ceux de tous les chefs réconciliés.

» Tel est le progrès de cette civilisation qu'au moment où le reste de l'Europe défaille sous le fléau des Normands, Utrecht, placée au foyer des invasions, a des écoles florissantes, des écolâtres fameux, des évêques poètes, chanceliers, mathématiciens : Folcmar, Ansfrid, Radbode, descendant des rois frisons. Il suffirait de citer Adelbode, valeureux paladin des empereurs, puis moine de Lobbes, disciple de Folcuin et de Rathier, de Notger de Liége et de Gerbert de Reims; ami et historien de saint Henri ; l'écrivain, dit-on sans hésiter, le plus fleuri du onzième siècle, savant si précoce, que son *Traité de la sphère* émerveillait Montucla ; et que Pertz et Leibnitz regrettent vivement la perte de ses écrits scientifiques.

» L'époque pour laquelle, Monseigneur, les archives d'Alkemade sont surtout précieuses et éloquentes, c'est l'âge d'or de la Hollande, son douzième siècle ; lorsque ses ducs et ses comtes, ses évêques et ses grands chapitres, ses puissantes abbayes d'Egmont, de Rynsbourg, de Leeuwenhorst, d'Elten, de Claircamp, d'Heyloo s'élèvent

ensemble sur toute la Néerlande. De saint Grégoire VII à Innocent III, presque tous les papes se plaisent à porter sur ce bout du monde une sorte de prédilection. S'ils adressent une encyclique au reste de l'Église, ils ont une lettre spéciale pour leurs bien-aimés fils, les Frisons et les Bataves. Aussi leur noblesse s'enrôle aux premiers rangs des croisés. Il est tel de leurs comtes qui fait jusqu'à quatre fois le grand pèlerinage. Godefroy de Bouillon n'est-il pas des leurs? Harlem conserve encore les portraits de ses preux, qui ouvrirent à saint Louis les portes de Damiette. De 1085 à 1292, dix-huit fois les fils de la Hollande arrivent et des premiers, quoique les plus éloignés, au tombeau du Christ. Tel fut, Monseigneur, le prestige de la Terre-Sainte pour vos pères, qu'ils l'ont, pour ainsi dire, transportée dans leurs foyers; ils ont refait autour d'eux Jérusalem, Sion, Bethléem, Emmaüs, Bethanie, la Galilée, Nazareth, le mont Thabor; la nouvelle Jérusalem, Rome est aussi là; c'est à deux et trois reprises que ces noms reparaissent : et quand un pèlerin avait ainsi retrouvé la Terre-Sainte autour de Delft, de Leyde, d'Utrecht, il n'avait qu'à cheminer par les routes que couvre maintenant le Zuiderzée pour saluer de nouveau, au fond de la Frise, Sion, Jérusalem, le mont Thabor. »

III.

» A la seule vue des cartes topographiques que m'offrait ce musée d'Alkemade, je n'ai pu, Monseigneur, me défendre d'aller à l'avant de mon voyage, et en arrière de notre époque ; de planer avec curiosité sur toute cette terre de Hollande. M'aidant à la fois des vieux plans de projection à vol d'oiseau, des livres d'antiquités, des cartulaires, des titres détachés, des monuments, des médailles, des sceaux épars, de la bienveillante érudition du conservateur momentané de ce dépôt (1), j'essayai d'exhumer, *sous vos Pays-Bas*, comme une *Batavie souterraine*, enfouie sous les alluvions de la mer, de la réforme et des révolutions. Si le duc d'Albe eût aperçu ce sol primitif de vos pères, il n'eût point appelé vos provinces désunies, *le pays le plus près de l'enfer*. Les yeux se lèvent bien plutôt, comme à une illusion tout opposée ; et, puisqu'il y a en réalité Jérusalem, Sion, le Thabor,

(1) M. Schotel, pasteur réformé de Tilleburg, auteur d'un grand nombre de publications, est presque uniquement voué à des recherches d'érudition. Il préparait alors, outre l'inventaire de ces archives, un travail archéologique et littéraire sur saint Martin et Sulpice Sévère.

tous les noms de la mappemonde céleste, on croirait à une cité de Dieu qui descend au désert, à une solitude qui reflète les cieux, à un horizon de féerie semblable à ceux que la peinture crée autour d'un spectateur fasciné.

» Ce symbolisme s'explique par l'étonnante fécondité des ordres monastiques sur ce sol à peine émergé. Tous s'y rencontrent, dès leur origine : les enfants de saint Benoît, pendant six siècles, ouvrent et affermissent toutes les voies ; Citeaux, Prémontré, Carmel, saint Augustin, saint Dominique et saint François, les Croisiers, les Alexiens, les Cellites, les Antonites, les Chartreux, les nombreux et florissants Béguinages qui persévèrent encore, au centre d'Amsterdam, les commanderies de saint Jean, que perpétuent à leur manière les chevaliers protestants d'Utrecht ; jusqu'aux malheureux Templiers, dont on voit des ruines aux confins les plus lointains, tout florissait sur cette terre fangeuse, sous ce ciel septentrional. La Frise avait quatre-vingt-dix monastères et abbayes ; dans la seule province d'Utrecht, on a compté cent quatre-vingt-huit fondations de tous les ordres ; et combien de noms et de traces sont effacés par la mer, les tempêtes et les débâcles !

» A s'en tenir aux documents que fournissent les seules archives d'Alkemade, on peut affirmer, et

M. Schotel, qui les a dépouillées dans le dernier détail, en convenait, que la forme monastique a été le moule le plus universellement appliqué à la terre de Hollande. On ne peut voir, dès les premiers pas, les *polders* (1) de la Zélande, et ces villages qui se dénouent élégamment et proprement le long des digues, adossés aux chaussées, sans penser à une chartreuse, à ses longs cloîtres, à ses ermitages alignés par la clôture. Là où les cours d'eau serpentent plus à l'aise, et dessinent capricieusement les héritages enclos d'arbres et de verdure, c'est Vallombreuse, et toute la gravité des Camaldules, qui semblent travailler sous ces ombrages et méditer au bord de ces eaux. Une carte en relief du delta de la Bétuwe, avec son réseau de digues, de canaux, d'écluses, de polders, reporterait au labyrinthe de Memphis et dans la Thébaïde. A en croire une tradition, saint Willibrord, en cheminant pour la première fois sur la berge des fleuves et le long des grèves, laissait derrière lui l'empreinte de ses pas et la traînée de son bâton ; et à mesure qu'il avançait, les canaux se creusaient à droite et à gau-

(1) On appelle ainsi des espaces de terrains isolés et circonscrits par des digues continues. Les plus remarquables sont dans la Zélande et la Bétuwe, presqu'île formée par les embouchures du Rhin.

che, les digues poussaient sous ses pieds, les dunes montaient, et tous les polders se dessinaient (1). S'il y a dans ce peuple, me disait un observateur, un fond de constance, de régularité, de patience si imperturbable, c'est, en partie, le fruit de sa vieille éducation claustrale. L'état religieux est le démiurge batave, le père et le patron de ces cités et de ces institutions façonnées à sa ressemblance. On sait qu'il a été, et dans ses jours les plus mauvais, deux ou trois fois le sauveur du catholicisme hollandais.

IV.

» Il faut placer en première ligne de ces fondations créatrices les trois abbayes d'Egmont, de Leeuwenhorst et de Rynsbourg, qui occupent une si large place dans ces archives (2), comme dans les annales de la patrie.

» On dit que saint Adalbert, ayant purgé la demeure de son hôte Eggon des fétiches druidiques dont le musée d'Alkemade possède un curieux dé-

(1) Theofrid., Epternach., *Vita S. Willibr.*, c. XIII.

(2) Ces pièces étaient principalement comprises sous les numéros des livres in-folios 212, 246, in-8°, 58, 74, et parmi les portefeuilles, 1, 2, 7, 26, 33, 44, 45, 48, 64, 69, 79, 85, 129, 135, etc.

bris, le *Velleda-steen* (1), nomma l'abbaye d'Egmont, en disant : Dieu soit loué, ces lieux sont purifiés : *Jam* HÆC MUNDA *sunt*, *Deo gratias!* Et il s'en alla, promettant de revenir, quand reverdiraient des grains de pomme qu'il jeta au feu. La Hollande, à son tour, sortait des flammes attisées par l'ouragan des Normands, lorsqu'en 913, au lieu où s'arrêta saint Adalbert, le comte Théodoric Ier bâtit en bois un humble monastère. Ce bois reverdit et devint une grande forêt qui abrita les oiseaux du ciel et les troupeaux des peuples. L'arbre, planté au bord des eaux, produisit en son temps des fruits au centuple. Ce serait acte de reconnaissance et de patriotisme que de conserver le peu qu'il reste des archives princières d'Egmont, les listes de ses abbés, son calendrier, son obituaire, l'inventaire de ses reliques, le catalogue de ses livres, le répertoire de ses titres, les comptes mêmes du Graafschappe. Je voudrais que les catholiques pussent y joindre le magnifique évangéliaire que les jansénistes opulents d'Utrecht ont cru devoir vendre à la bibliothèque royale de La Haye.

» Alkemade a mis un soin spécial à collecter les monuments de Leeuwenhorst ; peut-être était-ce

(1) Kluit en a donné une notice dans ses *Causeries de vie intime; Huiszittend leven*, no 4, bl. 517.

une fondation de sa famille : le premier titre l'attribue à deux nobles seigneurs, Arnaud et Walwin d'Alkemade. C'était alors un pauvre ermitage, sans chapelle, ni tour. La cloche pendait à un chêne, et appelait en plein vent les vierges bernardines à leurs psalmodies aériennes. Mais en leur donnant le voile blanc, le pontife disait : « Fasse le Seigneur Dieu tout-» puissant, l'Esprit régulateur, et le Seigneur des » seigneurs, que vous soyez florissantes comme » Thècle, vaillantes comme Agnès, et qu'avec Marie » soit votre meilleure part, en la vie sempiter-» nelle. » Dès cette vie, cette prière fut féconde ; une foule de souverains pontifes y ajoutèrent de règne en règne la bénédiction et la tutelle apostolique.

» J'aurais dû, Monseigneur, me borner, pour apprécier l'importance de ces archives, à parler de la noble abbaye de Rynsbourg de l'ordre de saint Benoît. C'était la fondation ducale et l'hommage de la haute noblesse à saint Pierre, duquel seul et sans intermédiaire relevait l'abbaye. Toute la Hollande était fière de ses priviléges et considérait ses distinctions comme un trophée de l'humilité et une splendide leçon pour les peuples, qui voyaient, sous ses cloîtres, prier, obéir, travailler les princesses les plus illustres. Trois filles des comtes de Hollande furent abbesses ; quatre autres apparticn-

nent aux Vassenaar, d'autres aux van Arkel, aux Broederode, les trois plus anciennes familles du pays; la dernière abbesse était sœur de l'archevêque d'Utrecht. Ce fut une sœur de l'empereur Lothaire II, Pétronelle, veuve de Floris II, qui en fut la fondatrice. Son fils Théodoric, allant en Terre-Sainte, obtint du pape Innocent II un premier privilége qui a traversé les mers et les siècles pour arriver intact jusqu'à nous. Alexandre III n'hésita pas de circonscrire rigoureusement les professes au nombre de quarante, à prendre dans les seuls rangs de la noblesse. Etait-ce donc vraiment un scandale que d'ouvrir un asile spécial où les filles des rois, les veuves des princes se faisaient servantes de Dieu, des pauvres et des pèlerins, et prenaient pour devise cette inscription que fit graver, à la porte de l'hôtellerie, l'abbesse Elburge van Botzelaer :

Nobilitas, probitasque isthuc sibi jure legunto
Hospitium, Elburgis dulces quod fecit ad usus.

» Il est bien vrai qu'il était entendu que l'abbesse de Rynsbourg *relevait de Dieu et du soleil;* et que l'empereur, qui en passant devant les abbesses de Berne et de Leeuwenhorst, se contentait d'incliner la tête, devait, en rencontrant madame de Rynsbourg, descendre de

cheval, incliner deux genoux en terre, et dire : *Madame, madame de Rynsbourg!* Il nous semble que cet hommage ne s'adressait pas seulement à une faible femme. L'Eglise était là, et, avec elle, le pauvre peuple et les nécessiteux, dont l'abbaye relevait ; car chaque semaine elle distribuait DEUX MILLE LIVRES DE PAIN aux pauvres de Leyde, et nourrissait régulièrement, en trois jours sur sept, plus de deux mille passants.

» J'eus la curiosité de demander au dépositaire de ces archives, qui avait surtout étudié de près celles de Rynsbourg, s'il avait rencontré, dans ces innombrables pièces de toutes époques, des chefs d'accusation contre les dames nobles bénédictines : il me répondit sans hésiter : « Les papes commandèrent une enquête sur la fin du XVe siècle ; les » ducs de Bourgogne firent constater qu'il n'y avait » pas lieu à se plaindre. Un siècle plus tard, Philippe II reprit l'idée d'une réforme, et après mûr » examen, l'abandonna. La clôture et les exercices » réguliers étaient inviolables jusques après l'heure » de none, quoi qu'il arrivât, fût-ce l'empereur. » Le soir, on recevait les étrangers, et s'il y avait » quelque fête, elle était presque tout entière pour » les serfs, la valetaille et le peuple qui s'ébattait » devant la grande porte. Parfois, la dame abbesse » paraissait au dehors, le faucon sur le poing.

» Toute sa partie de chasse consistait à surpren-
» dre et à consoler, dans leurs cabanes, les pau-
» vres familles les plus délaissées. En somme, me
» dit textuellement M. Schotel, les mœurs pou-
» vaient n'être pas selon la sévérité monastique,
» aux yeux de l'Eglise. Aux yeux du siècle, elles
» étaient honnêtes et nobles, austères même pour
» le seizième siècle. »

» J'ai trouvé cette loyale appréciation confirmée par deux documents d'une autorité décisive en pareille matière. Ces mêmes archives possèdent deux actes de visitation datés l'un de 1454, l'autre de 1498. C'est l'époque la plus décriée de ces grandes institutions, le moment où Rynsbourg en particulier fut soumis à des enquêtes sévères et menacé d'une réforme qui bouleversait ses plus anciens statuts. Or, nous pouvons défier la malignité la plus haineuse, qui aime ordinairement à se repaître de ces pièces et les recherche avidement, de trouver en celles-ci matière à scandale. Les premiers actes surtout révèlent dans le visitateur et dans l'illustre abbaye une si pure et si candide simplicité, que je me permettrai d'en mettre quelques lignes, à la suite de ce mémoire, sous les yeux d'un prélat, qui, fondateur et père de communautés religieuses, sera le juge le plus compétent de Rynsbourg, à la fin du XV[e] siècle.

» Je me hâte, Monseigneur, de terminer ce long mémoire par une remarque d'Adriens Paars; après avoir évalué à 90,000 florins les revenus de Rynsbourg: « Ces revenus, dit-il, et de plus tous les » biens, et en outre tout ce que possédait Leeu» wenhorst a été confisqué au bénéfice des mem» bres nobles des états de Hollande (1). » L'historien réformé n'ajoute rien sur les aumônes de leurs Hautes-Puissances.

Agréez, Monseigneur, l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, de Votre Grandeur, le très humble serviteur,

Fr. J.-B. PITRA, de l'abbaye de Solesmes.

Tilleburg, 8 juillet 1847 (2).

(1) *Batavia sacra*, p. 221.

(2) La vente des archives d'Alkemade devait commencer le 17 janvier 1848. Le 21, Mgr. de Gerra avait la bonté de nous écrire :

« J'ai tout lieu de croire que la partie religieuse de » la collection d'Alkemade tombera entre les mains de » MM. les professeurs du séminaire de Warmond : je » les ai autorisés pour une forte somme, afin d'acheter » les pièces principales. Je vois dans les journaux que » la vente à Amsterdam a été commencée, et que quel-

VII.

Statuts de réformation pour l'abbaye de Rynsbourg, O. S. B., en 1454.

Ces statuts peuvent être attribués au visitateur apostolique, Jacques, doyen de Saint-Pancrace, à Voirne, qui les promulgua solennellement au chapitre de Rynsbourg, le 6 avril 1454. Il y respire un ascétisme pur et pieux qui donne lieu de penser que le vénérable doyen était de cette belle école mystique, sortie de la Hollande, formée par les frères de la vie commune, et par des maîtres tels que Ruysbroeck, à Kempis, et leurs disciples.

» ques pièces intéressantes sont vendues à assez bon
» prix. »

Le 30 janvier, M. Steenhoff, l'un des professeurs de Warmond, nous disait : « Je puis vous donner l'agréa-
» ble nouvelle que le séminaire de Warmond a fait
» l'acquisition d'une grande partie des archives de
» M. d'Alkemade. Nous possédons, à présent, tout ce
» qui est de quelque importance sur les abbayes de
» Leeuwenhorst, Rynsbourg et Egmont, et puis quel-
» ques autres manuscrits qui se rapportent à l'histoire
» ecclésiastique de notre patrie. L'acquisition a été
» faite pour la somme d'environ 2,500 fr. »

Nous voudrions, avant de lire quelques-uns de ces statuts, pouvoir ouvrir par la pensée cette illustre assemblée des plus nobles vierges de la Hollande et de la haute Allemagne, alors présidée par noble dame abbesse Margareta, de la maison d'Ostende. Qu'on veuille bien se rappeler un pareil auditoire (1) : Il y aura un intérêt de plus dans ces simples et nobles paroles :

TITRE PREMIER.

De la Charité.

Avant tout, soit aimé Dieu ; puis, le prochain. — Qu'ici règnent paix, calme et concorde en toutes choses, afin que vous habitiez avec le même esprit, en une seule maison, et n'ayez qu'une âme et qu'un cœur en Dieu.....

(1) Nous traduisons avec regret un texte dont la belle simplicité échappe entièrement à nos impuissants efforts, qu'on en juge par les premières lignes, transcrites identiquement :

In primis ante omnia diligatur Deus.

Deinde et proximus.

Caritas quoque, pax, quies, et concordia per omnia serventur.

Ut unanimes habitetis in domo et sit vobis anima una, et cor unum in Deo, etc.

TITRE II.

De l'Office divin.

Aux heures canoniales, et autres offices divins et prières particulières, soyez dévotes et qu'en votre cœur passe ce qui est transmis sur vos lèvres. Et demeurez là, du commencement à la fin, et qu'il n'y ait entre vous aucunes paroles vaines ou étrangères...

TITRE III.

De l'Obéissance.

Item, gardez l'obéissance en tout... et ne faites rien avec murmure...

TITRE IV.

De la Pauvreté.

Ne dites jamais de rien : c'est à moi ; mais ayez tout en commun et que nulle ne possède rien qui ne lui vienne de l'abbesse et avec sa permission.

TITRE V.

Du Silence.

Gardez le silence au chœur, au chapitre, au dortoir, au réfectoire, et partout, de l'heure de Complies à Prime ; au cloître, évitez autant que le

permet la faiblesse du sexe, soit entre vous, soit avec d'autres, les colloques légers et vains.

TITRE VI.

Du Chapitre, de la discipline et des corrections.

Au chapitre gardez vos coutumes et observez la discipline et la correction. — Corrigez singulièrement les fautes singulières. — Tempérez de miséricorde la sévérité de la justice. — Versez avec le Samaritain l'huile et le vin. — Recevez humblement la correction et l'amendement. — Gardez les secrets du chapitre...

TITRE VII

Des jeûnes.

De plus, domptez votre chair par les jeûnes et abstinences, autant que vos forces le permettent...

TITRE VIII.

De la clôture.

C'est le seul endroit où le visitateur prenne des paroles plus sévères : il devait être malaisé aux nobles dames de Rynsbourg de tenir toutes les portes fermées devant tant de hauts et puissants seigneurs, arrivant à titre de parents ou de frères, et conspirant là comme partout pour jeter dans le

cloître quelques bouffées du siècle. Déjà le temps était venu ou la commande devait faire tomber toutes les barrières et démanteler l'édifice par le dedans et par le dehors. Est-ce au cloître ou au siècle qu'il faut s'en prendre? Le sage visitateur de Rynsbourg dit donc :

Item, puisqu'à raison de vos sorties trop faciles, et de la réception indifférente de tous les hôtes, il s'est élevé dans le peuple maints propos contre votre religieuse et dévote conversation et que la détraction n'a pas médiocrement atteint votre honneur et bonne renommée, ôtons cette pierre d'achoppement, et d'autant que pudique renom est fragile et délicat, avons statué et ordonné à perpétuité, que nulle, sans expresse permission ne franchisse la clôture, laquelle permission ne soit accordée qu'en des cas graves et pour un temps déterminé. Que si, ce qu'à Dieu ne plaise, aucune y contrevient, qu'elle sache que par cela elle encoure vengeance et en devra compte à Dieu... —Quand vous sortez, marchez ensemble; arrivées au lieu où vous allez, demeurez ensemble; — allant ou vous arrêtant, et dans votre extérieur et vos mœurs, ne faites rien qui offense et ne soit conforme à votre sainteté; — s'il vous faut recevoir des hôtes, ayez la permission de l'abbesse et que ce soit toute modestie, gravité, bonté, hon-

nêteté et discrétion; — seulement à l'égard de vos parents, — pas au-delà de trois jours, — jamais à l'heure des offices et des exercices claustraux.

Avons également ordonné que nulle d'entre vous, sans une spéciale permission de l'abbesse, n'ait de jeunes pensionnaires du siècle, et qu'aussitôt leur douzième année, elles soient renvoyées du monastère. Qu'avant cet âge, elles soient maintenues dans la simplicité des mœurs et l'innocence, sévèrement préservées du luxe et des toilettes mondaines.

Que l'abbesse veille sur elles et sur toute la famille, et la maintienne pacifique, tranquille et honnête; soigneuse de garder un bon renom et une édification exemplaire envers tous.

—

Telles étaient les règles et les mœurs de ces maisons dégénérées, au moment où sous le nom de réforme une réaction aveugle allait les renverser de fond en comble. Nous retrouvons les mêmes prescriptions dans les statuts de 1498. Le seul relâchement que nous y pourrions signaler serait l'article suivant, le VIIe. « Item, avons réglé que madame l'abbesse et ses religieuses, pourront, du dernier jour d'avril à l'avant-dernier de septem-

bre, sortir les mercredis, vendredis et samedis, et s'en aller en procession et dévotement près du monastère au lieu dit : *There-Waele*, et là s'y reposer une demi-heure, et revenir ensuite dans le même ordre au monastère. »

VIII.

Saint Willibrord (1).

Tous les saints que l'Église honore ont un cachet commun de grandeur; il n'en est pas un qui

(1) A l'une de nos premières stations de Hollande nous eûmes la consolation de rencontrer, sur l'étude qui nous préoccupait le plus légitimement, les traditions concernant saint Willibrord, un manuscrit précieux, contenant la vie inédite du saint, par Theofrid d'Epternach. Une petite lanière de parchemin collée au manuscrit porte l'inscription *P. Heriberti*. Nous soupçonnons qu'il s'agit ici du P. Heribert Rosweyde, et que ce manuscrit a dû appartenir ou être destiné au fondateur des Bollandistes. Il appartient aujourd'hui aux RR. PP. jésuites de La Haye qui l'ont mis à notre disposition, en nous donnant la plus bienveillante hospitalité. C'est une double dette que nous devons ici reconnaître. — Nous regrettons de n'avoir pu profiter d'un travail remarquable sur saint Willibrord, récemment publié par M. Lux de La Haye.

n'ait accompli en lui la devise antique, la formule caractéristique d'une grande âme : faire et supporter de grandes choses, agir et souffrir en héros! *Et facere et pati fortia.*

Ce sont surtout les saints fondateurs d'église, d'ordre ou de peuples qui ont plus abondamment ce tempéramment des grands hommes; eût-on perdu quelques obscurs détails de leur vie, on peut les juger aux œuvres qu'ils ont laissées. Le chêne montre assez par la vigueur de ses rameaux, la profondeur et la solidité de ses racines.

Saint Willibrord est l'un de ces chênes séculaires. Des frontières de la France, où il a pris son repos, jusqu'aux îles du Nord, qu'il a évangélisées, un grand peuple a vécu mille ans sous son ombre. Mille ans, c'est la durée de cette vie jusqu'à ce jour. Car n'étant plus, il a encore vécu; défunt il continue de parler. La foi de Willibrord vit et parle en ses fils, après dix siècles révolus,

— Nous donnons ici quelques réflexions que nous suggéra la transcription de Theofrid et un résumé de ces actes inédits. Theofrid suit en tout, presque à la lettre, la vie écrite par Alcuin, éditée par dom Mabillon aux Acta sanctor. O. S. B., t. III, p. 1, p. 605. Il ajoute parfois, surtout à la fin, de curieuses circonstances que nous relaterons de préférence.

après trois cents ans de la plus dure persécution qui ait été subie en terre chrétienne, quelle vie dans cette foi de la Hollande, quelle énergie dans ses catholiques enfants et quelle éloquence dans le spectacle de leurs vertus chrétiennes !

On m'a dit que ce nom de Willibrord signifiait le *pain du salut* ou, selon Théofrid d'Epternach, le *pain du cœur*. Il a vraiment été, par la fécondité de son apostolat qui n'est point encore épuisé, le pain volontaire des cœurs, pain vivant des peuples ; et si, quand défailleront d'inanition nos races affamées de l'Europe, la Hollande a aussi ses années de famine et de stérilité sa vieillesse comme son enfance, trouvera dans son patron ce pain que le prophète appelle le bâton de la vie.

J'aime à suivre en deçà et par delà le tombeau d'Epternach cette vie dans ce qu'elle a, en l'une et l'autre carrière, de plus fécond et de plus manifestement populaire.

I.

Saint Willibrord avant sa mort.

Willibrord eut donc un père et une mère de nation saxonne et des plus illustres devant Dieu et devant les hommes; car Ulgils, son père, eut

à peine reçu cet unique héritier de sa race, qu'il en fit don à Dieu et se donna lui-même par surcroît. Le noble Saxon se confondit parmi quelques pauvres moines bretons, puis, pour voir Dieu de plus près, il monta au sommet d'un promontoire baigné par l'Océan, passa le reste de ses jours dans un oratoire de Saint-André, et mourut en présence des grêves bataves qu'évangélisait un nouvel apôtre.

Celui-ci fut annoncé au monde par une vision qui s'est réalisée mille années durant; par une belle nuit du Nord, un brillant météore parut croître comme une seconde lune et couvrir de feu le monde, puis descendre et s'insinuer comme un rayon de lumière sur les lèvres de la mère du saint, qui en fut un moment resplendissante en tout son intérieur. « Cet astre, dit un saint hermite, sera le » fils que vous serez heureuse d'enfanter, plus heu- » reuse d'allaiter et de nourrir ! »

Au lait maternel succéda le miel du désert. De son berceau, Willibrord passa sous la nappe de l'autel où l'on déposait, couronnés de fleurs, les enfants oblats. Devenu grand, l'abbé l'envoya se nourrir des saintes lettres aux célèbres écoles de l'Irlande, l'inépuisable séminaire des apôtres.

De là, avec douze compagnons, il se met en mer et débarque aux bouches du Rhin, à un endroit nommé par les uns Britten-Huis, Gravelin-

gne par d'autres, tels que Théofrid d'Epternach, qui fixe nettement pour époque l'année 690 (1). « On vénéra longtemps un autel formé, dit-on, du rocher qui, à défaut de vaisseau, vogua sur les eaux et transporta l'apôtre jusqu'au roi des fleuves de la Gaule et de la Germanie (2). »

Il donna pour fondement à son œuvre la pierre apostolique, et pour forme extérieure la règle qu'il pratiquait lui-même, celle de saint Benoît, qui pendant plusieurs siècles façonna tout dans la Hollande, les évêques, les clercs, les moines, le peuple.

Deux fois il visita Rome, où le pape Sergius, averti de son arrivée par une vision, lui donna les titres et insignes d'archevêque. Sa première église fut un monastère, car « il ne voulut cesser d'être ce qu'il avait toujours été, et de là vient que jusqu'à cette fin et ce rebut des jours où nous vivons, il n'y a pas eu d'église en toutes les Gaules plus semblable à un monastère que celle d'Utrecht (3). »

(1) Mabillon, après beaucoup de recherches, avait adopté cette date donnée par Jean de Béka, en sa chronique.

(2) Theofrid, c. v.

(3) Id., IX. « Unde et usque *ad has nostri temporis fæces* et nostrum vivere, nulla in Galliis clericorum

Rien dès lors ne peut étonner son courage, ni arrêter son zèle. Il fonde partout des autels, des églises et des monastères, qui jusqu'à nos jours conservent le souvenir de sa présence, bien qu'en des lieux fort divers. D'Epternach à Anvers, à Middelbourg, à Trèves, où il célébra sur un autel religieusement conservé le saint sacrifice pendant ses voyages ; à Emmerick où il déposa les reliques que lui donna le pape Sergius ; en Danemarck, au-delà de l'Elbe, où il visita le roi Ongond ; dans l'île Fosetland où il reste une fontaine de son nom, dont on n'osait boire sans garder un religieux silence.

Ce long voyage semble être un cercle de circonvallation tracé autour de la Frise, que Willibrord assiégea toute sa vie et dont il ne triompha qu'après ses quatre-vingts ans d'assaut. Ses historiens se plaisent à raconter surtout sa lutte intrépide avec le roi Radbode dont le nom est resté jusqu'à nos jours synonyme de l'entêtement odieux(1).

Ce fut une raison de plus aux princes francs pour combler l'apôtre d'honneurs et de largesses.

concio propius sancta Trajectensi congregatione monachico ordine accessit, et consuetudinem claustralem profundius attigit, et tenacius tenuit. »

(1) La remarque est de Mabillon : « *A Radbodo* mansit apud Belgas nomen *Rabout* ad hominem nequam significandum. »

Théofrid, à ce propos, inventoriant les archives de son abbaye, énumère doctement les chartes de donation que la science a depuis découvertes et commentées très avidement. Il nomme comme bienfaitrice sainte Irmina, qu'il appelle distinctement fille de *Dagobert second* (1), et relate la quatrième année du règne de ce mérovingien si longtemps inconnu. Il n'a pas oublié les chartes de Pepin, d'Ébroin, de Charles-Martel, d'Angilbert, d'Ansbald, de Rohing, qui sont pour plusieurs grandes cités leur premier titre connu. Il y en ajoute plusieurs qui ne sont point encore venus au jour tels qu'une donation d'un Héribald à l'embouchure de la Meuse, d'un Thiétbald à Mulneheim, d'un Wachandris sur la rivière de Prum, etc. Le savant abbé s'arrêta effrayé de ces noms barbares qu'il savait parfaitement lire dans ces parchemins mérovingiens, devenus depuis, et longtemps restés indéchiffrables.

« L'an de Notre-Seigneur 714, poursuit-il, il y eut éclipse du soleil de toute la Gaule et de la Ger-

(1) Dom Mabillon n'a pas ignoré ce passage. Il peut trouver place en tête des documents concernant la *Découverte des trois Dagobert* qui, au XVII[e] siècle, illustra le P. Henschenius et captiva l'attention de tout le monde savant.

manie ; le duc Pépin, d'immortelle mémoire, mourut (1). Trois ans après, un autre Macchabée, Charles, son fils, prit sa cuirasse comme un géant, et, rugissant comme un lion, poursuivit avec l'ardeur d'un lionceau, l'ennemi héréditaire... » Radbode fut vaincu, la Frise subjuguée. « Une grande porte ouverte à Willibrord, qui, voyant son peuple abattu par l'épée de fer, s'en alla à son tour le dompter par le glaive spirituel (2). »

Ce ne fut pas sans résister jusqu'au sang ; dans l'île des Walacres, au lieu où depuis s'éleva Notre-Dame-de-Middlebourg, on adorait une idole qu'il ordonna d'abattre; l'un de ces païens le frappa si rudement de son glaive qu'il est inoui qu'on ait perdu autant de sang sans mourir, un autel ensanglanté a été longtemps conservé en témoignage dans l'église appelée *Westcapelle* (3). Ce sang, comme celui des martyrs, deviendra une semence, et ne s'effacera pas aisément. Nous retrouverons là le courageux apôtre trois siècles après sa mort.

« Et parce que dans ces parages les flots enflés de la mer abîmaient souvent les terres voisines du rivage, le Seigneur, qui est admirable, en ces gran-

(1) Id., c. XII.
(2) Id., c. XIII.
(3) Id., ib.

des eaux, voulut, par les mérites du prophète annoncé par lui, arrêter les déprédations de l'océan. C'est pourquoi, selon le commun témoignage de toute la province, l'homme de Dieu, par la traînée de son bâton, traça un sillon le long du continent, et, au nom de Jésus qui marchait sur l'eau, et qui d'un mot calma la tempête et les vents, il forma ce sillon pour limite à la mer. Sous ses pas se dressa un monticule continu de sable, comme un mur inébranlable. C'est là ce que les habitants nomment *les dunes*, contre lesquelles jusqu'à ce jour se brisent les flots les plus terribles, frémissant comme arrêtés dans leur fureur par un obstacle, comme si Dieu, posant à la mer cette barrière, lui eût dit de la voix : Tu viendras jusque-là ! (1) »

Il n'y a rien à effacer dans ce beau tableau, ne fallût-il y voir que les longs et victorieux efforts des évêques, des abbés, des vieux moines, continuateurs de saint Willibrord, qui ont véritablement créé le réseau des digues hollandaises, et tout ce système prodigieux du *Watterstadt.*

Ses miracles, comme sa vie, reportent aux récits évangéliques et aux actes des Apôtres. A diverses reprises il multiplie les pains ; il supplée au vin qui manque ; il fait jaillir des sources d'eaux vives ; il

(1) Id., cap. XIII.

guérit des maladies contagieuses ; il chasse des démons ; il prédit l'avenir et prophétise Charlemagne ; il se venge de ses ennemis par des grâces privilégiées. Ayant donc passé en faisant le bien, il s'endormit en la quatre-vingt-unième année de sa vie, le sixième jour de novembre, en l'année du Christ 739e (1). Nous pouvons dire de la Hollande ce que Théofrid dit emphatiquement des trois Gaules : « Son astre le plus beau s'étant couché, elles eurent un deuil public et inconsolable, comme pour le

(1) Il y a de grandes controverses entre les érudits modernes sur ces dates ; on peut voir une dissertation approfondie dans l'édition belge de Godescard, par MM. de Ram et Binterim. Ils paraissent n'avoir point vu cette vie complète de Theofrid ; aussi supposent-ils qu'il n'a nulle part fixé la date de la mort. Nous l'avons suivi avec Mabillon, qui fait remarquer la justesse de Theofrid en toutes ses dates : *Ut optime statuit Theofredus abbas Esternamensis* (lege : Epternacensis) *cui Bertelius et Miræus subscribunt.* Theofrid semble trancher toutes les controverses par ces paroles expresses : *anno progeniti Verbi DCCXXXIX, indictione VIIo, anno vero ordinationis ejus XLVI, ætatis LXXXI, qui numerus, juxta genethliacos, decumbentibus minatur horam obitus anno ducis Caroli XXVI,* VII *id. novembris, de loco miseriæ... evolavit ad... regum Regis gloriam,* cap. XXIV.

père, l'honneur et l'appui de la patrie(1). »

S'il fallait à ce grand homme une épitaphe, nous n'en trouverions pas de meilleure qu'une note qu'il a tracée de ses mains vénérables sur un évangéliaire que l'on a conservé jusqu'à la fin dans l'abbaye d'Epternach :

In nomine Domini Clemens Willibrodus.
A° DCXC ab Incarn. Domini.
Veniebat ultra mare in Francia.
Et in Dei nomine A° DCXCV.
Ab Inc. D. N. I. C.
Quamvis indignus.
Fuit ordinatus in Roma episcopus.
Ab apostolico viro domno Sergio papa.
Nunc vero in nomine Domini agens DCCXXVIII.]
D. N. J. C.
In Dei nomine feliciter.

II.

Saint Willibrord depuis sa mort.

La démonstration la plus péremptoire de la légitimité du culte des saints est l'authentique récit de leurs miracles, n'y en eût-il qu'un seul cons-

(1) Luctum edidit inconsolabilem et publicum,
Ut pote super patrem patriæ,
Ac dulce decus suum
Et præsidium.

taté pour chacun d'eux, cela suffirait pour dire : Il vit encore, puissant devant Dieu ! Il vit, ce mot est-il bien compris de ceux qui ont rompu tout commerce de prière avec les saints, et n'y aurait-il point au fond de leur pensée, au bout de leurs arguments, un doute sur l'immortalité même de l'âme des saints ; et si les saints peuvent n'exister pas, le ciel tout entier ne s'écroule-t-il point ? et Dieu même restera-t-il éternel sur son trône solitaire au milieu des cieux dépeuplés ? L'incrédule athéisme sorti de la réforme n'a que trop répondu à cette désolante induction.

Et cependant les saints, même au milieu de leurs blasphémateurs et dans les jours les plus mauvais, n'ont cessé d'apparaître, toujours puissants, et de passer faisant le bien de génération en génération. Leurs œuvres posthumes dépassent ce qu'on a pu recueillir de leurs vies les plus longues et de leurs jours les plus remplis. Les quatre-vingt-un ans de la vie de saint Willibrord ont été plus que décuplés et son bras est toujours étendu sur ses fils, les Bataves et les Frisons. Onze cent dix fois a reparu l'anniversaire de sa mort, et à chaque retour des milliers de pèlerins sont accourus, fidèles et consolés, autour de son tombeau. Ce tombeau s'est élargi comme au premier jour (1) pour les

(1) Id., cap. XXIV.

suivre dans leurs foyers et pour y exhaler les parfums que l'on a souvent respirés à Epternach. La lumière qui l'a plus d'une fois couronné d'une visible auréole (1) a rejailli au loin, malgré la distance des lieux et des intelligences. Ce ne sont pas seulement quelques frères, mais des générations onze fois séculaires qui ont vu cette bienheureuse âme emportée par les mains des anges en la gloire. Une huile embaumée n'a cessé de découler de ces membres desséchés, et ce baume n'a pas seulement guéri quelques malades (2), affranchi quelques démoniaques, rompu ces innombrables cercles de fer, qui ont été longtemps amoncelés aux portes d'Epternach. Tout un peuple captif a été mille ans affranchi, et cette onction émanée de l'apôtre a rompu les fers de la barbarie, dissipé ces formidables génies du Nord et assoupli ces races bataves, frisones, saxonnes, qui auraient pu étendre jusqu'à nous leurs superstitions et leur barbarie. Convertis et civilisés, ils ont à leur tour envoyé au loin leurs missionnaires et leurs croisés, pour l'affranchissement des nations, et saint Willibrord demeure à la tête de ces nouveaux libérateurs.

Cette tombe était à peine fermée qu'il y vint du

(1) Id., cap. XXV.
(2) Id., cap. XXVI.

nord de l'Angleterre un pèlerin destiné à reprendre l'apostolat du défunt. Saint Willehad s'arrêta là, deux années, à s'exercer dans la science et la vertu par les plus rudes travaux (1). « En même temps qu'il imitait les Paul, les Macaire, les Arsène, comme les feuilles de palmier lui manquaient pour le travail, après ses longues prières et ses saintes lectures, il écrivit les Épîtres de l'Apôtre des nations de ses doigts sacrés sur des parchemins qui se conservent encore. C'est delà que, prenant son vol, aigle mystique, il éleva vers les cieux la race entière des Saxons et la mena en triomphe avec son chef Witikind; ce furent les prémices de son double épiscopat, à Worms d'abord, puis à Brême, érigée par un édit de Charlemagne. » Il eut pour coopérateurs les disciples de saint Willibrord et entre autres Béomrade et Stigand, tous deux abbés d'Epternach. Beaucoup d'autres suivront ces mêmes traces; et ces armées cénobitiques, poussant devant elles leurs tentes et leur camp, en moins de deux siècles atteindront les confins du Nord.

Sur un autre point de l'horizon, se déploie la grande route des Croisés; la première armée part des contrées bénies par saint Willibrord, et peut-être les premiers étendards ont-ils été déposés sur

(1) Id., cap. XXVIII.

son tombeau. Longtemps auparavant, le chef d'une troupe de pèlerins, Heldric de Trèves, voguait en mer allant en Terre-Sainte. Survint une furieuse tempête : au fort du danger, un pèlerin des Flandres invoquait avec Heldric tous les saints de la patrie; il leur vint à tous deux en esprit qu'en cette nuit même on célébrait la fête de saint Clément Willibrord. Ils l'invoquèrent par son double nom avec une égale confiance. Il se fit à l'instant un calme profond sur tous les flots (1).

Mais la plus difficile et la plus belle victoire des saints est d'apaiser les tempêtes des cœurs. Qui douterait que ce nom plus d'une fois au fort des plus terribles batailles des Croisés n'ait fait descendre en plus d'un cœur un sentiment de confiance et de miséricorde envers les vaincus?

Nous trouvons aux derniers feuillets de cette vie de saint Willibrord, que nous avons suivie fidèlement un admirable récit que nous donnerons d'autant plus volontiers qu'il nous a paru jusqu'ici inconnu.

« Dans cette île des Walacres, où il répandit son sang pour confesser le Christ, il arriva que le plus jeune fils du comte de Flandres, Robert, déclara la guerre à ceux de Middelbourg. Il rassemble une armée de trente mille hommes, Morins, Francs,

(1) Id., cap. XXXII.

Teutons. Ses adversaires n'étaient pas dix contre un; ils envoient en vain des députés négocier la paix. Toutes leurs forces rassemblées, ils se rendent à l'église de saint Willibrord et lui jurent, avant de participer aux saints mystères, de lui payer un tribut chaque année, s'il leur obtient la victoire. Ils vont au combat, portant suspendu au drapeau un reliquaire du saint patron.

» Ils ouvrent les premiers l'attaque, et placent l'ennemi en regard d'un soleil ardent. Quelques heures suffirent pour le disperser, le rejeter à la mer, couler bas plusieurs de ses barques; un témoin du combat, devenu depuis moine d'Epternach, déclara que les Walacres n'avaient perdu que trois hommes. On dit que pendant tout le combat on vit planer sur le champ de bataille une blanche colombe, semblable à celle qui apporta le rameau de la paix au monde sauvé des eaux. Fidèles à leurs vœux, les Walacres payèrent le tribut juré, et envoyèrent à Epternach deux drapeaux des vaincus (1).

» Mais la guerre civile s'éleva entre les vainqueurs et sévit dans toute sa furie. Les plus nobles de l'île y périrent les premiers, deux peuples et deux camps se formèrent. Il ne fut plus permis d'aller

(1) Id., cap XXXV.

et venir nulle part en sûreté. Ce fut au point que même le vendredi saint, on n'osait pas, sans être armé et escorté de tous les siens en équipage de guerre, s'avancer pour baiser la croix du Sauveur du monde.

» En ces extrémités, on résolut d'envoyer une députation à l'ami de Dieu, Théofrid, hégumène d'Epternach. Afin qu'il vint et que de par l'autorité de l'illustre patron Willibrord, dont il était le lieutenant, il répara leurs désastres et tenta de réconcilier et d'éteindre toutes les discordes. Ils l'attendirent deux jours au port d'Anvers, avec seize longs bateaux, ajournant un plaid général qui pressait leur retour. Obligés de repartir, ils confièrent aux magistrats de l'emporium le soin de pourvoir aux frais et aux honneurs du voyage. La sècheresse désolait leur campagne, et la famine menaçait d'ajouter son fléau à la guerre. Comme ils revenaient à pleines voiles, affligés mais confiants, ils s'écrièrent dévotement : « Seigneur saint Willibrord, si vous venez à nous, votre peuple, donnez-nous un signe de votre bonne venue ? et avant que nous soyons au port, faites descendre la pluie du ciel ! Aussitôt le tonnerre gronde à gauche, les vents pluvieux montent de la mer, les nuages amoncelés fondent et dissipent les ardeurs du sol brûlé et les ravages de la sècheresse.

» Ils abordent joyeux au port, ils n'étaient point encore rentrés dans leurs foyers que parut le vicaire de l'illustre pontife Willibrord, reconduit au loin par tous les habitants d'Anvers, portant les beaux reliquaires ciselés d'or et d'argent ; tous accourent au-devant de lui, le reçoivent comme l'ange du Seigneur, comme le Christ même, et sans distinction de partis et presque déjà réconciliés, le conduisent à Middlebourg. A son entrée, sur le soir, tous les habitants de l'île se pressaient autour de lui, saluaient en lui leur patron et seigneur, comme s'il eût apparu vivant, et chantaient des cantiques et des prôses.

Le lendemain, dès la première heure, ils s'assemblent devant l'ambassadeur de Dieu, et contre leurs usages tumultueux et barbares, demeurent dans la discipline et le respect. Pour lui, calmant les élans de sa parole et préparant les cœurs, il ne régla en ce premier jour que les moindres affaires et renvoya au lendemain les plus grandes et les plus difficiles. Et comme celles-ci l'occupaient tout entier, ainsi que ceux qui partageaient son conseil, voici que sous ses yeux, l'un des plébéiens les plus pauvres, se prosterne et baise les pieds de l'un des illustres Walacres, de l'ordre des Riches, à qui peu auparavant, dans un emportement aveugle, il avait porté de graves et mortelles blessures. Théofrid se

lève, accourt, se prosterne et baisant avec lui les genoux du blessé, dépose à ses pieds le bâton pastoral du saint évêque; et le supplie d'accorder au repentant sa grâce. Le noble Walacre résiste, se débat, s'irrite au milieu des murmures de toute l'assemblée qui s'indigne contre cet excès d'obstination. Il sort, rentre chez lui et tombe en des accès de frénésie qui épouvantent sa famille et tout le voisinage. Sa poitrine palpitait, et de ses profondeurs s'exhalaient des cris inarticulés, comme s'il eût été accablé de coups violents par une puissance ennemie. Ces nouvelles persuadèrent de tenter un dernier effort: Théofrid vint à lui, portant l'écrin qui renfermait le trésor d'un os de Clément Willibrord. la vertu du saint triompha de ces fureurs sataniques, et il y eut une grande joie, parce qu'un enfant d'Abraham perdu était retrouvé.

»En cette même assemblée, l'un des Walacres s'étant également prosterné devant son ennemi, ce fut en vain que l'interprète de l'abbé, le moine Ekérard, qui, avant sa conversion du siècle, était l'un des principaux de l'île, s'approcha à son tour et joignit, humblement prosterné, ses supplications pour obtenir grâce: jeune et orgueilleux, l'adversaire s'éloigna avec pétulance; la vengeance divine le suivait. Ses yeux s'obscurcirent subitement et il s'en allait heurtant et trébuchant sur son chemin,

livré à la confusion. Son père accourut encore à lui, l'arrosa de ses larmes, et lui reprochant amèrement sa dureté de cœur, le ramena au lieu où l'attendait son ennemi suppliant. En prononçant le mot de pardon, il retrouva la clarté des cieux...

» Le lendemain, il n'y avait plus qu'un même esprit, qu'une seule pensée dans l'île ; tous accoururent comme des essaims d'abeilles devant le vicaire du saint évêque, afin qu'en présence de ses reliques leurs débats fussent examinés et terminés. Aussitôt on convint que dans les familles des victimes tuées en chaque parti, sept mandataires seraient élus avec plein pouvoir de tout régler de l'avis de l'abbé et de ses compagnons. D'un commun accord on plaça donc, suivant l'usage de la nation, en dépôt inviolable, une triple composition de trente livres ; et on vit ces quatorze nobles Walacres, incapables de craindre rien, sinon Dieu, si remarquables par leur beauté, leur noble taille, leur force et leur sagesse, qu'on les eût dit choisis de toutes les nations plutôt que venus d'un seul peuple, les plus distingués entre tous par le sang, la fortune et la réputation, se soumettre à leurs inférieurs, à des étrangers, à des pupilles, le rebut du monde ! Il est donc à noter et sache avec admiration la postérité qu'une nation si fière, si guerrière, si indomptable à toute puissance armée du glaive, s'est laissé dé-

sarmer par de simples paroles ; et sans parler de l'abbé ambassadeur de Dieu, même son interprête, soit en son autorité, soit au nom du saint père Willibrord, ne dit rien qui ne fut accueilli comme émané de sa propre bouche.

» La paix revint donc et fut jurée par un serment solennel pour tous les Walacres et les îles adjacentes ; et pendant deux mois que l'hégumène d'Epternach prolongea son séjour, il n'y eut partout que joie, jours de fête et joyeux festins. Ainsi au comble des honneurs, il revint au milieu des siens rendre à l'auguste Trinité un sacrifice d'actions de grâces.

HYMNE DU MARTYR CORNELIUS MUSIUS.

A saint Willibrord.

A toi, Willibrord, notre pontife,
A toi, notre apôtre,
Nos chants, nos hymnes symétriques,
Et nos mélodies pieuses.

Né d'une illustre race,
Quoique pieuse, tu la renies ;
Et, loin du contact de la foule,
Tu passes dans la solitude.

Là, tu vis dans l'innocence,
La justice, la foi, l'abstinence ;
Là, tu vas librement à Dieu
Sans que rien ne souille tes pas.

Mais la voix d'en haut t'appelle
Au rang du pontificat;
Le talent qui te fut confié,
Il faut le rendre au centuple.

Du Verbe sacré la foi sainte
Est par toi transmise aux peuples ;
Par toi le premier, une élite
S'enrôle sous la milice du Christ.

Maintenant, ô douleur ! combien, hélas !
Trahissent l'antique foi,
Désertent ses drapeaux,
Et les livrent à l'hérésie.

O Willibrord ! sans ton amour,
Sans le baume de ta prière,
C'en est fait de ta Frise,
Des Bataves, c'en est fini !

Ecarte ce malheur! nous suppliants,
Nous qui sommes encore debout,

Nous t'en prions, ô le meilleur
Des pasteurs! ô notre apôtre (1)!

IX.

La Hollande sainte.

Tu quicumque legis, terris his oscula fige!
Spes tibi magna scias lacrymis ascendere cœlum.

Alcuin.

Lettre à un R. P. jésuite.

Nimègue, 15 août 1847.

MON TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

Vous avez bien voulu me faire promettre que je vous donnerais des nouvelles de ces bons catholiques de Hollande, que vous avez admirés au jubilé de Liége, venant en triomphe, bannière dé-

(1) Quam Willibrorde, fervido
Nisi precatu sopias
Actum tua de Frisia
Actumque de Batavia est.

Quod ne accidat, te sedulis
Qui firmi adhuc consistimus,
Votis rogamus, optime,
O Præsul, ô apostole!

ployée, se réconcilier avec les Belges, et déposer un hommage national et une amende honorable aux pieds du Saint-Sacrement. Je profite d'un saint jour, et de la bienveillante hospitalité de vos frères de Nimègue, pour vous écrire de la patrie du bienheureux Canisius.

Nimègue serait, s'il pouvait y en avoir deux, la Rome de la Hollande. L'antique *Noviomagus* est bâti sur sept collines. Il eut ses consuls, comme Deventer, et les petites villes républicaines du moyen âge; son forum est sur les terrasses du Hoen Derberg; son capitole, au Valkenhoff qu'habita Charlemagne; sa curie, au Stadhuis, où fut signée la paix de Nimègue; son *ager romanus*, dans tout le sol rempli de médailles, de cippes, de statuettes qui décorent l'Hôtel-de-Ville et les riches musées des antiquaires.

J'espérais même y trouver des catacombes, avec des manuscrits qu'on estime ici à l'égal de ceux d'Herculanum. Sous les tours de la grande église de Saint-Etienne, en de profonds caveaux, sont déposées, de temps immémorial, les archives de la cité, laquelle remonte à Drusus et par delà. Deux fois l'an, à l'époque des anciens mois germaniques, en mars et en septembre, une députation des principaux magistrats, commis par le conseil de la cité, descend officiellement dans les

caveaux; les clés sont comptées, on vérifie les scellés apposés aux portes, l'*archivum* s'ouvre. Un procès-verbal relate la situation des lieux; puis les portes se referment, les sceaux sont renouvelés, et la députation rend compte aux consuls de leur visite à ces livres sybillins de la patrie. Heureux qui a saisit ce court moment! il aura pu pénétrer dans cet *archivum*, et en voir les portes, les voûtes, les armoires. On a tenté inutilement de me procurer cette félicité. J'avoue qu'une pareille visite m'aurait peu suffi: je n'ai pas même eu cette satisfaction.

Pour me consoler, on me conduisit aux belles terrasses du Valkenhoff, où l'on montre d'ordinaire aux touristes le campement des légions romaines, la porte où entra Louis XIV, les montagnes de Clèves, les flèches aiguës de Zutphen et Doesbourg, les tourelles du château royal de Loo, les tilleuls deux fois centenaires de Kelfkens, le belvédère du duc d'Albe, une immense plaine que sillonnent le Rhin, le Vahal, la Meuse et l'Issel, et tous les gracieux accidents de cette route d'Utrecht à Nimègue, que les Anglais trouvent la plus belle du monde.

Laissez-moi vous dire, mon révérend père, sans prétention de complimenter ni votre compagnie, ni mes hôtes, qu'un souvenir m'était plus cher

encore que ces traditions héroïques et ces beaux spectacles, le pieux souvenir du dernier saint de la Hollande, le bienheureux Canisius. Je n'hésitai pas à l'associer à celui de l'hôte le plus illustre de Nimègue, le bienheureux Charlemagne, qui fut à la place où j'étais, sur la rampe du Valkenhoff. J'en pris occasion de m'orienter avec les lieux bénis de cet horizon, qui a quelque chose de la splendeur des saints. Utrecht, aux confins, conserve encore de précieux restes de ses vingt premiers évêques presque tous canonisés et des trente-quatre confesseurs et martyrs qui ont enfanté la foi de ce peuple. Je voyais Elst à nos pieds, où se conserve le corps entier de saint Werenfride, compagnon de Willibrord. Ruremonde a les reliques de ses trois patrons, Plechelme, Olger, Wiron. Kalkar est la patrie du bienheureux Henri-le-Chartreux. A Deventer, une famille a sauvé les corps des saints Marcellin, Radbode et Lievin. Eymerick prit en sa garde saint Odulfe, et conserva jusqu'au XVIe siècle l'une des saintes hosties, dont la Hollande fut richement dotée. Aux portes de Nimègue, en la petite ville de Grave, j'ai eu la consolation de trouver les reliques de sainte Élisabeth de Hongrie, et d'y copier une lettre originale de sa petite-fille Agnès, qui, en 1312, envoya ces reliques

pour en enrichir la nouvelle et belle église de Grave, dédiée à son aïeule.

Ces souvenirs me conduisirent à ouvrir le *Batavia sacra*, et malgré la répugnance que m'inspirent les œuvres des schismatiques d'Utrecht, et la sècheresse que le jansénisme a répandue dans tout ce qui a été flétri de son souffle, j'admirai ces vieux saints du légendaire hollandais, auxquels il faut ajouter les martyrs de Gorcum, le B. Canisius, que van Heussen s'est bien gardé de mentionner, puis les saints inconnus qui ont rempli les nombreuses abbayes de ces contrées, et les confesseurs qui, depuis trois siècles, ont conservé par tant de sacrifices la foi de leurs pères. Vous n'en douterez pas, mon révérend père : c'est là le secret des bénédictions que Dieu répand sur cette pieuse portion de son Église. La terre des saints lui est toujours chère ; et, en retournant cet axiôme, une terre bénie est toujours celle des saints. Eussions-nous perdu les actes des saints de la Hollande, nous répondrions hardiment à ceux qui accusent les scandales des vieux catholiques de la Hollande : voyez la foi de leurs enfants.

Ces accusations banales contre la dissolution des mœurs et le relâchement de la discipline avant la réforme sont d'autant plus déplacées ici que l'Église d'Utrecht, qui avait commencé par une si

brillante pléiade d'apôtres, n'a pas fini moins glorieusement. Au moment où l'arrogante réforme demandait compte à l'Église de sa sainteté par la bouche souillée de ses apôtres, et allait se ruer sur cette belle chrétienté des Bataves, l'Église d'Utrecht venait d'offrir les vrais réformateurs, ses mystiques qui faisaient refleurir la piété des monastères, et les frères de la vie commune qui régénéraient le monde par leurs écoles. C'est presque la double pensée de saint Ignace. Vous me saurez gré, j'imagine, de vous donner quelques détails sur ces deux points.

Le Père des mystiques hollandais est le pieux Jean Ruysbroeck, qui appartient au *Batavia sacra* par ses continuelles relations avec Gérard-le-Grand et tous ses disciples. Il ne fut pas seulement comme on l'a appelé le docteur *extatique et divin*, il eut éminemment l'un des caractères distinctifs de la vraie et solide contemplation, un zèle infatigable pour les œuvres d'édification ; c'est pourquoi il resta longtemps simple vicaire de l'Église de Sainte-Gudule à Bruxelles; c'est de cet humble poste qu'il correspondait avec les chefs d'ordre et les plus éminents personnages, qu'il dirigeait de près et de loin les âmes et les communautés les plus avancées dans la spiritualité, qu'il réformait l'abbaye de Saint-Sevérin de Château-Landon et la collégiale

du Val-Vert, où il mourut en odeur de sainteté sur la fin du XIVe siècle.

Parmi ses imitateurs les plus zélés, Henri de Kalkar et Henri de Herp furent les réformateurs, celui-ci des franciscains flamands, et celui-là des florissantes chartreuses des bords du Rhin.

Henri de Kalkar était déjà très avancé dans les voies mystiques qu'il continuait les plus actives fonctions de son ministères : d'abord attaché à la collégiale de Saint-George à Cologne, il édifia longtemps la *ville sainte*. Chartreux à trente-sept ans, il fut prieur de la maison d'Arnhem recteur à Ruremonde, prieur à Cologne, puis à Strasbourg, où ses écrits sont restés en très grand nombre, inédits en partie, dans la bibliothèque de la ville. Il s'y trouve, entre autres trésors, presque toute sa correspondance pendant les trente-sept dernières années de sa vie, de 1370 à 1407. Ces lettres, écrites à tous les chefs d'ordre et à un très grand nombre de prélats réguliers et séculiers, révèlent, non-seulement le zèle de l'ardent chartreux, mais une admirable correspondance de vues dans une foule de personnages de tous les rangs. C'est justice, bien que je sois intéressé à vous le dire, de signaler parmi les coopérateurs dévoués de Henri de Kalkar comme de Jean Ruysbroeck, les abbés bénédictins de la congrégation de Bursfeld qui, à

l'exception de Trithème, sont demeurés inconnus et attendent encore une place dans une histoire de la véritable réforme. C'était l'aurore d'un bel avenir, si la tempête du XVIe siècle n'avait pas bouleversé le ciel.

J'ai nommé Henri de Herph, que le cardinal Bona cite comme un maître consommé, malgré le reproche que Bossuet à la même époque faisait, avec regret, à ce bon Harphius. Sa mission fut de régénérer les franciscains de Flandre. Il leur rendit cette belle et pure observance que vous avez vue, dans la Belgique, refleurir en nos jours avec une si louable émulation de couvent en couvent. Je voudrais que l'un de ces pieux enfants de saint François nous donnât une nouvelle édition et une traduction plus fraîche et plus fidèle que celle de Marchault de l'*Éden des contemplatifs*.

Je rentre plus strictement dans la Hollande avec Gerard-le-Grand et ses frères de la vie commune. Je ne me lasse pas, depuis mon entrée dans la Hollande, de suivre les traces et de recueillir les traditions de ces confrères de Thomas à Kempis. C'est toutefois une institution que j'ai peine à comprendre parfaitement à cette heure, bien que j'aie eu entre mains un gros livre récemment publié ; que j'aie feuilleté bon nombre de leurs manuscrits dans les deux séminaires de Haren et de Warmond ; qu'à

Deventer j'aie vu leur berceau; qu'à Zwolle j'aie contemplé les restes d'à Kempis avec un tel empressement que l'on a bien voulu m'accorder un fragment insigne de sa dépouille mortelle. Qu'était-ce que les frères de la vie commune?

Ils tinrent longtemps un milieu entre un ordre religieux et une maison d'enseignement. Ce caractère douteux fut peut-être un vice d'origine qui dut nuire au bien qu'ils ont fait. Gheert Groet, ou Gerard-le-Grand, leur fondateur, était fils d'un consul de Deventer; il fit ses études à Paris, à l'époque où fermentaient les opinions les plus hardies de nos docteurs. Gerard, ardent et admiré, se signala, dans les joûtes universitaires; il se livra, pour surcroît d'excitation, aux rêveries de l'alchimie. Un entretien avec Ruysbroeck le convertit, et lui fit rompre un avenir de riche bénéficier qui l'attendait. Il débuta, dans la carrière d'un rude ascétisme, par d'infatigables prédications à Deventer, à Zwolle, à Amsterdam, à Delft, à Gouda, à Leyde, à Zutphen, dans toute la Hollande. A son approche, les populations accouraient, les villes entières lui venaient au devant; le clergé était plus réservé et presque défiant; et ces scrupules ne furent dissipés ni par l'approbation de l'institut en 1376, par Grégoire XI, ni par l'apologie chaleureuse qu'en fit Gerson au concile de Constance

Les plus rudes adversaires furent les ordres mendiants qui repoussaient le nouvel institut aussi vivement qu'on les avait eux-mêmes repoussés à leur apparition.

Il se peut que ces contradictions aient été ménagées par la Providence pour éprouver l'ordre naissant. En 1384, il perdit son fondateur, enlevé par une épidémie, à trente-quatre ans. Une autre épidémie enleva ses meilleurs disciples, entre autres Lubert ten Busche, Gerard de Zutphen, et dispersa le reste dans les villes voisines de Deventer. Le schisme de Robert Diephold les chassa de nouveau de cette ville et les dispersa au loin. Ils perdirent encore à la fleur de l'âge l'une de leurs lumières, Gerlach Petersen, nommé le second à Kempis, auteur des *Soliloques enflammés* avec Dieu (1), l'un des mystiques de cette école les plus hardis. L'âge eût modéré ses élans impétueux, tempéré sa doctrine, et adouci les traits que la théologie exacte peut y blâmer.

L'institut se raffermit au milieu de ces traverses et se livra sans réserve à Dieu et à l'Église en surmontant ses premières répugnances pour les vœux

(1) *Ignitum cum Deo soliloquium*, à Cologne, 1616, in-12, en flamand; à Bois-le-Duc, 1623, en français; à Paris, 1659 et 1667, édition de Port-Royal.

de religion. En 1395, Hubert Schenk, évêque de l'ordre des frères prêcheurs, les reçut à la profession, et les vêtit pour la première fois de l'habit de chanoines réguliers. Boniface IX et ses successeurs approuvèrent la nouvelle congrégation, qui établit son siége principal à Windeshem. Avant la fin du XIVe siècle, elle était répandue dans toute la Hollande, et comptait dix-sept collégiales; en 1430, elle avait quarante-cinq maisons; ce nombre était triple en 1460. Sur la fin du XVe siècle, elle comptait sept provinces, une première et une seconde Belgique, la Germanique, la Gallicane, la Lusitanienne, la Génoise. L'Italique, commencée en 1404, avait atteint en moins d'un demi-siècle Venise, Padoue, Vicence, Vérone, Bologne, Brescia, Parme, Rimini. C'est l'un des plus remarquables exemples de fécondité, et un trait de ressemblance avec votre illustre compagnie.

Je voudrais, mon révérend Père, en développer un autre plus saillant, le zèle de cet institut pour la réforme et la propagation des écoles. J'ai fait de vains efforts pour retrouver leur règlement d'études: je n'ai encore vu qu'une pièce incomplète publiée par Dombar dans son histoire de Deventer.

A l'époque où cet institut parut, la culture des lettres avait déjà acquis un développement vraiment extraordinaire dans ces petites villes de Frise et

Gueldre. J'ai vu des savants Hollandais, protestants, étonnés et humiliés en comparant à la situation présente les merveilles que l'histoire raconte des colléges de Zwolle, de Zutphen, de Deventer, de Campen, qui ont eu avant le XVI° siècle des bibliothèques, des écrivains nombreux, des étudiants tel qu'Erasme, le cardinal Cusa, Adrien VI, des imprimeries si florissantes qu'on les fait remonter ici, sans hésiter, à Laurent Coster et à trente ans delà des premiers typographes allemands.

Deventer était le centre de ce mouvement littéraire. La jeunesse y affluait de toutes les parties de l'Allemagne et de la Flandre; pour alimenter l'ardeur de ces étudiants, Gérard-le-Grand, au début de sa carrière, avait fait venir des abbayes, couvents et collégiales du pays les manuscrits les plus anciens et les meilleurs de la Bible et des Pères. Il rassembla des étudiants et des clercs pour transcrire ces manuscrits ou en faire des extraits et des compilations. Sa congrégation se forma au milieu de ces travaux, et conserva longtemps des goûts de calligraphie et des procédés d'exécution correcte, simple et sévère, qui contrastent avec les riches enluminures des calligraphes contemporains de l'Allemagne et de l'Italie, et des miniateurs flamands et français. Ils accueillirent avec empressement, pour multiplier leurs livres, l'art de la typographie. Ils

imprimèrent des premiers dans plusieurs de leurs maisons. En 1474, ceux du Val-de-Sainte-Marie, au diocèse de Mayence, donnaient un psautier et un bréviaire; ceux de Saint-Michel à Rostock, les œuvres de Lactance; en 1476, ceux de Nazareth, à Bruxelles, le Speculum d'Arnould de Rotterdam, énorme ouvrage de 800 pages à deux colonnes. C'est le premier livre imprimé à Bruxelles (1).

(1) M. Gence ne s'explique pas comment cette congrégation n'aurait imprimé dans aucune de ses maisons le livre de l'*Imitation*, s'il était réellement l'ouvrage de l'un de ses membres, dont elle devait posséder les manuscrits originaux. On nous a montré en diverses bibliothèques de la Hollande une édition sans date, des œuvres d'à Kempis, sortie vers 1475 des presses de Ketelaer, qui étaient dirigées et employées par les maisons d'Utrecht et d'Amersfort. *L'Imitation ne s'y trouve point*. On veut que cette édition, d'après son titre, n'ait pas dû être complète. Il n'en est pas moins étrange qu'on ait craint un double emploi avec l'unique édition de Nuremberg, postérieure peut-être, et que dans tout le xve siècle et longtemps après, l'*Imitation* n'ait pas d'édition hollandaise. Nous nous attendions à voir les Hollandais prendre parti dans cette querelle littéraire avec leur ténacité nationale. J'ai trouvé les plus habiles dans le scepticisme complet. M. van Vrée, président du grand séminaire de Warmond, croyait avoir, en 1847, des versions partielles de l'*Imitation* en flamand, a-

L'époque où à Kempis vécut parmi les chanoines réguliers de Windeshem est leur âge d'or. Parmi ses disciples immédiats, le comte Maurice de Spiegelberg fonda l'école d'Emmepik. Rodolphe Lang celle de Munster. Liber, celles de Kempen, d'Amsterdam et d'Alckmaer. Hegius gouverna celle de Deventer et donna des leçons à Erasme. Rodolphe Agricola forma Louis Dimgenberg, qui fonda une école très florissante à Schelestadt (1).

térieures à à Kempis. Le savant bibliothécaire de La Haye, M. Th. Holtropp, a soutenu une polémique contre les droits de son compatriote. M. Kamper, auteur d'une traduction remarquable des opuscules d'à Kempis, nous a dit très spontanément qu'il fallait que les opuscules ne fussent pas d'à Kempis, si l'*Imitation* en était. Nous devons loyalement renvoyer à une savante brochure où Mgr. l'évêque de Bruges a soutenu très chaleureusement l'opinion contraire. Nous ne pouvons traiter cette question ni dans cette note, ni dans ce livre, bien que l'*Imitation* nous eût fourni plus d'une page intéressante à notre objet.

(1) On jugera de l'importance de ces écoles par cette dernière placée en des conditions moins favorables que beaucoup d'autres, confinée dans une bourgade, entre Strasbourg et Bâle, et en face des grandes cités universitaires de l'Allemagne qui devaient si aisément éclipser la petite ville *des gens d'église et des gens d'armes*, Schelestad, *la pieuse*, obscure patrie

Je ne puis, mon révérend père, m'empêcher de voir, dans le rapide développement de cette institution et son éclipse plus soudaine au moment où elle eût été le plus utile, l'accomplissement de ce mot profond d'un vieillard de Windeshem : « La première génération est dévote ; la seconde, savante ; la troisième, relâchée. » Les frères de la vie commune débutèrent avec une ostentation suspecte de rigorisme et d'ascétisme ; l'excès des austérités en fit mourir plusieurs, en précipita d'autres, dès le premier jour, dans le scandale. Ils s'aperçurent qu'il fallait rentrer dans des voies plus normales. Il leur avait manqué à leur début, ce me semble, cette grâce d'en haut que rien ici-

de Mentel, à qui il n'a manqué peut-être qu'un écho pour disputer l'honneur d'avoir inventé l'imprimerie. Louis Dimgenberg eut pour élèves, entre autres l'éloquent Wimpheling, Sébastien Murrho, qui fut à son tour fondateur de l'école de Colmar, et Georges Simler le maître de Mélanchton ; Rodolphe eut pour successeur Craton Hoffmann, qui eut parmi ses élèves Jérôme de Gebwiler, Weiht de Rottenbourg, Jean Sapidus, et Beatus Rhenanus, le premier éditeur de Tertullien, l'un des esprits les plus fins et les plus distingués du XVI[e] siècle, comme le prouve sa riche correspondance, conservée à la bibliothèque de Schelestad.

bas ne remplace, cette sagesse des fondateurs saints, qui se placent avec justesse et aplomb sur un terrain si ferme que mille ans passent sans ébranler leur œuvre de sa base première.

L'ardeur des frères de la vie commune, forcément comprimée, perdit de sa saveur pour les choses saintes, et se jeta sur les études et l'enseignement. S'il faut leur attribuer l'Imitation, il y aurait plus d'une page désenchantée sur l'abus de la science, sur les périls de la vie expansive, sur le poids des hommes qui reflèteraient cette première décadence de l'institut.

« Quand la charité refroidit, disait encore le vieillard, l'ardeur de dévorer des livres s'éteint à son tour, et le relâchement commence. » Je crains qu'au XVI[e] siècle l'institut n'en fût là, et que n'ayant plus l'empire d'une austère vertu sur ses nombreux élèves, il n'ait lancé sur le champ de bataille du XVI[e] siècle moins de défenseurs de l'Église que de docteurs superbes, indépendants, frondeurs, hardis réformateurs, au milieu des débauches de l'érudition et des vapeurs de l'orgie; ou, ce qui est plus dangereux peut-être, honnêtes en apparence, mais blasés, dédaigneux, froids et sarcastiques, comme Erasme, Beatus Rhenanus et d'autres.

Vos premiers pères en ont su quelque chose, et

ils ont dû rencontrer plus d'un Mélanchton, plus d'un disciple d'Erasme, sorti de l'une des sept provinces des anciens frères de la vie commune. J'éprouve le besoin, je vous l'avoue, de ne pas en finir là avec le *Batavia sacra*. Je clôrai cette lettre et cette journée, avec la bienheureuse Lidwina de Schiedam, qui eut pour historien un saint homme de Nimègue, Jean Brugman, des frères mineurs de l'observance. Je vous renvoie à cette belle légende et me recommande à vos prières ainsi qu'à celles de la pieuse vierge de la Hollande. Agréez, etc.

X.

La bienheureuse Lidwina de Schiedam.

On dirait que dans ce XVe siècle où l'Église eut tant d'affliction, Dieu voulut la consoler, en plaçant aux extrémités de l'Allemagne, deux flambeaux qui auraient dû en dissiper toutes les ténèbres, le bienheureux Nicolas de Flue, l'apôtre si justement populaire de la Suisse, et la bienheureuse Lidwina, de Hollande. Tous deux offrirent en même temps l'étonnant spectacle d'une vie humaine se prolongeant, sans aucune nourriture, vingt ans pour l'un, et trente-huit ans pour l'autre.

Dans l'un, la vie demeura dans sa vigueur, sans altération, sans souffrance; dans l'autre, ce fut un renversement plus étrange de la nature : une affreuse maladie, des souffrances aiguës, des ulcères purulents, des vers rongeurs ravageaient une frêle existence, qui se renouvelait, sans aliment, dans ce corps dévoré tout vivant. Aux yeux de la nature, ce fut, ce sera toujours un spectacle aussi hideux qu'inexplicable (1), et pourtant elle s'appelle à bon droit la bienheureuse Lidwina.

Sur la fin de sa quinzième année, Lidwina, selon l'usage hollandais, patinait sur la glace. Heurtée par l'une de ses compagnes, elle tombe sur un amas de glaçons, et contracte une plaie qui devait rester ouverte, et s'étendre à tout son corps. Pendant trois ans elle put faire encore quelques pas, être portée à l'église aux fêtes de Pâques; au bout de ce temps,

(1) Sa vie a été écrite par trois auteurs contemporains, Jean Gerlach, son parent, Jean Brugman de Nimègue et Thomas à Kempis. Cette vie a eu l'honneur d'être éditée et annotée dans les *Acta sanctorum*, par le savant P. Papebroch. En 1421, les magistrats de Schiedam déclarèrent, par un acte officiel qui subsiste encore, que la sainte avait passé vingt-trois ans sans nourriture ni sommeil; ils donnèrent un récit de ses infirmités qui confirme en tous points les actes publiés par les Bollandistes.

clouée sur son lit, elle n'en sortit plus pendant trente-huit ans; quelques gouttes d'eau, des miettes de pain longtemps suffirent à sa nourriture; puis, elle ne put recevoir aucun aliment, ni prendre de sommeil, et pourtant elle vécut ainsi dix-neuf années. Vers 1414, les vers commencent à pulluler dans ce corps sans mouvement. Pour la mouvoir sur son grabat, il fallait l'envelopper de bandes, et soutenir tous ses membres, qui menaçaient de se détacher en lambeaux; elle resta dix-sept ans couchée sur le dos. De temps en temps, elle perdait le sang si abondamment, que son lit et la terre voisine en étaient inondés. La fièvre quarte ne la quitta jamais, et la fit passer constamment d'une chaleur suffocante à un frisson convulsif. Pendant ces accès, elle vomissait une eau sanguinolente qui remplissait tous les deux jours un vase de deux mesures. De la tête aux pieds, toutes les infirmités d'une chair mortelle l'assaillirent en tous ses membres. A la première plaie, il s'ajouta un chancre à la poitrine, puis un ulcère à la joue; son front s'entr'ouvrit jusqu'au milieu du nez; une autre rupture disjoignit le menton et la lèvre inférieure, elle en perdit presque la parole; son œil droit se ferma, le gauche resta si faible qu'il ne pouvait supporter aucune lumière; il lui fallut rester dès lors dans les ténèbres de la cécité.

Or, il y avait dix-sept ans que durait sa fièvre quarte, quand son ange lui demanda, si elle avait le courage pour délivrer ses proches du purgatoire, — de souffrir encore, — jusqu'au bout, dit-elle. Et l'ange l'assura qu'elle aurait sa fièvre jusqu'à la mort, et qu'ensuite elle serait au ciel comme une reine, entourée de tous ceux qu'elle aurait délivrés. — C'est elle qui a dit que pour convertir et délivrer une seule âme, elle souffrirait tout jusqu'à la fin du monde. A la huitième année de sa vie de douleurs, elle perdit sa mère et lui céda, par forme de contrat, tous ses mérites. Pour recommencer à nouveaux frais, elle ajouta à ses peines les rigueurs du cilice et des ceintures hérissées de pointes. De temps à autre on les changeait, et il fallait alors en retirer les lambeaux mêlés à sa chair putréfiée. En outre, elle ne voulut plus reposer que sur la paille, la tête appuyée sur une planche. Dans un très rigoureux hiver de l'an 1408, elle fut plusieurs fois trouvée glacée et enraidie comme un tronc d'arbre; des larmes épaisses se congelaient sur ses yeux, et il fallait en approcher le feu pour dégager ses paupières.

Elle vit successivement mourir autour d'elle tous ses proches; chaque mort lui coûta de cruels regrets. Une petite-nièce bien-aimée lui resta la dernière, Pétronelle; sa mort réveilla toute la sensibilité de Lidwina. Effrayée de voir la nature revivre

en elle, elle en vint à craindre d'être délaissée de Dieu, et tomba dans ces angoisses de l'âme qu'aucune souffrance corporelle ne peut ni soulager, ni égaler, ni dépeindre. Mais alors ce corps de douleurs s'agitait plus convulsivement, les dents s'entrechoquaient, les larmes coulaient abondamment, le grand cri de Jésus mourant s'exhalait de ses lèvres comme un râlement d'agonie. Cette ressemblance avec la victime crucifiée fut ostensiblement manifestée par l'impression des stygmates.

Enfin, une dernière crise survint; son confesseur était occupé à un office des morts; elle n'avait qu'un petit enfant près d'elle, quand elle entra dans son agonie. Suffoquée dans les convulsions d'un vomissement, elle cria sur sa croix : « Mon cher enfant, oh ! si mon père savait combien je souffre ! » L'enfant courut chercher le confesseur, et la vierge des douleurs expira seule et abandonnée, le mardi de Pâques de l'an 1434.

Tout-à-coup ce corps inanimé sembla reprendre une vie nouvelle; la chair sans pâleur livide, ni couleur vive, devint translucide; et la face, si belle et si brillante qu'on en était ébloui; les plaies fermées disparurent, les membres disjoints reprirent leur forme et leur souplesse; de Rotterdam, de Leyde, de tous les lieux circonvoisins, des milliers de personnes accoururent à ce spectacle. Dieu

n'avait point attendu ce moment pour glorifier et consoler sa servante ; autant la vue de ses souffrances révolte la nature, autant le récit des grâces qu'elle reçut ravit la foi ; oui, cette vierge de tant de douleurs fut une créature privilégiée.

A huit ans, allant et venant, elle se détournait pour saluer une image miraculeuse de la bonne Vierge, qui lui répondait par un sourire. Son ange gardien lui demeura toujours visible et souvent conversant avec elle ; elle voyait autour de son lit d'autres anges qui brillaient d'un reflet d'adolescence et portaient au front une croix de feu. Un jour, son bon ange lui apportait les cendres bénies ; un autre jour, il la prenait par la main et la conduisait à l'image de la bonne Vierge, qui avait souri à son enfance, ou bien à l'orient, en des régions fleuries et embaumées. Quand les stygmates lui furent infligées, c'étaient à une neuvième heure : des groupes angéliques apparurent portant les instruments de la Passion, et à leur tête se manifesta le divin Maître en toute sa beauté et sa gloire ; ailleurs, il lui apparut sous la forme d'un petit enfant en croix, ou d'une hostie consacrée ; souvent une auréole l'enveloppait, son corps n'exhalait, même au milieu des vers qui la rongeaient, qu'une suave odeur ; on respirait autour d'elle les parfums du ciel. Son réduit était un sanctuaire embaumé ; son grabat, un

autel parfumé d'encens, autour duquel se pressaient avec respect d'innombrables pèlerins. C'était aussi une chaire d'où la vierge sainte exerçait un apostolat aussi fécond qu'étendu. Son regard pénétrait au fond des consciences; un mot d'elle bouleversait les pécheurs les plus endurcis. Les évêques, les grands du siècle, le duc de Hollande, le duc de Bourgogne et sa cour passèrent devant elle, et recueillirent docilement les conseils de cet ange du Seigneur. Les pécheurs convertis, les riches émus, les pauvres consolés déposaient à ses pieds d'immenses aumônes qui passaient à toutes les bonnes œuvres, et fesaient de la pauvre vierge une seconde Providence pour toutes les nécessités. Tous les ordres religieux participèrent à ces grâces d'édification, et après avoir changé la face de sa ville natale, elle répandit encore au loin la bonne odeur de Jésus-Christ; des pèlerins portèrent le récit de ses héroïques souffrances au-delà des mers et jusque dans l'Orient. L'un d'eux mourut en saint anachorète dans une grotte de la Thébaïde (1). Cette vie apparut longtemps comme un holocauste uni

(1) En 1615, le corps de S. Lidwina et son sépulcre furent achetés du sénat des magistrats protestants de Schiedam, et les ossements de la bienheureuse transférés et déposés à Bruxelles en l'église Sainte-Gudule.

au sacrifice de l'Agneau, et cette merveille d'une existence que le pain des anges seul alimentait, fut comme un hymne populaire à la gloire du Saint-Sacrement, et pour plusieurs une démonstration eucharistique. Ce fut au moins une consolation anticipée pour l'église d'Utrecht, qui devait à son tour commencer bientôt un long martyre, et vivre destituée de tout secours humain, sans autre force que le bras de Dieu, sans autre aliment que sa grâce. Répétons pieusement avec elle le cantique qu'elle a chanté en ses derniers jours de paix, à chaque retour des fêtes de Pâques, à la gloire de sa plus glorieuse fille, la vierge Lydia ou Lidwina.

C'est le joyeux alleluia
Qu'appelle le temps pascal,
De voix et de cœur réjouissons-nous.
Plein de bénédictions
A brillé un soleil pur;
Chassant l'ombre nocturne,
Et couronné de gloire
Le Christ a triomphé.
Vainqueur de l'enfer vaincu
Il se lève, il est Dieu, croyons!
Il a repris l'honneur de son trône...
Il fait régner la paix dans le cœur,
Et cesser l'attente de sa Mère
Qu'il console avec amour...
Et les archanges se réjouissent

Et les anges en chœur
Disent à la vierge Lydia :
« Est-ce donc là Lydia ?
» Elle est blanche comme les lys
» De sainte Cécile ! (1).
» Cécile en sa demeure
» Fit sentir à Tiburce
» Le parfum de la rose,
» Et le remplit de stupeur.
» Cécile, aux jours où naquit au ciel
» La vierge Catherine,
» Recueillit le fruit
» Que sema la grâce de Dieu.
» L'humble Lidwina,
» Que le Christ fit naître pour lui,
» Est semblable à ses saints
» Et règne à jamais. »
Exemple étonnant de patience,
Elle a vécu en nos jours,
Portant dans son corps
D'intolérables souffrances.
On n'entendit ni murmure
Ni plainte aucune,
On n'entendit que les chants

(1) Fantur et angeli.
Virgini Lydiæ :
Hæccine Lydia ?
Vernat ut lilia.
Sanctæ Cœciliæ.

De la pieuse Lidwina.

. . . .

Adieu, bienheureuse Lidwina,
Toi que la mort n'a pas retenue captive;
Veuille nous obtenir qu'avec Marie
Nous chantions : Dieu soit loué!
Alleluia. Amen.

RÉSUMÉ.

Nous fermons à cette page les annales de la Hollande sainte et mettons fin à ce ressouvenir des âges de foi ; ce dernier épisode peut résumer mille ans de l'antique église d'Utrecht, que nous sommes tentés de comparer, en nous séparant d'elle, à la bienheureuse Lidwina. La Hollande chrétienne semble n'avoir eu pour récompense de sa foi que des stygmates et les douleurs d'un long crucifiement. Aux prises avec un élément terrible qui dévore ses enfants par cent mille, couchée sur un sol fangeux que tous les fléaux ravagent, épuisée par des guerres intestines où pasteurs et fidèles périssent, broyés sous les pieds d'une noblesse indomptée, sous le flot des invasions étrangères; plus affligée encore par l'ascendant tyrannique des empereurs qui mettent sa foi en péril et s'efforcent de lui arracher son unique consolation, l'union avec l'Église-mère, elle subit tous les gen-

res d'épreuves. Et pourtant c'est une portion privilégiée de la chrétienté : le parfum de ses vertus s'exhale au loin : l'occident par ses apôtres, l'orient par ses croisés, en sont réjouis. Les anges l'ont visitée ; Dieu lui est apparu, et l'a couronnée de l'auréole des saints. Sur son lit fangeux où elle semble toujours agonisante, elle trouve un trône, où ses pontifes menèrent longtemps le règne le plus patriarchal. Sous leur houlette paternelle, la mer recule, les fleuves sont captifs, le sol affermi se couvre de cités et de monuments, l'industrie prospère, la population surabondante se répand au loin sur les mers, l'instruction fleurit, les écoles abondent, les collégiales, les monastères, les églises, tous les ordres religieux rivalisent de zèle.

De grands évêques la soutiennent contre tous les assauts et font tête à la fois à la guerre et à l'Océan, aux comtes, aux empereurs, aux éléments ; Godefroi de Rene bâtit quatre châteaux ou villes de guerre : Adelbode, Frédéric de Syrck et Henri de Viane élèvent le magnifique Dom Kerk, l'une des merveilles du Nord ; le vénérable Frédéric de Blankenheim, le Salomon des Bataves, donne à ses villes des lois, des franchises, des communes ; David de Bourgogne ramène un moment la paix des jours les plus prospères. D'autres relèvent les villes, rétablissent les tours et

les remparts, dessinent les polders, créent ce prodigieux réseau de canaux et de digues qui font de la Hollande un jardin suspendu sous les eaux. Malgré toutes les guerres, ce pays fournit son contingent à dix-huit croisades. La science et la sainteté, longtemps unies sur cette terre, donnent encore dans les plus mauvais jours, un précepteur aux empereurs, un docteur puissant dans les universités, un pape enfin, Adrien VI, appelé d'acclamation à s'asseoir à côté de Léon X. L'Église d'Utrecht resta jusqu'au bout digne de ses premiers fondateurs, digne de saint Willibrord, et nous pouvons près de sa tombe redire ces paroles que Raban Maur lui adressait dans son berceau.

O patria ! o populus ! tanto ditata patrono
Per quem vita venit ! o patria ! o populus !
Gloria digna Deo, talem qui illum dedit esse,
Quique dedit nobis, gloria digna Deo !
Gloria magna Deo semper per sæcula cuncta,
Dicamus omnes : gloria magna Deo (1).

(1) Raban Maur. apud Bolland. V Jun, p. 491.

SECONDE PARTIE.

Renversement de l'Eglise d'Utrecht.

I.

Une visite à la tour du Dom Kerk.

5 juillet 1847, en la translation de saint Martin.

Il n'y a pas d'étranger, arrivant pour la première fois à Utrecht, qui ne s'arrête aux pieds de la tour du *Dom Kerk*, étonné de cette ruine. S'il regarde le sol, une inscription, demeurée sous les pieds des passants, au milieu d'une place publique, lui rappelle un solennel souvenir : *Ici on pria pour la première fois.* Ici fut élévé le premier oratoire chrétien, la chapelle mérovingienne de Saint-Thomas, depuis transformée en puissante abbaye, couronnée par le dôme de Saint-Martin, abritée sous cette tour colossale. De cette dalle à ce faîte, il y a, comme en image, l'ascension progressive de la Hollande chrétienne, le vigoureux élan de mille ans de foi, ICI ON PRIA.

Cette pensée peut mener le voyageur au temple ouvert devant lui ; mais il se trouve sous les voûtes

rompues d'un vieux chœur de cathédrale abandonné. Pas même de tabernacle vide; des urnes, des sarcophages, des dalles funéraires, partout une odeur de mort; l'écho des murs dépouillés semble redire le dernier cri des anges fugitifs: « Sortons d'ici. »

Le voyageur le plus attristé ira volontiers se distraire au sommet de la tour de Dom Kerk. A trois cent quatre-vingt pieds d'élévation, il domine, comme autant de grains de poussière, les 45,000 habitants de la cité, un million de peuple épars a travers la Betuwe et son réseau de digues, de polders et de canaux, vingt grandes villes semées entre le Rhin et l'Océan qui clôt l'horizon: c'est l'un de ces tableaux qu'un ancien appelle inépuisable.

J'avoue qu'il faut une seconde vue pour trouver là une pensée affligeante, surtout au soir d'un beau jour d'été. Aussi, avant de m'attrister, je cédais à un récent souvenir des belles muses latines de la Hollande; j'aimais à dire avec un poète du XVe siècle, qui saluait Utrecht et célébrait le dernier reflet de sa sainte splendeur, peut-être à la place où j'étais:

« O royal palais de la race batave! qui n'admire-
» rait ton site splendide, soit que l'œil plonge en
» ton enceinte, soit qu'il se promène en tes cam-
» pagnes?

» Un rideau de verdure enserre tes remparts; » des essaims bourdonnent le long de tes murs » dans les fleurs qui pendent en festons suaves, » comme les fleurs d'Hybla.

» Étends à l'entour tes regards, étranger qui » passe; vois paître ces troupeaux dans les herbes, » à travers ces riants pâturages que baignent sans » fin les fleuves.

» Voilà, ô saint Martin, les fleurs d'or dont nous or- » nons ton manteau, ces monastères si beaux ran- » gés autour de tes remparts!

» Salut, demeure sacrée où par l'ordre du Très- » Haut la prière publique et privée paie un tribut » d'adoration;

» Temple qu'ont rendu fameux les châsses » d'or qui recèlent les cendres des élus, les osse- » ments des martyrs et le trésor du Saint des saints, » offert à nos hommages. » (1).

(1) O gentis batavæ regia splendida!
Quis non suspiciat te atque situm tuum,
Intus si spatietur,
Aut foris per agros tuos?...
Cinguntur viridi mœnia tramite;
Per pomaria apes instrepitant vagæ
Circum mœnia blandis
Hiblæis quoque floribus,

Hélas! vaine illusion! Ici passa, il y a quelques cent années, une trombe qui a tout nivelé, sauf des caveaux funèbres, et cette colonne, debout dans un cimetière. Ce vaste horizon de fleurs et de verdure est un tombeau : le Dom Kerk est abattu, Saint-Martin d'Utrecht n'est plus.

J'ai vu au *Stadhuis* l'œuvre d'un vieillard octogénaire qui entreprit de crayonner ses souvenirs. Il venait souvent, m'a-t-on dit, s'asseoir et méditer sur ces décombres encore amoncelés sur le sol. Il pensait à l'ancien temple et il pleurait. Un jour il se dit, séchant ses larmes : « Moi aussi, je suis

Circumflecte oculos quisquis es ad nutum
Pascuntur pecudes prata per herbida;
Præter pascua læta
Secus flumina nil vides...
His, Martine, tuam floribus aureis
Ornamus chlamydem, dum tua mœnia
Tanta cœnobiorum
Pulchritudine cingimus.

. . . .

Salve sacra domus quam Deus Optimus
Vult omnes venerari
Privata ac prece publica!
Hoc templum celebrant aurea scrinia
Quæ divum cineres ossave martyrum,
Thesaurum sacrosanctum
Conservant venerantibus...

peintre. » Ses doigts glacés par l'âge saisirent le crayon et refirent sous tous les aspects la basilique abattue.

Mais quel vieillard, quelle main, quel pinceau nous rendra cette basilique vivante avec ses vingt pontifes canonisés, ses cinq grands chapitres, ses rangs pressés de prêtres et de lévites, qu'aux grands jours décuplaient les députés des collégiales et des abbatiales des sept provinces; ces kermesses nationales qui rassemblaient sous la bannière de Saint-Martin et confondaient vingt mille pèlerins dans les rangs des fidèles *Martens mannem* d'Utrecht; ces translations anniversaires où, sous le pompeux soleil de juillet, à pareil jour, comme en 1546, on voyait, à la suite d'un peuple immense, Charles-Quint avec le chapitre général de la Toison-d'Or, sortant du Dom Kerk, après avoir proclamé vingt-deux chevaliers, et entre autres Emmanuel-Philibert de Savoie, Albert de Bavière, Cosme de Médicis, Maximilien de Bohême?

Quomodo sedet sola civitas, plena populo?...

Cette question m'a souvent obsédé et je n'en fus nulle part plus occupé qu'au sommet du Dom Kerk. J'interrogeai longtemps mes souvenirs et mes impressions, appuyé sur la plus haute rampe extérieure, penché sur ce muet horizon, qui semblait

pourtant répondre à mes pensées par un vaste et confus murmure; je n'ai pu oublier tout ce qui se passait alors dans mon esprit.

J'ai toujours considéré, avec une sorte de respect, partout où je l'ai rencontré, ce beau fleuve du Rhin, en pensant que pendant les mille ans du règne temporel du Christ, il a coulé, de sa source à son embouchure, presque constamment par des principautés ecclésiastiques. C'était le fleuve sacré, et dans ces vastes domaines, l'Église avait les marches de son empire, les jalons de ses conquêtes sur la barbarie. Car ce qu'on donnait à Rome, on ne le prenait qu'aux barbares: c'est le cas de répéter le mot d'Eumène sur les Éduens.

Quidquid Barbaris eripuere, dedere Romanis.

Du royal terrier de Saint-Gall jusqu'à la temporalité d'Utrecht, se déroulait en cercles, c'est bien le terme, une chaîne d'électorats, dont les princes-évêques ne furent armés du glaive que pour défendre et reculer les limites de la civilisation. Ce fut une mission providentielle; et là, comme à Rome, l'investiture des peuples, la consécration traditionnelle précéda les concessions impériales.

Utrecht occupait, dans cette vaste ligne, l'une des plus importantes positions : aussi, tout concourut à élever la grandeur spirituelle et tempo-

relle de cette Église. En lui donnant le patron des Francs mérovingiens, saint Martin (1), on voulut en faire comme la France du Nord. A l'exemple des rois de la première race, Charles Martel, qui entendait la tactique avec les barbares, confirma amplement les premières donations, et tailla à grands coups d'épée dans ce riche patrimoine des Pépins, pour donner à saint Martin un manteau vraiment royal. Il semble qu'au moment où cette dynastie se déplaçait pour recueillir la succession de Clovis, elle eût voulu donner à l'Église, en échange, son héritage vacant et lointain de la Bétuwe et des bords du Rhin. Au fond, c'était abandonner des déserts inondés au seul homme qui pût fonder là un sol, un peuple, un empire. Willibrord régna par droit de conquête et de création.

Ce royaume repris sur les Normands par le bienheureux Baldéric, racheté deux et trois fois par ses successeurs, que cette lourde dette accable, payé de leur sang et transmis comme un patrimoine cet héritage si chèrement conservé, était néanmoins splendide. Les princes-évêques d'U-

(1) Utrecht porte encore, dans ses armes, d'argent *Au saint Martin coupant son manteau aux pauvres*, d'or, tranché de gueules.

trecht avaient pour maréchaux et chambellans les comtes de Hollande, les ducs de Gueldre, les seigneurs de Clèves; pour échansons, les ducs de Brabant; pour gonfalonniers, les sires de Goer. Cette existence était trop grande pour ne pas faire ombrage, même aux empereurs. On mit cinq siècles à la renverser,

Il advint d'abord un double malheur à l'église d'Utrecht; les empereurs, d'une part, enrôlèrent ses évêques parmi leurs plus dévoués courtisans, et de l'autre, laissèrent les peuples indignés se révolter impunément. Les Frisons s'unirent aux Guelfes de la Saxe. Les comtes de Hollande attisèrent le feu et nourrirent les guerres; au fort de ces démêlés survenait toujours un tiers, arbitre obligé . qui déclarait que ni les comtes, ni les évêques, ni les cités ne possédaient les terres en litige, mais un gouverneur nommé et investi par l'empereur. Tel fut le plan de la politique impériale pendant une guerre de deux cent cinquante années.

Cependant la lignée des saints pontifes est à jamais interrompue; le premier évêque césarien , Conrad, périt violemment. Trois autres sont mis aux fers; trois autres avec trois comtes de Hollande sont massacrés parmi d'affreux désastres. Deux ou trois schismes et des compétitions violentes mettent en pièces le manteau de saint Martin.

La race des premiers comtes de Hollande épuisée, les ducs de Gueldre prennent leur place. L'empereur Rodolphe, en leur cédant, par une lanière de parchemin, toute la Frise occidentale, évidemment leur ouvrit le champ et les arma contre Utrecht. Nouvelle guerre plus furieuse avec un caractère plus satanique. Après les luttes intestines des *Heckeren* et des *Bronckorsten*, les Guelfes et les Gibelins de la Hollande, on en vint à des massacres semblables aux exterminations de ces hordes de poissons qui s'entredévorent dans les profondeurs de l'océan, et, pour les nommer, il fallut emprunter à l'argot des pêches du Nord les expressions sauvages des *Hocksen* et des *Kabelliauwen* (1). La fureur des Hohenstauffen semble passée en la maison de Gueldre. Un duc Adolphe retient six ans son père au cachot et ne le relâche qu'à la vue d'une excommunication papale. Un autre, dit-on, a rivé son frère vivant aux parois d'une cave taillée

(1) *Hocks*, hameçon ; *Kabelliauw*, espèce de morue. Ces factions portaient des bonnets rouges ou gris. Le signe de ralliement était la hampe, qu'on appelait le *foie du poisson*. *Heckeren* et *Bronckhorsten* sont deux noms de famille. Il y eut en 1490 une guerre qui prit son mot d'ordre du pain et du fromage. *Oorlong van Kaas en brood*.

dans le roc. En 1522, un dernier duc, après deux ou trois parjures, marchait contre Utrecht, en se jouant des menaces d'Adrien VI. Ce fut alors que s'interposant entre l'évêque opprimé et l'énergique médiation d'un pape hollandais qui aspirait à relever le siége de saint Willibrord, Charles-Quint recueillit la succession des vastes domaines cédés autrefois par Charles Martel.

Au nom d'Adrien VI, et en voyant sous mes yeux sa cité natale et le *Paus Huis*, où il naquit, le palais ducal qu'on dit bâti en son honneur et sur ses plans, devant les débris de ces collégiales de Saint-Martin, de Saint-Sauveur, de Notre-Dame, qui avaient son nom dans leurs dyptiques, il me semble voir cette calme et haute figure, dont le portrait reste ici très vivant. Je le vois encore affaissé sous la tristesse de ses derniers jours, et regrettant cette vie privée et pauvre, dans un coin de la Hollande, dont parle sa première lettre, à la nouvelle de son élection. Ce n'est point abandonner l'Église d'Utrecht ni ses malheurs que de lui associer son dernier et son plus illustre fils, peut-être victime comme elle des habiletés de la politique humaine, digne au moins d'être traité dans l'histoire avec moins de dédain qu'on ne le fait communément.

Le plus grand malheur des époques de révolutions, n'est pas d'être aux prises avec des dangers

menaçants, c'est de se diviser sur les moyens d'y faire face. L'agitation a-t-elle été plus formidable aux temps de Luther qu'auparavant? Le moyen âge n'a-t-il point eu depuis Charlemagne ni un hérésiarque plus turbulent que Luther, ni un sophiste aussi disert que Calvin, ni un politique cauteleux à l'égal d'Élisabeth. Je ne sais. Mais quand Élisabeth, Calvin, Luther s'appelaient Frédéric II, Abailard, Bérenger ou Wicleff, on n'hésitait pas pour aller droit à eux ; on avait une intelligence nette de la situation, l'unité de vues, un plan arrêté d'instinct et d'improvisation. Sans être ni Hildebrand, ni saint Bernard, un paysan de la Frise, se faisait guelfe, et un écolier flamand, comme le bienheureux Goswin devant Abailard, s'en allait droit aux Mathurins de Paris, et confondait le docteur suspect d'hérésie. Voyez quel coup de foudre tombant de tous les points de l'horizon chrétien, écrase à une même heure la gnôse ravivée ou le socialisme anticipé des Templiers ! Mais cette unité, cette justesse, cet à-propos de vues, de moyens, d'exécution, dans une société chrétienne, suppose une Église dans la plénitude de sa constitution, et cette constitution ne peut être normale sans le développement régulier de la législation canonique : la première de ces lois, c'est la papauté.

Au XVIe siècle, comme depuis, deux plans s'

partageaient le monde: celui des saints et celui des sages ou des politiques.

Le premier, si noblement personnifié dans saint Pie v, c'était de conserver le système complet du catholicisme, non-seulement dans ses bases immuables, mais dans tout cet ensemble qui avait constitué l'Europe chrétienne ; de ne pas entamer, mais de fortifier plutôt sur tous les points, l'unité catholique, depuis le premier canon de Trente jusqu'à la plus humble rubrique du cérémonial.

Il existe un curieux programme de ce plan tracé par deux Camaldules, 1511 (1), et adressé à Léon X

(1) Aujourd'hui, comme alors peut-être, plus d'un sage sourira de cette politique d'anachorète; nous rappellerons que l'un d'eux, d'une famille de saints et d'illustres personnages, le B. Paul Justiniani, après avoir exercé les plus hautes fonctions dans son ordre, vécut dans l'intimité de Léon X et de Clément VII, et mourut en odeur de sainteté. L'autre, également très noble patricien de Venise, Pierre Quirini, se retira au désert de Camaldoli avec les regrets de toute la république qui en avait fait son ambassadeur en Espagne; il demeura en correspondance avec Philippe et Maximilien d'Autriche. Il fut destiné au cardinalat: à cette nouvelle, ayant demandé à Dieu de ne point voir sa préconisation, il mourut à la fleur de ses ans, aux marches du trône pontifical : peut-être un jour, sous la tiare, il eût abordé le plan dont nous allons esquisser quelques traits, cf. *Annales Camaldul.* t. VII, VIII.

dont ils étaient les amis. Quelques idées trop radicales se sentent de la fermentation que Savonarole avait excité dans la haute Italie : l'ensemble est d'une intrépide et sainte audace. Il se rapporte à six chefs principaux qu'il est aisé de reconnaître dans le gouvernement des plus saints papes, depuis Adrien VI.

1° Relever la puissance pontificale : à elle seule appartient l'empire des âmes ; un pontife à Rome, comme un soleil au firmament, éclaire tout homme venant en ce monde. Évêques et fidèles, princes et sujets, sans distinction, comme sans exclusion n'ont qu'un même maître, le Christ au ciel, et son vicaire en terre. A lui d'édifier ou de dissiper, d'arracher ou de planter les nations catholiques.

2° Ces nations portent un chancre dans leur sein, un ulcère à leurs flancs, le Juif et le Turc. Qu'après un nouvel effort de zèle et toutes les combinaisons de la charité, qu'après des prières solennelles avec indulgences dans toute l'Église, un délai soit signifié au Juif endurci, au-delà duquel il n'y aura plus qu'à prendre le fouet contre les vendeurs du Temple et à chasser de la chrétienté son plus dangereux ennemi. Point de paix, ni de trêve avec le Turc jusqu'à ce qu'il ait rendu les six églises patriarchales et soit sorti des terres chrétiennes. Que Léon X marche comr

Léon-le-Grand devant Attila. Il sera suivi, et pour arrêter les barbares, il suffira de doubler le nombre des défenseurs de Rhodes contre Sélim.

3° Le mur de l'islamisme abattu, les sept nations captives de l'Orient respirent : Arméniens, Géorgiens, Abyssiniens, Syriens, Maronites, Jacobites, Grecs reviennent au giron de l'Église, pour peu qu'on les aide par des légats et des missionnaires.

4° Qu'un vaste collége de toutes les langues, fondé à Rome, prépare des apôtres pour toutes les nations, et qu'un appel soit fait à tous les ordres religieux pour aller évangéliser le reste de l'ancien monde et cette grande île qui vient d'être découverte. Les deux solitaires s'offrent à marcher au premier signal, et promettent le concours de leur vieil ordre, qui a déjà député du Portugal les douze premiers missionnaires de l'Amérique.

5° Mais rien de tout cela n'est possible, si on ne réforme avant tout les mœurs de la chrétienté, surtout en ses deux sommités, la noblesse et le clergé. Dans les cours, une poignée d'hommes turbulents, princes et rois, met sans cesse en trouble le monde entier et répand des torrents de sang; à ceux-là il faut prêcher et imposer la croisade contre les mahométans. Quant au clergé, il faut le purger de l'ignorance et de la superstition, par des concours

et des grades qui ravivent les études, par la science de l'Écriture et des canons, développée sur un nouveau plan plus simple, par l'unité de discipline, d'observance, de liturgie, et enfin par la réforme de l'éducation, dont les deux orateurs blâment énergiquement les formes trop païennes.

6° Revenant au point de départ, ils rappellent que tout est dans la papauté, qui doit donner à son tour l'exemple des vertus et des réformes (1).

En 1511, le XVI[e] siècle naissant était de taille à aborder ce dessein ; en 1521, il était déjà tard. A mesure qu'on avance, la politique des saints décline, et le système des habiles prévaut. Ce système consistait d'abord à n'être exclusif en rien, à temporiser le plus longtemps, à chercher toujours un milieu entre les choses les plus inconciliables ; puis, comme l'Eglise a des formules intraitables, il fut sage de lui soustraire les grandes affaires, et de prendre hardiment l'initiative sur elle. Et comme elle ne doit point avoir la prudence des fils du siècle, il fut

(1) Ce sixième point touchait au temporel de la papauté; il est à peine indiqué dans ce mémoire. N'aurait-on point, en le publiant au siècle dernier, supprimé cet article, comme on fit à la même époque disparaître un opuscule de saint Liguori sur le premier des quatre articles de 1682?

convenu de se défier d'elle et de l'isoler du monde. Et parce qu'il est écrit que son royaume n'est pas de cette terre, il fut également écrit qu'à César appartient, par un droit antérieur, suprême et divin, tout ce qui est sous le soleil. Là seulement, pas de concession. La couronne de César est ronde, que nul n'y touche; il ne relève que du soleil et de son épée. S'il faut céder quelque chose à la tempête, jetez le prophète à l'abîme; que si par bienséance on doit trier ce qu'on abandonne au flot qui passe, on mettra la main d'abord sur les plus anciennes institutions de l'Eglise, dût-on favoriser les unes en dépouillant les autres. Il est bon de diviser pour régner; le comble de l'habileté, de la politique et de la sagesse est de susciter et d'alimenter une guerre permanente entre toutes les forces de l'Eglise, afin de les épuiser et de les paralyser l'une par l'autre. Qu'alors César restant seul arbitre, vainque, règne et commande.

Charles-Quint, qui adopta ou continua cette politique du monde, crut peut-être l'avoir placée sur le siége de Pierre quand son précepteur y monta. C'est l'un des plus curieux exemples de cette sagesse qui investit, quels que soient ses antécédents, un successeur légitime de Pierre.

Adrien VI, à la vérité, n'avait pu jusque-là se soustraire, dans les écoles de la Hollande, dans les

chaires de Louvain, dans le commerce avec ses amis, à ce courant d'idées qui entraînait les plus fortes têtes loin des traditions saines de l'antiquité chrétienne. Il en reste des traces dans les écrits du chancelier de Louvain, et en exhumant diverses pièces de lui, antérieures à son pontificat, nous l'avons vu en pleine réaction contre Rome; il eut peine à se résigner, dans une affaire de police ecclésiastique, à un bref humiliant de Léon X. Son long séjour à la cour d'Espagne, son intimité avec les princes ses pupilles, les inspirations de ses amis, tels que Erasme et Louis Vives, ne pouvaient que fortifier ses tendances. Cependant, à en juger par le petit nombre de bulles, de brefs et de lettres qui nous restent de lui, et que nous avons presque doublé par nos recherches, il marche constamment d'un pas ferme dans la voie des saints; il semble suivre comme de point en point le mémoire des deux Camaldules.

A la nouvelle de son élection, et avant d'être à Rome, il écrit à tous les princes chrétiens pour solliciter une paix ou une trêve et les rallier contre le Turc; à peine intronisé, il fait un nouvel appel pour sauver Rhodes et ses magnanimes défenseurs. S'il se montre conciliant à la diète de Nuremberg, c'est pour mieux armer toute l'Allemagne contre Selim, dont les bandes envahissaient déjà la Hon-

grie, et possédaient Otrante en Italie. Lui qu'on a trouvé sordide et parcimonieux, il envoie par le cardinal Cajetan, au roi Louis de Hongrie, 50,000 ducats, et des approvisionnements considérables de blé, de vivres et de poudre pour ravitailler les garnisons épuisées de la Dalmatie et de la Croatie.

Il promulgue avec une solennité spéciale la bulle *In cœna Domini* et y renouvelle toutes les dispositions concernant les juifs. Il reçoit une députation du patriarche jacobite d'Alexandrie, qui lui fait espérer le retour de l'une des grandes églises de l'Orient.

Entre les pièces les plus remarquables et les plus oubliées de ce pontificat, nous devons mentionner une bulle réglant avec autant de sagesse que de vigueur les missions des Franciscains dans l'Amérique; c'est l'un des premiers monuments et des plus importants du Bullaire en cette matière. Ce fut Adrien VI qui donna, le dimanche des Rameaux, 1523, à saint Ignace de Loyola la première bénédiction apostolique qui eut bientôt, pour l'ancien et le nouveau monde, pour l'occident et l'orient, une si miraculeuse fécondité.

Les yeux toujours fixés sur l'Allemagne, il écrivit aux princes, au duc Frédéric de Saxe, à la diète de Nuremberg, au sénat de Bamberg, pour arrêter le luthéranisme naissant ; on l'accuse

d'être allé trop loin dans les instructions données à son légat pour la diète de Nuremberg ; il est resté toutefois bien en deçà des concessions et des mesures que proposaient de saints et illustres personnages, et, entre autres, les deux hermites camaldules. Il fulmine, à la fin, de nouvelles sentences d'excommunication contre les princes luthériens qui envahissaient les biens ecclésiastiques. Il en prend occasion d'adresser à toute la chrétienté les représentations les plus graves contre les attentats sur le temporel des églises. Il renouvelle, dans un bref à l'inquisiteur de Côme, toute la sévérité des lois canoniques contre la répression de l'erreur ; il arrête aux pieds des Alpes l'hérésie germanique.

Voyant qu'au dedans et au dehors toute la force de Luther et des Turcs est dans la division et l'ambition des princes chrétiens, peu avant sa mort, il tente un nouvel effort pour obtenir, par une bulle accompagnée des adjurations et des comminations les plus solennelles, une trève de trois ans.

Pour encourager une sérieuse et régulière réformation, dans les mœurs chrétiennes, dans la discipline des cloîtres, dans les études cléricales et l'enseignement de la jeunesse, il offre deux modèles au culte des fidèles, saint Bennon de Misne et saint Antonin de Florence ; il lance un bref d'abolition avec les termes les plus énergiques

de l'indignation apostolique contre une maison d'Augustins d'Anvers. Il respecte toutefois les priviléges des anciens ordres et les confirme par plusieurs brefs aux abbés de l'Allemagne, de la Frise et de la Flandre. On sait quel imposant exemple de régularité il fournit lui-même par sa tenue, à sa table, dans la famille papale, dans toute la cour apostolique et la police de la ville de Rome.

Adrien avait fondé, avant son pontificat, avec une royale magnificence, le collége qui porte encore son nom à Louvain; il continua d'accorder la plus tendre sollicitude à cette université et à ces établissements; il en consigna des preuves jusques dans son testament (1); loin d'être, comme on l'a dit si étrangement, l'ennemi des lettres, il leur dévoua presque toute sa vie, les encouragea jusque dans Érasme, fit imprimer la troisième partie de la Somme de saint Thomas que lui dédia le cardinal Cajetan, et de plus, dans sa diction sévère, dans ses lettres d'une noblesse antique, dans ses œuvres d'un autre âge, il fit plus qu'on ne pouvait attendre de lui pour

(1) Nous en avons retrouvé une copie authentique dans les archives d'Utrecht, grâce à l'obligeance de M. van Meulen, archiviste provincial. Cette curieuse pièce a été publiée d'après cette copie dans le *Yaarboek*, de M. Burgmeyer, pasteur de Warmond, en 1848.

ramener son siècle affolé aux saines traditions des lettres chrétiennes.

Ce qui nous a le plus surpris, c'est de rencontrer dans les archives de Groningue et d'Arnhem, les actes qui prouvent qu'Adrien VI, en dépit de son impérial pupille, et des souvenirs de Louvain et de Madrid, entendait exercer sa charge jusque *sur les questions temporelles*, avec la plénitude de ses prédécesseurs les plus décriés.

La ville de Groningue était liée par d'anciens serments de féodalité envers les comtes de Westfrise; les actes en avaient disparu, l'usage cessé, mais le droit subsistait. Pour se rédimer, la cité eut recours, comme au cœur du moyen âge, à la suzeraineté pontificale. Adrien VI n'hésita pas à les relever officiellement de ces vœux de fidélité.

L'un des malheurs de la Hollande, a été l'ambitieuse et turbulente opposition des comtes de Gueldre contre les évêques d'Utrecht. Adolphe, que nous indiquions tout-à-l'heure, continuait les hostilités et poussait les petites villes de l'Ower-Yssel à la révolte, et s'emparait de tout ce qui était à sa bienséance. Adrien VI, le 21 novembre 1521, lui adressa un bref comminatoire pour lui enjoindre une sentence d'excommunication qui déliait tous ses sujets du serment de fidélité, s'il ne cessait aussitôt la guerre, et ne restituait tous les biens pris injustement

Cet acte et d'autres adressés au clergé de la Hollande, prouvent qu'Adrien VI songeait sérieusement à reconstituer l'église d'Utrecht et à la remettre sur un pied prospère.

Enfin, il avait arrêté la convocation d'un concile œcuménique, et il allait mettre à exécution ce grand dessein, quand la mort l'enleva. Rome expia peu après, dans le sac ordonné par Charles-Quint et ses généraux, sa folle joie à la mort du vénérable Adrien VI.

Tels sont les deux systèmes qui sont en présence au XVI[e] siècle : l'un se développe par le concile de Trente, l'établissement des congrégations romaines, la fondation des colléges de Rome, la création de nouveaux instituts, la réforme des anciens ordres, l'énergique pontificat de S. Pie V et de Sixte-Quint.

L'autre aboutit au bouleversement indéfini de l'Allemagne, au despotisme de Henri VIII et d'Élisabeth, à la honteuse France des Valois, à l'odieuse Saint-Barthélemy, aux perpétuelles et humiliantes capitulations du gallicanisme parlementaire devant toutes les erreurs, jusqu'au jansénisme, au philosophisme, au socialisme qui en découle. Appliqué à la Hollande, ce système malheureux envenima tous les germes de dissolution qu'avait comprimés la sagesse de ses évêques, créa l'antagonisme des Provinces unies, rompit en deux tronçons de peuples à

jamais irréconciliables la race flamande, renversa l'église d'Utrecht, traversa les desseins du Saint-Siége sur elle, dénatura ses actes réparateurs, suscita des divisions funestes entre tous les rangs du clergé et des fidèles, et enfanta une série de calamités et de révolutions qui ne sont point encore finies.

Pendant que j'allais ainsi au courant de mes souvenirs et des pressentiments qu'allait confirmer une série de documents inconnus, cachés aux pieds du Dom Kerk, les annales secrètes du jansénisme enfouies dans la petite église de Sainte-Gertrude, le jour baissait et l'ombre de la tour s'allongeait et couvrait, comme le géant de la fable, de vastes arpents de terre. Je descendis, saluant une dernière fois l'horizon de Saint-Martin-d'Utrecht, et appelant, sur ces grandes ruines, au lieu où *l'on pria pour la première fois*, un jour de consolation, de réjouissance et de paix (1).

(1) J'ai hâte d'acquitter, avant d'aller plus loin, une dette de reconnaissance que doivent partager les lecteurs de cet opuscule. Si j'ai pu prolonger mon séjour à Utrecht, et visiter à loisir les archives qui s'y trouvent, soit à Sainte-Gertrude, soit au Stadhuis, soit au palais du gouvernement, je le dois à la bienveillance honorable du provincial des frères prêcheurs dans la Hollande, et à l'hospitalité aussi aimable et généreuse que m'accorda, à la porte de Sainte-Gertrude, le pasteur domicain de *Walsteeg*.

II.

Création tardive et destruction de la nouvelle métropole d'Utrecht.

Lettre au R. P. abbé de Solesmes.

Utrecht, août 1847.

MON TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

J'ai la satisfaction de vous annoncer que la plus chère des obédiences littéraires que vous m'avez confiées s'accomplit heureusement. J'ai pu, contre l'espoir de tous les amis, pénétrer dans les archives des jansénistes d'Utrecht. J'ai hâte de vous dire que présenté par un très honnête protestant, accompagné pour faire mon entrée d'un vicaire de l'archi-prêtre, autorisé par celui-ci et muni de ses excellents avis, ma position a été nettement dessinée. J'ai cru devoir, devant témoins et dès les premiers mots, protester qu'il n'y avait aucune solidarité entre nous et les errements de quelques-uns de nos Pères de Saint-Maur. J'ai achevé de rompre tout pacte à mon entrée dans le musée schismatique, par un éloge des PP. jésuites et des Bollandis-

tes, avec l'effusion cordiale et très franche que vous me connaissez. Cette franchise, qui n'a point paru déplaire et que je garderai jusqu'au bout, n'a pas empêché que les mystérieuses archives s'ouvrissent enfin devant moi. Au fond d'une longue galerie qui sert de bibliothèque, et qui est entièrement garnie de toutes les publications du parti en toutes les langues, à gauche, une fausse porte donne sur une chapelle dédiée, hélas ! à votre sainte Gertrude ; à droite, s'ouvre un cabinet étroit, peu éclairé, mal aéré, infecté par de vieux fromages hollandais qui sèchent sur des planches. C'est là que pourrissent, abandonnées, d'innombrables liasses, volumes et portefeuilles renfermant les papiers des cinq premiers vicaires apostoliques, la correspondance de tous les chefs du jansénisme, les manuscrits originaux de tous les pamphlets partis de la Hollande. Ce n'est point trop dire que d'estimer à 100 volumes in-folios et à 50,000 pièces l'ensemble de cette riche et curieuse collection. J'en ai commencé le dépouillement en détail ; je le pousserai aussi loin que j'en aurai le temps, la force et la liberté.

Comme je l'ai déclaré au gardien de ces archives, honnête d'ailleurs et de bon commerce, toute controverse, même historique, est pour moi tranchée, car je pars de ce fait qui m'est démontré que la métropole d'Utrecht, créée par la bulle de Pie IV

a été complètement détruite. Je n'en suis pas moins affligé des malheurs de cette Église, immédiatement fondée par le Saint-Siége, qui, avant comme après sa chûte, n'a cessé d'avoir pour elle une sorte de prédilection paternelle.

Une chose me frappe surtout : veuillez me dire, mon très révérend Père, si quelqu'un a fait cette remarque, c'est que le Saint-Siége voulut, dès le principe, établir à Utrecht le siége d'une métropole, et grouper à l'entour une ceinture de suffragants ; ce qui évidemment en eût fait une citadelle inexpugnable. Saint Willibrord reçut de saint Serge, et porta toute sa vie le titre d'archevêque et l'insigne métropolitain du pallium. N'était-ce qu'une distinction personnelle et sans but ultérieur ? Alors c'était peu l'usage d'agir pour un homme, quelque grand et saint qu'il fût. Saint Boniface, écrivit et réclama énergiquement pour le maintien de ce privilége ; jusqu'à son dernier moment, il sembla poursuivre le grand dessein de constituer cette Église. La nécessité d'une métropole devait paraître aussi urgente à Utrecht qu'à Mayence, à Hambourg, à Brême ; au XIVe siècle, en 1332, les papes y reviennent, et reprennent, avec les ducs de Bourgogne, cette importante affaire, toujours fatalement ajournée. Rome crut qu'au moment où les ducs de Bourgogne avaient enfin pacifié ce pays, après

avoir elle-même, à leur demande, écarté, par un coup d'autorité, deux élus des grands chapitres pour transférer de Térouanne à Utrecht David de Bourgogne, malgré l'irrégularité de sa naissance, le moment était venu de créer une métropole. Je n'ai pu qu'entrevoir cette importante négociation; j'ignore ce qui la fit échouer.

Il fallut recourir à un autre plan, et on suppléa aux nouveaux évêchés en fortifiant une institution particulière à la Hollande, ses grandes collégiales; c'était comme une confédération qui avait pour centre les cinq chapitres d'Utrecht, seuls dépositaires du droit d'élection épiscopale, et pour principales branches les collégiales de Saint-Laurent d'Arnhem, de Sainte-Walburge de Zutphen, de Saint-Lievin de Deventer, de Saint-Michel de Zwolle, de Saint-Plechelme d'Oldenzaal, de Saint-Martin de Groningue, de Saint-Bavon de Harlem, de Saint-Nicolas de Campen et de Notre-Dame de Middelbourg. Il leur fut permis d'exercer, à des degrés très divers, une juridiction quasi-épiscopale, que partageaient encore les principales abbayes. Comment autrement gouverner une circonscription qui embrassait près de 3,000 lieues carrées et deux millions d'habitants?

Mais cette hiérarchie enchevêtrée ne pouvait se mouvoir avec vigueur et harmonie, qu'à une condition : c'est que la main du pontife suprêm

pût librement l'atteindre, et la diriger puissamment. Tout fut mis en œuvre pour paralyser ce bras tutélaire. Maximilien d'Autriche, en succédant aux ducs de Bourgogne, s'empressa de publier (1593) des patentes impériales contre les abus de la cour de Rome et ses exactions, perpétuellement ressassées pour mieux mettre la main dans tous les troncs de l'Église.

Il est aisé dès lors de concevoir comment l'Église d'Utrecht, isolée de la papauté, convoitée des empereurs, attaquée par les peuples, les vassaux, les voisins, dut perdre d'abord son domaine temporel. Il ne fallait, pour en finir, qu'une occasion.

L'apparition du protestantisme fut cette occasion : c'est un moment solennel. En 1528, l'évêque du Vieil-Utrecht, Henri de Bavière, descend de son trône et remet aux mains de Charles-Quint son sceptre séculaire. Les cinq grands chapitres viennent à sa suite et déposent chacun les titres de leurs plus chers priviléges. Clément VII, le successeur du pape hollandais, après trois ans d'hésitation, y met le sceau de la confirmation apostolique.

Tout est-il consommé, mon très révérend Père, et n'attendez-vous pas avec moi un second acte, une compensation à ce grand sacrifice, un retour de générosité de la partie prenante, ou plutôt l'accomplissement d'un contrat synallagmatique ? N'a-

t-on rien à donner à l'église d'Utrecth qui a tant donné ? Se peut-il que cités et provinces soient cédées sans stipuler aucune charge, aucune condition ? La première de ces conditions n'était-ce pas l'érection tant désirée d'une métropole ? la charge indispensable, n'était-ce point de doter aux frais du fisc impérial, les nouveaux siéges ? C'est un de mes désappointements de ne pouvoir répondre par des textes précis. Je ne désespère pas encore de lever un coin du voile qui couvre toute cette négociation. J'ai cherché des frontières de la Belgique au fond de la Frise une volumineuse correspondance entre Adrien VI et Charles-Quint, qui a certainement et longtemps existée, et qui jetterait infailliblement du jour sur ces ténèbres.

Mais le fait seul d'une cession aussi importante oblige qui l'accepte, implique un concordat, et emporte avec soi la restauration de cette église d'Utrecht selon le plan pontifical. Le Saint-Siége n'a pu intervenir sans un vœu, sans une garantie. Il y a là une dette sacrée de Charles-Quint : il ne l'a pas payée.

En 1531, il défend de faire aucun legs aux monastères de la Hollande ; en 1533, il défend aux abbayes et couvents d'Utrecht d'acheter aucune maison dans la ville ; les bourgeois y virent une insulte pour eux, et protestèrent vivement, jusqu'à

quitter la ville en grand nombre. N'est-ce point ainsi, mon très révérend Père, qu'Henri VIII a commencé, et que Joseph II a fini?

Charles-Quint, de 1528 à 1548, n'est occupé qu'à couvrir la Hollande de garnisons, de soldats, de magistrats, de créatures espagnoles; il bâtit, au lieu d'un palais archiépiscopal, le château-fort d'Utrecht, qu'il appelle avec dérision *le Vreeburg*, le Château de la paix; trente ans après, la colère populaire le sapait jusqu'aux fondements. Au bout de vingt ans d'une paisible possession, il essaie enfin de penser à constituer l'église : mais c'est pour confisquer les dernières libertés des chapitres et soumettre tous les bénéfices aux concordats germaniques. Or vous savez, mon très révérend Père, que ces concordats reposaient sur l'équivoque interprétation d'un bref de Léon X, transitoire, local, limité, expliqué plus d'une fois par des réclamations précises, des protestations solennelles; il n'importe, en vertu de cette interprétation arbitraire, la commande impériale fut violemment imposée par toute cette partie de l'Empire. Notre antique congrégation de Bursfeld se vit décimée, traquée, sacrifiée pour le triomphe de ce plan. Il fallut que la Hollande subit cette ignominie, et quand, en 1553, on reprit une fois encore le projet de l'érection d'une métropole, je trouve ici des textes précis qui prouvent

que le grand et dernier obstacle était *l'indigence du fisc*, trop pauvre pour doter les nouveaux évêchés et pour rien prendre de tout ce qu'il percevait sur l'Église, pour céder un seul des bénéfices de commande impériale. Treize ans furent encore perdus à chercher ce denier qui manquait à l'indigence impériale. Il fallut se décider à dépouiller davantage l'Église, et à détruire ce qu'il restait d'abbayes libres et rentées. En 1565, le pape Pie IV, succombant sous les angoisses, et voulant à tout prix sauver les dix-sept provinces, érigeait enfin quinze évêchés et supprimait par la même bulle quinze à vingt grandes abbayes des ordres de saint Augustin, de saint Benoît, de Citeaux et de Prémontré. Il n'y a qu'à consulter les récits officiels du temps, les chroniques des contemporains, la correspondance des acteurs mêmes de la scène, tels que Hopper, Zuichème, le cardinal de Granvelle, pour avoir la preuve incontestable que cette suppression fut funeste, odieuse aux peuples, plus nuisible à l'Empire qu'à l'Église, et l'une des causes influentes qui ont contribué au renversement de la monarchie espagnole, séparé les dix-sept provinces unies, et détruit la métropole d'Utrecht.

Agréez, mon très révérend Père, etc.

III.

La politique perd l'Église dans la Hollande.

Lettre à M. Philippe Guignard, archiviste paléographe.

Utrecht, 15 juillet 1847.

MON CHER AMI,

Je ne soupçonnais pas, malgré les goûts que vous me connaissez, tout l'attrait que présente le simple dépouillement d'un inventaire d'archives ou d'un rôle *diversorum*, dans un pays et à une époque de guerres civiles et religieuses. C'est un tel conflit de noms, de dates, d'ordres, de contr'ordres, de placets et de placards que la bataille semble recommencer : les feuilles mortes se raniment, les autographes parlent, une simple signature arrive au bruit du galop. C'est un tournois où tous les contendants se croisent et vocifèrent ; et quand il s'y joint le pêle-mêle disgracieux des chiffons du XVIe siècle, hérissés de si affreux caprices de plumes et de scribes, c'est la poussière et la fumée d'un champ de bataille. Dans les archives des cinq grands chapitres d'Utrecht, au donjon du château de S'Heerenberg, au stadhuis de Campen, dans le Sekretkamer de Deventer, dans la cour

provinciale d'Arnhem, j'ai éprouvé cet attrait à un point que je ne puis vous dire :

Procul odoratur bellum, exhortationem ducum et ululatum exercitus. *Job.* XXXIX.

Je vous connais homme à me suivre, sans effroi, dans ce dédale où je viens de passer plusieurs mois : je fais donc défiler devant vous, sans m'occuper de mise en ordre, ni d'appointement de parade, cette revue de dates et de noms.

1528. Le régime impérial prend possession de toute la Hollande par la cession qu'Henri de Bavière et les cinq grands chapitres font de tout le domaine temporel de l'église d'Utrecht. Charles-Quint tenait en captivité le pape Clément VII et venait de livrer Rome au pillage de l'armée commandée par le connétable de Bourbon et par le premier des princes d'Orange, qui commence la célébrité et la fortune de cette maison.

1529. L'évêque dépossédé, humilié, délaissé de l'empereur et de son peuple, se retire en Allemagne avec le sobriquet de *blauwe bischop.* Le cardinal Enckeworst, présenté pour son successeur, meurt à Rome, sans avoir vu son Église pendant sept ans. Le protestantisme a pu s'y introduire librement.

1531 et 1533. Charles-Quint commence dans la Hollande la confiscation des abbayes, en attaquant leurs droits de propriété.

1534. Evêque du dehors et du dedans, il suscite des difficultés de patronage, que Paul III est obligé d'accommoder par un bref.

1536. Georges d'Egmont, abbé de Saint-Amand, est élu soixantième et avant-dernier évêque. C'est un digne continuateur des évêques-moines qui ont suivi saint Willibrord.

1536. Nouveaux débats de juridiction temporelle et spirituelle, et nouveaux concordats.

1540. Le prince d'Orange, père du Taciturne, partisan de la réforme, obtient toute la confiance de l'empereur et gouverne en son nom.

1540-1544. Levée de troupes, d'argent, installation d'Espagnols et d'étrangers odieux et suspects dans toutes les fonctions publiques. Les Anabaptistes commencent à prêcher. Les difficultés de juridiction épiscopale se compliquent.

1546. Réclamation des Chartreux d'Utrecht et de divers ordres religieux lésés dans leurs droits. Le métropolitain Guébard de Cologne donne l'exemple des apostasies qui se multiplient dans le clergé.

1547. L'inquisition de préférence est installée, peut-être par une tactique perfide, dans les provinces les plus catholiques au moment où elle ne pouvait qu'être odieuse. Sonnius, Lambrecht, docteurs séculiers et étrangers, sont nommés pour l'exercer.

1548. Charles V se fait adresser une supplique, qu'il agrée, pour soumettre, de son autorité propre, toute la Hollande au régime des concordats d'Allemagne, qui tendent à effacer toute intervention du Saint-Siége dans la collation des bénéfices et supprimer toute appel de causes ecclésiastiques à Rome ou devant les nonces de Cologne.

1550. Les scandales de la réforme éclatent à Hardewick. Premier placard de religion portant des peines si sévères contre les nouveautés religieuses qu'il resta sans effet et fut retiré, en laissant à l'autorité tout l'odieux de la mesure, sans aucun résultat.

1551. Réclamations des abbés de la Frise sur tous les abus du régime impérial, inutilement accueillies par les états généraux assemblés à Bruges.

1552. L'empereur obtient un bref qui interdit à tout étranger, à quelque titre qu'il se présente, même au nom du pape, la visitation des maisons religieuses dans la Hollande. Clercs et fidèles apostasient de plus en plus.

1553. Charles-Quint abdique, il recommande à Philippe II le prince d'Orange, dit le Taciturne, nourri dans les principes de la réforme, et s'aveugle au point de le faire nommer, à vingt-un ans, gouverneur des provinces de Hollande, Zélande et Utrecht. Philippe II reçoit une supplique du clergé d'Utrecht,

concernant les envahissements du fisc et la violation des droits de leur Église, et passe outre.

1554. Bref du pape Paul III pour régler la collation des bénéfices, lequel est non-avenu.

1560. Des écoles tenues par les hérétiques sont librement établies à Deventer et avec la connivence des chanoines de Saint-Liévain. Les magistrats de la cité en réfèrent à l'empereur, et font des démarches à Rome afin d'obtenir un docteur éminent en science et sainteté pour doyen du chapitre.

1559, 12 mai. Paul IV érige deux nouvelles métropoles, Utrecht et Malines, et quatorze évêchés suffragants, assignant pour mense épiscopale une dotation à répartir sur les bénéfices ecclésiastiques des deux provinces.

1561. La régente, duchesse de Parme, gouverne le pays sur les conseils du cardinal de Granvelle.

1562. Pie IV, sur les instances de saint Charles Borromée, accède aux désirs des magistrats de Deventer, que félicite saint Charles en son nom par une lettre autographe que j'ai vue et copiée au Sekretkamer. Mais un docteur de Cologne est à peine installé qu'on l'oblige, sur de graves soupçons d'hérésie, de se retirer. Ce fait peint ces temps calamiteux.

1561. Les grands chapitres protestent contre la suppression des derniers droits conservés dans la cession du temporel.

1565. Les nouveaux évêchés sont enfin constitués. Le plan primitif de dotation est changé; à la répartition sur tous les bénéfices, le cardinal de Granvelle et Sonnius font substituer le démembrement et l'incorporation ou la suppression des principales abbayes hollandaises et flamandes. Frédéric Schenk est le dernier évêque et l'unique archevêque d'Utrecht.

1566. Le duc d'Albe prend le gouvernement des provinces, et débute par l'érection du Conseil des troubles, appelé le conseil *de sang*. Il s'était signalé dans les guerres d'Italie contre le pape, avait recommencé dans une campagne de Rome les exploits du connétable de Bourbon et de Philibert d'Orange, et n'avait accordé la paix qu'aux injonctions de Philippe II, en se récriant, indigné, que la timidité et les scrupules du prince étaient incompatibles avec la politique. Son arrivée répand la terreur.

1568. La guerre civile commence. Quatre mille reîtres allemands sont introduits par le Taciturne et ses confédérés. A leur suite entre tout le protestantisme. Le comte d'Aremberg, lieutenant du duc d'Albe, est tué. Le duc fait exécuter les comtes d'Egmont et de Horn.

1569. Les mesures de réformation régulière échouent ou sont paralysées. L'abbé de Morimont,

chargé de visiter les abbayes cisterciennes ; est repoussé comme étranger. Les communications sont interdites entre les abbés bénédictins de la congrégation de Bursfeld. Le concile de Trente n'est promulgué que sous la restriction des concordats germaniques et avec la protestation des chapitres et des collégiales. La suppression des abbayes remplit le pays de nouveaux troubles.

1570. La bataille de Gemmingen assure au duc d'Albe l'avantage sur les confédérés. Le prince d'Orange, vaincu sur tous les points, perd deux armées et se retire en Allemagne. Le conseil *de sang* fonctionne dans la plus grande rigueur. Le duc d'Albe exige impérieusement le démembrement et l'incorporation des abbayes. Les Prémontrés d'Heyloo, qui protestent, sont mis en prison et forcés d'accepter la sécularisation.

1571-1572. Les représailles sont terribles dans le parti des confédérés. Lummaye, Sonoy exercent des cruautés inouïes. Gorcum a ses martyrs. Cornelius Musius est cruellement mis à mort à Leyde.

1573. Le prince d'Orange recommence la guerre. Il est appuyé par la cour de France, qui en même temps commande la Saint-Barthélemy et favorise les gueux de la Hollande. Tout le pays rentre dans l'obéissance du roi d'Espagne. Les deux villes qui résistent les dernières, Zutphen et Malines, sont

livrées à l'avidité des soldats espagnols. Leurs extorsions et leur indiscipline entretiennent les troubles. Le duc d'Albe semble adopter une politique nouvelle en publiant, au mois de décembre, une amnistie. Il est immédiatement rappelé.

1574. Ce départ ramène sur la scène le Taciturne qui rentre en possession de la plupart des villes. A la politique espagnole qui se retire succède l'astuce de Guillaume qui a achevé de ruiner entièrement le catholicisme.

1576, 18 novembre. Dans la déclaration de Gand, les Provinces-Unies se séparent de l'Espagne et proclament la liberté de religion. Le prince d'Orange en fait le serment; et, cette même année, il n'obtient au synode de Dordrecht un pouvoir absolu qu'à condition qu'il persécutera à outrance les catholiques et les remontrants.

1577. Le prince d'Orange renouvelle aux catholiques la promesse de la liberté de leur culte, et le jure à Harlem, le 22 janvier; à Utrecht, le 29 octobre. Dans l'acte de Harlem, qui subsiste, il est stipulé entre autres choses: 1° que l'exercice public de la religion romaine sera entièrement libre pour tous réguliers et séculiers; que ni catholiques ni réformés ne s'adresseront aucune injure ni violence; que les habitants de Harlem sont pris sous la haute protection du prince d'Orange et des

États. Or, le 29 mai, au jour de la fête du Saint-Sacrement, tous les fidèles, avec l'évêque et le clergé, étant rassemblés dans la cathédrale de Saint-Bavon, à l'heure de none, l'Église est envahie et remplie de sang et de carnage. C'est-ce qu'on nomme *les Nones de Harlem*, qui font le pendant des Vêpres siciliennes. Le prince d'Orange désavoue cet excès; mais conseille en cette même année aux habitants du port de la Brille de proscrire le culte catholique. Vers ce temps, il épouse Catherine de Bourbon, ex-abbesse de Jouarre, qui expia cruellement, par les humiliations de toute sa vie, sa double apostasie.

En 1578, Guillaume n'obtient la possession de l'Ower-Yssel et de la Gueldre qu'après avoir une nouvelle fois juré de conserver intacts tous les privilèges, et va au-devant des plus anciens griefs en révoquant l'incorporation des abbayes aux nouvelles cathédrales. Grâce à ces promesses, il entre dans Amsterdam, qui ne se rend qu'à la condition que le culte catholique sera seul publiquement exercé, enseigné, et prêché dans la capitale de la Hollande. Dès le jour de la capitulation, les prédicants commencent en plein vent des cérémonies et des prêches blasphématoires.

En 1579, Guillaume, au nom des États de Hollande, promet et jure aux États de Brabant et de

Flandre, paix et liberté pour les catholiques. C'est le traité de l'union d'Utrecht qui a servi de base au droit public de la Hollande. En 1579, les gueux marins, sous l'instigation de Guillaume, se précipitent sur le Brabant, saccagent les abbayes, remplissent de meurtre et de pillage Anvers, Gand, Bruges; en même temps des scènes de violence demeurent imprimées à Groningue, à Leeuwarden; d'un bout du pays à l'autre, les catholiques sont persécutés et trompés.

En 1580, les États d'Utrecht déclarent le culte catholique non toléré, sauf dans deux églises. Honteux du rôle que lui impose son ambition ou son parti, le Taciturne laisse échapper cet aveu public et ce reproche aux siens: « Soyez enfin satisfaits, et » n'ajoutez plus rien à la honte des parjures qui » deshonorent votre religion! »

1581, 20 déc. Guillaume défend aux catholiques tout acte religieux en tout lieu et à toute personne; sa popularité diminue: les Français, qui viennent recueillir le fruit de leurs intrigues et tentent de s'emparer d'Anvers, augmentent le discrédit. Blessé dans un guet-à-pens d'une balle qui lui traverse les deux joues, il n'échappe cette fois que pour succomber sous un coup de poignard, à Delft, où il vivait retiré, le 10 juillet 1584.

Pour dernier service à sa patrie, il y a introduit,

sur la fin de sa vie, les troupes anglaises et la politique de l'astucieuse Élisabeth. Ainsi, tour-à-tour introduit, installé et maintenu par les reîtres luthériens, par les bandes du duc d'Alençon, par les armées de Leicester, favorisé par la politique de l'Empire, des Nassau, de la France et de l'Angleterre, le protestantisme s'établit et triomphe sur les ruines de l'Église et de l'antique foi des Hollandais.

Comment régna cet étranger, je vous le dirai en continuant cet inventaire. Seulement, je passerai des archives aux placards affichés à son de trompe, et au grand jour. Adieu, mon cher ami.

IV.

Cornelius Musius.

> S'il m'est démontré que les écoles sont aussi utiles aux lettres que nuisibles aux mœurs, je n'hésiterai pas à préférer la vertu à l'éloquence.
>
> QUINTILIEN.

La corruption des écoles, favorisée par la renaissance des études classiques et la licence de l'art payen, a exercé sans contestation une influence fatale sur le XVIe siècle. La Hollande, dotée si richement d'écoles, dut, moins que d'autres contrées, demeurer exempte de la contagion. Avant le con-

cile de Trente et l'établissement des grands séminaires, le clergé ne pouvait puiser la science ailleurs que dans les universités ; la honteuse poussière de ces voies profanes l'atteignit, et pénétra jusque dans les plus saintes solitudes. Car les ordres religieux, qui ne pouvaient, sans un autre danger non moins grave, rompre avec leurs antiques traditions de science et d'études, devaient pour un temps livrer les plus jeunes profès aux désolantes impressions de ces maîtres payens et de ces écoles mondaines. C'est pour parer en quelque manière à cet inconvénient qu'un grand nombre d'abbayes firent édifier à grands frais, dans les villes universitaires, des colléges où, sous l'œil vigilant d'un prieur et la sauvegarde de l'observance, il était moins périlleux d'affronter l'enseignement public. Mais qu'on se figure toutefois ce qu'il fallait de persévérance pour demeurer fidèles à leurs vocations, à de jeunes profès, aux novices du sacerdoce subissant les sarcasmes et les épigrammes, tels que ceux qu'Érasme rendait si populaires et si contagieux dans ses dialogues et ses épîtres. Le moindre danger était de se blaser sur ces atteintes aux plus vénérables institutions de l'Église. De là, l'impunité de ces licences, encouragées à devenir plus audacieuses; et, pour nouveau scandale, la faveur de ces insulteurs élégants, prônés non-

seulement dans le monde, mais jusque dans l'Église et dans le cloître, même par les hommes les plus sérieusement pénétrés des dangers de l'Église. Érasme, voulant fermer la bouche à un habile contradicteur, le Franciscain Tittelmann, osait le menacer des censures pontificales, de l'inquisition, du roi d'Espagne, et, ce qu'il estimait plus redoutable, de sa colère (1). Il n'eut pas seulement pour Mécènes Léon X, il correspondait familièrement avec l'austère Adrien VI. Il eut pour ami Mélanchton, pour flatteur le cardinal Wolsey, et pour panégyriste Cornelius Musius (2), qui apporta sur sa tombe le tribut de son élégante poésie. Le saint homme eut à peine, en sa naïve indulgence, trouvé excessive cette inscription qu'on lit encore à Rotterdam depuis 1622, sans que nul, que je sache, en ait encore relevé l'inconvenance. Elle est en vers hollandais, pour être mieux comprise du peuple, et gravée aux pieds d'une statue qui passe pour le chef-d'œuvre de Henri de Keiser. Je ne puis ne pas dire en passant le grotesque effet de cette grave et sèche figure, de ce petit homme

(1) Nous possédons une copie de cette lettre conservée dans l'abbaye d'Éverbode; nous ne l'avons pas trouvée dans la grande édition de Leclerc.

(2) *Tumuli Desiderii Erasmi*, Lovanii, 1536.

fourré, frileux, maladif, cloué à la lecture de son livre de bronze, au milieu des ballots, des étalages, des vendeurs et des acheteurs, du bruit et de la cohue. On se demande si c'est un marchand étranger qui consulte son livre en partie double. L'inscription suivante révèle le personnage. Nous empruntons la traduction littérale de cette apothéose à un ouvrage protestant :

Ici se leva le grand astre qui s'est couché à Bâle.
Que la ville *royale* (1) honore et *fête le saint* dans la tombe !
Celle qui lui donna le jour lui rend cette seconde vie.
Mais au flambeau des langues, *au sel des mœurs*, à la brillante merveille,
Dont la *charité, la paix* et *l'érudition sacrée* sont l'ornement,
Ne peuvent suffire les honneurs d'un mausolée, ni d'une statue.
C'est la voûte sacrée qui seule couvre dignement Érasme :
Aucun espace plus borné ne saurait lui servir de temple (2).

Le XVIe siècle a payé cher le paganisme de ses lettrés, et la Hollande, pour sa part, à souscrit par des larmes de sang à cette statue, que les magistrats de Rotterdam, dans une autre inscription,

(1) Docte calembourg sur le mot latin *Basilea* et le mot grec Βασιλεύς.

(2) La maison où naquit Érasme, dont le vrai nom est *Gerrit*, traduit en latin et en grec par *Desiderius Erasmus* existe encore ; elle a été transformée en taverne et se trouve dans le *Breede Kerkstraat*. Elle porte une petite figure d'Érasme, avec cette autre inscription :

Hæc est parva domus magnus qua natus Erasmus.

appellent une dette publique, *ære publico erigendam curaverunt.*

Parmi les victimes que la justice de Dieu a choisies entre les plus pures, comme une plus digne expiation, il faut nommer Cornelis Muys, le poète de Delft, le martyr de Leyde. Orphelin de bonne heure et sans autre surveillant que lui-même, il se conserva toujours irréprochable, sans se refuser au commerce de nombreux amis. Élevé dans l'université de Louvain, qui le rendit au monde et à l'Église dans toute son innocence, de disciple accompli, il devint l'exemple des maîtres, en prenant part à son tour à l'enseignement. Il donna à la France l'édification de ses vertus, et séjourna quelque temps à Paris, où les beaux esprits l'accueillirent avec empressement. Le typographe Ascensius Badius le fit connaître et aimer de Budée, de Fabre d'Étampes, de Rousset, de Ganey, de Fauste Andrelin. Il poussa ses pérégrinations jusqu'à Poitiers, et passa deux années dans cette ville, alors le rendez-vous des savants. Il s'y lia avec Guillaume-le-Long, les deux Helvétiens Ardillon et Léonard, l'Espagnol Olivar de Valence, et trois poètes, Joachim Polites, Julien Hamet, Salmon Macrin, qui ont longtemps conservé avec lui un commerce de lettres. C'est à Poitiers que Cornelius Musius publia ses premiers ouvrages et ses très rares poésies. Il y donna au

public un opuscule sur *L'éducation de la femme chrétienne*, et un premier volume *d'odes et de psaumes*, imprimés en 1536 (1).

Écrivain aussi élégant sans contredit que son maître Érasme, poète délicat et pieux, il nous semble offrir un véritable phénomène dans le monde lettré du XVI[e] siècle. Par la droiture de son esprit étranger aux sophismes, et surtout, ce nous semble, par cette pure intuition d'une belle âme, il comprit l'esthétique chrétienne ; et, sans réagir violemment contre l'engouement de ses amis, il vit le beau, comme Platon, dans la splendeur du vrai, et n'admit de vrai que dans les sujets chrétiens. Convaincu que toute autre inspiration est dans le faux, que la vraie nature est celle qui est la plus pure, et qu'il n'y a de pur que ce qui est sanctifié par la grâce, il exclut sévèrement de ses écrits et de ses poésies tout ce qui n'était pas marqué d'un cachet chrétien. Il eût pu aisément, on le voit, se permettre au moins d'innocents badinages, qui n'auraient eu que le tort d'être inutiles et frivoles. Il estima, chose plus sérieuse, l'art et la poésie chrétienne. Il fut plus sévère même que Sidoine Appollinaire, et se serait à peine permis les gracieux distiques que Fortunat de Poitiers échangeait contre les fruits

(1) *Institutio fœminæ christianæ*. Pictav., sine anno. — *Odæ et psalmi*. Pictav., 1536, 4°.

et les fleurs d'Agnès et de sainte Radegonde.

Il nous semble avoir révélé ce qu'il pensait des bonnes lettres dans cette maxime de Quintilien que nous avons trouvée écrite de sa main : *Si studiis quidem scholas prodesse, moribus autem nocere constaret, potior mihi ratio vivendi honeste, quam via optime dicendi videretur* (1).

Cornelius Musius rompit avec les traditions païennes pour le fonds et pour la forme ; dédaignant les mètres classiques, il remonta droit à Adam de Saint-Victor, et s'en tint presque exclusivement à ce rhythme profond et mélodieux que l'Église a adopté dans sa poésie liturgique. C'est en ce genre qu'il composa, en 1536 et toujours à Poitiers, des poèmes sur *La rapidité du temps* et sur l'*Immortalité de la poésie sacrée;* un *Tableau de la patience*. C'est en passant par Louvain, à son retour, qu'il apprit la mort d'Érasme, et se laissa entraîner à lui décerner son épitaphe (2). Comme s'il eût voulu expier ce léger tribut payé au siècle, il entre aussitôt

(1) S'il m'est démontré que les écoles sont aussi utiles aux lettres que nuisibles aux mœurs, je n'hésiterai pas à préférer la vertu à l'éloquence.

(2) *De temporum fugacitate, deque sacrorum poematum immortalitate.* Pictav., 1536, 4°. — *Imago patientiæ*, Coquinio dicata. Pictav., 1536. — *Tumuli Desiderii Erasmi.* Lovanii, 1536.

dans une solitude profonde, et demeure trente ans dans le silence, n'échangeant plus que quelques rares lettres avec ses anciens amis. Il ne put être oublié ; ses lettres, ses poésies fugitives circulaient jusqu'en Italie ; on y voyait même son portrait, représenté à l'antique avec le laurier triomphal. Campanella (1) lui donna une place distinguée dans son *Histoire du monde* et le proclama *l'un des illustres non-seulement pour sa doctrine*, *mais pour la noblesse de sa vie*, et enfin un *gentilissimo poeta*.

Il était devenu le père spirituel d'une pieuse communauté de Delft, les sœurs de Sainte-Agathe. Vénéré de toute la cité, le conseiller de plusieurs, consulté même par le Taciturne, à qui, dit-on, il adressa de sévères reproches et une prédiction de sa fin sinistre, le fidèle gardien, au milieu des secousses du monde, du couvent qui, florissant sous son habile direction, s'enrichissait de nobles dévouements, et abritait jusqu'aux tantes du prince d'Orange, Anne et Charlotte de Nassau.

Il semble qu'un reflet des saints avait précédé sur la belle physionomie de Musius l'honneur des cheveux blancs et la couronne du martyre. Il tenait son âme prête, en la nourrissant de prière et de contemplation, et s'il lui survenait à temps perdu quelques

(1) *Historia mundi*, lib. III, *ad ann.* 1572, fol. 191.

distractions littéraires, il composait dévotement des oraisons, traduisait un psaume, faisait une hymne, chantait une fête, un saint, un pieux personnage, sa patronne sainte Agathe, celui de toute la Hollande, saint Willibrord (1), et surtout sa chère solitude. Ce sujet favori revenant souvent sous sa plume, il se trouva qu'à la fin il avait fait un poème considérable. Il céda heureusement au sage avis de quelques amis en se décidant, en 1566, à le publier avec une *sylvula* de petits poèmes chrétiens. L'ouvrage parut à Anvers; c'est l'un des chefs-d'œuvre de Plantin (2).

Soit qu'il eût élagué de l'impression quelques tirades moins soignées, ou qui pouvaient être mal comprises, soit que depuis cette publication il eût repris ce thême bien-aimé et inépuisable, il s'est trouvé, dans ses papiers, plus de 400 vers qui manquent à l'édition plantinienne. Ils portent le titre de *Verus monachus* et on peut les regarder comme un second chant de *la Solitude*. Assez heureux pour avoir pu voir en autographe ces lignes tracées de la main d'un martyr, et les copier avec plusieurs autres analectes du pieux poète,

(1) Voyez plus haut.

(2) *Eucommium solitudinis*, cui accessit ad calcem *sacrorum carminum sylvula*, Antverp., 1566, 4°.

nous voudrions qu'une occasion se présentât de les publier avec ses œuvres complètes, sous cet épigraphe que nous emprunterions à saint Jérôme :

Si enim lætitia est unam epistolam habere martyris, quanto magis tot millia versuum, per quæ mihi videtur sui sanguinis signasse vestigia (1).

Quelques lignes inconnues de Musius suffiront aux amis, s'il en est, de la vraie poésie, pour apprécier le chantre de la *Solitude*. Il s'agit des psalmodies monastiques et de l'appel au chœur : nous n'osons aborder une traduction :

. . . .
Qui ad psalmos invitare
Et ad odas excitare
Sese solent mutuo :
« Surgite, mei confratres,
» Aiunt venerandi patres,
» Surgite continuo. »

Surgite, Christi agnelli,
Simul senes et puelli,
Ite ad vigilias.
Ite : Hora meditandi
Ecce adest, et precandi
Ite ad excubias.

(1) *Catalog. viror. illustr.*, opp. t. 1, p. 292.

Agite jam nunc, electi,
Deo grati et dilecti,
Servi fidelissimi !
Qui in domo dedicata,
Dominoque consecrata,
Statis constantissimi.

Puras manus elevate,
Et in noctibus orate,
Dum favet silentium.
Grati Deum collaudate,
Et benignum orate,
Intra sanctuarium.

Ecce si pervigilatis,
Et in precibus duratis,
Mentis cum fiducia :
Deus invicem ditabit,
Et in Sion vos beabit
Qui creavit omnia.
O beata solitudo, etc.

Vers les premiers jours de décembre 1572, le prince d'Orange avait reçu l'hospitalité au couvent de Sainte-Agathe, et Lumaye, comte de la Marche, fameux par ses cruautés, campait avec ses bandes aux portes de la ville. L'un de ses soldats, voulant violer la consigne d'une sentinelle de la ville, est traversé d'une balle. Lumaye exige

une réparation. Les magistrats prennent conseil du prince et s'y refusent. Lumaye jura de se venger lui-même, et sur le propre hôte du prince d'Orange. Cornelius, averti, prévit qu'il serait victime de la connivence douteuse du Taciturne et des fureurs de son suppôt. Le bruit courait que dans une orgie tous deux s'étaient déjà fait un jeu de son arrêt de mort. Le 9 décembre, sur le soir, il monte en voiture et se dirige vers La Haye. Aux portes de la ville, il est reconnu par quelques soldats ; l'un d'eux est de ses parents. Sa passion commence par le baiser de Judas.

Des cavaliers sont dépêchés à sa recherche et l'atteignent aux portes de la Haye, portant l'ordre de le ramener à Delft. Lumaye les suivait se rendant à Harlem. Par ses ordres, le vénérable vieillard, déjà dépouillé de son manteau, de son chapeau, et livré aux insultes de cette soldatesque, est enchaîné et traîné par la neige à Leyde. A cette nouvelle, le prince d'Orange écrivit une lettre (nous l'avons transcrite à sa décharge et nous la conservons), où il ordonne à Lumaye la mise en liberté du vieillard. On eut soin de ne faire arriver cette lettre, ou de n'en prendre connaissance qu'au moment où tout était consommé.

Cependant, le 11 de décembre, sur le soir, le le captif arrivait à Leyde. Une sœur du couvent

ayant pu le rejoindre, se présenta à lui toute en pleurs : « Bon courage, ma fille, lui dit-il, nous ne serons pas longtemps ici-bas; notre part de bonheur éternel est proche; mais nos malheureux concitoyens ont pour long-temps à gémir sous une dure oppression. »

On le conduisit au cimetière de l'église Saint-Pierre, puis dans la maison vacante du syndic de Leyde, Cornelius Veyn, exilé pour cause de religion. Là, un prédicant hérétique entreprend de le faire apostasier : le confesseur ne tarda pas à le confondre et à lui fermer la bouche.

Musius se trouva peu après en compagnie de trois nobles bourgeois de Dissendelf, qui allant traiter, pour rendre leur cité, avec le fils du duc d'Albe, Frédéric de Tolède, furent faits prisonniers; il les consola et les prépara au martyre.

Le lendemain, le bourreau de Harlem arriva, et fut reconnu des prisonniers, c'était un signe de leur fin prochaine. Musius de nouveau les exhorta à la patience. « Nous sommes, leur disait-il, entre les mains de Dieu, prions-le de nous accorder la patience et la grâce. »

Comme il achevait ces mots, il est entraîné seul dans une chambre voisine, étendu sur une table, dépouillé et frappé jusqu'au sang; les parois des murs en sont souillées. De là, il est jeté dans une

cave, attaché à un anneau cloué à la voûte, et suspendu, la tête en bas, par un orteil du pied. On allume sous cette tête pendante des torches enfumées qui l'enveloppent. L'orteil se déchire, la corde se brise, le martyr tombe de tout le poids de son corps, et roule à travers la flamme et la fumée, sous les pieds de ses bourreaux. A ce moment ils demeurèrent sans témoins. On n'entendit que de loin de profonds soupirs et des cris de douleur.

Entre neuf et dix heures de la nuit, on vit le martyr traîné hors de cette maison, traverser nus pieds le cimetière et la place publique, laissant sur la neige de longues traces de sang. Il touchait au terme de sa passion. Attaché à une grosse corde qui devait prolonger son agonie, il est suspendu à une potence, et ce dernier tourment fut si long et si douloureux qu'on l'entendit longtemps dans la nuit pousser des gémissements avant de rendre sa bienheureuse âme à Dieu.

Il restait à ses bourreaux à exercer de nouvelles barbaries sur son corps inanimé, jusqu'à ce qu'il eût été enseveli en un lieu qui n'a point encore été retrouvé et que Dieu peut-être se réserve de faire connaître en des jours meilleurs.

Nous n'avons fait jusqu'ici que copier un récit contemporain. Nous ajoutons que le premier vi-

caire apostolique de la mission de Hollande, Sasbolde Volmer, songeait à se mettre en résistance pour sa canonisation, et composa même un office, pour sa seule édification. Toutefois Dieu a permis que des objets précieux, un vêtement, des vases sacrés, presque tous les papiers de Musius demeurassent au pouvoir des jansénistes de Hollande, qui conservent ce dépôt dans l'église de Sainte-Gertrude d'Utrecht.

V.

Éphémérides protestantes.

Lettre à M. Guignard, archiviste.

Arnhem, octobre 1847.

MON CHER AMI,

Le martyrologe de l'Église de la Hollande pourrait se composer, non-seulement des souvenirs vénérés de ses vieux saints et des noms de ses derniers martyrs de Gorcum, de Leyde et d'ailleurs, mais de ce que j'appellerai *les éphémérides des placards de persécution*. Il n'y a pas d'actes proconsulaires qui offrent une pareille série de mesures oppressives, et les rigueurs tant décriées de l'inquisition d'Espagne, et repoussées des Provinces-Unies avec une si énergique répugnance nationale, ne sont qu'un jeu à côté de ce luxe des pla-

cards de religion. Les Hautes-Puissances et les États provinciaux ont épuisé les plus ingénieuses combinaisons. Je vous en rendrai juge en vous énumérant froidement, un à un, ceux de ces placards qui me sont tombés sous la main, ce ne sont pas les plus acerbes. La collection en est aussi curieuse que rare : elle est incomplète, et n'embrasse qu'un siècle de persécution. Dans cet intervalle, j'élague les causes personnelles, telles que les arrêts de proscription lancés, en 1602, contre Sasbold, le premier vicaire apostolique ; en 1639 et en 1640, contre Rovenius, le second. Je ne puis même entrer dans le détail des arrêts particuliers spécialement dirigés contre les réguliers ; les Jésuites, pour leur seule part, et déjà ce nom désignait tous les bons catholiques, ont eu l'honneur d'être affichés plus de soixante fois depuis 1570 jusqu'en 1648, à la paix de Munster. C'est presque un placard par année ; chacun d'eux est l'ampliation revue et augmentée des précédents. Les États de Hollande y jouent presque le rôle puéril et ridicule de se battre contre des fantômes ; il suffit que des femmes, la nuit, frappent à une porte ; que la nouvelle vienne qu'un collége a été fondé à Louvain, à Douay, à Dôle, pour qu'aussitôt le palais du Dam s'agite sur ses pilotis, et qu'une grave assemblée des Hautes-Puissances décrète un nouveau placard.

Enfin, pour donner la série de ces pièces, il faudrait feuilleter les volumineux in-folios du *Placaet Boek* néerlandais et les *Charter Boek* des diverses provinces. Vous aurez une idée suffisante de ce formulaire de l'inquisition hollandaise, par les notes suivantes, prises sans choix, sur une vingtaine de ces placards dont j'ai les originaux sous les yeux ; plusieurs portent encore la signature des magistrats et les traces de leur exposition publique. Je suis l'ordre chronologique, et nombre à la manière hollandaise, par lettres grecques.

α' 4 avril 1596.

Nul ne peut aller au pays occupé par l'ennemi ou en venir, sans un passeport ou un sauf-conduit. — En même temps que les Jésuites et leurs séminaires, sont interdites les universités sises sous la tyrannique domination des Espagnols ; quiconque y recevra le baccalauréat ou le doctorat, demeure expulsé du pays.

6' 27 mars 1612.

1° Règlement de police pour arrêter tout Jésuite, moine ou prêtre de la religion papistique entrant au pays. 2° Défense aux habitants de se lier par serment ou toute autre promesse, à maintenir le pouvoir du pape de Rome.—Les conventi-

cules publics ou secrets, les prêches et collectes en faveur de la superstition papale, sont prohibés.

γ′ 1 février 1620.

Catholiques et Mennonites sont également atteints par ce placard, dirigé sous l'inspiration du synode de Dordrecht contre tout prédicant dont la turbulence inquiète la doctrine et les canons des pères du synode.

δ′ 26 février 1622.

Ampliation du placard β′. Interdiction de tout commerce avec les Jésuites, moines et prêtres, les colléges et les universités étrangères; toute collecte est interdite pour église, hospice, séminaire, etc.

ε′ 11 janvier 1636.

Ampliation par les États d'Utrecht des placards β′ et δ′, avec cette clause additionnelle entre autres: Toute personne ayant reçu les ordres, doit quitter la ville avant six jours, sous peine d'être rançonnée et punie comme ennemi du pays. C'est le crime de haute trahison qui entraînait la mise à mort par le glaive.

ζ′ 9 avril 1639.

Les mêmes États d'Utrecht publient une no-

velle fois le placard δ′, et en outre déclarent (article 10) : Défense de nommer aucun papiste aux fonctions d'officier supérieur, de maire, de juge, de secrétaire, etc.

η′ mars 1640.

Toute correspondance avec le vicaire apostolique, banni du pays, est poursuivie comme crime de lèse-majesté. Vachtelaer, vicaire général, est, par grâce, condamné seulement à 6,000 florins d'amende et à la confiscation.

θ′ 4 août 1644.

Ampliation, par les États d'Utrecht, du placard ζ′, 9 avril 1639, sous ce titre : *Contre les superstitions romaines papales, et les excès d'icelles*, et un certain nombre d'articles supplémentaires ; les habitants des maisons où l'on trouvera des prêtres défendus, sont responsables, jusqu'à concurrence de 600 florins, des amendes encourues par ceux-ci. Parce que, dit ce placard, les prêtres ne sont pas d'ordinaire *in bonis*, la loi doit y pourvoir, pour que le fisc ne soit point frustré. Les agents de police peuvent entrer dans toutes les maisons, ouvrir et briser toutes les cachettes qui leur paraîtront suspectes.

ι' 14 avril 1649.

Après le préambule accoutumé contre les Jésuites, il y a : 1° Défense d'assister aux conventicules et aux exercices religieux papistiques... ; 2° défense aux femmes dites *réveilleuses* (1) ou

(1) C'était de pieuses femmes en général associées au tiers ordre de saint François, principalement chargées des soins du culte, du catéchisme des petits enfants et des écoles des pauvres gens. Elles ont rendu de très grands services à la mission de Hollande. Quand un prêtre visitait une congrégation, pour y distribuer les secours spirituels, son arrivée et l'heure de la messe étaient annoncées par quelques femmes qui allaient de nuit frapper aux portes et donner les signaux convenus. On se rassemblait dans une maison écartée, dans une usine ou même une taverne, dont les enseignes sont demeurées le titre des églises bâties depuis. C'est ainsi qu'il y avait à Amsterdam, des églises que l'on appelait *l'Étoile*, *le Pigeonneau*, *le Perroquet*, *l'Arbre*, *Moyse et Aaron* (*sub signo Moysis et Aaron.*) L'Assemblée formée, des sentinelles étaient placées aux avenues les plus lointaines ; et si un danger grave survenait, la foule s'écoulait rapidement, les femmes qui avaient charge *de frapper aux portes* avaient également le mot pour prendre chacune un objet convenu de l'oratoire im-

sœurs frappantes, de demeurer ensemble ; 3° défense *aux tuteurs catholiques d'élever leurs pupilles*, lorsque le père ou la mère ont appartenu au culte réformé. Il leur est enjoint de livrer ces enfants à des commissaires protestants, sous peine d'encourir de fortes amendes.

x' 4 mai 1655.

Défense de tester en faveur des prêtres ou des pauvres, pour les hospices, ou édifices religieux.

provisé qui disparaissait soudainement. Il existe encore quelques églises de ce temps à Amsterdam, Harlem, Utrecht. C'est un curieux spectacle que d'y voir un millier de fidèles échelonnés en trois ou quatre étages, amoncelés sur tous les paliers et degrés des escaliers, sur les tribunes, les corniches, les fenêtres ; par une certaine distribution d'ouvertures, de planchers soulevés, le célébrant à l'autel est aperçu du plus grand nombre ; et la forte voix des prêtres hollandais traverse aisément toutes ces cloisons et se prolonge dans les plus profonds corridors. Je n'ai rien vu qui m'ait plus vivement représenté l'image des assemblées des premiers fidèles dans les catacombes. Il serait à désirer que ces pittoresques oratoires fussent conservés comme des monuments.

χ′ 28 novembre 1655.

De par les Hautes-Puissances la cohabitation est interdite aux femmes célibataires, dites jésuitesses, nonnes, sœurs *frappantes*, etc. Pour ajouter au ridicule de ce burlesque arrêt, on se permet les plus divertissantes excursions sur la théologie, le droit canon, l'histoire ecclésiastique : il fut donc placardé et annoncé, à son de trompe, dans toute la Hollande, que lesdites jésuitesses avaient été condamnées comme nuisibles par leur propre pape Jean XXII, et déclarées dignes d'être extirpées et exterminées par Clément V, puis flétries comme une secte dangereuse par Urbain VIII, dans une bulle affichée à Rome le 4 mai 1631 (1). Bref, les étrangères devront quitter le pays dans quatre semaines, sous peine de fortes amendes et de *correction arbitraire;* les régnicoles auront à déclarer leur condition, sous peine de perdre leurs droits de citoyennes.

(1) On serait tenté de croire ou qu'un catholique déguisé aurait surpris la plume du secrétaire des États pour jouer un tour aux législateurs, ou qu'un prédicant aviné ou en train de mauvaise plaisanterie dicta ces lignes en brouillant ensemble Bégards et Béguins, Béguines et Templiers. C'est peut-être une pièce des jansénistes.

μ′ 17 août 1702.
ν′ 25 mai 1703.
ξ′ 8 août 1703.

Nous terminons par ces trois placards provoqués par les jansénistes d'Utrecht contre les catholiques et Théodore Cock, nommé par le Saint-Siége vicaire apostolique en place de Pierre Codde, déposé à cause de son attachement à la secte. Jansénistes et protestants, aux grands applaudissements des fidèles de France, se donnèrent la main, par un coup de Providence, disait-on, et de concert décrétèrent que nul désormais ne serait reconnu vicaire apostolique, si ce n'est par l'autorité des États ; qu'aucun prêtre régulier, jésuite, moine ou autre, ne mettrait le pied dans le pays ; que nul ne fera circuler le bref de déposition de Pierre Codde, sans encourir une punition exemplaire et *arbitraire* ; 3000 florins sont promis à celui qni mettra aux mains de la justice la personne de Théodore Cock.

Que pensez-vous, mon cher ami, de cette édifiante nomenclature des actes de la tolérance protestante ? Il n'en fut pas moins convenu, et je crois que nous n'en sommes pas encore très désabusés, qu'à l'époque où le fanatisme maintenait en Espagne l'inquisition, et révoquait en France l'édit de Nantes, il n'y avait qu'une terre vraiment libre

et franche, celle qui accueillait, en lançant ces placards, les réfugiés de France, les jansénistes bannis, et Bayle, le coryphée de la philosophie. Il n'y a de comparable à cette naïve admiration que l'engouement des philosophes pour la généreuse et tolérante Angleterre, au moment où l'Irlande se mourait rivée dans ses fers.

Agréez, mon cher ami, etc.

VI.

Situation des réguliers dans la mission de Hollande.

Lettre au R. P. **. de la Compagnie de Jésus.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Autant je me réjouis du fraternel accord qui, en ce moment, unit généralement le clergé et tous les corps religieux, autant, vous le savez, je m'afflige et m'irrite, chaque fois que je rencontre dans le passé ces pierres d'achoppement contre lesquelles nos pères se sont malheureusement heurtés et brisés. Je ne sache pas qu'il y ait une tactique plus manifestement diabolique que de semer cette désolante zizanie des dissensions domestiques. C'est surtout la nuit que l'ennemi choisit pour faire ce funeste

don au champ du père de famille. Les discordes pullulent dans les temps mauvais ; c'est ainsi que le diable sema à pleines mains, au XVIe siècle, et que l'Église de Hollande se trouva, dans ses derniers et ses plus tristes moments, jusque dans son agonie, aux prises avec ce scandale. Ne l'a-t-on pas vu, au siècle dernier, monter à son comble, à mesure que les périls de l'Église croissaient, et ne tomber que sous la hache du bourreau ? *Siccine separat, amara mors* ?

Je me suis souvent demandé ce que vous me proposiez un jour à résoudre, d'où est venu ce désordre, et quel en a été le spécieux prétexte ! car je ne puis m'en tenir à l'explication banale des jalousies de corps, des controverses d'écoles, et encore moins à l'inévitable et salutaire émulation d'une concurrence légitime. A moins de folie, je ne conçois pas qu'au moment des dangers les plus terribles, il y ait place pour ces pacifiques contentions, ou pour ces dépits fratricides. Il faut qu'il y ait eu, dans ces crises suprêmes, un prétexte de séparation plus imposant ou plus spécieux.

Je vous laisse me dire, mon révérend Père, quels furent ces prétextes au siècle dernier. Je me permets de vous soumettre ceux que je rencontre au XVIe siècle dans la Hollande ; c'est vous redire une douloureuse page de l'histoire de vos pères et

des nôtres; il y a toujours quelque charme à se rappeler des malheurs de famille.

Un mot fort simple a dit beaucoup de choses en ces derniers temps : *l'État doit être laïc.* Au XVI[e] siècle, un mot peut résumer beaucoup de faits et de controverses : *l'Église est et doit être séculière.* De même qu'aujourd'hui le laïcisme apparaît comme l'inévitable progrès de la société, en sorte qu'il soit sage et nécessaire d'écarter l'élément clérical de la société, et de confier à des mains laïques l'administration, le gouvernement, la direction de la société et jusqu'à son éducation; de même il sembla, au XVI[e] siècle, que la sécularisation de l'Église était une condition normale de son développement, et qu'il était sage et nécessaire d'écarter l'élément monastique, et de ne confier qu'à des mains séculières l'administration, le gouvernement, la direction, en un mot l'éducation des âmes. Il y eut dès lors, à l'instar du libéralisme moderne que la présence et l'autorité de l'Église importune, un parti de sécularisateurs qui poussa de gré ou de force à l'extinction ou à la diminution des ordres religieux. Cette pensée se fit jour avec des nuances très diverses. Certains novateurs emportés allèrent droit au blasphême contre les conseils évangéliques. D'autres, plus habiles, s'arrêtèrent à des limites plus ou moins éloignées de

l'hétérodoxie, depuis ceux qui accordaient aux princes le droit d'étendre indéfiniment la tyrannie de la commande, et d'approuver ou de rejeter un institut établi canoniquement dans l'Église, jusqu'à ceux qui regardaient comme l'idéal de la vie religieuse des communautés sans vœux. Mais une idée alors vulgaire, qui se fit jour au concile de Trente, qui obséda les conseils de la papauté, c'est que des abbayes sécularisées rendaient plus de services que des monastères réguliers, et qu'il fallait sans hésiter mettre la main sur le superflu des anciennes fondations pour en doter les nouvelles. On alla jusqu'à soutenir que les dîmes et bénéfices, séculiers dans leur origine, n'avaient reflué dans les corporations religieuses que par un détournement et une usurpation illégitime, et que les reprendre pour les cathédrales et les collégiales, c'était uniquement les rendre à leur première destination. Je puis vous assurer que cette opinion fut soutenue en Belgique lors de l'érection des nouvelles métropoles d'Utrecht et de Malines. Je possède une lettre d'un père Bernard de Frenesda, confesseur de Philippe II qui, avec une évidente bonne foi, fait remarquer aux abbayes démembrées la modération et la sagesse de son prince, qui n'exigeait qu'un dépouillement partiel, au lieu d'accéder à l'avis de ceux qui réclamaient le tout à titre de

restitution due en justice. Il y a un document officiel élaboré à Louvain, déposé sur le pupître de Philippe II, et de là porté à Rome, appuyé et commenté par Sonnius, le cardinal de Granvelle et les négociateurs dans l'affaire des nouveaux évêchés ; on y lit textuellement ceci : « Mieux vaut avoir » plusieurs évêques avec des colléges de doctes » chanoines, que plusieurs abbés avec des couvents » de moines ignorants ; qu'il était donc licite de faire » refluer en faveur des pasteurs et de retirer des mo- » nastères, maintenant trop opulents et regorgeant » jusqu'à satiété, les dîmes autrefois détachées des » pastorats pour en enrichir les monastères (1). »

Ce sont là les prétextes, et, en temps de perturbation, il n'en faut pas de plus spécieux pour satisfaire les esprits aventureux ; une fois lancés, la passion, et la plus implacable est celle des logiciens à froid et des théoriciens d'école, s'en empare, les réchauffe et les étend ; c'est le lingot qui passe au laminoir. Malheur à qui s'y trouve

(1) *Melius esse habere multos episcopos cum doctis collegiis, quam multos abbates cum indoctis conventibus : posse in favorem pastorum refundi ex monasteriis nunc minimum opulentis et ad suffocationem ditatis decimas olim ex pastoralibus in monachis refusas.* — Cs. Aubert. Miræus., *opp. diplomat.*, t. IV, c. VII.

impliqué de trop près, ne fût-ce que par la frange de son vêtement! Il y entre tout entier et disparaît. Il en fut ainsi de ces puissantes abbayes wallonnes, brabançonnes, hollandaises; le démembrement partiel, ainsi qu'on l'avait prévu, et le peuple ne s'y était pas trompé, entraîna non-seulement la mutilation de la mense et la suppression de la dignité abbatiale, mais l'absorption de tout le temporel, l'anéantissement du régime claustral, l'extinction des noviciats, la dissolution complète. Ce coup fut profondément ressenti par tous les corps réguliers anciens et nouveaux, et il en résulta pour premier et fatal inconvénient un pied de guerre avec les séculiers, une position de vainqueurs et de vaincus, une lutte latente, dissimulée ou ajournée.

A Dieu ne plaise que j'ose blâmer, soit l'érection, soit la dotation des nouveaux évêchés. Il est bien plutôt regrettable que l'on ait attendu jusqu'à ce moment depuis 1322! Si l'on eût suivi l'inspiration prophétique du Saint-Siége, on eût gagné deux siècles sur l'hérésie, et le nord de l'Europe, appuyé par la Hollande catholique, serait encore dans l'orthodoxie!

Vous savez que le plan de la papauté, exposé dans la bulle d'érection par Paul IV, assignait pour dotation aux nouveaux évêchés, soit le fisc

impérial, soit une contribution prélevée proportionnellement sur tous les bénéfices. Ce plan était le plus juste, le plus sage, le plus praticable. Tout le corps ecclésiastique concourait à cette œuvre d'une si grande importance pour tous. Puis, par les nouveaux évêchés, on pouvait sauver un joyau de la couronne d'Espagne. Le fisc d'ailleurs recevait, outre l'or du nouveau monde et les tributs d'un royaume où le soleil ne se couchait pas, une foule de redevances ecclésiastiques par les commandes, les collations, les patronages si soigneusement réservés par les concordats germaniques. Et enfin l'empereur percevait et possédait tout l'opulent domaine temporel de l'église d'Utrecht.

Il semble ou que le Saint-Siége n'ait pas eu un doute qu'il y aurait hésitation à suivre ce plan, ou qu'on ait manœuvré pour l'engager le premier dans cette affaire. La bulle d'érection est promulguée, un règlement ultérieur et prochain pour la dotation est annoncé. Les nouveaux évêques sont consacrés et prennent possession.

Et c'est alors que le fisc impérial refuse de fournir son contingent à la dotation, il était trop pauvre ! Alors que la répartition proportionnelle sur les bénéfices est déclarée impraticable, on allait achever de mettre le feu au pays !

Une commission est nommée pour aviser ; le

parti sécularisateur y entre seul sous la présidence du cardinal de Granvelle et l'active direction du docteur Sonnius et des nouveaux évêques. Un grand secret couvre leurs opérations.

Toutefois, il transpira que l'on se préparait à mettre la main sur les grandes abbayes pour démembrer les unes, séculariser les autres, ôter à toutes celles qui seraient atteintes la dignité abbatiale.

Cette nouvelle souleva les plus vives oppositions. Les États firent entendre leurs doléances. Marguerite, la régente, appuya leurs députés; le duc d'Albe à son tour fit des représentations. Philippe II tergiversa; il alla jusqu'à donner des lettres-patentes pour révoquer l'union commencée.

Cependant les sécularisateurs ne se découragèrent pas; ils comptaient dans leurs rangs Baïus et ses disciples; le fameux Jansenius commencera dans ces troubles sa déplorable carrière. Ils étaient tenaces, habiles, infatigables. La question fut soumise aux universités. Les docteurs de Louvain se partagèrent: la faculté de théologie opina pour des tempéraments qui furent rejetés; la faculté de droit, plus séculière, opina pour passer outre sans quartier. Le pieux et savant Molanus publia un avis motivé de réprobation. La Sorbonne se prononça contre l'union intégrale qui, en effet, était plus

désastreuse que la commande. Le doyen de Saint-Pierre de Louvain, van der Meulen, alla plaider à Rome la cause des abbés menacés.

A Rome, Paul IV s'était expliqué en leur faveur ; saint Pie V déclara que c'était son opinion privée. Plus tard et la mesure consommée, Sixte-Quint osa rompre en partie *l'union*, et si la mort ne l'eût prévenu, il l'eût révoquée tout entière.

Cependant le cardinal de Granvelle et son plus habile conseiller Sonnius manœuvrèrent assez habilement pour prolonger cette pénible négociation six années. Et quand on eut épuisé les conférences et les délais, quand on vit toute la Hollande s'abîmer dans l'hérésie, l'armée des gueux descendre de la Frise dans le Brabant, tous les Pays-Bas en feu ; alors, et en présence d'un péril extrême, Pie IV, comme plus tard Pie VII, déploya la plénitude du pouvoir pontifical et décréta l'union ou la suppression des grandes abbayes encore subsistantes, *salus populi*, *summa lex*.

La soumission fut exemplaire, et les historiens en font la remarque. Rome en fut ravie : le cardinal de Granvelle s'en félicite dans ses lettres, et cependant cette mesure acheva de le ruiner.

Il devenait abbé d'Afflighem, le premier prélat des États et le primat de la Belgique ; il dominait

au spirituel et au temporel. Il attira sur lui (1) tous les ressentiments qui de là remontèrent jusqu'à Philippe II. Les abbayes étaient des institutions nationales, et, dans cette crise suprême, la dernière autorité respectée. Cette autorité déplacée s'écroula, et ne passa point aux nouveaux évêques. Le peuple, pour le salut duquel ce grand sacrifice avait été fait, refusa d'y rien comprendre.

Que si, mon révérend Père, il a été possible de remettre en question une possession huit à dix fois séculaire, n'était-on pas plus à l'aise pour les possessions nouvelles, à leur début. Vous pressentez le secret des conflits qui vont s'élever à partir du XVIe siècle, parmi les missionnaires de la Hollande. Ce sera en vain que vos pères, au prix de leur sueur et de leur sang, ouvriront les premiers la voie à travers les ruines de la malheureuse église

(1) Le cardinal de Granvelle ne tarda pas d'être obligé de céder à l'orage et d'offrir en holocauste la résignation de son siége et de ses deux abbayes d'Afflighem et de Saint-Amand. Le docteur Sonnius n'eut pas des déceptions moins amères. Il eut beau échanger le siége de Bois-le-Duc contre celui d'Anvers, il n'eut pas meilleur marché de l'abbaye de Saint-Bernard que de celle de Tougerloo. L'œuvre de l'*union* se brisa dans ses mains par des négociations aussi calmes et régulières qu'habiles et persévérantes.

d'Utrecht; en vain qu'ils n'auront pas retrouvé un seul séculier resté à son poste, et qu'au témoignage de tout un peuple il sera notoire que tout a recommencé, comme dans un pays infidèle, par une poignée de Jésuites, de Franciscains, de Dominicains. Il n'importe : les premiers collaborateurs séculiers murmureront le mot d'usurpation, ce mot fera fortune, et les plus sages estimeront que dépouiller les frères et les continuateurs des derniers martyrs et des premiers missionnaires, c'était un droit et une sorte de nécessité.

Cela a toutefois quelque chose de violent qu'il faut encore colorer, atténuer,. expliquer. On se demandera s'il n'y a pas après tout incompatibilité radicale entre les devoirs de la vie religieuse et les fonctions extérieures. L'argutie est aussi vieille que les pastorats, et déjà saint Thomas croyait devoir la prendre au sérieux et y répondre.

Si on veut bien accorder que les institutions qui ont fait non-seulement les paroisses, mais les diocèses et les peuples de la grande partie de l'Europe chrétienne, ne sont point radicalement inconciliables avec l'apostolat, on se réservera de dire qu'elles sont moins propres que la sécularisation complète, qu'elles suscitent à une administration des difficultés insurmontables; qu'on ne peut, qu'on ne doit en accepter le concours qu'à

titre d'auxiliaires, et dans une condition subalterne et entièrement subordonnée à la juridiction de l'ordinaire. Encore une fois, je vous le demande, ne sont-ce point là des prétextes d'antipathie et des plus spécieux ? Certes, il n'y manque point une certaine habileté. On veut des auxiliaires, mais faibles et impuissants; le meilleur moyen de les avoir tels est de détacher ces auxiliaires inévitables du corps qui décuple leurs forces, du chef qui les soutient, de l'institution qui les corrobore. Dans ce cas, tranchons le mot, la sécularisation est préférable, et je conçois l'admirable expression de l'un de vos plus illustres généraux : *Sint, aut non sint.*

Je ne me suis encore expliqué que la moitié du problème. Il ne suffisait pas à l'ennemi de séparer les deux grandes fractions du clergé ; le dernier coup était de jeter la division jusque dans les milices régulières. Il a réussi plus d'une fois. Au XVIe siècle, il y eut entre les anciens corps religieux et les nouveaux, entre vos pères et les nôtres, des germes de dissension que le temps depuis n'a fait qu'envenimer. Les anciennes abbayes des Augustins, des Prémontrés, des Bénédictins, des Cisterciens, avaient subi presque partout l'oppression de la commande et les extorsions du fisc et de la puissance séculière. L'Église aspirait à retirer a

tout prix ses biens de ses mains rapaces. Elle favorisait donc toute tentative qui, sous un nouveau titre, restituait aux usages pieux ces possessions aliénées ou compromises. Parmi les œuvres assurément les plus louables était le développement des missions et la fondation des colléges ; comme missionnaires et comme instituteurs des générations naissantes, vos pères eurent plus d'une fois part à ces restitutions que le XVIe siècle fit *in articulo mortis*. Mais dès lors et depuis ils ont surabondamment prouvé qu'ils n'avaient nul besoin de ces faveurs, qu'ils n'allaient point au-devant, et qu'ils savaient certes se suffire à eux-mêmes pour fonder leurs colléges et bâtir leurs églises. La suprême autorité du Saint-Siége pouvait seule leur faire prendre la place des anciens possesseurs, et accepter une position qui n'était pour eux ni la meilleure, ni la plus honorable, ni la plus commode. Mais on leur tint peu compte de ce sacrifice, et, ne pouvant faire remonter plus haut le mécontentement, on leur en fit subir toute l'amertume. Ce fut un nouveau grief d'usurpation et plus spécieux que tous les autres.

Je suis pourtant assuré que la plupart du temps il était singulièrement exagéré, et que, maintes fois, malgré les plus plausibles apparences, c'était un malentendu. Il était de bon ton, de tactique, peut-être,

de faire avec ostentation des fondations de collége et de se donner gratuitement les airs de Mécènes pleins de munificence. J'ai été frappé surtout d'un fait qui se rattache à l'érection des nouveaux évêchés et qui en explique beaucoup d'autres. L'abbaye chef d'ordre de Saint-Gérard-de-Brogne avait dû à la célébrité de son fondateur et aux services qu'elle avait rendus au comté de Namur et à toute la contrée, par sa réforme, par sa constante régularité, par son inépuisable munificence pour les pauvres, d'échapper aux incorporations et aux démembrements. Floreffe et quelques autres maisons avaient fourni la dotation de l'évêché de Namur. Peu après l'érection du siége, l'abbé de Saint-Gérard meurt. Aussitôt le nouvel évêque, renonçant à sa dotation sur Floreffe, sauf toutefois une pension de mille florins, entreprend de s'emparer de la mense abbatiale de Saint-Gérard et de supprimer cette haute dignité qui devait par trop éclipser sa crosse jeune encore. Il m'a paru manifeste que l'une des idées malheureuses des sécularisateurs, c'est que l'autorité épiscopale ne peut coexister avec une puissante abbaye attitrée et cloîtrée, murée comme une citadelle et immuable dans sa grande existence. Quoi qu'il en soit, le nouvel évêque parvint à son but, à condition de maintenir l'abbaye intacte, avec le même nombre de religieux, les mêmes ob-

servances, les mêmes offices, les mêmes aumônes, et avec promesse de gouverner en bon prélat et père de famille, comme les anciens abbés. Le XVI[e] siècle durait encore, que l'abbaye de Saint-Gérard était réduite, de vingt-deux religieux à huit, et dépouillée de son argenterie, de ses vases sacrés, de ses ornements, de ses tapisseries, de ses cloches, de ses croix processionales, de ses refuges, de ses métairies, de ses futaies, de sa procure, de son chapitre enfin, et de toute observance ; et ces mesures, même les aliénations de biens, s'étaient faites, malgré les protestations des religieux, sans aucun consentement du chapitre, sans autorisation du Saint-Siége, sans octroi impérial. La ruine allant croissant, et comme il n'y avait plus que quatre vieillards, privés de linges et de vêtements, usant, au saint autel, d'un ciboire en bois pendant quarante ans, mangeant au réfectoire sur des feuilles d'ardoises, on bâtissait, à Namur, une église en marbre, depuis le porche jusqu'au sanctuaire, rehaussée d'ornements à l'avenant, le tout dans un goût médiocre, mais d'un splendide effet sur le public. Vos Pères en acceptèrent le service, et se trouvèrent consignés dans le testament de l'un des évêques pour une somme qui, après tout, était minime comparée aux pertes de l'abbaye de Saint Gérard. Il n'en fallut pas davantage pour reporter sur votre

institut tout l'odieux de cette affaire; le préjugé s'enracina dans les ruines de l'abbaye, et quand elle se releva après plus de cent ans d'oppression, par l'intervention des deux congrégations de Saint-Vanne et de Saint-Maur, appuyée de Louis XIV, le même préjugé subsista plus vivace; il s'est reproduit dans les documents les plus modernes.

Je me persuade aisément, mon révérend Père, qu'il en fut ainsi dans une foule de cas, et que les dissensions des ordres religieux ont le plus souvent roulé sur des malentendus. Tout l'ordre monastique était lancé dans un impasse par l'affreux abus des commandes. Il devait aboutir, par des froissements douloureux, à une ruine qui a entraîné celle de la société. Les gémissements des souverains Pontifes, tels que ceux de Sixte IV à Charles-le-Téméraire, étaient de prophétiques avertissements, qui ne furent pas mieux compris, mieux entendus après qu'avant la réforme et le concile de Trente. Je ne puis m'empêcher de citer, en terminant, les paroles éloquentes d'un simple laïc, Papire Masson, dans son Histoire de France, au règne de Louis XI (lib. VI, :

« O incestueuses commandes! O abus qui a ré-
» duit la France à une maladie qui lui doit donner
» la mort; car les monastères n'ayant plus leurs
» véritables et légitimes pères, il faut que les bre-

» bis soient dévorées, que les temples soient rui-
» nés, que la discipline soit anéantie, etc. »

Agréez, mon révérend Père, etc.

VII.

Préliminaires du jansénisme hollandais.

Lettre au R. P. dom Guéranger, abbé de Solesmes.

Culemborgh, 31 juillet 1847.

MON TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

J'ai osé promettre à Votre Révérence quelques lettres sur le jansénisme hollandais, bien qu'assuré de n'avoir rien à lui apprendre sur l'une des études de toute votre vie. Au moins ne le ferai-je point sans avoir vu les meilleures sources. J'ai pu consulter au grand séminaire de Haren une partie des mémoires de Théodore de Cock, le reste en est précieusement conservé à Rome par la Propagande; à La Haye, le *Batavia vera* du père Désirant, et les pièces recueillies dans les bureaux de l'administration des affaires catholiques; à Warmond, le *liber memorialis* du plus rude champion de la bonne cause, Hoynck van Papendrecht, qui avait devant lui le car-

dinal d'Alsace et couvrait de son nom le père Désirant, le père du Sollier et les Bollandistes ; à Amsterdam, les archives, dites de l'ancien chapitre de Harlem, et entre autres, sept volumes in-folio renfermant, sous le titre *Varia hujus temporis*, tout ce qui fut dit, écrit, imprimé au fort de la controverse ; sur le même sujet, vingt autres volumes chez les pères franciscains (1), œuvre du père Glabais, qui, pendant trente-trois ans, bouc maudit de tous les sectaires et faux frères, demeura sous la grêle de tous les anathèmes, l'épée et la plume à la main, toujours écrivant et bataillant ; saint homme que tout Amsterdam vénère encore ; puis, chez les pères jésuites, un précieux volume résumé de huit autres in-folios sur toutes les difficultés de la compagnie, depuis l'origine de la mission hollandaise ; enfin, j'ai vu Utrecht et mis la main, durant un mois, dans les sacs les plus secrets de la secte. Je vous dois confier, quel qu'il soit, le butin qui m'en reste, et vous en offrir, dès aujourd'hui, les prémices, en célébrant dans un beau collége des Jésuites la fête de leur saint fon-

(1) *Collectio monumentorum continens varia decreta, resolutiones, memoralia, declarationes, supplicas, protestationes, relationes, edicta, et alia plura id generis monumenta ad missionem spectantia.*

dateur et les premières vêpres de saint Pierre-ès-Liens, avec mémoire des saints Macchabées. Je ne puis mieux dater le récit d'une captivité de saint Pierre et de la douloureuse persécution qui a surtout pesé sur les fils de saint Ignace, les Macchabées des derniers temps.

Il m'est bien constaté que la cause première qui a introduit et enraciné dans la Hollande le jansénisme, c'est l'antipathie contre les réguliers. On fut sans doute loin de prévoir, au début, qu'une question de préséance aboutirait au schisme et à la plus dangereuse hérésie, bouleverserait de nouveau l'Église d'Utrecht et précipiterait une mission des plus édifiantes dans une crise plus terrible que celle du protestantisme. On arriva au bord de l'abîme, sans rien voir; plusieurs tombèrent, et cette chûte n'ouvrit les yeux ni à tous ceux qui roulèrent dans l'abîme, ni à tous ceux qui restèrent debout. Peut-être y a-t-il encore d'excellents esprits qui hésitent à reconnaître cette logique du mal qui s'est ici déduite avec toute la rigueur et la persistance du génie hollandais. Le calvinisme masqué de Port-Royal n'a exercé nulle part une fascination plus entraînante que dans ce pays. Ailleurs, il a passé ; ici, il demeure, il est endémique ; il ravage, en permanence, depuis plusieurs générations, des milliers d'âme; il a semé,

bien au delà du cercle étroit de la secte, ses haines et ses doctrines dures ; elles régnaient encore il y a quelques années, au grand séminaire de S'Heerenberg. Vous apprécierez mieux que moi, mon très révérend Père, la cause et la portée des faits ; je me borne à les détacher de mes notes.

De 1572, l'ère des martyrs hollandais, à 1592, où la mission commence, vingt années se passent dans une désolation croissante : la juridiction épiscopale s'éteint, les ordinations cessent, la mort, l'exil, l'apostasie anéantissent le clergé ; les titres ecclésiastiques périssent, les biens passent aux protestants qui, par dérision, s'appellent chanoines, prieurs, chevaliers, commandeurs. Des enfants et des femmes, à Utrecht spécialement, héritent de ces prébendes ; le sanctuaire ne pouvait être ni plus dévasté ni plus souillé. Ce fait notoire renverse déjà par la base le système des schismatiques d'Utrecht.

Quelques missionnaires de divers ordres détachés des maisons voisines de la frontière, et au péril de leur vie, sillonnaient seuls et clandestinement le pays, couraient au plus pressant besoin, et, après quelques apparitions nocturnes au milieu des fidèles, décimés et dispersés, revenaient attendre des jours meilleurs.

En 1592, un prêtre séculier nommé Smith, exilé à Rome, présenta une supplique à Clément VIII

pour établir une mission dans la Hollande, et proposa de la confier aux Jésuites. Le père Aquaviva consentit à en écrire au provincial résidant en Belgique. Deux pères hollandais, William Leeuven (Leonius?) de Dordrecht, Cornélis Dnyss de Delft, partirent : l'un parcourut le Brabant et la Hollande ; l'autre, l'Ower-Yssel et la Frise ; tous deux, sur leur passage, rallièrent les congrégations dispersées, reprirent position, rétablirent quelques pastorats, fondés par leurs anciens confrères. D'autres réguliers, Dominicains, Franciscains, Augustins, suivirent et firent de même.

Vers ce temps, un prêtre savant, pieux, entreprenant et tenace, Sasbold Wosmer, obtint du nonce de Cologne un titre de missionnaire, et plus tard de Clément VIII la dignité de vicaire apostolique. Il avait été à la fois disciple des Jésuites, correspondant de Bellarmin, commensal et disciple de Michel Baïus. Personnage à double face, il finit par ne plus montrer que la plus laide. Il vécut et mourut avec cette idée de plus en plus dominante, qu'il fallait combattre le développement des réguliers dans la Hollande, paralyser leurs efforts, troubler leurs missions, et, sur les ruines de leurs établissements, créer des pastorats séculiers et former un clergé national qui rendît son ancien lustre à l'Église d'Utrecht et préparât le rétablissement de son arche-

vêché. Singulière préoccupation, et qui n'a fait qu'empirer. Un clergé national, comme si l'Église connaissait des nations; comme si des prêtres, nés Hollandais, cessaient de l'être en devenant des réguliers; comme si l'Église d'Utrecht, créée par des moines, sauvée par des religieux, ne devait avoir en eux que des ennemis dangereux qu'il fallût écarter et persécuter !

Il tenta, dans un voyage à Rome, de faire adopter ses vues; on s'est toujours vanté qu'il y avait de l'écho dans quelques membres de la Propagande. Nommé et consacré à Rome archevêque de Philippes, il revint, impatient d'appliquer son système. Il eut l'imprudence d'aller conférer, au siége d'Ostende, avec l'archiduc Albert pour négocier le rétablissement de l'archevêché d'Utrecht. Décrété de haute trahison par les États de Hollande, il lui fallut vivre en proscrit à Cologne. Il ne s'en intitula pas moins, par une irrégularité très hardie, *archevêque de Philippes et d'Utrecht;* ce titre, par surprise, lui fut donné dans quelques suscriptions de lettres venant des nonces de Cologne et du clergé hollandais; aucun de ses successeurs les plus prétentieux n'osa le reprendre (1). Il eut depuis son exil, pour conseiller et

(1) Il figure cependant en quelques actes de Rove-

pour exécuteur de toutes ses œuvres, Rovenius, alors prévôt d'Oldenzaal. C'est à ce personnage que je crois devoir attribuer, mon très révérend Père, la responsabilité des malheurs qui ont si durement affligé la mission de Hollande. Je tiens à vous donner quelques détails qui confirment cette opinion.

Sasbold le trouva à Cologne où il présidait un collége fondé pour créer le clergé national hollandais. Il était déjà étroitement lié avec le trop célèbre Jansenius. Il figure en tête des docteurs qui ont approuvé l'*Augustinus*. Du moment qu'il entre dans la confiance de Sasbold et devient son vicaire général, un système de persécution ouverte contre les réguliers se développe invariablement jusqu'à sa mort.

Par ses conseils et d'après un plan d'administration que Sasbold avait élaboré dans les loisirs de son exil, tous les usages de la mission était remaniés; des règlements nouveaux tombaient de loin au milieu des embarras et des circonstances les

nius; mais comme on s'en plaignait à Rome, son agent expliqua cette formule par une subtilité qui caractérise un parti destiné à devenir bientôt secte. Il fallait mettre deux points entre *Philippensis* et *Ultrajectensis* et lire *archiepiscopus Philippensis: et ultrajectensis nec non et Hollandiæ et Zelandiæ vicarius apostolicus.*

plus inopportunes. Quelques prêtres séculiers qui géraient les biens de l'ancien chapitre de Harlem subissaient une guerre aussi violente que les réguliers. Ceux-ci n'avaient plus rien à voir avec leurs légitimes supérieurs; le vicaire apostolique les approuvait, les refusait, les confirmait ou les repoussait de son plein chef; là où ils demandaient à bâtir une église, on s'y opposait; là où déjà établis il leur fallait de nouveaux collègues pour suffire au nombre croissant des fidèles, on diminuait au contraire leur personnel; d'interminables querelles d'empiètements étaient entretenues et comme provoquées; les menaces et les censures grondaient sans cesse sur leur tête; il leur fallut, en 1610, lire dans toutes les Églises un monitoire qui les menaçait d'un interdit général, lequel fut regardé comme fulminé par les fidèles. Tous ces détails se rencontrent dans les pièces officielles du temps, et sont confirmées par une lettre où l'archevêque de Malines, Hovius, ami de Salsbold, très peu favorable aux réguliers, adresse à celui-ci de graves représentations.

On dit que Sasbold, pieux d'ailleurs et d'un zèle ardent, reconnut ses torts au lit de la mort et les déplora amèrement. En prenant son poste, Rovenius fut loin de tenir compte de ce tardif repentir. Son administration dans la Hollande, ses démarches

à Rome, sa correspondance, son fameux collége de vicaires révèlent nettement son but et son plan d'exécution. Son but, deux lignes de lui le trahissent : à propos d'un démêlé avec des Frères prêcheurs, il écrivait le 20 novembre 1621 : « Il faudrait prendre le fouet de l'Évangile pour chasser ces gens-là(1). » Voici comment il allait à ce but, à l'expulsion des trois quarts des missionnaires.

Je laisse un amas de procès particuliers qui se succèdent chaque année et encombrent les archives d'Utrecht. Avant tout il importait de se ménager un appui à Rome et de grandir sa position par un titre d'archevêque du titre d'Utrecht. Rovenius fit un voyage en 1623. La sagesse du Saint-Siége fut admirable dans sa persistance à maintenir invariablement deux points essentiels qui se lient : exclure tout ce qui ressentait une église nationale, et maintenir les réguliers sous l'autorité immédiate de leurs supérieurs : Rovenius se heurta vainement contre ces deux bornes immuables (2).

Débouté de sa prétention au titre d'archevêque d'Utrecht, il en poussa plus opiniâtrément sa pointe

(1) *Opus esset flagello de funiculis ad tales ejiciendos*, Epist. Nomio in archiv. Harlemensium.

(2) Voir les curieuses lettres surprises à Bruxelles dans les papiers de Quesnel et publiées dans le *Causa quesnelliana*.

toute sa vie, s'affubla même du titre, sans le dissimuler toujours par les deux points d'interponction si singulièrement imaginés. En 1636, dix ans après son voyage de Rome, son ami Jansenius négociait activement à Madrid. En 1639, le clergé d'Utrecht et de Harlem signait dans ce même but une requête au roi d'Espagne, qui vint à la connaissance des États, et attira sur Rovenius un placard de bannissement. Ces circonstances sont importantes, et confondent les prétentions qui voudront plus tard que la juridiction des anciens archevêques n'ait pas été interrompue.

Rovenius ne fut pas plus heureux à Rome sur la question des réguliers ; il y eut un concordat qui lui parut si onéreux qu'étant encore à Rome il apostilla en marges de remarques très peu respectueuses le bref qui le confirmait, et osa l'adresser, sous cette forme étrange, à la régente Isabelle, pour qu'elle en obtînt la révocation. Ce bref et ces apostilles passèrent aux mains du nonce de Bruxelles, et revinrent à la congrégation des évêques et réguliers. Rovenius dut quitter Rome, et imagina une cabale de Jésuites pour colorer sa déconvenue.

De retour, il reprit la guerre et publia son manifeste dans un opuscule sur *le régime des missions*. Saint-Cyran et ses amis l'accueillirent

avec éclat (1). Il fatigua de ses doléances et de ses obsessions les nonces, les évêques voisins, les supérieurs réguliers, jusqu'à ses amis. L'un d'eux, l'archevêque de Malines, s'en plaint amèrement. Un autre, évêque de Bois-le-Duc, déclara par une ordonnance nuls pour son diocèse, en partie enclavé dans la Hollande, tous les règlements du vicaire apostolique contre les missionnaires réguliers.

Le vénérable père Florentin de Montmorency, provincial des Jésuites, excédé de ces scandales croissants, accepta un concordat nouveau, sous la double réserve que son général approuverait et que les autres supérieurs réguliers y accèderaient. Tous protestèrent; mais Rovenius, passant outre, déclara le concordat conforme aux vœux de tous, et obtint un bref de confirmation très suspect d'être subreptice. Toutefois la paix ne fut point encore conclue (1626).

Rien n'est pénible comme de remuer sa volumineuse correspondance, où toutes les pages sont em-

(1) L'impression fut confiée à Saint-Cyran qui, avec son audace connue, dédia ce livre au clergé de France, puis en fit une traduction et la mit encore sous le patronage vénérable de Sponde, évêque de Pamiers.

preintes d'une amertume passionnée (1) contre les prêtres les plus zélés de la mission. Il ne voyait en eux que des étrangers rapaces et ambitieux; il attaqua jusqu'aux missionnaires qui s'en allaient, de guère lasse, mourir en Chine et au Japon; il voit une mystérieuse cabale dans les choses les plus innocentes; il ne fait grâce à aucune occasion pour divulguer ce qui peut humilier ses prétendus adversaires; il est en permanence l'accusateur public de ses prêtres; il remplit Rome de ses libelles, et obsède la Propagande de ses plaintes. Il semble toujours mécontent que le Saint-Siége ne déploie pas toute sa puissance pour foudroyer ceux qui lui déplaisent; dans cette même lettre où il dit qu'il faudrait les chasser à coups de fouets, il ajoute, comme ayant poussé à bout la mansuétude et la patience : « C'est assez » longtemps dissimuler; je crains d'être contraint » de leur interdire partout la prédication et l'ad- » ministration pastorale (2). »

(1) Van Heussen, en son *Batavia sacra*, deuxième partie, p. 82, dit de ces lettres, avec une sorte de candeur : « *Taceo* multiplices antistitis Rovenii epistolas *cœlestis sapientiæ medulla refertas.* »

(2) *Satis diu dissimulatum fuit : tandem vereor constringendos ut publico edicto eis prædicationem et pastoraliam administrationem ubique interdicamus.*

L'attrait des pièces nouvelles est loin, mon très révérend Père, de compenser la pénible impression que laissent des traits de ce genre. Je dois pourtant ajouter quelque chose de plus odieux et de plus humiliant. Quand Rovenius fut frappé d'un arrêt de bannissement, il y eut un procès criminel dont j'ai retrouvé en partie le dossier. L'un des uges, s'adressant au secrétaire de Rovenius, arrêté et cité, dit ces paroles significatives : « Votre révérendissime s'est montré adversaire implacable des Jésuites, nous le savons; il est même leur ennemi autant que nous le sommes, et il a travaillé de toutes ses forces à les expulser de ces provinces. » Le secrétaire ne sut que répondre, et se tut.

Mais la plus grave accusation qui, à mon avis, pèse sur la mémoire de Rovenius, est d'avoir le premier créé, sous le nom de *vicariatus*, une corporation bureaucratique, qui imbue de son esprit, le propagea et en développa toutes les conséquences, qui s'empara de l'administration spirituelle de toute la Hollande et finit par dominer les vicaires apostoliques eux-mêmes et les entraîner avec toute la mission aux dernières extrémités.

Ce point a été, mon très révérend Père, l'objet de ma plus sérieuse attention. Il existe dans les archives d'Utrecht une liasse de pièces soigneusement classées et conservées sur cette unique affaire.

J'ai passé de longues heures à déchiffrer et à dépouiller toutes ces pièces. Je dois vous faire part du résultat de cet examen et me permets de joindre mes notes à cette lettre.

Il me reste à vous donner sur Rovenius un dernier renseignement qui montre clairement sous quelle impulsion il agissait, et en quelle sphère allaient ses pensées. Sur un exemplaire du testament de Jansenius, que j'ai collationné avec l'imprimé, on lit cette note que je crois inédite :

« L'an de N. S. 1688, le 23 juillet, il a été résolu, par révérends docteurs Fromond, Calenus et Lamaye, au sujet de l'édition des écrits du révérendissime susdit, qu'avant tout il fallait en traiter avec le très révérend archevêque de Philippes et le R. D. Catz, doyen de Harlem, pour s'assurer si on pouvait sûrement imprimer dans la Hollande.

» Selon l'intention de l'auteur, l'ouvrage devra être dédié au souverain Pontife, ce qui pourra être fait par le révérendissime archevêque de Philippes, s'il l'agrée, et, à son défaut, par le Dr Acquoy, neveu du T. R. défunt.

» Le nombre des exemplaires à tirer sera laissé à la décision du révérendissime Rovenius et du Dr Catz..... »

Je n'ai rien trouvé qui me donne l'assurance

que Rovenius fût définitivement l'auteur de la célèbre dédicace de l'*Augustinus*, qui fut supprimée par les éditeurs et que le prince de Condé découvrit si merveilleusement à la prise d'une ville flamande. Mais il me semble incontestable que Rovenius fut l'un des confidents les plus attitrés de Jansenius. La déférence de ses légataires universels pour ce personnage ne s'explique que par des relations antérieures très suivies et des recommandations spéciales du défunt.

Agréez, mon très révérend Père, etc.

VIII.

Le vicariat d'Utrecht.

Notes recueillies dans les archives conservées en l'église de Sainte-Gertrude d'Utrecht.

C'est à tort qu'on a nié l'existence d'un acte par lequel Rovenius aurait institué une sorte de grand conseil pour la mission de Hollande, et qu'on a accusé de falsification les actes par lesquels ses successeurs ont confirmé cette institution. La première de ces pièces n'a jamais été publiée que je sache, et les autres n'ont été données que par extraits qui permettaient des doutes sérieux sur la

teneur et l'authenticité de ces pièces. Je les ai vues et n'ai rien épargné pour y trouver des traces de faux que laisse souvent l'habileté la plus consommée. L'identité des écritures est incontestable : l'encre, le papier, les marques de fabrique, les sceaux encore subsistants ne m'ont pas laissé de doute sur l'authenticité de ces pièces. Les passages publiés, très habilement découpés, sont textuels. Mais le sens que leur a attribué le parti, devenu secte, est une supercherie non moins incontestable.

Cette fraude commence au titre que portent toutes les pièces dans les archives d'Utrecht ; selon cette étiquette, elles concernent le vicariat, ou *le chapitre d'Utrecht, sa conservation* au moment de sa dernière ruine, par Rovenius, sa *confirmation* par les évêques subséquents, ses *priviléges*, ses *droits*, la *série ininterrompue* des chanoines (1). Il n'y a pas un mot de cette étiquette que ne renverse la seule lecture des pièces.

Je commence par celle de Rovenius, elle est sans date (2) et sans signature ; elle a pour titre : *Erec-*

(1) *Concernentia vicariatus seu capituli ultrajectensis ab imminente interitu per Rovenium conservationem, per subsequentes episcopos confirmationem, privilegia, jura minime interruptam canonicorum seriem.*

(2) En marge, une main plus récente a mis la date de 1633.

tion du vicariat (1); expression fort juste : ce n'est pas la conservation d'une institution antérieure, mais une création nouvelle; et il n'est pas question d'un chapitre ni d'une collégiale, mais d'un vicariat, entendu comme il suit :

Six prêtres sont nommés pour former un conseil qui aide le vicaire apostolique dans l'exercice de ses fonctions. Chaque année ils devront se réunir au moins deux fois pour conférer avec lui sur les affaires de la mission. Il est enjoint, au nom de l'obéissance, à tous les prêtres missionnaires d'avoir recours à ce conseil, et de suivre toutes les décisions conformes au règlement approuvé par le vicaire apostolique. Puis se trouve intercalée cette clause, que l'on s'est bien gardée de publier (bien qu'en apparence accessoire, elle mérite la plus sérieuse attention, ce sera le pivot de l'œuvre tout entière) : « Pour plus de stabilité et de durée dans ledit vicariat, il est établi un fonds commun destiné à subvenir aux dépenses de bien public et aux charges occurrentes, et dont la gérance demeure réservée exclusivement au vicaire apostolique ou à son vicaire général (2). »

(1) L'étroit espace de cet écrit nous oblige de supprimer le développement de cette enquête et de nous réduire à l'exposé des points saillants.

(2) *Pro majori autem stabilimento et continuationis*

Ce plan de banque, ce cachet de Mammon, demeura comme un vice originel à cette institution, qui, à son tour, entacha le schisme d'Utrecht, et lui imprima jusqu'à la fin les stygmates d'un mercantilisme que favorisait le génie hollandais et que la pudeur de Port-Royal fut loin de répudier. De chapitre et de chanoine, il n'en est pas question ; et comme il n'existe aucun acte sous Rovenius qui prouve que ce conseil ait fonctionné, ni aucune trace du règlement qui devait présider à ses opérations, il y a lieu de penser que ce ne fut qu'un projet. Il entrait assez peu dans les vues de Rovenius, dominateur ombrageux, de se substituer, même après son expulsion de la Hollande, un conseil ainsi constitué. La Providence permit d'ailleurs qu'un avertissement sévère arrêtât cette œuvre à son début. L'idée en transpira dans le public, des papiers tombèrent aux mains des magistrats. On y vit une conspiration avec des fonds secrets. Le secrétaire de Rovenius fut arrêté, et mis dans le plus cruel embarras pour s'expliquer sur l'*ærarium*. Rovenius s'enfuit, et fut alors atteint de

dicti vicariatus commune ærarium, ad incumbentes sumptus pro bono publico faciendos et occurrentia onera sublevanda erigetur cujus administratio penes archiepiscopum vel ejus vicarium generalem erit.

l'arrêt de bannissement dont nous avons parlé. Wachtelaer ou Vigilius, son vicaire général, le premier inscrit sur la liste des conseillers, le seul admis à partager la gérance de la caisse, eut ses biens confisqués, et partagea l'exil de Rovenius.

Sous Jacques de la Torre, son successeur, qui parut aimer les Jésuites et laissa respirer les réguliers, le vicariat fut longtemps oublié. Sur la fin de sa vie, ce prélat tomba dans des absences mentales qui obligèrent la Propagande d'annuler tous les actes de ses cinq dernières années.

En la troisième année avant sa mort, eut lieu l'acte fondamental qui a constitué le vicariat et qui a été le plus souvent invoqué par les partis depuis la séparation. Radicalement vicié par sa date, il n'a pas même ce que le parti n'a cessé de prétendre, une mention nette d'un ancien chapitre régulièrement institué. Il y est dit seulement que le conseil du vicariat est érigé en sénat perpétuel de l'église d'Utrecht, lequel sera à l'instar des chanoines gradués d'une cathédrale (1).

Que valent ces termes vagues pris à la rigueur,

(1) *Erigimus in perpetuum senatum Ecclesiæ ultrajectensis, consilium vicariatus nostri ejusdemque Ecclesiæ, et ad instar canonicorum graduatorum in ecclesia cathedrali habere volumus.*

et comment en faire sortir un chapitre canoniquement constitué, et pouvant, *sede vacante*, gouverner l'église d'Utrecht ? Voici d'ailleurs d'autres clauses qui soulevaient contre cet acte étrange les plus graves objections : ou de la Torre n'a eu aucune conscience de ce qu'on lui faisait signer, ou il a dépassé tous ses pouvoirs et prévariqué.

Il s'engage, pour lui et ses successeurs, *in perpetuum :* 1° à ne concéder aucune paroisse à un régulier, quel qu'il soit, dans toute la mission ; 2° à prendre exclusivement dans ce conseil la majorité des archidiacres ; 3° à constituer une caisse sur un capital de 20,000 florins, avec promesse pour tous les membres de l'augmenter, par eux et les leurs, jusqu'à concurrence de 150,000 florins ; 4° à réserver exclusivement au conseil l'administration de cette caisse.

Par deux clauses secrètes, et j'ai la preuve que la première a été exécutée : 1° nul n'était admis au conseil sans consigner dans la caisse, à son entrée, 1,000 florins ; 2° le vicaire apostolique prélevait sur cette caisse une modeste somme de 800 florins pour son strict entretien.

Par un appendice au contrat principal, de la Torre, cédant à des sollicitations pressantes, reconnaît que le vicaire apostolique ne sera le président de ce conseil qu'à condition d'approuver et

de confirmer ces conventions : la condition non remplie, le conseil subsiste sous le vice-président ou le doyen d'âge. Aussitôt qu'une atteinte serait faite au vicariat, à ses droits, à ses priviléges, la caisse est immédiatement dissoute et partagée.

Par une série de pièces règlementaires de diverses époques, tout le mécanisme et l'esprit du vicariat se révèlent au grand jour. Une instruction aux *amplissimes seigneurs du vicariat* porte, entre autres, ce qui suit : les membres devront être de science suffisante et de la plus saine doctaine (*sanioris doctrinæ*), de famille honnête, *sans parents endettés ou pauvres*. Ils ne seront que huit, avec le vicaire apostolique pour neuvième et pour chef, si toutefois *il n'est pas régulier*. Aussitôt le vicaire défunt, le conseil nommera trois candidats à proposer au Saint-Siége ; et on n'épargnera rien (*vetabunt*) pour empêcher la nomination d'*un régulier* ou d'une personne étrangère au conseil. On exigera que le vicaire apostolique ne se choisisse pas sans l'avis du conseil un coadjuteur. Que s'il contrevient à cette instruction, il sera prive *ipso facto* des émoluments ordinaires, et on lui retirera la collation des stations qui appartiennent au clergé. A ces huit assesseurs appartiendront la visite et la surveillance de toute la mission. Tous les missionnaires devront donner

sous la foi du serment, l'inventaire de ce que possède chaque station, fallût-il le garder sous le secret et le recevoir de vive voix. On avait obtenu de la Propagande un décret qui interdisait aux missionnaires de recevoir aucun legs ni offrande au delà du strict nécessaire, et ordonnait de réserver le surplus pour les œuvres pies de la mission. Le décret est déclaré excellent contre les réguliers, impraticable et non avenu pour le reste du clergé. Toutefois, tous les missionnaires sont déclarés assujettis à des actes de surveillance et de désappropriation qu'une règle monastique peut seule imposer. Le vicaire apostolique est lui-même soumis à une sorte de police secrète. S'il est en visite, un membre du conseil devra l'accompagner avec une grande vigilance (*non per transennam*, *sed secundum formam insinuatam*).... (1).

Il nous répugne d'aller plus loin dans le dépouillement de ces pièces. Ce qu'il importait pour nous de voir, et nous l'avons vu, sans pouvoir nous méprendre, c'est que ce vicariat n'eut rien d'analogue à un chapitre de cathédrale régulièrement constitué. Ni les actes d'érection de Rovenius et de la Torre, ni les confirmations de Neercassel, son

(1) Une copie de ce temps de l'acte signé par de la Torre et Neercassel révèle la crainte d'une publicité

principal auteur, n'ont rien qui appuient cette prétention. Le vicariat n'est ni un chapitre, ni une collégiale, ni une association religieuse, c'est une sorte de société en commandite pour exploiter la mission de Hollande, dont le jansénisme doit assumer le bénéfice et la honte. Il eût été curieux de suivre cette entreprise jusqu'à nos jours. Mais ce livre est avant tout consacré aux catholiques néerlandais et à l'édification de leurs frères.

Il nous suffira de tracer nettement, toujours d'après les documents officiels, le caractère du jansénisme hollandais, l'une des plus tristes phases de la persécution de l'Église dans les Pays-Bas.

humiliante. Tous les noms d'hommes et de lieux en sont défigurés d'une façon burlesque; on y lit: *Caviriatus* pour *vicariatus*, *mettana* pour *ultrajectum*, *exsedis* pour *ecclesia*, *superpelliciani* pour *canonici*, *caviator* pour *vicarius apostolicus*, *Erghidexelus* pour *Archipresbytes*, *Erghicconidus* pour *archidiaconus*, *clerdus* pour *clerus*, *cappadox* pour *regularis*, *domus Adriani* pour *ærarium*, *poma aurea matura* pour 20,000 florins, etc.

IX.

Caractères du jansénisme Hollandais.

Lettre au R. P. dom Guéranger, Abbé de Solesmes.

Utrecht, 10 août 1847.

MON TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

Je ne pense pas être téméraire, après avoir longtemps réfléchi sur le jansénisme hollandais et examiné de près ses secrets, ses confidences, ses principes et ses actes, que de le définir en trois mots : il a eu pour point de départ la haine contre les réguliers; pour instrument, le prétendu chapitre d'Utrecht; le lucre, pour esprit fondamental. J'ai la preuve que si on a eu horreur des corporations religieuses, si on a constitué contre elles cette association du vicariat, c'était pour aboutir à l'*ærarium*, à une caisse de 150,000 florins. Ça été moins une hérésie, moins un schisme qu'une banque ; Rome ou Port-Royal ont été escomptés selon la hausse et la baisse des capitaux. Rome n'envoyait que des censures dans ses bulles et des censeurs dans les missionnaires sortis des cloîtres. Port-Royal fournissait un fonds de roulement

toujours croissant; le superflu des austères moralistes était capitalisé dans le comptoir d'Utrecht, immobilisé dans de riches acquisitions; la boîte à Perrette était un Pactole intarissable où l'on puisait les florins par cent mille. Voilà tout le secret.

Et, après tout, n'est-ce point, mon révérend Père, le côté le plus moral de la secte? La Régence et les convulsions n'ont-elles pas prouvé qu'à Paris il y avait, caché sous le masque du rigorisme, quelque chose de plus honteux que le lucre. Mais où trouver une hérésie qui n'ait les stygmates des trois convoitises?

A l'époque où le jansénisme s'introduisit dans la Hollande, ce pays était dans une crise de spéculations lucratives et de prospérité commerciale. Les catholiques y prirent part d'autant plus volontiers qu'ils étaient chassés par l'intolérance protestante de toutes les fonctions publiques. Ce fut alors que les chefs du clergé séculier rêvèrent la création d'une banque de toute la mission. Le jansénisme fut le tentateur; il y eut un homme qui se laissa transporter sur le pinacle du Dom Kerk et jeta un immense regard de convoitise sur les quatre-vingt-dix stations des Jésuites, sur ces belles églises des réguliers qui ont conservé leur prééminence de splendeur, sur ces trésors chimériques que l'envie exagérait à plaisir, sur toute

cette opulente moisson de l'Église batave, qui promettait pour l'avenir des récoltes plus abondantes encore. Pour avoir tout cela, cet homme fléchit le genou devant le veau d'or.

Vous l'avez nommé, mon révérend Père, c'est Neercassel. Dans un acte confirmatif du vicariat, il réclame avec emphase l'honneur d'avoir pris part l'un des premiers à l'institution et aux opérations du vicariat qu'il appelle modestement la colonne de l'Église militante, le conservateur de la foi, un séminaire de propagande... Il faut lui laisser cet honneur : c'est bien lui qui reprit l'idée de Rovenius, l'imposa à la débile vieillesse de de la Torre, et l'appliqua à son gré pendant vingt-quatre ans.

C'est l'époque néfaste de cette mission dont la prospérité, malgré les persécutions, les placards et les méprises, allait toujours croissant. La guerre contre les réguliers reprit avec une telle ardeur que les victimes ne purent s'empêcher de mettre en tête d'un mémoire ce mot de saint Bonaventure : « Quelques frères nous haïssent plus que les juifs adversaires du Christ. » Il y eut des prédications publiques contre les ordres religieux, des banquets où des prêtres buvaient au renversement du plus dévoué de tous les ordres ; on imprimait, avec approbation, des livres où les apôtres qui conservaient la foi de la Hollande étaient appelés des gueux

et des sangsues aussi dangereuses que les hérétiques. Des mesures administratives étaient habilement concertées pour arriver à l'expulsion des réguliers de la Hollande. Neercassel ne s'en cachait pas, et ne reculait devant aucune dureté, aucune violence. On laissait des vieillards s'épuiser de travaux, sans souffrir qu'un collègue leur vînt en aide. Un confesseur de la foi qui dans une nuit, sous le coup de la terreur, avait vu ses cheveux blanchir, le père Augustin Tylinghem, à quatre-vingt-trois ans, ne put obtenir qu'un confrère vînt l'aider à mourir. Des magistrats protestants se vantèrent d'avoir reçu de Neercassel l'avis de presser à la rigueur les placards de proscription. On crut généralement que par suite de ces instructions, peu après la mort de Neercassel, fut lancé un nouvel arrêt de proscription qui bouleversa les stations des réguliers et détruisit presque entièrement les quatre-vingt-dix pastorats des Jésuites. Quant à Neercassel, il n'y a pas un seul de ses actes contre les réguliers qui ne trahisse une secrète cupidité, et n'exhale l'odeur de cet *ærarium* qui engloutissait alors toutes les ressources de la mission.

En même temps on ouvrait toutes les portes au jansénisme belge et français. Une active correspondance règne entre Neercassel et les chefs de la secte. Les noms de guerre sont échangés, les si-

gnaux convenus à Paris, à Bruxelles, à Louvain, à Utrecht. Cette route est couverte de messagers et de libelles. Neercassel a fait son pèlerinage à Port-Royal. Élève et membre de l'Oratoire, il a transporté cet institut dans la Hollande, Arnaud est à Leyde et prépare l'asile de Warmond à Quesnel, Gerberon, van Espen, Duguet, d'Ettemare. Il couve sous son impérieux doctorat une bande de jeunes adeptes qui exécuteront bientôt les plans du maître. Arnaud achète et lègue à Quesnel l'île entière de Noord-Strand; on tente d'y fonder, en dehors du ciel et de la terre, on ne sait quelle république rêvée à Bourg-Fontaine. Les Hollandais, plus pratiques, exploitent cette riche propriété, et en retirent chaque année des milliers de florins.

On fait de toutes parts des collectes actives; la *boite à Perrette* circule en France et s'immobilise en Hollande dans les capitaux et les acquisitions que le vicariat garde fidèlement, On voit arriver des malles entières pleines d'argent; ces casuistes bataves aussi éloquents à Utrecht qu'à Paris contre la morale relâchée, imaginent le système des contrats rachetables qui doublent les bénéfices de l'usure vulgaire. La sainteté du but calma longtemps tous les scrupules. Tel fut l'utile corollaire des Lettres provinciales et l'honnête consolation des victimes du molinisme. Avant que je ne visse la Hollande,

vous me l'aviez fait pressentir, mon très révérend Père, je suis heureux de trouver une éclatante confirmation de votre jugement sur les vices secrets du jansénisme.

Tout ne fut pas bonheur dans cette église idéale; même en ses jours les plus pacifiques, et sous le règne de son patriarche le plus vanté, l'éloquent et apostolique évêque de Castorie, traducteur et admirateur de Bossuet, qui lui a rendu trop complaisamment ses éloges, il y eut des discordes intestines. Neercassel se plaint dans ses lettres d'être sous la pression de conseillers qui l'obsèdent et l'entravent. D'autre part, en même temps que toutes les affaires et toutes les sommes refluaient au conseil du vicariat, Neercassel dit: le conseil, c'est moi. Les plaintes contre cette centralisation complète ne manquèrent pas. Un membre du vicariat que je crois être van Heussen, le même qui dans le *Batavia sacra* épuise l'éloge en faveur de son patron, a dû écrire vers le même temps la contrepartie dans des feuilles qui sont venues entre nos mains. En attendant la lecture de cette pièce intégrale, en voici quelques traits:

«Dans ce conseil, il n'est jamais question des intérêts de la mission. Une lettre louangeuse venue de Rome, un projet de réponse plus éloquente, une attaque contre les religieux, voilà la grande occu-

pation. Pour confidence, on recommande le secret sur des nouvelles que les femmes déjà colportent. L'art des arts est de se faire des amis par des communications privées, des créatures par des faveurs exceptionelles; sous prétexte de discrétion, impossible de savoir ce que deviennent les legs, les revenus, les biens du clergé; des sommes considérables sont distribuées à l'insu du conseil. Le seul voyage de Rome à coûté énormément; qu'a-t-on fait du reliquat qui eût rempli plus de sept corbeilles (1)? On ne confère pas les bénéfices tout-à-fait sur cette règle, *do ut des*, mais un frère, un neveu, largement engraissé, fraye la route aux cures les plus grasses; mais des parents, des sœurs, des tantes reçoivent des cadeaux; mais on se fait des obligés tellement esclaves, que pas un n'ose souffler un mot, encore moins résister en face; sur ce pied, il n'y a plus de limite à un despotisme arbitraire. On n'a pensé qu'à brider les réguliers, et on s'est livré pieds et poings liés.» Ces lignes sont écrites d'une main fatiguée; le vieillard cha-

(1) L'auteur, en décochant ce trait, se plaint d'avoir lui-même dépensé beaucoup dans ce voyage et d'avoir été traité tout le long du chemin comme un valet. Van Heussen, qui accompagna Neercassel à Rome, se trahit, ce nous semble, en ces lignes.

grin, quel qu'il soit, continue et aboutit à cette brusque conclusion pratique, c'est qu'il faut retirer les bénéfices au vicariat apostolique, et rendre aux bénéficiers toute leur indépendance. C'est le presbytéranisme complet.

Je ne vois, mon très révérend Père, dans toutes ces volumineuses archives du jansénisme d'Utrecht qu'une lutte violente de toutes les mauvaises passions groupées ou déchaînées autour d'un vice dominant, l'amour du lucre. De là sans doute cette réputation, d'une fastueuse opulence, qu'ont laissée dans la Hollande les chefs de la bande; et ces magnifiques palais qui, en passant à leurs familles, les ont bien vite épuisées ou jetées dans le protestantisme.

Le moment où une sorte de confusion satanique éclate dans ce camp de Babel, c'est lorsque le malheureux évêque de Babylone, Varlet, eut constitué le schisme en lui donnant des évêques. La main de Dieu frappa brusquement le premier élu. Le second, Barchmann, jeune encore et moins roué que ses maîtres, prit au sérieux, en un point, la morale sévère, et entreprit de purger son église, selon son expression, *de la lèpre de l'usure.* Varlet partagea ses vues et les réfugiés français abondèrent en ce sens. Je soupçonne que las de leur séjour, on les avait mis à une portion assez peu congrue. Varlet

était à la mendicité et vendait ses malheureuses ordinations.

Ce même Varlet n'avait pas hésité de fouler aux pieds les lois les plus sacrés de l'Église et de rompre avec sa communion ; il avait trouvé très acceptable l'étrange avis d'un docteur de Paris, affirmant que tout évêque était pasteur des brebis sans pasteur, et qu'il pouvait non-seulement ordonner partout des prêtres et consacrer des évêques, mais envoyer des missionnaires, selon son zèle, aux quatre coins du monde. Ce qui lui inspira tout-à-coup des scrupules insurmontables, ce fut la manipulation des deniers de la secte. Il poussa l'impétueux Barchmann en avant ; un mandement des plus impératifs est adressé au prétendu chapitre d'Utrecht, qui répond comme un parlement, par la saisie du temporel. La pension de l'archevêque confisquée rentre dans la caisse et y demeure jusqu'à la mort de Barchmann, qui fut rongé de chagrins. Varlet, de nouveau maître de la position, met pour condition à une nouvelle consécration la radiation de divers actes du chapitre et l'abjuration de la doctrine sur les contrats rachetables. Il écrit de tous côtés que la lèpre de l'usure infecte toute cette église et menace d'être incurable. Cette nouvelle divise le parti en France comme en Hollande ; le même personnage est souvent pour et contre. Ainsi Duguet, le

12 septembre 1729, dicte une formule d'abjuration, indispensable avant toute ordination et consécration; le 6 novembre 1734, il déclare qu'il n'y a rien à exiger. « Il est d'une si grande importance de ne pas laisser périr l'église d'Utrecht qu'on ne doit rien exiger au-delà de ce que l'élu promet, et espérer que Dieu achèvera. » Varlet passe à son tour par ces tergiversations, et malheureusement chaque pas de ces voltiges est suivie d'une ordination sacrilége. Était-ce, mon révérend Père, dérision de sectaire, sarcasme d'impie ou un aveuglement que Dieu confondait jusque dans ces railleries? Varlet n'a cessé dans ses lettres d'appeler l'Église d'Utrecht *la tour de Babylone*?

Le jansénisme n'a jamais été gai : j'aurais à révéler sur les douleurs et les humiliations de celui de Hollande de longs et tristes détails, et à consigner des aveux déchirants : « *Heu! heu!* s'écrie en 1733 l'un de ces malheureux, en tête de feuilles volantes intitulées *Lamentationes et væ!* jusques à quand donc durera ce schisme de Hollande? A la mort de Brachmann c'était le bon moment d'en finir. Mais j'entends qu'on procède à l'élection de van der Croon. *Heu! heu!* le schisme sera donc à jamais confirmé. »

Il dure, en effet, vous le savez, mon très révérend Père, depuis cent quarante-cinq ans. Chaque

génération l'a réduit, il est vrai; la mort y a fait des vides que rien n'a remplacé. La honte et la stérilité achèvent de le consumer. Les fléaux de Dieu ont atteint plusieurs fois ses coupables richesses, la mer et la guerre ont ravagé et presque détruit ses possessions insulaires et continentales; les révolutions dévorent les capitaux déposés dans les fonds publics. Ce schisme finira comme il a commencé et comme il a vécu, par une question d'argent.

Je suis maintenant convaincu, mon très révérend Père, qu'il n'y a pas eu autre chose dans cette grosse controverse. Les subtilités calvinistiques de Port-Royal ne pouvaient être adoptées par la Hollande catholique, qui est demeurée, grâce à Dieu, fidèle de prédilection à tout ce que la secte avait en horreur. Il a fallu pour faire fortune un autre appât que cette métaphysique désolante. Cet appât à été l'or. L'esprit de quelques Hollandais en a été ébloui. Ils semblaient, par une naïve admiration, prêts à tout sacrifier à la sainte cause et aux confesseurs réfugiés. Pendant que d'une main ils déposaient leur obole aux pieds des nouveaux docteurs, de l'autre ils ramassaient avidement et au centuple leurs offrandes. La vanité française plaisantait en secret de la béate admiration de ses hôtes et croyait seule occuper la scène en reine. Il y avait comédie de part et d'autre, et tous ces acteurs

d'un double théâtre ont été ensemble le jouet d'une puissance ennemie qui a rarement laissé aux convoitises des uns, à la gloriole des autres, leur triste satisfaction.

Agréez, mon très révérend Père, etc.

Le schisme d'Utrecht ne troubla que momentanément, malgré l'éclat de la rupture, le catholicisme hollandais. Les fidèles se rangèrent presque unanimement autour des pasteurs fidèles, qui demeurèrent de beaucoup le plus grand nombre, car il n'y eut aucune défection dans le clergé régulier. Il est vrai que le protestantisme en prit occasion d'aggraver son joug, et que tout semblait à l'extérieur de plus en plus crouler. Mais les vertus florissaient et se retrempaient avec une vigueur nouvelle au milieu de ces tribulations. L'histoire est obligée de passer rapidement cette période d'obscure et féconde souffrance ; un nouveau jour commença à luire sur l'Église des Bataves à l'avènement du roi Louis, frère de Napoléon, dont le règne mériterait de trouver une place plus large en cet ouvrage (1).

(1) Nous résumerons quelques notes prises sur les mémoires fort rares du comte de Saint-Leu. Nous les trouvâmes pour la première fois dans la bibliothèque de Mgr. l'évêque de Curium. Un exemplaire, mis à notre disposition, portait des notes marginales de l'auteur.

X.

Louis, roi de Hollande.

Doe wel en zie niet om.
Fais ce que dois, advienne que pourra.

Un homme né modéré et sans ambition, mais non dépourvu de moyens et de caractère, se trouvait glorieux et satisfait de voir son frère et sa famille l'objet du choix de ses concitoyens ; vivement attaché à son pays, ne concevant pas de plus grand bien que celui de l'existence indépendante et occupée d'un simple particulier, il est d'abord élevé malgré lui près du trône impérial, et ensuite porté sur le trône de Hollande. Soudainement transplanté à l'étranger, isolé, sans appui, sans d'autre préparation et d'autres guides que son cœur et ses réflexions, il eut d'abord à combattre les obstacles nombreux que devait nécessairement rencontrer, en des circonstances critiques, un étranger et un roi, chez un peuple doué d'une intelligence supérieure, essentiellement juste et raisonnable, mais

en même temps républicain, difficile, frondeur, ennemi de tout frein et surtout de tout frein étranger. Bientôt il eut encore à lutter contre les demandes ostensibles et les menées secrètes du gouvernement qui aurait dû être son appui, qui seul pouvait l'être, et à l'influence duquel il était redevable de son élévation. Au dedans, au dehors, de quelque côté qu'il tournât les yeux, il ne trouva qu'obstacles, que piéges, et nulle part ni appui, ni conseil sincère, ni secours, ni espérance; car ses devoirs furent toujours le but de sa conduite; ses principes partaient de son cœur; il n'aurait pu en changer, quand même il l'aurait voulu, et dès lors il n'y avait pour lui ni secours, ni appui, ni espérance chez les ennemis de la France. Si l'on ajoute à ces considérations que le pays sur lequel il régnait se trouvait dans une telle situation financière, dans un tel état de gêne et d'exactions, qu'on désespérait de son salut; si l'on considère que les évènements et la situation de l'Europe, loin de s'améliorer pour la Hollande, devinrent progressivement intolérables, on sera curieux de savoir comment un tel pays a pu résister quatre années.

C'est le roi Louis qui a sauvé ce pays pendant son trop court règne. Il n'entre point dans notre but de faire l'histoire de ce règne, assez court par sa durée, mais chargé d'incidents et

mêlé à tous les grands évènements de l'époque. Tous les détails en sont déduits au long dans les *Documents historiques* du comte de Saint-Leu. Nous voudrions seulement mettre en lumière ce qu'on ne peut y démêler qu'avec une certaine attention, les affaires des catholiques et la part du roi Louis à une émancipation qui nous semble avoir été sa mission providentielle. On dirait que lui-même efface modestement ou méconnaît cette page, la plus belle de sa vie ; et après avoir lu les trois volumes de ses mémoires, on serait tenté de croire qu'à peine il accorde quelques regards distraits aux huit cent mille catholiques rangés sous son sceptre.

C'était déjà, pour ces Ilotes néerlandais, un grand évènement que le chef du pays fût un de leurs coréligionnaires, un frère de Napoléon, et, ce qui était plus grand, un sincère chrétien. La Hollande, sérieuse et réfléchie, contempla avec respect, pour s'en souvenir longtemps, ce frère de Napoléon, pratiquant avec simplicité le culte des plus petits de ses sujets, remplissant ses devoirs comme le dernier d'entre eux, plaçant ostensiblement une croix dans son palais d'Amsterdam, érigeant au vestibule cette superbe statue en marbre de saint Ignace, qui y subsiste encore, disposant dans cet ancien *Stadhuis*, où les stadhouders et les

Hautes-Puissances avaient tant de fois lancé des placards de proscription contre les papistes, une chapelle catholique où il passait, en sortant de la salle du trône, pour y entendre la messe de son chapelain, le vénérable abbé de la Lamblardie !

La Hollande entière, ses moindres villages comme ses grandes cités, furent le théâtre de ce muet et persuasif apostolat. Quoique toujours souffrant et fréquemment absent, le roi Louis visita plusieurs fois son royaume. Ce fut dans ces voyages qu'il retrouva les pauvres catholiques, admira leurs vertus, surprit leurs misères, et s'efforça d'y porter remède.

En 1809, il visita la Gueldre et l'Ower-Yssel, pour achever les études sur son grand projet du *Watterstad*, et concilier les différents que la possession des églises suscitait entre les protestants et les catholiques. Il accorda à ceux-ci, sur les instances même du magistrat réformé de Hasselt, une église nouvelle; il leur rendit à Campen le Buitenkerk; à Zutphen, l'église de Nieuwestaad; fit réparer celle de Deutichen et de Doesburg; donna une bibliothèque au grand séminaire de S'Heerenberg et permit *de porter à soixante* le nombre des élèves.

L'année suivante, il visita le Brabant et la Zélande. Là, comme dans l'Ower-Yssel, les catholi-

ques étant en très grande majorité, il exigea de l'administration des domaines qu'elle réparât les églises catholiques. C'était faire observer pour la première fois les édits de pacification du XVIe siècle.

Il encouragea de sa présence la création récente d'un établissement qui subsiste encore, dans une prospérité croissante et méritée, le petit séminaire de Saint-Michel-Gestel. Il accorda le même intérêt à celui de Guinette, transporté depuis à Haaren.

A Bois-le-Duc, à Sommelsdyck, à Goérée et sur plusieurs autres points, les catholiques recouvrèrent leurs églises. Saint-Jean de Bois-le-Duc est encore l'une des plus belles cathédrales de la Hollande.

Le roi Louis visitait de préférence les hôpitaux et les orphanotrophes, ces palais des orphelins, l'une des touchantes et belles choses de la Belgique et de la Hollande. Il ne passait nulle part sans faire quelque bien. « Partout, les habitants vinrent au devant de lui, lui exposèrent leur situation, et lui parlèrent de leurs petits griefs et des améliorations nécessaires avec la franchise et la simplicité hollandaise (1). »

(1) *Documents*, t. III, p. 94.

« Ayant remarqué que les Zélandaises, quoique excellentes mères, avaient l'habitude de nourrir presque uniquement leurs plus jeunes enfants de lait de vache ou de bouillie, il profita d'un autre usage pour corriger cet abus. Les femmes portent un demi-voile très modeste, en linge fin, retenu par une lame d'or, que l'on applique d'un côté du front avant le mariage, et de l'autre après. Le roi décréta que les mères qui nourriraient leurs enfants auraient seules le droit de porter un cercle d'or entier autour du front. »

Il trouva le village d'Aerle ravagé par une épidémie : sur 180 maisons, 140 étaient attaquées; le roi visita ces demeures infectées ; les malades désespérés étaient à peine sensibles à ses consolations. Il rencontra partout le curé catholique « gai, actif, d'une tête aussi calme que son cœur était animé, bravant sans cesse la mort et l'infection, assistant, nuit et jour, chaque malade à son tour, se faisant scrupule de réserver pour quelque nourriture plus que le temps nécessaire et se disant encore : il faut me soutenir pour les aider... » Le roi s'empressa d'appeler un célèbre médecin, Dommerie de Boxmeer, de donner immédiatement des fonds et de faire venir à la hâte tous les médicaments. Il donna carte blanche au curé, au médecin, aux magistrats : « Faites votre affaire, leur

dit-il, d'éteindre cette cruelle maladie; disposez de tout ce que je puis, sans ménagement; plus tôt vous aurez éteint ce fléau, moins vous aurez dépensé. »

La contagion cessa, mais le curé fut victime de son zèle. « Il est impossible, nous citons toujours, » de faire mieux l'éloge de ce digne ministre de la » religion, qu'en rapportant la réponse qu'il fit au » roi, lorsque celui-ci lui dit : — Je crains qu'à » force de vous exposer sans cesse, il ne vous faille » enfin périr aussi. — Eh qu'importe! si je fais » mon devoir et que Dieu le veuille, répondit-il. » Cet homme fit beaucoup d'impression sur les » spectateurs protestants. Le roi était fier d'avoir » ainsi représenté à leurs yeux l'esprit et le carac- » tère des prêtres catholiques. Et lorsque les ré- » formés les plus arriérés de sa suite demandèrent » à leurs voisins avec étonnement qui était cet ec- » clésiastique, le roi leur répondit avec joie : Mes- » sieurs, c'est là un vrai curé catholique (1). »

En 1807, le 12 janvier au soir, on sentit à La Haye une secousse de tremblement de terre, une lueur à l'horizon annonça un terrible incendie. C'était du côté de Leyde. Le roi y courait, lorsqu'il apprit, par le retour de l'un de ses aides-de-camp,

(1) *Documents*, t. III, pages 90-93.

qu'un bateau de poudre était sauté au milieu de la ville. Il hâta sa marche; il fit venir les garnisons voisines, sans armes; et en arrivant à Leyde, il fut vivement frappé du triste spectacle qui s'offrit à ses yeux. Le Rappersburg est le principal canal de la ville. Les rues qui le bordent renferment les plus belles maisons; la plus grande partie étaient renversées et encombraient le canal; le reste, encore debout, menaçait de tomber, et des débris s'échappaient la fumée et la flamme. Huit cents maisons furent ou renversées ou endommagées... toutes les vitres, cassées ou pulvérisées, et par suite le pain, le vin, la farine et d'autres aliments devinrent inutiles ou dangereux... Le roi partagea les hommes appelés au secours en trois corps: deux pour les deux côtés du canal, le troisième pour le reste de la ville. Il augmenta le nombre des pompes, fit venir de La Haye tout ce qui s'y trouvait en secours disponibles, en demanda à Amsterdam, à Rotterdam, à Dordrecht; il donna un prix de dix ducats à chaque individu qui aurait concouru à sauver une des victimes. Il eut la satisfaction d'en sauver beaucoup. Il fit ouvrir sa maison *Du Bois*, entre Leyde et La Haye, et la mit à la disposition des familles qui avaient perdu leurs habitations (1).

(1) Dans cette journée, on regretta principalemen

—Longtemps après, le roi Louis, dans l'un de ses voyages, disant à quelques gens du peuple : « J'espère que vous oublierez que je ne suis pas né Hollandais, » — un vieillard lui répondit : « Nous l'avons bien oublié depuis Leyde » (1).

Le plus sûr moyen pour le roi Louis d'avoir un titre durable à la reconnaissance hollandaise, était de porter sa sollicitude sur la véritable merveille des Pays-Bas, ce vaste réseau de digues qui semble dire au Rhin : « Tu iras par là », et à la mer : « Tu viendras jusqu'ici. »

Or c'est le roi Louis qui a véritablement créé, au moins dans son application, un système régulier et général de l'administration des digues, ce qu'on nomme *Watterstadt*, ou département des eaux. Nous ne pouvons énumérer l'ensemble de ses travaux, dont la seule table occupe plusieurs pages de ses mémoires. Il lui fallut, dès son avènement, concilier avec la sagesse de Salomon les intérêts rivaux de Harlem et d'Amsterdam. En exhaussant sur toute sa longueur le Slapperdyck, il

Gay-Lussac et Kluit; un savant ministre du saint Evangile, Rou, tiré de dessous les ruines, survécut peu à la catastrophe. On n'a jamais pu découvrir la cause première de ce désastre.

(1) T. III, p. 1 et suiv.

sauva la Hollande d'une inondation qu'eût infailliblement amenée l'ouragan du mois de février 1807. En cette année, on acheva une entreprise qui faisait reculer depuis plusieurs siècles, ces fameuses écluses de Katwyck, qui ont dégagé le lit du Rhin, obstrué depuis mille ans, et permis de tenter une œuvre plus gigantesque, l'épuisement de la mer de Harlem. Louis s'y prenait d'enthousiasme, quand il disait sur ce ton qui sied aux grandes choses, et que la Hollande a pris à la lettre : « Et quand il s'agirait de porter le Leek sur l'Yssel, de creuser des canaux de réserve dans le Brabant, de dessécher le lac de Harlem et ceux de Rotterdam, qu'auraient ces opérations d'impossible pour un peuple qui a mis des bornes à la mer, et habite son lit malgré elle ! (1). »

Cependant, une débâcle faillit, en 1809, engloutir une partie de la Hollande. Vers les derniers jours de janvier, le canal de Bannerden, près d'Arnhem, étant encombré par les glaces, les eaux du Rhin refluèrent sur le Whaal, au même temps que la Meuse s'y jetait d'autre part. Cette triple masse d'eaux se précipita sur le diefdyck de la Bétuwe. On appelle ainsi une sorte d'île ou de delta qui s'appuie sur Dordrecht et Gorcum, entre les deux principales

(1) *Documents*, t. I, p. 314.

branches du Rhin. La longue chaussée du diefdyck traverse ce delta et protége seule la partie basse, quand la pointe de l'île est envahie. Au premier assaut des eaux amoncelées du Rhin, de la Meuse, du Whaal, les digues furent entamées, et la brèche ouverte : le flot fouillait et dévorait les terres dispersées comme une arène mouvante. Le tocsin sonnait de toutes parts, la population éperdue cherchait les hauteurs; les villages s'agloméraient sur le dos des digues. Quand une de ces digues fléchit et crève, c'est comme une explosion, le craquement est terrible, et il se creuse instantanément un abîme où la masse d'eau tombe en cataracte et rebondit en avant, plus irrésistible. Or toute cette foule poussa le cri d'alarme : « *Dus dė dyk es door!* la digue est donc rompue ! » En effet, le Whaal, par deux voies et une double cascade, entrait dans la partie basse, et s'en allait battre de toute sa fureur les faibles pilotis de Dordrecht et de Gorcum. Toute la population restait entassée sur le diefdyck, bloquée de toutes parts, entre deux mers, sur une étroite chaussée, qui, au niveau des eaux, ébranlée par chaque vague, était prête à disparaître.

Ce fut à ce momont suprême que le roi Louis, avec tous les officiers du Watterstadt, franchit l'inondation sur une nacelle, pour aller se poster sur le point le plus menacé : il passe deux jours et

deux nuits à parcourir ce théâtre de désastre, à diriger tous les travaux. Au moment où il revenait à Gorcum, l'inondation envahissait la ville par une vieille maison : à son ordre, soldats, bourgeois, paysans dépavent les rues, abattent les maisons, et improvisent une barricade qui sauve Gorcum.

Mais le lendemain le diefdyck fut à son tour emporté, toute la Bétuwe inondée ; il n'y eut qu'à prendre les mesures pour sauver les habitants et les débris du naufrage. Le roi visita tous les villages inondés et jusqu'aux maisons isolées, établit en permanence à Utrecht un comité du Watterstadt, pour sauver ce qui restait et dresser un plan général d'endiguement ; il remonta le Leck jusqu'à Arnhem, le Whaal jusqu'à Nimègue, partout prodiguant ce qu'il avait de trésors, et trouvant, quand il ne pouvait plus rien donner, des paroles vraiment chrétiennes, qui seules pouvaient alléger un si grand désastre. Catholiques et protestants se pressaient autour de lui et levaient ensemble les mains au ciel. Il donna sans distinction ses éloges au dévoument des divers ministres de la religion. Il n'en trouva pas un, dit-il, qui ne fût à son poste, au milieu de ses paroissiens, les rassurant, les consolant, les dirigeant et remplaçant à la fois toutes les autorités absentes, il crut devoir distinguer entre tous, et nous sommes heureux nous-même de rap-

peler, à cette distance des temps et des lieux, ces honorables distinctions, le ministre réformé Prinsen, du village d'Ochten, le ministre Hoppe, du village de Dodeweert, qui fut nommé chevalier de l'ordre de l'Union.

Une vaste souscription acheva de réparer ces malheurs. Peu auparavant on avait trouvé un million d'offrandes; la générosité hollandaise alla encore plus loin que pour le désastre de Leyde; et la ville de Leyde elle-même, encore couverte de ruines, offrit à elle seule près de 50, 000 florins, plus de 100, 000 fr. de notre monnaie.

À en juger par ces traits, le règne de Louis semble un deuil continu: il eut pourtant ses heures sereines et ses beaux jours. Cette verte Hollande, si épanouie par un beau soleil, retrouva plus d'une fois son habit de fête pour se réjouir avec son roi. C'était, pour les catholiques surtout, une surprise croissante et quotidienne, depuis le jour où l'un des leurs, M. van Hot, membre du conseil législatif, vint au nom des Hautes-Puissances recevoir le nouveau roi à la frontière, au milieu des fidèles Brabançons accourus à sa rencontre. Son entrée à La Haye fut une fête des vieux âges. Son premier discours aux États, véritablement habile, éloquent, mémorable, eut le plus grand retentissement. Il y développait sa pensée la plus permanente et la plus

utile à la cause catholique : l'union de tous les Hollandais en un seul corps, sans aucune distinction de provinces, ni de cultes. Cette pensée remuait profondément ce peuple grave ; chaque parole emportait une conviction qui faisait un pas vers la liberté de l'Église ; chaque pas était un prodige pour ses enfants, déchus, exclus des fonctions publiques, sauf de rares et récentes exceptions. Parmi ceux qui répondirent à ce discours, on remarque un ministre de l'Église wallonne, descendant d'une famille française réfugiée, M. de la Saussaye : « Sire, dit-il, nous regardons votre élévation au trône de Hollande comme une disposition de cette adorable Providence, qui règle tout avec un souverain empire, et dont les voies toujours profondes, souvent mystérieuses, sont dirigées par une sagesse qui atteint infailliblement son but. »

Amsterdam fut choisie pour la résidence royale et déclarée capitale ; c'était encore un évènement pour les 50,000 catholiques qui déjà s'y trouvaient ; ce fut pour tout le royaume une fête d'autant plus joyeuse que, par une coïncidence providentielle, en ce même jour naquit le prince Charles-Louis. Qu'on juge de l'émoi de nos frères au jour de l'inauguration, à l'entrée du roi, à la prise de possession du palais : ils voyaient le plus illustre d'entre eux, le chef de la noble famille van

Brienen (1), présenter les clefs de la ville avec les Wethouders; confondus parmi cent mille spectateurs, sur la grande place du Dam, ils entendaient un roi de Hollande dire, au milieu des vivats de cette foule :

« Je vous ai trouvés déchirés par les factions... J'aurais refusé d'être votre roi si je n'avais espéré voir autour de moi, dans la plus intime union, tous les ordres, toutes les classes, tous les

(1) Mgr. de Curium appartient à cette ancienne famille. On peut d'autant plus aisément citer ces noms, que les derniers héritiers de cette illustration n'ont pas à craindre de commencer par eux-mêmes. M. Willem van Brienen pouvait dater sa noblesse du jour où il donna *cent mille francs* pour les pauvres, dans une année désastreuse. Ce fut lui qui donna l'exemple avec les Wethouders d'Amsterdam, de refuser les traitements alloués aux premiers magistrats de la capitale. Ce fut la maison van Brienen qui, avec quatre autres d'Amsterdam, souscrivit, sans intérêt ni avantage, un prêt de 40 millions qui sauva la Hollande d'une banqueroute. Les noms de ces maisons méritent d'être conservés : c'étaient celles de Hope et compagnie, Raymond et Théodore de Smeth, Willem et Jean Willnick, Jean Hodson et fils, Willem van Brienen et fils. M. de Brienen avait pour collègues au conseil de la cité MM. Willinck, van de Groot, Lindt, Fesch et Saveryn.

individus. J'ai voulu qu'il n'y eût qu'une seule grande capitale, comme il n'y a qu'un seul État et un seul peuple. »

Et dans un message au conseil législatif : « Nous ne trouvons de consolation aux soucis et aux travaux de toute espèce auxquels nous sommes livré, que par le doux espoir que peut-être le ciel récompensera notre zèle et notre dévouement aux intérêts de la nation en se servant de nous pour réparer les maux occasionnés par les évènements, plus encore que par les partis. (1) »

Il n'hésitait pas à déclarer que l'acte d'union du XVI[e] siècle, fait à la hâte et pour un moment de crise, était à tort regardé comme l'arche sainte à laquelle on ne pouvait toucher, et qu'il devait, avec le temps, affaiblir l'État, l'empêcher de se consolider, détendre les liens de la patrie et amener sa ruine.

A un pasteur protestant, président d'une commission sur les cultes, qui vantait l'impartialité, la tolérance, les idées libérales qui doivent caractériser tout vrai protestant, il répond que tous les membres des différentes communions chrétiennes possèdent également sa sollicitude, et qu'il n'y a

(1) *Message du* 31 *mars* 1807, t. II, p. 76.

que les hommes sans religion qu'il puisse voir sans aucun intérêt et avec mépris.

Il voulut opposer à cette union mensongère et désastreuse du pacte d'Utrecht une sincère alliance de tous les intérêts, et, dans cette pensée, il fonda un ordre, sous le titre même de l'Union, avec tous les insignes catholiques, le cérémonial antique, les serments et les devises d'autrefois (1); l'installation de cet ordre, la création des chevaliers, chaque anniversaire de l'inauguration, ramenaient, avec des fêtes pompeuses, une nouvelle manifestation de cet esprit de paix et de concorde, des sentiments profondément chrétiens, des souvenirs, des traditions, des espérances d'un monde nouveau; les plus hauts personnages et les plus éloquents, entre autres l'illustre van der Palm, étaient les organes de

(1) L'ordre avait pour décoration une double croix à huit rayons, portant sur une face : les sept faisceaux des Provinces-Unies, serrés autour d'un sceptre par le bandeau royal, un serpent se mordant la queue dessinait un cercle autour de la légende : *Eendragt maakt magt*, l'union fait la force. Sur l'autre face, le lion de Zélande, nageant; pour légende : *Doe wel en zie niet om*, fais ce que dois, advienne que pourra. Entre les branches de la croix, rayonnaient des abeilles d'or dé-‑yées ; au-dessus de la croix, une couronne d'or. Le ‑n bleu de ciel.

ces idées, les instruments de cette révolution. Dès la première fête de l'ordre de l'Union, le grand chancelier van der Goer, disait, en présence des États assemblés et des nouveaux chevaliers :

« Ce jour mémorable est destiné à consacrer la véritable union des Hollandais, l'extinction de tout esprit de parti... Vous demandez des vertus, sire; c'est ce que le roi de Hollande a droit d'exiger d'une nation qui en a donné l'exemple aux autres; c'était l'apanage de nos pères... Hollandais ! souvenons-nous de ces temps où la simple province de Hollande, gouvernée encore par ses comtes, et bien plus petite alors qu'elle ne l'est de nos jours, était déjà montée à un tel degré de splendeur et de puissance, que l'amitié et l'alliance de ses princes furent recherchées par les rois voisins. Dès lors, déjà l'abondance et la prospérité de cette étroite contrée excitaient la jalousie universelle. O ma patrie, les jours de ta prospérité et de ta gloire, les vertus, les succès de nos pères, ne seront plus pour nous un simple sujet de regrets. Le calme, l'union, la confiance renaissent... L'ordre de l'Union est un *ordre de chevalerie*, fondé sur l'honneur, dans la plus rigoureuse et la plus délicate acception de ce terme. Il a pour but... de combattre *les préjugés*, les erreurs, les vices, les

faux principes, l'esprit de parti, de *ressentiment ou de haine*, la cabale, l'égoïsme et l'intrigue. »

Cependant ce règne à peine ébauché cessa brusquement. Louis se retira, emportant avec lui presque toutes les espérances des catholiques. Ceux-ci se reprochent encore, après plus de trente ans, de n'avoir pas assez bien compris ce dessein providentiel, d'avoir trop compté sur un avenir qui leur échappa. Ils ne revinrent de leur surprise qu'au moment où leur joie s'évanouissait. Cependant il restait des germes féconds qui maintenant donnent leurs fruits. Louis laissa dans la Hollande un sentiment de respect pour les catholiques, un esprit plus tolérant et plus équitable dans l'administration, un bon nombre de catholiques dans des postes honorables, des écoles moins mixtes ou plus libres, de grandes églises rendues au culte et l'initiative partout prise pour en rebâtir, le clergé catholique salarié, et les populations non-réformées affranchies des redevances exorbitantes pour l'entretien des *domnés*, un libéral essai de législation criminelle qui vient, après trente ans d'élaboration, de s'achever à la satisfaction des catholiques, puis ce vaste niveau du Code civil qui acheva d'aplanir la surface de ce pays naguère hérissée de poteaux, de placards et d'affiches de pros-

cription, enfin ces grands principes inscrits dans le pacte fondamental (1) :

« Les lois constitutionnelles garantissent à cha-

(1) Nous aurions pu insister davantage sur l'exemple personnel que donna le roi Louis de ses sentiments religieux. Nous citerons encore un fait et un passage curieux de ces mémoires ; et si nulle part que nous sachions ce fait n'a été remarqué, bien qu'il concernât l'un des hommes les plus éminents de la cause catholique, c'est une preuve de plus à notre avis que le roi Louis est étrangement méconnu, et que nul n'a lu ses mémoires. Nous citons : « Il chercha parmi les » hommes distingués en France, celui auquel il pour- » rait confier son fils d'avance, afin que s'il était obligé » d'abdiquer son fils et la reine eussent un appui et » un guide sûr. Il fallait pour être agréé de l'empereur » et respecté lors de la catastrophe, comme pour sou- » tenir la Hollande dans ce cas, un homme célèbre, un » Français, un homme connu et estimé de l'empereur ; » comme en Hollande, un monarchiste libéral, un » homme indubitablement ferme d'honneur et de pro- » bité. Il choisit M. de Bonald, qu'il ne connaissait que » de réputation..... Sa lettre parvint par un secrétaire » expédié expressément dans le Rouergue, mais M. de » Bonald refusa. » Une pareille appréciation de M. de Bonald, en 1810, consignée par le roi Louis dans ses mémoires en 1817, est moins glorieuse à l'illustre philosophe qu'honorable pour celui qui lui accordait cette

cun sa liberté personnelle et sa liberté de conscience...

» Le roi et la loi accordent une égale protection à toutes les religions qui sont professées dans l'État. »

Nos pères croyaient que dans les familles les plus riches et les plus glorieuses, il fallait que quelqu'un se dévouât à l'humiliation et aux souffrances pour le bonheur de tous. On l'appelait le *plaige* de ses frères. Il nous semble que le bon roi Louis a été le plaige de la fortune et de la gloire napoléonienne. Il a dit de lui : « Soit qu'on le considère près du trône impérial, soit sur le trône de Hollande, soit dans son exil, Louis ne connut jamais que les malheurs et les inconvénients de sa position sans aucun dédommagement intérieur, sans ami, sans société, sans nul appui (1). » A côté de ce cri de tristesse, j'aime à placer ces autres lignes si philosophiquement chrétiennes : « Quant à Louis, il ne mérita, ni n'ambitionna jamais une grande gloire; il ne fit point de grandes actions; il ne rendit pas de grands services à sa patrie, quoi qu'il l'ait servie aux armées pendant treize ans. Il ne fit rien pour sa fa-

confiance en ces termes. C'est la meilleure mesure de la sagesse élevée, courageuse, chrétienne du roi de Hollande.

(1) *Documents*, t. III, p. 365.

mille. Cependant, au milieu des évènements et des circonstances les plus extraordinaires, il fit toujours abstraction de lui-même, sacrifiant sans cesse son intérêt personnel à celui des autres. L'accomplissement de ses devoirs fut la règle constante de sa conduite. Finalement, il s'efforça de ne faire de mal à personne, sacrifiant à ce premier mobile de son existence, bien-être, repos, et même réputation (1). »

Il retrouva cet héroïque courage de l'honnête homme au moment le plus douloureux de sa vie : « Lorsqu'il abdiqua en 1810, ce ne fut ni par las- » situde, ni par faiblesse, ni même par philosophie; » mais par raison, par devoir, et principalement » par attachement pour les Hollandais. Il poussa » peut-être jusqu'à l'excès la longanimité et l'abné- » gation de soi-même. »

Il nous répugnerait, autant qu'il nous serait difficile de repasser par toutes les péripéties de cette abdication, et de redire les causes, les prétextes, les intrigues qui l'ont amenée. Le roi Louis, pendant tout son règne et à chaque page de ses mémoires, tient le fil de ce labyrinthe et ne s'abuse pas un seul moment. Il envisage tout avec un si grand calme qu'il a peine à en accuser son frère. Il le

(1) *Id.*, tom. I, p. 39.

plaint plutôt, il le voit entraîné vers sa ruine par une politique qui le fascine; il lui conserve une sincère admiration et s'étonne seulement qu'il soit, dans sa plus haute fortune, dans ses pensées les plus altières, le jouet d'une diplomatie ténébreuse : « La politique de ce temps, dit-il, était de nature à faire perdre la piste aux meilleures têtes (1). » Il n'est pas éloigné lui-même de se regarder comme enlacé dans les mêmes filets qui amenèrent le duc d'Enghien dans les fossés de Vincennes.

Placé dans la Hollande par Talleyrand, il paraît avoir eu constamment pour secrétaire intime le duc Decazes : il avait la certitude que toutes ses lettres étaient interceptées, ses papiers fouillés, ses pensées sondées par les agents invisibles et inévitables de ce gouvernement occulte. Il disait un jour au prince Dolgorouski : « Nous vivons d'espérance, et au jour le jour, comme le Ciel le permet. » — « Ah! Sire, disait le prince en souriant, *il est avec le Ciel des accommodements.* » Le roi reprit : « — Il n'en est point avec l'enfer. »

Sur la fin de 1809, il fit un voyage à Paris pour tenter une conciliation; il s'y trouva engagé de plus près avec les mêmes obstacles et précipité plus vite à sa ruine. On le gardait à vue. Napoléon

(1) Tit. III, p. 221.

était muré dans son système ; dans une altercation, il lui échappa de dire : « Il m'est indifférent qu'on me taxe d'injustice ou de cruauté, pourvu que mon système avance. Vous êtes dans mes mains. »

Le point de collision le plus apparent était le blocus continental : Louis ne put comprendre comment on prétendait investir sans flotte une puissance insulaire maîtresse de la mer, ou mettre en blocus tout un continent : « Empêchez donc, disait-il, la peau de transpirer. »

Six semaines après son retour de Paris, Napoléon lui signifiait en ces termes de se retirer : « Ce » ne sont plus des phrases et des protestations » qu'il me faut; il est temps que je sache si vous » voulez faire le malheur de la Hollande, et par » vos folies causer la ruine de ce pays. » Et en *post-scriptum :* « C'est la dernière lettre que de » ma vie je vous écris. »

Sans déclaration de guerre ni de manifeste, la Hollande fut peu après occupée militairement. La marine, le peuple, l'armée était exaspérés et prêts pour une défense désespérée : l'incendie n'attendait que la première étincelle.

Le roi était à Harlem, son fils avec lui... « Il » voyait de sa maison de Harlem cette immense » ville d'Amsterdam, assise dans un bas-fonds, » entre deux mers, et qu'il fallait achever de sub-

» merger, pour pouvoir la défendre. D'autre part, » il envisageait son fils âgé de six ans, dont l'air as- » suré et riant auprès de son père si agité, semblait » désapprouver une défense inutile. Je succom- » berai avec gloire, se disait-il; mais d'un autre » côté rien ne restera de mon règne éphémère, et » mon fils qui pourrait un jour relever la Hollande » et réaliser mes projets pour elle, perdra tout à » la fois, avec tant de milliers de familles qui, » tranquilles en ce moment, ignorent l'orage qui » les menace et se reposent entièrement sur celui » qui est obligé de veiller pour elles. » Ses ministres rassemblés, il mit fin à une séance orageuse et suprême, en disant : « Je vais forcer l'empereur » de révéler, à la face de l'Europe et de la France, » le secret de sa politique envers la Hollande et en- » vers moi depuis cinq ans. Je mets mon fils à ma » place (1). »

Le 4 juillet, il signait l'acte d'abdication en faveur de ses deux fils, Napoléon-Louis et Charles-Louis, et nommait régente la reine Hortense. Dans la nuit, il prit la route de la Hongrie, sous le titre de comte de Saint-Leu, pour se rendre plus tard à Rome, dont le Pape, dit-il, qui en est le

(1) Ib., t. III, p. 301.

souverain, est le refuge naturel de tous les princes chrétiens.

La Hollande fut décrétée province française, le 9 juillet. Louis, du fond de sa retraite, n'éleva la voix que pour protester contre un sénatus-consulte qui lui assignait un apanage, et défendre à la reine et à ses deux enfants de l'accepter. Violemment rendu à la vie privée, retiré dans une complète solitude, près de Gratz, en Styrie, il y vécut avec quelques livres, ses souvenirs et ses pensées, considérant avec une calme inquiétude le tourbillon qui agitait l'Europe et emportait l'empire dans un abîme. Au moment où Napoléon franchissait les frontières russes, en disant : « Les destins s'accomplissent ! » Louis écrivait sur ses tablettes : « Qu'on se rappelle la réponse de l'oracle de Delphes à Crésus. »

Il ajoutait ces réflexions que nous devons citer ? car ce n'est plus le soldat ni le roi que nous avons devant nous, mais le sage et le juste, constant avec lui-même, recueilli dans sa conscience, méditant sous la main de Dieu :

« A ne considérer les évènements du monde » qu'isolément, et en se bornant à leurs limites » mondaines, on est tenté de croire que le hasard, » les hommes et la fatalité font tout et dirigent » tout. Mais quand on élève les regards, quand

» on réunit le passé au présent, quand on songe
» aux petites, très petites causes des plus grands
» évènements, à l'aveuglement des plus grands es-
» prits, à leur détérioration, à leurs fautes, à leurs
» inconséquences, on voit bien alors que tous les
» hommes ici-bas ne font jamais tout ce qu'ils
» veulent, ni tout ce qu'ils croient faire; qu'ils
» obéissent malgré eux à une influence supérieure,
» et que la Providence ne fait rien pour tel indi-
» vidu, pour telle nation, pour tel parti, mais
» uniquement pour arriver à ses fins qu'elle seule
» connaît. La seule influence que nous pouvons
» avoir est de prendre part à cette grande repré-
» sentation d'une plus ou moins bonne manière,
» suivant la disposition de notre intelligence ou de
» notre perfection morale (1). »

Il écrivait ses mémoires, se délassait par quelques poésies qui, assure-t-on, ont un singulier charme de douce et sereine philosophie. Il attendait la paix générale pour aller à Rome implorer, dit-il, le secours du chef auguste de la religion sur son mariage, puis atteindre la retraite de Saint-Leu, pour terminer sa carrière là où il avait déposé en 1804 les cendres de son père, et où depuis lors sa place était prête. « Mais, ajoute-t-il, le ciel

(1) T. III, p. 333.

en ordonna autrement, et voulut que l'homme le plus Français, le plus paisible, le moins cosmopolite, fût forcé de vivre errant et seul, et qu'il fût accusé de n'aimer ni une vie paisible, ni la France. »

Nous devons toutefois insister ici sur ses relations avec le Saint-Siége, ou du moins exprimer le regret de n'avoir pas trouvé plus de renseignements sur ce point. Il est certain que ces relations furent fréquentes et suivies, depuis que Pie VII consentit à baptiser l'un de ses fils. Il ne dissimula point son improbation contre la politique de l'empereur; il écrivit même à ce sujet au Saint-Père une protestation qui, certainement interceptée ou révélée, entre peut-être pour beaucoup dans l'exaspération de Napoléon. Nous citerons un peu plus bas le seul fragment qui nous soit connu de cette correspondance avec l'auguste Pontife. Ainsi la religion visita l'exil de Louis, comme elle eut place sur son trône et sous son palais d'Amsterdam. « La morale, » écrivait-il encore alors, la morale, la politique et » la religion sont inséparables, ou du moins de» vraient l'être. La preuve en est que plus elles ap» prochent de la perfection, et plus elles se ressem» blent (1). »

(1) T. III, p. 336.

Cependant Napoléon, si loin de suivre cette voie, s'en allait aux dernières catastrophes. Au 1er janvier 1813, Louis rompit le premier le silence juré et gardé depuis le post-scriptum de 1810. « Je viens, disait-il à son frère, offrir au pays dans lequel je suis né, à vous, à mon nom, le peu de santé qui me reste et tous les services dont je suis capable pour peu que je puisse le faire avec honneur. » L'empereur fut touché. « Revenez, lui écrivit-il, » et je vous recevrai, non comme un frère que » vous avez offensé, mais comme un père qui vous » a élevé... »

Louis, atteint d'infirmités précoces, épuisé par le climat de la Styrie et par sa douloureuse solitude, ne pouvait plus ni se tenir à cheval ni rester debout. Il ne se rencontra avec son frère qu'au commencement de 1814. Ils s'approchèrent froidement sans s'embrasser. Louis était trop timide et trop ému pour mettre l'empereur à l'aise ; on se ferait difficilement une idée de ce qu'il éprouvait intérieurement en revoyant un frère à qui son enfance était si redevable, mais dont il avait tant à se plaindre.

Il ne le quitte plus toutefois, jusqu'au 30 mars, où il suit l'impératrice à Blois ; il multiplie ses conseils, il écrit presque tous les jours ; le 16 mars, il transmet à l'empereur un douloureux *ultimatum*

« Si Votre Majesté ne signe pas la paix, qu'elle soit bien convaincue que son gouvernement n'a plus trois semaines d'existence. » Le 1er avril, la révolution était consommée.

Le comte de Saint-Leu reprit le nom et la route de son exil ; seulement, plus heureux, il put aller jusqu'à Rome et y retrouver l'angélique Pie VII, qui lui conservait une paternelle affection. Nous ne pouvons en donner une meilleure preuve, ni mieux clore ce récit, qu'en reproduisant textuellement la lettre qu'il écrivit au prince pour lui offrir un asile :

« Maesta ! Da Roma, dove e diretto il nostro ri» torno, ci e stata trasmessa la lettera di V. M. ; ed » anche prima di terminare il nostro viaggio, ci af» frestiamo a risponderla, sebbene oppressi da tante » e gravi occupazioni. In detta lettera, ci ha ella » espresso il desiderio di venire in Roma, e' inter» pella prima di eseguire una tale intenzione. Noi » possiamo accertarla che la rivedremo con piacere » in quella citta, e questo piacere e per noi tanto » maggiore, in quanto che non abbiano per la sua » persona alcuno ostacolo, che possa indurci a con» sigliarla per la di lei stessa tranquillita a sospen» dere la sua venuta. V. M. e dunque pianamente » libera di venire, e noi proveremo una vera sod» diffazione che un figlio, il quale ci ha sempre

» dato prova di religione e di attaciamento, venga
» ad habitare la capitale del monde christiano. In
» tanto impegrio del nostro particolare affetto, le
» diamo di cuore l'apostolica benedizione. Data in
» Spoletto questo di 22 maggio 1816, del nostro
» pontificato l'anno XIV. Pius pp. VII » (1).

(1) « Sire,

« On nous a transmis de Rome, où nous retournons
» en ce moment, la lettre de Votre Majesté. Avant
» d'achever notre voyage, nous nous empressons de
» vous répondre, malgré les nombreuses et graves
» occupations dont nous sommes accablés. Dans cette
» lettre, vous nous exprimez le désir d'aller à Rome,
» et vous nous soumettez votre intention avant de
» l'exécuter. Recevez l'assurance que nous vous ver-
» rons avec plaisir dans cette ville; plaisir d'autant
» plus grand qu'il n'y a aucun obstacle, aucune cause
» de sûreté personnelle qui nous engage à vous donner
» le conseil de différer votre voyage. Votre Majesté
» est donc pleinement libre de venir; et c'est avec une
» véritable satisfaction que nous verrons un fils qui a
» donné tant de preuves de foi et d'attachement à l'É-
» glise, habiter la capitale du monde chrétien.

» Recevez, comme signe d'affection particulière,
» notre bénédiction apostolique,

» Donné à Spolète, ce 22 mai 1816, an XIV[e] de notre
» pontificat, PIE VII. »

XI.

Les catholiques sous le roi Guillaume Ier.

Notes tirées d'un mémoire sur la situation des catholiques dans les Pays-Bas, par M. W. Cramer.

Amsterdam, 1849.

Au moment où nous imprimions les lignes qui précèdent sur le roi Louis, un jeune publiciste hollandais, aussi distingué que dévoué, M. W. Cramer, rédigeait sur la situation des catholiques néerlandais un remarquable mémoire auquel nous nous empressons d'emprunter quelques détails, en commençant par une appréciation du roi Louis qui concorde avec tout ce que nous venons d'en dire :

« Nous avons à rappeler le règne de S. M. Louis-Napoléon et à payer notre tribut de reconnaissance aux bonnes et loyales intentions de ce roi honnête homme. C'était quelque chose de parfaitement nouveau que l'état des catholiques sous le règne de ce prince plein d'équité et de justice pour tous ses sujets, laissant un libre essor aux inspirations généreuses, secondant dans son âme tout ce qui pouvait être favorable à la prospérité du pays et au

bonheur de ses habitants, sans aucune partialité ni préférence, pour aucun de ses sujets, à cause de leur confession religieuse. »

En 1814, la situation était bien changée : la réaction protestante fut assez hardie pour insérer dans la constitution que le prince souverain devait professer la religion chrétienne réformée.

En 1815, cet article fut retiré, au moment où le congrès de Vienne plaçait sous le sceptre protestant des Nassau 4 millions de Belges et 800,000 catholiques néerlandais.

Guillaume entre néanmoins très promptement dans son système de persécution. La condamnation de monseigneur de Gand, duc-prince de Broglie, exposé en effigie sur un échafaud dans sa ville épiscopale, la fermeture des séminaires, la création du collége philosophique, la propagande la plus audacieuse dans les écoles primaires, la répartition injuste des fonctions publiques, et l'exclusion des catholiques sous l'injurieux prétexte qu'ils étaient inhabiles aux emplois, amenèrent, en 1830, la séparation violente de la Belgique et de la Hollande.

En 1827, un concordat avait été conclu à Rome pour régler la situation religieuse des catholiques néerlandais. Douze ans se passèrent sans qu'on vit faire un pas à l'obstiné Guillaume Ier pour exécuter ce traité.

Mais en 1840, dès son avènement, Guillaume II ouvrit des négociations sur la manière dont pouvait s'appliquer le concordat. Généreux, franc et loyal, le nouveau roi voulait la justice, et toute sa vie il n'a cessé de donner des preuves qu'il ne voulait gouverner son peuple que selon l'équité. On ne fut pas surpris de le voir nommer, dès le 12 novembre 1840, quelques jours après son avènement, une commission chargée de lui faire un rapport sur la valeur des griefs des catholiques. De cette époque date la dernière lutte contre le système oppresseur de la liberté de l'Église, et une série de précieuses conquêtes qui promettent une nouvelle et complète émancipation des catholiques.

La fondation des séminaires de Hageveld et de Warmond, des colléges de Culemborg et de Katwyck, signalèrent le commencement de cette ère nouvelle.

Le nombre des catholiques atteignit 1,200,000 âmes. Des églises, des écoles, des hospices, des couvents de divers ordres purent s'élever sur tous les points du sol.

Il fallut toutefois lutter contre l'ancienne intolérance que ces succès irritaient. Elle en vint à créer des sociétés ténébreuses qui attaquaient sourdement tous les catholiques et surtout les plus pauvres, jusque dans leurs moyens d'existence. Telles

furent les associations connues ou cachées sous les noms d'*Unitas*, *Tuenda*, *assistance chrétienne* (christeliyk hulpbetoon), *le bien-être* (welstand), *phylacterion*. Des journaux attisèrent le feu ravivé de ce fanatisme.

On parvint par ces diverses menées à écarter indéfiniment l'exécution du concordat, à maintenir l'exclusion systématique des catholiques de tous les emplois, sauf de rares exceptions, à faire peser sur les écoles des entraves propres à en fermer la porte aux catholiques, à leur infliger à tous l'ignominie du placet, l'un des champs de bataille les plus disputés entre les deux camps, et ce qui afflige le plus la Hollande catholique, à la laisser, sans hiérarchie, à l'état de mission en pays infidèles. Redoublant d'énergie, les catholiques firent face à leurs adversaires avec toutes les armes que leur permettaient la loi et leur conscience. L'une de ces armes fut la publicité de la presse. Un protestant converti, le Sage ten Brock, fut le premier qui leva ce drapeau, et le tint haut et ferme pendant plus de trente ans. Il fut le fondateur des Voix catholiques (*de Catholyke stemmen*), et suscita par son exemple *le Brabantois septentrional* (*de Noord brabander*), le Limbourgeois (*de Limburger*), la Gazette de Nimègue (*de Nijmeegsche courant*), l'Avenir (*de Toekomst*).

Une élite d'illustres professeurs et de docteurs en théologie protestante d'un grand renom avait fondé une feuille hebdomadaire, *le Courrier évangélique*, qui eut quelque retentissement. A son tour l'élite du clergé catholique, sous la direction de M. van Vree, supérieur de Warmond, créa le recueil mensuel *le Catholique*, qui obtint dans tous les rangs un légitime succès et rompit avec éclat le préjugé hollandais qui frappait les catholiques d'une incurable inintelligence.

En ces derniers temps, deux hommes associèrent leur dévouement et leur talent, MM. Schmidt et Cramer, pour fonder un journal politique quotidien, sous le nom de *Temps* (de Tijd). Après trois années d'existence, cette feuille obtint un succès qui dépassa toutes les espérances, elle rendit les plus éminents services, et renversa les derniers efforts du journalisme protestant, dont les feuilles ont dû disparaître. Grâce à cette impulsion vigoureuse, la cause catholique grandit et entra dans les plus sérieuses considérations des hommes politiques. La mort de Guillaume II n'arrêta point les tendances favorables; on en vint à accorder une révision du pacte fondamental. L'égalité politique y fut garantie, et faisant usage de leur droit, les catholiques envoyèrent aux États de nombreux

représentants de leurs intérêts et obtinrent de nouvelles garanties.

Les évènements de février couronnèrent, comme nous l'avons dit en tête de cet ouvrage, vingt ans d'agitation pacifique. Un ministère hostile fit place à des hommes d'une parfaite équité, qui sont maintenant à la tête des Pays-Bas, et marchent d'un pas loyal et ferme dans une voie de justice et de réparation. Déjà le rejet du placet, le culte public sans entraves, le droit de réunion et d'assemblée, l'élection directe, l'espoir fondé d'un enseignement libre sont consignés dans le pacte fondamental et ne peuvent être refusés au catholique que par un déni de justice, des ordonnances arbitraires, ou une nouvelle législation.

En 1847, à l'époque où nous prenions ces notes dans la Hollande, la mission sous la présidence de monseigneur Ferrieri, vice-supérieur, comprenait quatre vicariats apostoliques, Hollande, Bois-le-Duc, Breda et le Limbourg; cinq évêques, messeigneurs van Hooydonk, évêque de Dardanie, den Dubelden, évêque d'Emmaüs, Zwijsen, son coadjuteur, évêque de Gerra, Jean Augustin Garedis, évêque d'Hirine; le baron de Wijchkersloot, évêque de Curium; cinq séminaires, 895 congrégations, 1,094 églises et chapelles, 1,539 prêtres, 1,171,910 catholiques. Il faut y ajouter

17,570 catholiques dans les îles américaines de Curacao, Aruba et Bonaire, et tous ceux qui sont répandus dans les Indes néerlandaises, sous le gouvernement spirituel de monseigneur Groof, l'un des plus justement illustres et des plus vénérables entre tous les vicaires apostoliques, alors l'objet d'une persécution qui l'a plus honoré que la statue érigée à sa charité sans bornes par la reconnaissance des Hollandais non catholiques (1).

XII.

Les divisions du protestantisme hollandais.

Lettre à Monseigneur l'archevêque de Reims.

MONSEIGNEUR,

Vous m'avez permis, dans ce lointain voyage que m'impose une obéissance qui m'est chère, non-seulement de présenter votre haute et bien-

(1) En réunissant toutes les sectes diverses du protestantisme, et ajoutant les 55,800 juifs, on

veillante recommandation, mais de vous adresser quelques notes sur le protestantisme hollandais.

J'ose espérer, Monseigneur, qu'au moment où vous recueillez les souvenirs d'un long et illustre enseignement que n'oubliera pas la Franche-Comté, et dont la France entière désormais pourra profiter, Votre Grandeur ne dédaignera pas quelques détails, qui, sous une autre plume, ajouteraient une nouvelle page à l'*Histoire des variations*. J'ai recueilli ces détails sur place, à bonne source, de témoins compétents et désintéressés. C'est une revue de ce calvinisme hollandais, qui de loin, et même de près pour un observateur superficiel, semble intact, invulnérable et vivace, comme aux meilleurs temps des synodes de Dordrecht. Loin d'exagérer les dissidences, j'écarterai généralement ce qu'on pourrait nommer des branches exotiques, tels que les Presbytériens, les Épiscopaux, les Quakers venus d'Angleterre, les Frères

trouve 1,890,313 non-catholiques. On a cru devoir relever récemment la statistique comparée des employés dans les diverses branches de l'administration; le résultat a donné *deux* catholiques sur *quinze* protestants. Telle a été la justice distributive du gouvernement néerlandais, à une ère d'ailleurs pacifique et tolérante.

moraves originaires de la Bohême, et les Jansénistes implantés de Port-Royal à Utrecht.

La masse des protestants hollandais, sous le titre d'*Église réformée néerlandaise*, se rattache à la confession de Calvin, formulée par le concile de Dordrecht, remaniée et promulguée par le roi Guillaume I[er] en 1816, dans un synode où sa majesté royale et pontificale, raffermissant l'infaillibilité de Dordrecht, intima, comme formulaire d'unité, un nouveau code ecclésiastique.

Dans cette Église néerlandise, il y a, en première ligne, les *Orthodoxes*, qui ont le monopole de la religion officielle. La cour, la noblesse, les hauts dignitaires s'y rencontrent par étiquette. C'est l'*Église établie*. Son symbole est dans les canons de Dordrecht; son manuel, dans le catéchisme d'Heidelberg; mais chacun accepte, sauf à l'entendre à sa manière, ce qu'il y trouve, et ce qu'il imagine sur la prédestination fatale, le libre arbitre esclave, la foi sans les œuvres, l'antechrist et le papisme, etc.

Cette libre interprétation jette en deçà et au-delà du *formulaire d'unité* quelques dissidents plus nombreux en somme que le noyau des unitaires.

En deçà, reculent les *Piétistes*, tandis que les

Libéraux s'en vont, au-delà, jusqu'aux confins du rationalisme.

Les premiers sont désignés spécialement sous le nom d'*Orthodoxo-orthodoxes* ; ils forment diverses catégories :

1° Les plus modérés veulent que le formulaire de Dordrecht soit l'expression, le contenu, l'équivalent de la parole de Dieu, également inviolable et de même autorité. Ils consentent à rester unis extérieurement à l'Église officielle, fréquentent ses prêches et ses temples, acceptent ses *domnés* ou pasteurs, tout en demeurant dans la défiance et l'aversion à leur égard.

2° Les *Schottiens* n'ont point voulu de ces ménagements ; ils ont rompu bruyamment avec l'Église établie ; traités de schismatiques, ils ont rendu anathème pour anathème, déserté les temples, maudit les *domnés*, quitté en bon nombre jusqu'à leur patrie. Leur doctrine fondamentale, ardemment prêchée par le docteur Schott, est que le formulaire du fameux concile est la parole même et expresse de Dieu, une révélation en bonne forme, dont un seul iota ne peut périr sans sacrilége.

Les *Schottiens* n'ont pas tardé à se diviser à leur tour, principalement sur la question du baptême :

Les uns veulent bien admettre tous les enfants au baptême. C'est l'opinion du chef qui vient d'é-

migrer aux États-Unis avec l'élite ou les plus pauvres de ses adeptes. D'autres ne baptisent que les enfants de ceux à qui Dieu a donné l'*Esprit*. Pour reconnaître cet *Esprit*, on demande aux adultes, s'ils croient au *principe fondamental*. Il est convenu que ceux qui sont poussés par l'*Esprit*, répondent : *Oui!* mais que les autres ne le peuvent et restent bouche close.

Cette queue des *Ultra-orthodoxes* se perd dans le fanatisme, et touche de près à certains Anabaptistes dissidents, répandus çà et là, surtout dans les provinces les plus inhabitées où ils se livrent, en plein vent, aux plus folles excentricités. En 1825, ils renouvelèrent, pour une malheureuse *Saga*, l'épreuve solennelle de l'eau et les ordalies saxonnes du septième siècle. Parmi eux règnent, dit-on, de sombres superstitions et une étrange fantasmagorie.

A un autre pôle, sont les *Libres penseurs* ou *Libéraux*, échelonnés, par groupes très séparés, à diverses distances des formulaires d'unité. Leur principe commun est qu'aucune autorité humaine n'a le droit de s'immiscer dans les croyances, et qu'à chaque homme il appartient de régler sa foi.

Ce principe renverse toute hiérarchie et annulle le ministère officiel. Il a néanmoins pour premiers champions presque tous les *domnés*, qui se réser-

vent l'interprétation de la Bible, et se croient nécessaires pour en déduire, à l'usage de leurs ouailles, des leçons de philanthropie, d'économie, de bon ménage et de bon sens. A défaut de sermon, ils prennent parfois l'almanach et la gazette en chaire, et, pour glose, donnent la chronique du village, et jusqu'aux nouvelles des sages-femmes. Quant au formulaire, il faut bien, en prenant fonction, le signer et l'accepter *comme conforme à la Bible.* Mais est-ce *en tant qu'il est* conforme, ou *parce qu'il est* conforme, *aut quatenus*, *aut quia*? Chacun passe, à sa guise, par l'une ou l'autre de ces deux portes évasives, prenant un chemin que le français voltairien appellerait une *escobarderie* (1).

Tout ce jeu compromet les *domnés* , embarrasse les plus habiles d'entre eux, désole surtout les plus honnêtes, et donne prise aux rationalistes. C'est surtout sur ce point, Monseigneur, que vous

(1) Si ces lignes parvenaient à quelques-uns des ministres réformés que nous avons pu connaître, nous serions affligés qu'ils trouvassent, dans ces observations générales, aucune application personnelle. Nous nous plaisons de déclarer que nous n'avons rencontré que courtoisie et bons procédés dans les rapports littéraires qui nous ont rapprochés au passage. Nous ajoutons que nous tenons d'eux-mêmes la plupart des détails de cette lettre.

avez bien voulu appeler mes investigations : attentif au mouvement des doctrines qui agitent l'Europe, le bruit est venu jusqu'à vous que le rationalisme avait franchi le Rhin et s'était manifesté avec éclat dans l'université d'Utrecht. J'espère arriver là, et rencontrer le jeune apôtre du panthéisme hégélien, M. Opzoomer. Il a eu plus d'un précurseur ; la brèche était ouverte au cœur même du calvinisme hollandais, à Groningue : ceux qu'on nomme les philosophes de Groningue, *Grœninger*, ariens pour le moins, rejettent l'incarnation, la rédemption, la satisfaction ; relèguent parmi les mythes le péché originel ; parmi les subtilités humaines, ces *vaines disputes* sur une double nature, divine et humaine, de *Christ ;* se raillent des manuels, des formulaires, du code ecclésiastique, et du pape-roi Guillaume ; déclarent radicalement vicieuse toute la constitution de l'Église néerlandaise en tant que décrétée par un roi, sans autre autorité que celle d'un synode, lequel n'avait d'autre mandat que celui du roi, etc., etc. Ils débitent hardiment ces thèses dans le *Waarheid in liede*, revue trimestrielle, dont les principaux rédacteurs sont MM. van Oordt, de Leyde ; Hofstede, de Groot, Pareau, Sonius, Swagman et Rutgers van der Loeff, de Groningue. La petite guerre se fait par les journaux quotidiens ou les moindres revues. C'est ainsi

que le *Tijdspiegel*, espèce de journal de caricatures de La Haye, publiait un article intitulé : *Réforme de la réforme*. L'auteur se résumait en ces termes : « Ce que nous voulons (autrement ce » qui manque à l'Église réformée) (1), 1° c'est que » l'Église ait la conscience de sa vocation chré- » tienne (qu'elle sache au moins ce que c'est que » le christianisme) ; 2° qu'elle soit fidèle au protes- » tantisme (à la manière des *Grœninger*) ; 3° qu'elle » ait une représentation légitime (un concile démo- » cratique) ; 4° qu'elle acquière l'autonomie (le » droit de se gouverner confisqué par Guillau- » me Ier) ; 5° qu'on fasse une révision de tous les » règlements ecclésiastiques, dont aucun n'est lé- » gitime, tous étant imposés par l'État, ou émanés » d'un gouvernement ecclésiastique, *sans légiti- » mité* (sic) ; 6° qu'il y ait harmonie entre les dif- » férentes lois de l'Église (l'une contredit l'autre, » toutes s'enchevêtrent, plusieurs répugnent à l'es- » sence du protestantisme) ; 7° que l'Église res- » pecte les droits de l'État, et que l'État respecte » les droits de l'Église (l'État n'a cessé d'empiéter » sur ces droits, depuis la naissance du royaume ; » si bien qu'aujourd'hui l'Église est tout-à-fait as-

(1) Nous n'avons mis entre parenthèses qu'un fidèle résumé du développement de chaque proposition.

» servie, et ne retient plus même l'ombre de sa » liberté). »

Vous ne serez pas surpris, Monseigneur, de cet aveu : l'inexorable logique des faits a poussé partout le protestantisme en Prusse, en Hollande, en Angleterre, au même résultat : l'asservissement par l'État de l'Église, c'est-à-dire de la conscience et des âmes. Voilà le dernier mot de la liberté d'examen !

Je ne puis encore, Monseigneur, parler de la nouvelle doctrine inaugurée par M. Opzoomer, que je me réserve, si vous me le permettez, de vous exposer dans une autre lettre. Je sais seulement que, si radicale que soit l'opposition des rationalistes de Groningue, l'assaut du jeune professeur d'Utrecht, le créateur de la philosophie *panenthéistique* est bien autrement rusé et hardi.

J'ai sûrement omis, Monseigneur, quelques sectes moins connues qui m'échappent (1). Je

(1) J'avais effectivement oublié les Luthériens, peu visibles du reste et presque perdus dans ce chaos de ténèbres, sorti du cerveau de leur maître. On m'en parlait à peine à mon arrivée. Pendant que je passais de Bois-le-Duc à Rotterdam, une rumeur commença, un schisme éclatait, une secte allait éclore. M. Niewen-Huis, pasteur de Rotterdam, était en travail. Il lan-

devrais en mentionner plusieurs qui ont eu plus ou moins récemment leur vogue, mais sont déjà passées parmi les ombres avec l'ombre de leurs chefs, les *Occiens*, les *Voetiens*, les *Koallenbruggiens*, ou disciples de Coccius, de Voegt et de Koallenbrugg; les *Remontrants* et leurs diverses phases

çait une lettre sur la *sainte Cène*, et rejetait la présence réelle, sans vouloir ni renier Luther, ni accepter Calvin. M. Leenz, son confrère d'Amsterdam, releva le gant. On attendait une réplique; on gageait qu'il y aurait ou qu'il n'y aurait pas une église *Niewen-Huissienne* ou *Leenzienne*. J'affirme, sans hésiter, que depuis lors il y a eu d'autres embryons de ce genre plus ou moins éphémères. Au moment où nous quittions la Hollande, une lettre nous apprit que la querelle avait continué avec diverses péripéties. L'une des dernières publications du camp *Niewen-Huissien* combat *ex professo* les vieilles sottises que les premiers protestants inventèrent sur les mots τοῦτό ἐστι. Mais après avoir rejeté l'interprétation de ses pères et dévoilé l'inanité de leurs arguments contre la savante exégèse des catholiques, l'auteur ne sait plus se sauver que par un nouveau tour de force et une distinction chimérique entre deux mots synonymes, σάρξ et σῶμα. La présence réelle serait incontestable, si au lieu de dire : *Cela est mon corps*, τοῦτό ἐστι τὸ σῶμά μου, le Sauveur eût dit : *Cela est ma chair*, αὐτή ἐστι ἡ σάρξ μου.

depuis les *Arméniens* jusqu'aux *Mennonites*, qui occupent encore un rang considérable. Ceux-ci se sont maintenus dans les hautes régions de l'opulence et de la noblesse : même aux champs, leurs villages se distinguent par plus d'aisance, de luxe et de propreté ; leurs ministres se piquent d'érudition, et tout le parti vise à une philosophie commode et tolérante ; souvent confondus avec les catholiques dans les mêmes persécutions, ils nous ont gardé de bienveillants souvenirs. Il en est qui aiment nos antiquités et nos livres avec candeur. Un de leurs plus estimables prédicants, M. Moll d'Amsterdam, ne craint pas de faire monter dans sa chaire les Pères de l'Église, et publie sur les premiers siècles chrétiens un ouvrage que désavoueraient à peine nos meilleurs archéologues.

Il faudrait, Monseigneur, pour être au courant des variations du protestantisme un recensement perpétuel, quotidien, par villes et bourgades, par familles et par têtes. Nulle part, toutefois, cette mobilité ne donne plus à penser que dans la Hollande. Rien n'y a manqué à la réforme pour fixer ses inconstances : un peuple éminemment grave, persévérant, traditionnel ; la richesse, l'ordre et la discipline héréditaire ; une répugnance instinctive pour les disputes et les innovations ; une vie de perpétuelle activité, de négoce et de trafic lointain ;

un renom de fermeté, de droiture, de modération, mérité et habilement exploité; un enseignement appuyé sur des universités savantes, et longtemps florissantes; une inquisition d'autant plus formidable qu'elle est restée masquée sous les dehors d'une tolérance affectée; une conquête vaillamment disputée au XVIe siècle, emportée de haute lutte ou par protocoles, en tous les cas complète; la prostration séculaire des pauvres catholiques, politiquement annihilés; l'évangile de Calvin servant de pilotis à tout l'édifice social; dans les Hautes-Puissances, un sénat qui a toujours eu contre Rome son *delenda Carthago*; un intérêt dynastique dans la famille d'Orange, cette race des stathouders, qui n'a presque pas eu d'hommes médiocres, depuis le Taciturne jusqu'à Guillaume II, et qui a voué au maintien du calvinisme sa politique, son or, son épée et sa devise : *Je maintiendrai.* — Mais qui maintiendra l'Océan, quand sera coupée la digue? La Hollande peut répondre.

Agréez, Monseigneur, etc.

XIII.

Si le protestantisme a été une ère de progrès dans la Hollande.

Lettre au R. P. dom Guéranger, abbé de Solesme.

Leeuwarden, 8 septembre 1847.

MON TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

Il y aurait un livre à écrire pour réfuter ce préjugé le plus banal de tous, que tous les beaux progrès des temps modernes sont l'œuvre de la réforme, ou plutôt de la révolte du XVI[e] siècle. La dignité de l'homme et la noblesse du citoyen, le développement des lettres et des arts, les institutions populaires et philanthropiques, la liberté, il est convenu que nos aïeux n'ont pas même connu ces grands noms. Pour répondre à tout cela, ce me semble, il suffirait de faire lire la vie des saints, et je ne connais pas de pays où le contraste entre le prosaïsme des temps modernes et la grandeur de l'âge héroïque soit plus sensible que dans la Hollande; et pas de province de la Hollande qui

ne révèle plus tristement la décadence de notre ère de progrès que la Frise où je suis.

Hier, sur le tombeau de saint Boniface, je me demandais où étaient les héros et les grands hommes de ce pays si chevaleresque. J'achevais mes réflexions sur ce point, en arrivant à Leeuwarden, nouvelle capitale de la Frise, qui a détrôné Groningue.

J'y ai fait ma modeste entrée, avec la pensée de saint Boniface, et sous le patronage de saint Willibrord qui m'accueillit sous son toit, auprès de son église, dans le presbytère d'un bon curé, élevé durant son enfance à Corwey. Ce fut une reconnaissance d'amis, d'autant plus singulière que la ville même de Leeuwarden est fille de la nouvelle Corbie ; elle n'a pas de plus ancien titre qu'une petite pièce perdue dans le cartulaire de l'abbaye princière.

Bien que debout depuis quatre heures du matin, je laissai volontiers le digne vieillard épuiser ses longs souvenirs dans une conversation enchevêtrée de latin, de français, d'allemand, de hollandais. J'eus peine à m'apercevoir qu'elle avait duré, avec la collation du soir, jusqu'au milieu de la nuit. Ici, on ne peut sérieusement rester moins de deux heures à la table la plus frugale, ni finir honnêtement la journée avant minuit.

Ce matin, je dus, en hommage à Notre-Dame, accepter les honneurs de la grand'messe. J'allai, peu après, visiter l'un des rares héritiers des anciens noms de la Frise, M. de Haan Hettema. Je le trouvai devant un volume de ses œuvres, vaste nobiliaire où il avait réuni, avec un grand travail, les généalogies des nobles familles demeurées fidèles jusqu'au bout et presque entièrement éteintes. Plusieurs remontent aux premières croisades et à quelques-uns de ces preux qui, arrivés devant Damiette, lancèrent, sans fondements ni pilotis, une immense tour dans les airs, et de là montèrent les premiers à l'assaut de la ville. Un patriarche de Jérusalem, l'empereur Frédéric II, le pape Honorius III, en félicitèrent la Frise à la face du monde. Ces belles lettres de noblesse de la nation tout entière subsistent encore, et le haut fait est consigné dans les annales de l'apôtre de la croisade, Oliverius de Mayence.

Cependant, M. Hettema me disait modestement de son livre : « Ce n'est qu'un obituaire. » Je pris le mot à la lettre pour les quatre-vingt-dix abbayes de la Frise dont je trouvais également là une série faite avec tout le soin d'une nécrologie. En prenant note de ce travail, que je pouvais estimer une bonne fortune de mon voyage, je parus et j'étais vraiment plus préoccupé de l'extinction désastreuse des

grandes familles catholiques de ce pays. J'entendis assigner pour cause les guerres de religion, l'exil, l'émigration, la pauvreté et surtout l'isolement violemment imposé à ces nobles familles; elles furent non-seulement chassées de la vie publique, mais traquées jusque dans leur existence privée. La réforme rompit en deux parts les rangs de la noblesse : la partie fidèle fut réduite à se perpétuer dans un cercle étroit et à s'épuiser dans son propre sang.

J'ai eu tout le temps, mon bien révérend Père, hier et aujourd'hui, de réfléchir à mon entretien avec M. Hettema, et de revenir sur ma longue journée du 7 que vous ne connaissez qu'à moitié. Car j'ai trouvé peu de choses, malgré l'obligeance des conservateurs, aux archives et à la bibliothèque de Leeuwarden. Celle-ci n'a que les débris peu importants d'une ancienne université de Franeker, nouvelles ruines ajoutées à celles de tant d'autres écoles qui couvraient autrefois la Frise, l'Ower-Yssel, la Gueldre. Quel compte à demander à la réforme, qui s'arroge si fastueusement tous les honneurs de la renaissance des lettres ? Aux archives de Leeuwarden, les plus grandes abbayes du voisinage figurent à peine de nom, *etiam periere ruinæ !* Plus rien de Claercamp, de Marigarde, de Béthanie. Plus rien d'Adwerth, l'académie cister-

cienne du Nord. « S'il y a un savant homme en Frise, disait-on, cherchez-le dans Adwerth. »

Au reste j'avais été abondamment dédommagé à Groningue, où M. Feith, professeur et magistrat fort estimable, m'avait communiqué les trésors de son propre cabinet, et ouvert le riche dépôt des archives du Stadhuis. Permettez-moi de vous ramener à Groningue, ne fût-ce que pour vous parler d'une rareté presque monastique : ce sont les monuments de trente ghildes ou confréries, leurs statuts, leurs patrons, leurs insignes ; confréries sénatoriales, ghildes bourgeoises, le bâton des maîtres, les gonfalons des officiers, les coupes d'honneur, le verre des toasts, les reliquaires destinés à la prestation des serments, les livres des statuts richement copiés, splendidement montés en gemmes et en métaux précieux : c'est un véritable musée des ghildes frisiaques, formé par M. Feith au Stadhuis. J'avais pour le visiter deux interprètes aussi érudits qu'obligeants ; car au conservateur s'était joint son fils qui, pour achever de me renseigner, même à distance, me donna une thèse redigée par lui sur cet intéressant sujet. Je fus frappé en la lisant de l'importance de ces antiques associations et de leur décadence depuis la réforme ; elles se sont longtemps maintenues, grâce aux anciens règlements et à la part spéciale que les ca-

tholiques y prirent. Exclus plus sûrement qu'ailleurs des fonctions publiques, ils durent se reporter sur le commerce et l'industrie; ils composaient presque totalement la première des confréries bourgeoises, celle des *Ferrandiers* (*Smeden*), et l'une des plus importantes entre les sénatoriales, celle des ouvriers sur vase de cuivre (*Koperslayer*). Mais de nouveaux règlements les ayant exclus des offices supérieurs, privés du droit de vote et d'élection, ils se sont retirés. Sapée par l'arbitraire, l'institution croula. Puis l'individualisme protestant altéra l'esprit de tradition jusque dans les professions héréditaires. Enfin le commerce intérieur, aliment de ces industries locales, s'épuisa; la soif de lucre et de jouissances, partout suscitée par le sensualisme des réformateurs, altéra la bonne foi des transactions, précipita dans les entreprises hasardeuses, lança au loin sur les mers les esprits les plus aventureux, ou concentra l'activité industrielle dans les grandes villes.

C'est depuis trois siècles la monotone histoire des villes et des populations secondaires. Groningue, *la verte colline*, qui dès le premier temps dominait toute la Frise et s'élevait au niveau de Hambourg, de Lubeck, de Brême, de toutes les villes anséatiques, cet *emporium* dont les comptoirs s'échelonnaient de la Baltique à Bruges, à Cologne, tout le

long du Rhin, et qui échangeait avec les patentes des rois d'Angleterre et de France ses priviléges de péage et de tonlieu, cette citadelle impériale de Corbulon, laquelle pour faire reculer comtes, barons et empereurs, n'avait qu'à montrer, pressés autour de son étendard de Saint-Martin, ses légions d'omlands, ses corps de ghildes, les vasseaux de ses chanoines, les puissants convers de ses grandes abbayes; maintenant appauvrie, dépeuplée, déserte, Groningue est déchue: sa dernière splendeur est son université, et voilà que le rationalisme l'envahit et la démolit chaque jour.

Que restera-t-il donc à ces peuples, si on arrache jusqu'au reste de foi qui les ravive encore? Au lieu de les désenchanter davantage, que ne leur rend-t-on ces ghildes d'autrefois, ces fêtes patronales, ces processions, ces tournois, ces mystères, cette luxuriante et naïve existence de nos vieilles cités? Je ne puis m'empêcher de consigner l'un des souvenirs les plus frivoles de mon voyage. J'ai traversé la Hollande, comme au milieu d'une fête continue: de ville en ville je rencontrai des parades et des réjouissances populaires qui font, en cette saison de l'année, le tour de la Hollande. Mais je ne saurais dire quelle lassitude somnolente me semblait planer sur ces bruyantes banalités. Nos aïeux seraient morts d'ennui à la plus belle de

ces fêtes; et pourtant c'était une foire continue qui substituait son étalage affairé au chômage des aïeux: chose singulière! le nom même atteste encore son origine, en dépit des révolutions. De Pâques à la Toussaint, la Hollande calviniste célèbre encore, de ville en ville, la *Kermess*, c'est-à-dire *la messe anniversaire de la dédicace de ses Églises.*

Delden, 10 septembre.

Je vous devais, mon très révérend Père, ce souvenir liturgique; je dois également me hâter d'achever cette longue lettre. Je me suis arrêté ici, à la nuit tombante, au pied d'un donjon qu'habite depuis Charlemagne la dynastie des Wassenaar. C'est, dit-on, la plus vieille famille de la Hollande et de l'Europe; elle possèderait encore des archives intactes, depuis les Normands. Au risque de passer pour le renard gascon devant le cep de vigne, j'ai laissé s'ouvrir des négociations pour escalader, de gré ou de force, la tour des archives; et pendant les pourparlers aux poternes du donjon. j'ai lié connaissance, au presbytère, avec un digne curé qui seul eût bien mérité cette halte d'une nuit. Il parle peu français, mais,comme tout le clergé hollandais, sans peine en latin. En latin donc la causerie a été entamée et poursuivie, reprenant et déduisant la ques-

tion du protestantisme en tous ses chapitres : les saints, les papes, les évêques, les nobles, les écoles, le commerce, les pauvres, les paysans. Ce digne homme étudie depuis vingt ans le paupérisme ; il a déjà beaucoup écrit ; il rêve un livre qui aurait pour titre : *Grandeur et décadence de la pauvreté, avant et depuis l'ère chrétienne.* Il a lu les principaux économistes ; mécontent de tous, il prétend que la question n'est pas encore effleurée, parce que nul ne l'a abordée en théologien. Il n'a vu de principes, de règles, de solutions pratiques que dans les conciles et les plus anciens Pères. Il veut qu'on remonte aux constitutions apostoliques ; m'a singulièrement vanté saint Cyprien ; prise avant tout saint Augustin qu'il proclame le Platon des économistes ; sa *Cité de Dieu* est la république chrétienne. Au reste, il déclare les saints les seuls grands maîtres des pauvres, et son regret est de n'avoir encore pu acheter les *Bollandistes* pour dépouiller les *Acta sanctorum*, et y trouver le secret de l'économie sociale. Peu satisfait, en général, des livres, il a interrogé de préférence la chaumière et le champ du pauvre ; il a retrouvé jusque dans sa campagne des institutions de charité aussi vieilles que la foi dans ces pays : tel entre autres l'usage, dans un certain nombre de familles, d'adopter à perpétuité un orphelin qui vit, grandit et

meurt avec les enfants, sans s'apercevoir qu'il est sans parents. Mais une découverte plus singulière, que je n'ai pu lui faire suffisamment expliquer, c'est d'avoir retrouvé, çà et là, des cantons de terre, autrefois réservés pour les pauvres, encore reconnaissables à la profondeur de la terre végétale. La charité les engraissait et la sueur des pauvres les fertilisait; mais la réforme a encore changé cela. Ces terres privilégiées, passant à des mains cupides, se sont apauvries, épuisées et couvertes de ronces. Il m'affirmait que la terre végétale avait diminué sous les pieds des protestants; il me montrait le désert inculte s'étendant, comme une lèpre, sur le pays des Frisons et des Tubantes, appelé jadis le *paradis des nobles*. Il attribuait la marche de ce fléau de la solitude et de la famine à la violation des lois contre l'Église, à la malédiction de Dieu sur la terre, au désordre des eaux et des forêts, au déboisement des montagnes, à la dévastation des digues, des canaux, des irrigations. Je crois me rappeler qu'il me dit en latin très intelligible que nous n'étions encore qu'au commencement des maux; que nous marchions aux derniers mystères de l'iniquité, à une crise de servitude et de famine qui complètera l'anarchie des grands et des petits, l'insurrection de la matière contre l'esprit, la prétendue réforme de l'Église et du monde.

J'ai hâte, mon très révérend Père, pour finir moins lugubrement, de vous dire que pendant cette causerie *textuelle*, que j'écoutais, comme autrefois j'ai lu les Soirées de Saint-Pétersbourg, des lettres s'échangeaient activement avec le château. Il importe que vous sachiez que la noble famille de Wassenaar remonte du côté paternel jusqu'à Radbode, premier roi fameux des Frisons, et par une autre ligne à Claudius Civilis, né au dire de Tacite d'un sang royal parmi les Bataves, compétiteur, je crois, de Vespasien ou de Titus. Va, disions-nous tout bas, pour Titus et Vespasien, Civilis et Radbode, et honni soit qui mal y pense, pourvu que la tour des archives s'ouvre. Mais le sire de Wassenaar, en sa qualité d'arrière-petit-fils de Radbode, ne pouvait accepter la visite d'un humble frère de saint Willibrord, surtout venant du pays de Charles-Martel. Plus polie, la châtelaine, petite-nièce de Civilis, écrivit de sa noble main quatre lignes au bon curé, et envoya galamment au pèlerin le catalogue des *imprimés* de la bibliothèque. C'était au moins une bonne fortune pour le pasteur qui n'avait point encore pu voir ce catalogue. Je le laisse entre ses mains, et me décide à le quitter lui-même, à deux heures du matin, pour ne jamais revoir ni le presbytère de Delden, ni le château des Wassenaar, ni ce bon curé qui me disait, en me serrant la

main une dernière fois: *Jam delibor et tempus resolutionis meæ instat.* Je m'empressai d'ajouter : *Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi.* Je n'en pensais pas moins, pauvre voyageur, exposé à tant de hasards, à la dernière halte où je plierai ma tente pour toujours. Ce sera, je l'espère, Dieu m'en fera la grâce, à l'abri de ma cellule; Dieu veuille que ce soit, mon très révérend Père, sous votre chère et paternelle bénédiction.

Agréez le profond et affectueux respect de votre indigne fils et serviteur.

Fr.-J.-B. PITRA, de l'abbaye de Solesme.

XIV.

Œuvres catholiques de la Hollande:

Lettre à M. Ph. Guignard.

Warmond, juillet 1847.

MON CHER AMI,

Si vous voulez voir et connaître la Hollande catholique, allez droit au cœur du protestantisme

hollandais, entre la Haye, Utrecht et Amsterdam, sur le théâtre des premières prédications de la réforme ; allez à Leyde et dans le Rhynland, la plus ancienne, la plus historique, la plus lettrée des sept Provinces-Unies.

Cependant si vous aviez fait ce voyage, il y a quarante ans, qu'eussiez-vous rencontré? Il peut être curieux de nous orienter à cette distance. C'est la meilleure manière d'apprécier l'horizon actuel.

Or, quarante ans nous reportent à 1807, année néfaste et mémorable pour la ville de Leyde. Un bateau de poudre éclate au milieu de la ville; huit cent maisons sont renversées; le sol bouleversé, le feu partout; fidèle image, à mon avis, de cette explosion qui faillit emporter, au XVIe siècle, la société chrétienne.

Qu'eussiez-vous rencontré, au milieu de ces ruines, pour représenter le catholicisme? Un seul homme à peu près, un étranger, le bon roi Louis, accouru des premiers, puis une chapelle de Saint-Louis, miraculeusement conservée au milieu des décombres; peut-être encore un ou deux prêtres, cachés sous un vêtement de proscription, cherchant quelques ouailles sous les ruines de leurs oratoires clandestins.

En vain, eussiez-vous cherché autre chose à

travers cette cité, jadis consacrée à saint Pierre ; le Dieu inconnu n'y a pas même un autel sur la place publique. Les bons anges sont sortis d'ici avec le saint patron, chassé de la grande Église déserte, banni de la cité qui lui doit jusqu'à ses armoiries. Ses deux clés restent encore partout appendues, aux portes, au Stadhuis, au vestibule de l'université, jusqu'au fronton d'un temple luthérien. Est-ce une dérision ? est-ce une protestation; est-ce l'ineffaçable souvenir d'un grand pape, Innocent III, qui donna ce blason, avec la couronne de fer des rois de Rome, au comte Villhelm ? Il me semble que le vieux lion de Zélande, qui garde ces clés, immobile et couronné, la hache en arrêt, s'en souvient et comprend qu'en sauvant ce blason pontifical, il combat pour les plus chers intérêts de la patrie : *Pugno pro patriâ* (1).

(1) C'est la devise de Leyde, qui partout accompagne les deux clés en sautoir. Au moment où nous arrivions à Leyde, on venait de découvrir, en l'église de Saint-Pierre, plusieurs peintures murales fort curieuses; il s'y trouvait un saint Pierre, portant une seule clé. Un docte professeur, M. Kist, s'empressa d'en faire le thème d'une déclamation sur l'ambition papale qui n'aurait pris les deux clés qu'aux âges d'ignorance et de théocratie, pour consacrer ses prétentions sur la double domination temporelle et spirituelle. Le

Que si, sortant par l'une des portes, vous eussiez parcouru la campagne, il y a quarante ans, l'espace, en se déployant, eût ajouté à la désolation. Avançons pourtant : voici Warmond, qui n'a point encore son séminaire, toujours caché dans la Gueldre, au donjon de S'Heerenberg, et qui ne rappelle qu'une triste célébrité, le *lieu saint* des jansénistes. C'est là que dans le caveau d'une famille pervertie pourrissent, sous les pieds des calvinistes, les restes d'Arnaud, de Quesnel, de van Heussen, de Codde, de Potcamp, les coryphées de la secte ; mais le moment n'est pas loin où, le bedeau prenant la fantaisie de niveler le sol, tous ces os seront jetés au vent, en attendant que la justice de Dieu les ramasse.

Ainsi, mon cher ami, cheminant jusqu'à la mer, vous auriez eu, pour toute trace du passage des saints, les derniers pans de muraille de Rynsbourg, les fondations de l'église protestante d'Oostgeest, les grèves de Katwyck où débarquaient les saints

gant fut aussitôt relevé par un professeur de Warmond. M. Boret, avec tous les archéologues et les monuments, n'eut pas de peine à enterrer son adversaire sous un véritable monceau de doubles et triples clés, beaucoup plus anciennes que ces peintures murales. (Voir le *Katholik* de Warmond, année 1847).

apôtres. Mais Katwyck est infecté du souvenir des apostats d'Orval ; Oostgeet a livré au calvinisme sa tour et son église, que l'on dit, par ses fondations, contemporaines de saint Willibrord.

Du haut des dunes de Katwyck peut-être vous eût-on montré la place du *Britten-Huis*, la maison hospitalière qui, dit-on, accueillit la première l'apôtre saxon ! Au XVIe siècle encore, on vit ce monument se dégager des vagues pendant vingt jours ; mais depuis, tant de flots ont passé et repassé, que rien ne blanchit plus, même dans les marées les plus basses. Hélas ! quarante ans avant nous, comme cette sombre mer du Nord semblait avoir tout balayé !

Eh bien ! voici que le flot se retire, que la mer rend ses ruines. Dieu a entendu la voix des martyrs, et et il y a encore des Bataves catholiques. Voici leur florissante jeunesse à quelques pas de nous, sous les yeux des plus habiles maîtres que que l'Église ait formés. A la place des fugitifs d'Orval, l'institut, le nom, la foi de Jésus prospèrent au collége de Katwyck, comme à Culemborgh, et il n'est pas rare d'y voir des sommités protestantes de l'université de Leyde ou d'Utrecht admirer et couronner ces jeunes élèves.

Voyez encore cette foule empressée de bons et joyeux paysans, à la porte de cette église fraîchement bâtie ? Ils vont y célébrer, pour la première

fois depuis trois cents ans, une fête du Saint-Sacrement. Ils ne pourront déployer le long de leurs héritages et sous les arbres plantés par leurs aïeux, une procession qui eût réjoui ces ombres séculaires et fait tressaillir jusqu'aux morts. Mais ils n'en prendront pas moins un dais, des flambeaux, une croix ; à triple ou quadruple rang, la procession se fera, à l'intérieur, autour des quatre murs de la nouvelle église, et ne chantera pas moins joyeusement, en faisant un pas par heure, et à deux chœurs :

Ecce panis Angelorum,
Factus cibus viatorum !

Un peu plus loin, les ruines de Rynsbourg et de la commanderie de Soeterwoude se consolent en voyant se dresser, à leur ombre, l'une des plus jolies églises gothiques de Hollande. C'est l'œuvre et la résidence de l'*Amplissime* M. van der Haagen, vénérable archiprêtre, à qui l'on doit un autre sanctuaire élevé à la gloire de Dieu et des saints, un excellent Godescard hollandais. C'est par lui que la haute direction du vice-supérieur, Mgr Ferrieri (1), imprime à la Hollande et à la

(1) La mission de Hollande, depuis les malheureuses défections du jansénisme, a été rattachée au Saint-Siége par des liens plus étroits et une administration

Zélande l'impulsion d'un zèle éclairé, et le ressort d'une administration dont le centre est à Rome.

Entrons à Leyde, et dispensez-moi de tout vous dire, de tout vous montrer ; cinq nouvelles églises bâties ou renouvelées, des Dominicains, des Franciscains, un clergé uni et nombreux, séculiers et réguliers vivant ensemble sous un doyen aimé de tous, avec la paix des frères et l'émulation des apôtres; des écoles, des hospices, des orphanotrophes tenus par les sœurs de Charité qu'a fondées Mgr de Gerra ; une société de Saint-Vincent-de-Paul, une association d'étudiants catholiques; des catholiques dans la magistrature, à la garde des musées; un prêtre dans l'une des plus importantes

plus centrale que d'autres missions. Le pape s'est comme réservé d'en être le supérieur immédiat; son représentant à la cour des Pays-Bas en est le vice-supérieur. Cette haute fonction était exercée, en 1847, à la satisfaction générale, par Mgr. Ferrieri. Ce prélat avait eu l'honneur difficile de succéder, assez jeune, à un homme éminent, le nonce Capaccini : au bout de quelques années, il avait assez fait ses preuves pour que le Saint-Siége lui donnât une marque de confiance qui fixa l'attention du monde chrétien, cette célèbre ambassade, où l'on vit un envoyé du successeur de saint Pierre reçu avec la plus solennelle distinction à la cour ottomane. Depuis 1848, la mission de Hollande est confiée à Monseigneur Ch. Belgrado.

chaires. Encore une fois je n'effleure pas même, je passe outre avec une impolitesse que vous me reprocheriez, si vous aviez vu, comme moi, ce clergé, ces fidèles, ces étudiants, ces dévoués enfants de Saint-Vincent-de-Paul. Vous pourriez, au reste, les retrouver tous autour de celui qui a consacré ces églises, doté ces colléges, ouvert ces séminaires et puissamment secondé toutes ces fondations, Mgr l'évêque de Curium, baron de Wijckersloot, l'un des trop rares et des plus dignes représentants de l'ancienne noblesse catholique de la Hollande. Pour toucher de plus près à toutes ces œuvres du Rhynland, il a placé sa belle résidence entre Warmond, Leyde et Katwyck, en face des dunes de l'Océan, qui ont fait le nom de sa villa. C'est à *Duynziede*, qu'entre une élégante chapelle, riche en vieux tableaux de l'école hollandaise, et une bibliothèque où j'ai pu puiser avec autant de liberté que de fruit, l'aimable prélat tient sa tente patriarcale ouverte tout le jour aux pauvres pour les nourrir, aux pèlerins pour s'y abriter, aux jeunes étudiants pour les édifier, aux prêtres pour aviser et conférer en famille, aux religieux de tous les ordres, aux missionnaires de toutes les contrées que lui amènent souvent la bonne Providence et son inépuisable charité. Nos frères séparés connaissent aussi ce rendez-vous, et

ne s'effraient pas d'y faire les rencontres les plus inattendues. Tout entier à cet apostolat aussi splendide que sacerdotal, tout à tous, et accessible à chacun, comme si un seul était admis, Mgr. de Curium a le don des langues, au point d'adresser à tous non-seulement l'idiome natal, mais ce qui est plus difficile, le langage nécessaire à chaque âme, le conseil propre aux situations les plus diverses, le baume secret de beaucoup de peines. Il retrouve en chaire cette heureuse et féconde parole, cette manière exquise et diversifiée, et pendant que le plus humble villageois du Nord-Holland écoute avidement, pour la première fois, une homélie épiscopale, il y a parfois plus d'un docteur exigeant, plus d'un *domne*, rompu dans son exégèse, qui admire, caché dans l'auditoire, la richesse et le charme biblique de cette improvisation de passage. C'est une chose merveilleuse, dit-on, que de voir, à son arrivée dans l'un de ces villages où depuis trois siècles n'a jamais paru la croix d'un évêque, toute la population se presser sur son passage, orthodoxes et dissidents se confondre dans un même cortége d'honneur, la garde nationale, les bourguemestres, les échevins se disputer autour de lui la première place et la garder jusqu'à la fin des plus longues cérémonies; le prélat, entre autres fonctions habituelles, suffit à peine aux

consécrations des nouvelles églises. Il en est, à cette heure, à la soixante-sixième; la cinquantième se rencontra au lieu de sa naissance, dans sa baronnie de Schalkwyk. Il espère, et vous partagerez avec moi ce vœu de tous les Hollandais, ne pas mourir sans avoir achevé un second jubilé de ces dédicaces. C'est la meilleure mesure de son zèle et le chiffre exact des progrès du catholicisme hollandais.

Pour ma part, mon cher ami, il me sera difficile d'oublier jamais les entretiens dont j'ai été honoré sous les grands et beaux ombrages de cette royale et patriarcale résidence, dans ce gracieux labyrinthe tracé par le doigt du prélat, et qui par tous ses méandres de verdure, d'eaux et de fleurs, ramène toujours à un centre hospitalier de prières, de foi et d'antique courtoisie.

Il me reste à vous conduire à Warmond, où je vous ramènerai plus d'une fois, si je veux encore vous écrire et vous parler de la Hollande. Laissez-moi, avant tout, vous présenter au président M. van Vree, qui, en quelques années, a pu faire marcher de front, et avec un égal succès, la quadruple fondation du collége de Katwyck, de deux séminaires et d'une *Revue catholique*. Vous trouverez autour de lui : M. Wensing, historien acéré, qui fait de son burin une férule que redoutent les plus fiers maîtres de l'école adverse;

M. Boret, archéologue tout romain et prédicateur français, d'un commerce aussi aimable que fructueux ; M. Broere, poète, artiste, philosophe, écrivain, en qui rien n'est médiocre ; MM. Kints, Steenhoff, Pluym, Burgmeyer, qui se partagent les controverses de droit canonique, d'exégèse, de statistique, de chronologie. Chaque numéro du *Katholik* qui part de Warmond est presque un évènement ; les étudiants de Leyde se le disputent, surtout quand la controverse est ouverte avec leurs professeurs ; on les a vus se présenter au pied de leur chaire, avec les articles les plus odieux au maître suspendus, comme un trophée, à leurs boutonnières.

Toutefois, mon cher ami, on vous dirait à Warmond qu'il y a quelque chose de plus touchant que ces belles œuvres de polémique et de propagande, à enseignes déployées, en plein soleil. C'est un bon curé hollandais, dans la plus humble congrégation de campagne, vivant en père au milieu de ses parroissiens. C'est véritablement le patriarche des anciens jours, assis sous sa tente ouverte à tous, bénissant ses fils et ses filles, et les rassemblant autour de lui, comme les enfants de Job, pour se réjouir chaque matin dans le Seigneur et lui offrir en commun le sacrifice du septième jour. Ici une paroisse n'est pas tracée sur le sol par un cercle

qui parque le troupeau : c'est le libre choix des familles qui les groupe autour du pasteur ; et telle est la régularité des habitudes hollandaises que cette circonscription volontaire n'est point flottante, et n'a rien des graves inconvénients qui se multiplieraient partout ailleurs. C'est un pieux et fidèle devoir que d'aller de génération en génération prier aux mêmes lieux et recevoir autour du même autel que ses pères une première communion, la bénédiction baptismale ou nuptiale, la prière et le repos des morts. On n'est que plus cordialement attaché à l'église et au pasteur de son choix. Celui-ci est à son tour tenu de maintenir et de renouveler avec plus de zèle ces liens d'affection traditionelle. Il faut le voir sur place se multipliant à l'infini pour être tout à tous ; un revers de fortune ou une joie de famille, une affaire importante, un vieux procès, une alliance future, un voyage lointain, un pèlerinage, sont des causes majeures qui ressortent du pasteur. Je voudrais vous le montrer à une fête de famille ou de paroisse et surtout dans ces pittoresques pèlerinages de Kiévelaar qui amènent chaque jour, dans la belle saison, des paroisses entières, pasteurs et bannières en tête, à dix ou douze lieues de distance, dispersés jusqu'à la frontière, ralliés en procession sur le territoire catholique de Cologne, et arrivant,

en chantant des psaumes et des cantiques, devant l'humble image d'une madone, rustiquement peinte sur un papier enfumé par les âges.

Je préfère vous citer des cas plus ordinaires et je prends au hasard un de mes souvenirs du Nord-Brabant. Sur le soir de ma première journée de Hollande, j'entrai au village d'Oudenbosch, non loin de Bréda. La cloche de l'église tintait : une foule empressée défilait en deux rangs, sur les trottoirs de brique rouge, le long de ces maisonnettes blanches et proprettes des villages flamands. C'était aux premiers jours de mai, on allait au salut du mois de Marie. J'entrai avec les derniers groupes qui refluaient sous le porche, et je n'eus que le temps de remettre au pasteur bernardin' une lettre de son prieuré de Bornhem. Je m'agenouillai au milieu de ces pieux Brabançons. J'étais devant un autel improvisé au milieu du chœur. L'architecte s'était souvenu de son noviciat de Rome; mais il n'avait pas prévu qu'un visiteur inattendu reconnaîtrait à son dôme et à sa rotonde élégante le temple de Vesta, que dessinaient de blanches colonnes, enlacées de bruyères fleuries; des caisses d'oranger, de lauriers roses, de thim-laurette, imitaient le *lucus* antique; la coupole couronnait une madone semblable à Notre-Dame-des-Victoires, et qui paraissait s'avancer du

milieu des fleurs pour répondre à l'inscription de la corniche : *Monstra te esse Matrem !* Les chants, la prière, quelques mots pieux du pasteur, puis un orgue modeste, mais vraiment mélodieux, reposèrent le pèlerin tout heureux de cette fête champêtre.

En son presbytère, où je reconnus la cellule du Bernardin le pasteur me rejoignit tard. Il avait confessé assez longtemps à l'Église, et plus longtemps dans les oratoires de deux congrégations religieuses et d'une confrérie de jeunes gens. J'ajournai mes questions au lendemain. Nous nous retrouvâmes à l'église vers la première aube, avec une foule plus nombreuse. J'appris qu'on se partageait dans les familles entre les offices du soir et du matin ; quelques privilégiés seulement pouvaient par cumul s'y trouver toujours. Il y eut encore des chants, une prière en commun, des chœurs de jeunes voix mâles, bien soutenues par l'orgue, qui m'eût frappé si je n'eusse été à l'écart, au saint autel, entre deux statues récemment posées, l'une de saint Benoît, l'autre de saint Bernard. Le pasteur et le pèlerin, fils des deux patriarches, avec les aînés des enfants de chœurs, avec l'élite des musiciens, bon nombre de pères de famille et de pieuses personnes, se rencontrèrent aux mêmes agapes, rompant le pain des anges, le via-

tique des voyageurs. Comme mémorial, j'ai retrouvé dans mes notes cette prière que faisait, il y a mille ans, un saint évêque d'Utrecht :

Da mihi TE vesci, TE potum haurire salutis;
Unicus ignotæ TU cibus esto viæ!

Il me fut ensuite donné de visiter à l'aise l'Église, la sacristie, un *trésor* de vases et d'ornements du meilleur goût. Monté à la tribune, je ne me lassai pas d'écouter le moine artiste, organiste et maître de chœur. Le chant grégorien le plus pur est son délice et l'une de ses sérieuses sollicitudes ; il sait y joindre des symphonies graduées sur le motif, l'antiquité, le mode primitif de chaque pièce ; il n'épargne ni études, ni démarches pour se pénétrer des meilleurs traditions ; il aime à recueillir surtout les plus anciens choraux de l'Allemagne ; vous eussiez reconnu sous sa touche vigoureuse cet *Heilig* du Tyrol et de l'Autriche qui ravissait votre enfance dans ces concerts que votre famille apporta d'Allemagne ; ces *litanies* que vous ont apprises les pèlerins de Notre-Dame-des-Ermites et de Maria Stein ; ces *agonies* si populaires de l'Alsace et du Rhin, chef-d'œuvre inconnu du bienheureux Canisius, qui les créa pour opposer au choral de Luther l'une des plus belles harmonies catholiques. J'écoutai pieusement ces notes

plaintives épanchées sur les morts, et je compris l'émotion qui, aujourd'hui encore, attire chaque dimanche, catholiques et protestants, dans les vieilles églises des bords du Rhin. L'artiste bernardin m'affirma que, si dans ses plus joyeuses fêtes et ses bruyantes psalmodies d'enfants, il passait brusquement par intermède, à ce profond et grave râlement des *agonies*, quelques-uns de ses fidèles s'attendrissaient jusqu'aux larmes. Ah ! je conçois que ce chant des âmes en peine, qui exprime si bien les gémissements de l'Église au XVIe siècle, trouve de l'écho parmi ses enfants, demeurés là captifs et vaincus, étrangers dans la terre de leurs pères.

Revenus au presbytère, nous y prîmes le thé dans la plus vaste salle, avec la plupart des communiants du matin. Il n'y a presque pas de si pauvre maison de cure qui n'ait une manière de salon, vaste, propre, presque somptueux. C'est le rendez-vous accoutumé des petits et des grands, autour de leur pasteur, après l'action de grâces ; c'est le *cœnaculum grande stratum* de l'Évangile ; et ce rapprochement me paraît de rigueur. C'est surtout la salle domestique de toutes les familles ; à chaque enterrement, à chaque anniversaire, il est d'usage d'offrir pour les morts la plus propice de toutes les prières, une communion fervente. Eût-on, par malheur, ce

qui est rare, manqué au devoir pascal, on se remet en règle afin de mieux prier pour ses proches ; et, s'il y a une dernière réconcilation à opérer, elle se fait sous le toit du presbytère, dans cette salle de l'action de grâces. Ce serait infini que de vous dire tout ce qui se fait de bien dans ces réunions patriarcales, tout ce que me racontait, en prenant le thé avec ses paroissiens, le pasteur d'Oudenbosch.

Enhardi déjà jusqu'à l'intimité, je questionnai sans relâche le confrère bernardin, et il me répondait ingénuement, sans émoi, sans réticence. Il a créé des confréries sous toutes sortes de patronages ; formé des religieuses institutrices ; fondé, à l'instar de nos Frères, une communauté des écoles chrétiennes ; renouvelé son presbytère, refait et restauré son église, remonté toute sa sacristie. Il a donné deux vastes édifices à ses sœurs et à ses frères instituteurs, placé des unes et des autres diverses colonies au voisinage ; ménagé aux pauvres une pharmacie, des secours à domicile, un médecin catholique, créé un bureau de charité. Mais son œuvre bien-aimée c'est une association de jeunes adolescents, l'élite de ses premières communions, choisie parmi les plus persévérants. Il a fallu pour faire ce triage lutter contre les déceptions de l'enfance, la routine des anciens, le respect hu-

main de l'adolescence, les cabales mêmes; sauvée après dix ans d'efforts, maintenant sa jeune brigade décimée, mais dévouée, est la bonne odeur des familles, l'orgueil des mères, l'énergique et modeste leçon de plus d'une tête blanche. Elle a sa bannière au soleil, sa tête de file aux processions, sa musique à l'orgue, sa place au chœur, ses fêtes au calendrier, son banquet annuel au presbytère, et, non loin des Frères, une salle, un jardin, une bibliothèque pour les heures libres des fêtes, le thé du dimanche, les lectures du soir, l'inévitable pipe nationale, et force déduits joyeux et juvéniles. « Mais, me disait leur père, leur ami, avec une émotion mal contenue, le beau moment que de voir ces charmants enfants autour de la sainte table, et les mères pleurant de joie, et le pasteur disant tout bas : *Nunc dimittis servum tuum in pace !* »

Avant le milieu du jour j'étais déjà loin, cheminant sous les grands ombrages, entre des cours d'eau et des prairies ondoyantes à perte de vue. Cette verdeur du mois de mai, la renaissance de cette belle nature me semblait une visible image de cette foi rompant toutes les glaces pour s'épanouir baignée des rosées du ciel et des bénédictions de la terre.

Parturit almus ager, zephirisque tepentibus auras
Laxant arva sinus.

Ce centon vint sous mon crayon pour rafraîchir plus tard mes souvenirs ; j'y ajoutai ces autres paroles plus graves que me fournit l'office du jour :

Benedices coronæ anni benignitatis tuæ, et campi tui replebuntur ubertate.

Pinguescent speciosa deserti et exultatione colles accingentur. Clamabunt, etenim hymnum dicent.

Priant ainsi et me ressouvenant, j'atteignis la villa de M. de Nélis, devenu le grand séminaire de Hoven, et j'y appris de deux évêques, messeigneurs de Dardanie et d'Adral, qui me comblèrent de bontés, que quelques années avaient suffi et un seul homme pour faire tout le bien d'Oudenbosch; que cet heureux village avait de dignes émules dans tout le Brabant, et que je pouvais, sans témérité, juger, sur une paroisse, de la plupart des autres.

Le lendemain, j'étais à Tillebourg; je visitais une église nouvelle, un beau presbytère qui sert de palais épiscopal à Monseigneur de Gerra, de vastes constructions que son zèle et sa munificence ont bâties pour une nouvelle et nombreuse congrégation. J'arrivai le soir à un édifice aussi neuf et plus grandement distribué, le séminaire de Haren. Je m'arrêtai involontairement devant deux lettres d'or encadrées dans la porte principale, A et Ω. Archéologue et symboliste, vous pouvez apprécier

ce que me disait cet antique monogramme emprunté des catacombes pour être inscrit au récent portail d'un grand séminaire de Hollande, à l'entrée d'un asile qui abritait les plus pures traditions chrétiennes. Je saluai cette *beauté ancienne et nouvelle* de tous les pays et de tous les âges, que nous appelons l'ÉGLISE notre Mère. Adieu.

XV.

Conclusion.

La foi de l'Église catholique apostolique et romaine.

Lettre à M. M***, ministre protestant dans la Hollande.

MONSIEUR,

Dans l'entrevue de passage, qui réunit naguère deux hommes, encore plus éloignés par les idées que par les lieux, je n'eus qu'à me louer d'avoir cédé, en me présentant à vous, à une invitation qui m'obligeait. Il nous fut difficile, malgré notre réserve réciproque, de nous en tenir strictement aux investigations de quelques chartes et livres rares. Plus d'un diplôme évoquait les titres d'une antique croyance, et, parmi les raretés bibliographiques vous passiez volontiers de l'*Évangile* à l'*Imitation*, pour arriver, sans sortir de votre biblio-

thèque, aux ascétiques, aux sermonnaires. Il fut question, s'il m'en souvient, et vous en prîtes note, de quelques ouvrages récents et spéciaux sur la *liturgie romaine* et sur la *théologie catholique.*

Je vous signalai entre autres un ouvrage, qui, dès son apparition, avait fait le tour de toutes les bibliothèques, en France comme à l'étranger, dû à l'un des prélats éminents du clergé français, monseigneur l'archevêque de Reims. Je crus devoir vous recommander à l'avance la suite de ce travail, une *théologie dogmatique*, dont j'avais eu l'honneur de voir le manuscrit sur le pupitre de l'illustre auteur. Sur votre désir, je vous promis, monsieur, de vous la faire connaître à son apparition. Je tiens ma promesse, avec la franchise que j'ai pu, sans vous déplaire, prendre de vive voix.

L'ouvrage a pour titre: *Théologie dogmatique, exposition des preuves et des dogmes de la Religion catholique* (1). Le premier volume expose les preuves; le second, les dogmes; l'un et l'autre dans un français clair et didactique, dépouillé des formules de l'école, sévère toutefois et sans aucun ornement superflu.

Je me souviens de m'être plaint devant vous du parti pris par la majeure partie de vos savants et de

(1) A Paris, chez Jacques Lecoffre, rue du Vieux-Colombier, 29.

vos controversistes, d'employer des langues vulgaires qui arrêtent leurs livres à la frontière de leur pays. Je regrettai cette belle langue latine que l'érudition moderne avait rajeunie et enrichie par les applications les plus heureuses et les plus hardies. Je vous parus doublement égoïste, en désirant qu'à défaut de notre latin, éminemment ecclésiastique, le français fût au moins adopté, puisqu'il a l'honneur, depuis longtemps, peut-être depuis les croisades, d'être aussi une langue catholique ou au moins universelle. C'est cette langue qu'a choisie le grave théologien de Reims, et parce que des exemples respectables l'y autorisaient (1), et parce qu'il a voulu que son livre fût aussi utile aux hommes du monde qu'aux membres du clergé et aux rares survivants de l'érudition latine.

(1) En tête de la *Théologie morale*, quatrième édition, ces autorités sont énumérées : les *Conférences* d'Angers, de Paris ; les *Instructions sur les rituels* de Toulon, de Lyon, de Soissons, de Langres, de Belley ; les *Méthodes de direction*, la *Science du confesseur*, et autres ouvrages de ce genre ; la *Théologie morale* de Raymond Bonnal, celle de Grenoble ; les *Avertissenents et instructions* de saint Charles Borromée, de saint François de Sales, du B. Léonard de Port-Maurice ; quatre ouvrages théologiques de saint Liguori. On peut y joindre un abrégé italien de la *Théologie*

Vous serez satisfait de rencontrer, en tête de cet ouvrage, un traité d'écriture sainte; c'est presque une innovation. Vous penserez peut-être que sous le titre générique de religion se trouve un terrain intermédiaire et neutre, entre la Bible et l'Église; je dois vous signaler la liaison de ces trois choses, la parole de Dieu, la Religion, l'Église.

C'est à vrai dire plutôt le plan des apologistes que des théologiens ; mais cette ordonnance est si peu une création de fraîche date, qu'on peut la trouver dans le controversiste qui a laissé le plus de souvenir parmi vous, Bellarmin.

Depuis trois siècles surtout, vous le savez, monsieur, la théologie ne peut plus être une pacifique exposition des vérités chrétiennes. C'est une arène des plus hautes discussions que comporte l'intelligence humaine. Le théologien placé sur un champ de bataille s'impose nécessairement comme un plan stratégique pour faire face à tous ses adversaires.

Parmi ceux-ci, il en est qui nient l'idée même et le fait de la révélation. Il faut leur opposer les thèses fondamentales de l'exégèse. D'autres relè-

morale du P. Antoine Verceil, 1783 ; la *Théologie morale* du P. Faustino Scarpazza, dominicain ; à Venise, 1801 ; un autre *Cours de Théologie morale*, ou *Cas de conscience*, en 20 volumes, par le même père Scarpazza, dont la quatrième édition parut à Rome en 1804.

guent la révélation, comme un phénomène historique, dans le domaine de la science et méconnaissent l'obligation qui en fait une religion : déistes ou indifférents, il faut repousser leurs sophismes. D'autres enfin, et vous les connaissez, disputent sur les conditions de la vraie religion, ses propriétés, ses prérogatives, son domaine, tout ce qui constitue l'Église.

Le théologien catholique ne peut à la fois présenter ce triple front; mais dans sa pensée, ces trois termes, révélation, religion, Église, sont inséparables ; et si, dans le cours de son argumentation, il passe de l'un à l'autre, il n'entend les subordonner ni par gradation d'importance, ni par hiérarchie rationelle, ni par succession des temps.

Bien plus, et c'est à coup sûr la pensée du savant archevêque de Reims, comme ç'a été l'expression de saint François de Sales, l'Église et le pape c'est tout un, en ce sens que du chef aux membres, c'est un même corps dont les fonctions, les propriétés, les prérogatives sont indivisibles.

Cela posé, voici la série des principales idées que vous trouverez dans cet ouvrage ; et, si j'en crois les regrets que vous m'exprimiez sur les excès du rationalisme, ces idées en grand nombre vous plaîront.

Dieu a parlé à l'homme dès le commencement.

Sa parole a été conservée par l'Écriture et par la tradition.

La parole écrite part du Sinaï et traverse les générations : toujours authentique, substantiellement intègre, souverainement vraie. Nul monument humain ne la surpasse par ce triple caractère.

Nul ne l'égale, par ce qui lui est propre, *l'inspiration.* — C'est, à l'encontre du rationalisme, notre commune croyance, que fortifient nos dissensions mêmes, comme toutes celles qui ont séparé nos pères des vôtres ; les Latins des Grecs ; les chrétiens des juifs ; les Samaritains des Israélites ; Israël de Juda. — Quarante siècles attestent unaniment qu'il existe des livres inspirés. Quels sont-ils ? Le même témoignage peut seul les compter et suffit pour les désigner :

Il existe soixante-douze livres inspirés ;

Quarante-cinq dans l'Ancien-Testament, transmis par la synagogue, traduits par les Septante, par Aquila, par Symmaque, par Théodotion, par d'autres interprètes, tous garants de l'intégrité du texte ;

Vingt-sept dans le Nouveau-Testament, écrits presque en même temps dans la langue des Grecs et des Romains, placés dès les premiers siècles, selon la remarque de vos propres docteurs, sous

la sauvegarde des pontifes romains, revus avec un labeur et une science immense par saint Jérôme, fixés substantiellement par l'édition de la Vulgate, l'œuvre encore de cette Église romaine qu'il nous est bien permis d'appeler, à notre tour, évangélique et biblique, puisque, et je l'ai lu dans vos livres les plus estimés, la Vulgate est le texte le plus sûr. Rome a donc conservé la Bible ; et désormais sans l'Église, qui la sauvera ?

Toutefois la parole de Dieu n'a pas été d'abord écrite, ni tout entière écrite.

Elle fut longtemps et uniquement tradition.

Cette tradition demeure dans une famille choisie, près de vingt siècles ; pendant vingt autres, et jusqu'au Christ, dans un peuple choisi.

Même après l'avènement du Christ, il n'y a encore qu'une tradition évangélique pendant plusieurs années ;

Pour certains peuples, pendant plusieurs siècles.

Dix pour vos frères, les Anglos-Saxons ; quatre siècles pour vos ancêtres, les Goths ; quinze pour vos pères, les Germains ; — jusqu'à cette heure, et jusqu'à la fin des temps, pour ces innombrables chrétiens qui ne savent et ne sauront jamais lire un livre comme la Bible.

Évidemment le Christ n'eût pas complété son

œuvre, et l'Évangile eût couru risque de disparaître, s'il n'y avait pas avec l'Écriture une tradition. Notre illustre théologien fait ressortir cette conclusion, non-seulement en évoquant le témoignage de tous les siècles, mais en recueillant, parmi les vôtres, les aveux éclatants d'un Grotius, d'un Beveridge, d'un Sunler, d'un Lessing, qui suffisent pour représenter toute la réforme.

J'ai insisté, monsieur, sur ce point; car je n'ai rencontré nulle part un homme instruit, dans vos diverses communions, qui, fût-il irrité au seul mot de tradition, n'acceptât d'emblée, souvent d'enthousiasme, tout ce qui la constitue. Vos bibliothèques sont pour le moins aussi bien garnies que les nôtres des plus belles éditions des Pères et des docteurs ; et vous prouvez, jusque dans vos plus modernes sermons, que vous ne laissez pas ces monuments dans l'abandon. Vous avez à côté ou à défaut des Pères, de belles collections des conciles et même les principaux canonistes; vous avez pris franchement le parti d'admirer autant que nous la beauté de notre liturgie, la véritable bible du peuple. Cette excursion ne nous a point écartés de notre objet.

Le christianisme n'est pas seulement une philosophie, mais une religion qui oblige, une législation qui commande.

Elle oblige et commande, au nom de Dieu qui lui a imprimé le double sceau du miracle et de la prophétie.

Elle commande à tout l'homme, à son intelligence liée par le dogme, à sa volonté réglée par la morale, à ses sens et à sa vie extérieure discipliné par le culte privé et public.

Elle commande à tout homme : car, dès l'âge patriarcal, elle règne et gouverne ; dans le chaos du paganisme, il reste encore des vestiges de ses prescriptions antiques ; l'idée d'un Dieu, une providence, un hommage et un sacrifice religieux, des anges bons et mauvais, la chute du premier homme, l'attente d'un libérateur, une vie future. Ces hautes et lointaines traditions sont depuis longtemps constatées par la science ; c'est, ce nous semble, la première fois qu'elles entrent, sous une formule précise, dans l'enseignement théologique. Mais poursuivons.

Du sein des familles patriarcales, cette révélation primitive passe à un peuple et y prend son développement national ; elle est la loi religieuse, politique, civile et militaire du peuple de Dieu, jusqu'à ce que vienne le Désiré des nations :

Il est venu, il a été vu, il a été salué Dieu et adoré ; car il était la fin de toutes les prophéties ; Prophète lui-même et thaumaturge, il s'est ressus-

cité; assis à la droite du Père, il agit toujours en maître par ses Apôtres; il envoie par eux la bonne nouvelle avec une irrésistible puissance; il demeure au milieu d'eux, et remplit le monde de sa doctrine, de sa grâce, de sa présence.

Le règne de Dieu est donc établi dans le monde, et c'est la cité au sommet de la montagne, toujours et nécessairement visible à tous les peuples, permanente à travers les siècles; car, hors d'elle, point de salut.

C'est la plus visible et la plus vivace de toutes les sociétés, et nul ne peut s'y méprendre.

Car, en outre, elle est une, sainte, catholique, apostolique.

Permettez-moi, monsieur, d'interrompre un instant cette analyse hâtive et trop brève, pour signaler, sans esprit de contention, une page à vos méditations; elle a pour titre : *Du retour de nos frères séparés à l'Église catholique.* Ces seules paroles, presque paternelles, vous donnent la mesure du langage élevé, persuasif, que l'illustre prélat vous adresse, ou plutôt qu'il emprunte à vos propres frères revenus au règne de Dieu.

L'Église est ce règne; c'est en réalité un royaume, une vraie monarchie; elle n'a qu'un seul chef et qu'un seul roi.

Juge suprême, ce chef est nécessairement in-

faillible ; il l'est de l'aveu de tout catholique, soit qu'il parle entouré des chefs de la société chrétienne, soit que l'Église dispersée se rallie à sa voix, pour approuver ou réprouver.

Il l'est sur tout ce qui importe au maintien de l'Église ; dans les controverses dogmatiques, qu'il s'agisse de faits ou de doctrines ; dans les règlements de discipline universelle ; dans l'approbation des constitutions monastiques ; dans la canonisation des saints ; dans les rites de la liturgie; autant de causes majeures qui lui sont dévolues par l'usage des siècles et le droit commun de la chrétienté.

Il règne et il gouverne, soit immédiatement dans les actes qui vont directement de son trône au monde, soit médiatement pour chaque portion de l'Église que Dieu confie, par lui seul, aux évêques; car leur institution lui est réservée tout entière.

Il règne et gouverne, dans l'ordre spirituel, avec une souveraine indépendance ; et ce domaine spirituel de l'Église, quels que soient les contradicteurs, embrasse tout ce qui se rapporte au salut des âmes : telles, entre autres choses, que la libre prédication de l'Évangile, l'administration des sacrements, la liturgie, les jeûnes et abstinences, les sépultures ecclésiastiques, les assemblées religieuses, les ordres monastiques, l'institution

des pasteurs, la démarcation des diocèses... On pourrait pousser plus loin ce détail : il suffit de ces points les plus contestés et invariablement maintenus pour qu'il soit notoire que, malgré les combats et les révolutions, l'Église n'a rien cédé de l'héritage du Christ et ne cèdera jamais.

Vous trouverez, monsieur, que nous sommes un peu loin du système joséphiste et parlementaire, dont vous me demandiez des nouvelles avec une sorte d'anxiété. Je ne vous dissimulai pas le discrédit croissant qui l'emporte où s'en vont les opinions humaines. Vous le rencontrerez encore dans ce livre, à titre de mémoire. Ces pages, toutefois, eussent soulevé des tempêtes, il y a vingt ans ; elles ont passé de mains en mains, d'édition en édition, sans provoquer encore, que je sache, une seule remarque. C'est le fait le plus décisif pour savoir où en est en France ce système abandonné.

Pressé par les limites d'une lettre, j'ai peine à ouvrir le second volume pour courir sur les points que je présume devoir solliciter davantage votre curiosité.

Ces dogmes révélés, en soumettant tout homme, l'éclairent sur tout ce qui lui est nécessaire de savoir pour sanctifier l'âme et l'élever à sa plus

haute perfection. Grâce à cette lumière surhumaine, l'intelligence monte jusqu'à Dieu, et ce que ne pouvait balbutier la philosophie, un enfant chrétien l'articule nettement : l'unité de Dieu, sa simplicité, son éternité, son immensité, son immutabilité, sa toute-puissance, son omni-science, sa liberté, sa sagesse, sa sainteté, sa justice et sa miséricorde.

Cet enseignement descend de Dieu aux anges, puis à l'homme nouveau-né, nouvellement tombé... Ici, l'illustre théologien se trouvant en face de la redoutable question du mal qui en soulève tant d'autres, qui provoque tant d'objections, a dû subir les nécessités stratégiques dont j'ai parlé. Il a donc fait, et l'un des premiers que je sache, un traité de la Providence : il y ramène heureusement, il y discute à fond le gouvernement de Dieu sur toutes les créatures,sa providence sur les âmes, sa sagesse dans les profonds décrets de la prédestination et de la réprobation.

Avant de revenir à l'homme tombé et racheté, il élève nos regards vers l'auguste Trinité qui s'est employée tout entière à notre réparation, et nous amène au grand mystère de l'Incarnation. C'est la plus belle partie de la théologie catholique; vous la trouverez ici traitée dans son ampleur jusqu'à la fin du volume; car tout ce qui concerne la

grâce, sa nécessité, sa distribution, ses effets, les sacrements, leur institution, leur matière et leur forme, leur énergie, leur ministre même, est une extension de l'Incarnation. Jésus-Christ est d'hier, d'aujourd'hui, de tous les siècles. Il s'est fait homme une fois, au milieu des temps; mais il n'a pas voulu qu'il y eût une heure, un point du monde assez privilégié pour dire : Il n'est que là ! Il est partout, et par le plus sublime des dogmes et des mystères de l'Église, il est réellement présent d'un bout du monde à l'autre. Je termine, monsieur, en vous rappelant deux paroles qui résumèrent plusieurs de nos entretiens, et qui pourraient résumer les deux livres que je voulais vous faire connaître; le catholicisme est dans son essence la foi à la présence réelle de Jésus-Christ dans le monde; et la réforme en définitive l'a chassé des âmes, des temples et du monde.

Agréez, monsieur, etc.

Fr. J-B. PITRA,

de l'abbaye de Solesme.

FIN.

TABLE

DE

LA HOLLANDE CATHOLIQUE.

AVIS AU LECTEUR. Pag. 1

PREMIÈRE PARTIE.

I. LA HOLLANDE CATHOLIQUE AVANT LA RÉFORME. Fragment d'une lettre à M. Philippe Guinard, élève de l'École des Chartes, archiviste. 15

II. Lettre au même sur les légendes de la Gueldre et de l'Ower-Yssel. 20

III. Au même, sur la Frise. 31

IV. Lettre du tribunal dit de la Vehme, en date du premier mardi après la fête de saint Jacques de l'an 1456. 38

V. Origines chrétiennes de la Frise. 57

VI. Premiers établissements chrétiens de la Hollande. 64

VII. Statuts de réformation pour l'abbaye de Rynsbourg, O. S. B., en 1454. 85

VIII. Saint Willibrord. 91

IX. La Hollande sainte. 113

X. La bienheureuse Lidwina de Schiedam. 120

SECONDE PARTIE.

I. RENVERSEMENT DE L'ÉGLISE D'UTRECHT. Une visite à la tour du Dom Kerk. 141
II. Création tardive et destructive de la nouvelle métropole d'Utrecht. 164
III. La politique perd l'Église dans la Hollande. 172
IV. Cornelius Musius. 182
V. Éphémérides protestantes. 196
VI. Situation des réguliers dans la mission de Hollande. 205
VII. Préliminaires du jansénisme hollandais. 221
VIII. Le vicariat d'Utrecht. 233
IX. Caractères du jansénisme hollandais. 244
X. Louis, roi de Hollande. 256
XI. Les catholiques sous le roi Guillaume Ier. 287
XII. Les divisions du protestantisme hollandais. 293
XIII. Si le protestantisme a été une ère de progrès dans la Hollande. 303
XIV. Œuvres catholiques de la Hollande. 316
XV. CONCLUSION. La foi de l'Église catholique, apostolique et romaine. 334

FIN DE LA TABLE.

NOMENCLATURE

Des matières de la BIBLIOTHÈQUE NOUVELLE.

I.

Histoire sainte. — Religion.

Principes de Philosophie chrétienne; — Introduction à l'étude du Catholicisme.
Théologie usuelle, avec une exposition de la doctrine chrétienne.
Cérémonies et Fêtes de l'Église.
Du Paganisme et de l'Idolâtrie.
Les Hérésies et les Schismes.
Histoire apostolique, ou de la diffusion de l'Évangile.
Aperçu de la Vie des Saints.
De la Papauté.
Histoire des Ordres religieux.
Les Missions catholiques.

II.

Histoire.

Histoire ancienne.
— grecque.
— romaine.
— du Bas-Empire.
— g^ale^ du Moyen Age.

Histoire de France. { 1re Race. / 2e Race. / 3e Race. / Révolution. / Empire. / Restauration et Monarchie de Juillet. }

Guerre des Albigeois.
Histoire du Protestantisme.
Guerre des Paysans.
Histoire d'Angleterre et d'Écosse.
— d'Irlande.
— d'Allemagne.
— de Suisse.
— d'Espagne et de Portugal.
— d'Italie.
— de Russie.
— des peuples Slaves, Pologne, Hongrie.
— de Turquie.
— d'Amérique.
— d'Asie.
— de la Chine et des pays tributaires.
— des Colonies françaises.
Tableau de la politique européenne.

III.

Droit public.
Jurisprudence.
Règlements civils des Cultes.

IV.

Littérature.

De la Littérature ancienne.
De la Littérature française jusqu'à nos jours.
Littératures modernes étrangères.
Plan d'une Éducation.
Plan d'une Bibliothèque.

V.

Histoire naturelle.

De l'Homme.
Des Animaux.
Botanique.
Hygiène.
Médecine et Chirurgie.

VI.

Sciences naturelles.

Astronomie.
Géologie.
Physique.
Chimie.

VII.

Beaux-Arts.

Architecture, Peinture, Sculpture, Musique.
De l'Ornement des édifices et lieux publics.
Archéologie et Numismatique

VIII.

Arts et métiers.

Agronomie.
Industrie et Commerce.

IX.

Économie.

De l'Organisation du Travail.
De l'Impôt.
Histoire du Socialisme.
Histoire de la Charité.
Économie politique.

X.

Critique générale et réfutations.

Sommaires des numéros de 1850.

JANVIER.

Aux parents.
Le premier jour de l'an.
La leçon des petits enfants.
Épiphanie, ou Fête des rois.
Les sœurs des pauvres.
Le huitième enfant.
Les drapeaux et emblèmes de la France.
Comment on peut se laver les mains avec du plomb fondu.
Un poète élégiaque.
Société des Amis de l'enfance
30 gravures.

FÉVRIER.

Les Arabes et le lion.
Petit cours d'histoire sur les religions rationnelles.
Origine du bœuf gras.
Les crèches à Constantinople
Le mercredi des Cendres.
Des pensionnaires en prison.
Les catacombes. Premières églises chrétiennes.
L'achromatopsie.
La violette (poésie).
Bulletin bibliographique.
24 gravures.

MARS.

Le tueur de lions.
Semaine sainte.—Pâques.
Petit cours d'histoire sur les religions rationnelles.—1re leçon : Croyances religieuses des Malgaches.
Les médecins tartares.
La sainte enfance.
Comment on sauve une petite fille.
Marie au temple (poésie).
Conservation des fleurs.
Exemples et conseils.
25 gravures.

AVRIL.

Galerie des principaux saints du mois. — Saint Marc, évangéliste.
Petit cours d'histoire sur les religions rationnelles. — 2e leçon : le fétichisme chez les peuplades africaines.
Un festin tartare-mongol. — Souvenirs d'un voyage en Tartarie.
Le petit gardeur de dindons.
Études ornithologiques : le perroquet.
La première feuille (poésie).
Confidences d'une institutrice.
Bulletin bibliographique.
25 gravures.

MAI.

Mois de Marie.
Les deux sœurs (poésie).
Petit cours d'histoire sur les religions rationnelles. — 3e leçon : Croyances religieuses des indigènes de l'Amérique.
Les sœurs de la charité en Chine. (Lettre de la sœur Thérèse, sœur de la charité à Macao, à sa famille.)
Le petit avare, conte moral.
Les moxas chez les Lybiens.
Les mangeurs de terre.
Le commerce de la glace en Amérique.
Croquis algériens.—Le zouave.

Saints et saintes.
Calendrier du mois de mai.
24 gravures.

JUIN.

Galerie des principaux saints du mois. — Saint Louis de Gonzague.
Petit cours d'histoire sur les religions rationnelles. — 4e leçon : Croyances religieuses des Sauvages de l'Océanie.
Une première année au couvent.
Vitesse de l'électricité.
Une promenade dans l'Inde.
Saints et saintes du mois de juin.
22 gravures.

JUILLET.

La Visitation.
Petit cours d'histoire sur les religions rationnelles. — 5e leçon : Brahmanisme.
Société de Saint-Joseph.
La limace, conte moral.
La veuve du pilote (poésie).
Les trois pommes.—Légende du temps des croisades.
Physique élémentaire.
Appareils électriques.
L'éducation du foyer.
Les jeux de l'enfance et de la jeunesse.
Saints et saintes du mois de juillet.
28 gravures.

AOUT.

Assomption.
Le plus beau jour de la vie.
Petit cours d'histoire sur les religions rationnelles. — 6e leçon : Le brahmanisme (2e partie.)
Les soldats français à Rome.
Le seigneur Pierre.
Calendrier mouvant.
Bibliographie.
Saints et saintes du mois d'août.
18 gravures.

SEPTEMBRE.

Nativité de la très sainte Vierge.
Petit cours d'histoire sur les religions rationnelles. — 7e leçon : Le bouddhisme.
Origine des cardinaux et des basiliques de Rome.
L'homme de neige.
Adieux à l'hirondelle.
Les funérailles royales en Cochinchine.
Comment se fit la découverte des mines de houille au pays de Liège.
De l'unité de la race humaine.
Saints et saintes du mois de septembre.
34 gravures.

OCTOBRE.

La Toussaint.
Petit cours d'histoire sur les religions rationnelles. — 8e leçon : Le bouddhisme (2e partie.)
Notre-Dame-des-Neiges.
L'œuvre du patronage.
Parabole du voyageur.
La semaine des trois jeudis.
Récréations musicales.
Poésie. –Musique de M. Clément.
Les violettes, conte moral.
Le jeu de la bague.

Bibliographie.
Saints et saintes du mois d'octobre.
25 gravures.

NOVEMBRE.

Sainte Théotiste.
Petit cours d'histoire sur les religions rationnelles. — 9e leçon : le Jaïnisme et le Naneckisme.
Une mission en mer.
A un enfant (poésie).
L'homme sans nez.
Physique élémentaire. — De la pesanteur.
Les jeux de l'enfance. — La balle.
Saints et saintes du mois de novembre.
30 gravures.

DÉCEMBRE.

Noël.
Petit cours d'histoire sur les religions rationnelles. — 10e leçon : le magisme.
La charité des pauvres.
Un pèlerinage.
La bonne aventure.
Le vignateur et l'apothicaire.
L'antropophagie.
Strœbeck.
Saints et saintes du mois de décembre.
Table générale.
28 gravures.

Imprimerie de Cosson, rue du Four-Saint-Germain, 47.

